



Commission  
européenne



# **Evaluation de la coopération de l'Union européenne avec la République du Tchad 2008-2014**

**Rapport final  
Volume 3 – Annexes 4 à 11**

**Mars 2016**

**Contrat No EVA 2011/Lot 3  
Contrat Specific N°2014/346426**

Coopération  
Internationale et  
Développement -  
EuropeAid



Consortium composé  
d'ADE, de Itad et de COWI  
Leader du Consortium: ADE s.a  
Personne de contact: Edwin Clerckx  
Edwin.Clerckx@ade.eu

**Contrat No EVA 2011/Lot 3**  
**Specific Contract N°2014/346426**

Cette évaluation a été commanditée par  
l'Unité d'évaluation de la Direction générale Développement et  
coopération – EuropeAid (Commission européenne)

### **Equipe d'évaluation**

**Jérôme COSTE, Chef d'équipe**  
**Iosu ARIKKORRETA, Expert sectoriel**  
**Basile KEITA, Expert sectoriel**  
**Henri LETURQUE, Expert sectoriel**  
**Netoyo LAOMAIBAO, Expert sectoriel**  
**Cécile PATAT, Expert sectoriel**  
**Alexandra VASSEUR, Expert sectoriel**

*Le rapport ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission européenne ni  
celles des autorités du pays concerné.*

*Ce rapport a été préparé par*

**iram**

Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement  
[Paris]: +33 (0)1 44 08 67 67 - [Montpellier]: +33 (0)4 99 23 24 67  
[www.iram-fr.org](http://www.iram-fr.org)



# Table des matières

---

## **RAPPORT PRINCIPAL DANS LE VOLUME I**

## **LISTE DES ANNEXES DANS LE VOLUME II**

- ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE
- ANNEXE 2 : MATRICE D'ÉVALUATION
- ANNEXE 3 : MATRICE DES PREUVES

## **LISTE DES ANNEXES DANS LE VOLUME III**

- ANNEXE 4: CONTEXTE NATIONAL
- ANNEXE 5: INVENTAIRE DES INTERVENTIONS DE LA COOPÉRATION DE L'UNION EUROPÉENNE AVEC LE TCHAD (2008-2014)
- ANNEXE 6 : LOGIQUES D'INTERVENTION
- ANNEXE 7 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION
- ANNEXE 8 : FICHES DE CARACTÉRISATION DES PROJETS DE L'ÉCHANTILLON
- ANNEXE 9 : COMPTE-RENDU DES FOCUS GROUP
- ANNEXE 10 : PERSONNES RENCONTRÉES
- ANNEXE 11 : DOCUMENTATION CONSULTÉE

## **LISTE DES ANNEXES DANS LE VOLUME IV**

- ANNEXE 12 – COMPTE-RENDU DU SÉMINAIRE DE RESTITUTION
- ANNEXE 13 – PRÉSENTATION DE MME A. POINSOT LORS DU SÉMINAIRE DE RESTITUTION
- ANNEXE 14 – PRÉSENTATIONS DE M. COSTE LORS DU SÉMINAIRE DE RESTITUTION



## Annexe 4 – Contexte national

Cette annexe aborde le contexte politique, économique et social du Tchad sous l'angle de l'analyse des facteurs de fragilité internes et externes auxquels est confronté le pays au cours de la période 2008-2014. Elle retrace ensuite les politiques et les stratégies de développement définies par le gouvernement au cours de la période et l'aide publique au développement (APD) dont bénéficie le pays.

### 1 Données générales

Le Tchad est un pays enclavé, situé en Afrique Centrale au sud de la Libye, à l'est du Niger et du Nigeria, au nord du Cameroun et de la République centrafricaine et à l'ouest du Soudan. Doté d'une superficie de 1 284 000 km<sup>2</sup>, il est le cinquième pays le plus vaste d'Afrique. Sa population est estimée à 12,23 millions d'habitants<sup>1</sup> dont les trois quarts vivent en milieu rural (78%). La croissance annuelle moyenne de la population est de 3% par an pour la période 2010-2013.

### 2 Un Etat en « situation de fragilité »

Le Tchad est classé parmi différentes listes des Etats dits « fragiles » des bailleurs de fonds. Il est également classé parmi les derniers pays par la plupart des indices qui mesurent la gouvernance, la vulnérabilité et le développement humain. Le pays combine donc de très fortes pressions déstabilisatrices (menaces régionales et internes) avec de faibles capacités de réponse.

#### Indices de fragilité

- Le score du Tchad pour le Country Policy and Institutional Assessment (CPIA) de la Banque mondiale est de 2,51 sur une échelle de 5 en 2014. Son score est de 2,9 sur 5 dans les listes harmonisées de la Banque Mondiale, de la Banque asiatique de développement et de la Banque africaine de développement<sup>3</sup>.
- Le « Failed State Index » (Indice des Etats Fragiles)<sup>4</sup> du « Fund for Peace and Foreign Policy Magazine » a classé en 2014 le Tchad 6<sup>ème</sup> pays le plus fragile sur 178 Etats<sup>5</sup>.
- Il est reconnu comme un pays fragile au titre de la liste de suivi du réseau INCAF<sup>6</sup> du CAD-OCDE<sup>7</sup>.
- Il est l'un des 19 Etats du Groupe G7+<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Banque mondiale, 2013.

<sup>2</sup> Banque mondiale, <http://wdi.worldbank.org/table/2.1>

<sup>3</sup> <http://siteresources.worldbank.org/EXTLICUS/Resources/5117771269623894864/HarmonizedlistoffragilestatesFY14.pdf>

<sup>4</sup> Le « Failed State Index » (FSI) est un index de référence au niveau mondial, notamment pour l'OCDE, visant à apprécier le niveau de fragilité de 178 pays. Il se concentre sur 22 indicateurs de risque et est basé sur des milliers d'articles. Plus un pays est en alerte, plus il se rapproche du premier rang.

<sup>5</sup> <http://ffp.statesindex.org/rankings-2014>

<sup>6</sup> Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF).

<sup>7</sup> <http://www.oecd.org/dac/incaf/FSR-2014.pdf>

- et fait partie des 13 pays dans lesquels la deuxième enquête de suivi de la mise en œuvre des Principes d'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires a été réalisée en 2011.
- Il figure enfin sur la liste, revue annuellement, des pays pour lesquels les institutions européennes peuvent appliquer des « procédures flexibles » en raison d'une situation de crise reconnue par la DG DEVCO.

#### **Indices de gouvernance et de vulnérabilité**

- L'indice de corruption de Transparency International a classé le Tchad 165<sup>ème</sup> sur 176 pays en 2013.
- L'évolution du coefficient de Gini<sup>9</sup> (43,3 en 2011 contre 39,8 en 2003<sup>10</sup>) montre un accroissement des inégalités dans le pays.
- Le rapport *Doing Business* de la Banque Mondiale a classé le Tchad 184<sup>ème</sup> sur 185 pays en 2014 quant à la réglementation du climat des affaires et sa mise en œuvre.
- L'indice « Mo Ibrahim », qui mesure la gouvernance et le leadership en Afrique, a classé le Tchad à la 52<sup>ème</sup> position sur 53 pays en 2013.
- L'Indice de Développement Humain (IDH) du PNUD a placé le Tchad au 184<sup>ème</sup> rang sur 187 pays en 2014<sup>11</sup>.

### **3 Situation politique, économique et sociale du Tchad**

#### **3.1 Une situation politique et sécuritaire stabilisée, mais qui reste fragile**

##### **Situation sécuritaire**

Après plusieurs décennies d'instabilité récurrente et de conflits, le Tchad est entré, début 2010, dans une période de stabilité politique et sécuritaire relative. L'Accord de paix intervenu entre le Tchad et le Soudan en 2010 (qui prévoit l'engagement des deux pays à mettre fin au soutien des groupes rebelles opérant dans l'autre pays) a constitué un pas en avant vers la normalisation des relations entre ces deux pays. Des progrès importants ont été réalisés au niveau de la situation sécuritaire du pays avec la réduction des attaques transfrontalières et de l'insécurité le long des frontières. Un important déploiement de forces de sécurité internationales à l'Est du pays, opéré entre février 2008 et décembre 2010 (EUFOR/MINURCAT), a visé la sécurité et la protection des civils, le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit, ainsi qu'un appui aux efforts de paix dans la région.

En raison des conflits et violences en cours dans plusieurs pays frontaliers, le Tchad est classé par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) au second

<sup>8</sup> Le Groupe G7+ est une association volontaire des gouvernements de 19 pays fragiles et touchés par les conflits. Son objectif est d'instaurer un large dialogue international pour la réduction de la pauvreté et l'efficacité de l'aide, en suivant les recommandations des Objectifs du Millénaire pour le Développement et le programme d'action d'Accra. Voir <http://www.g7plus.org/new-deal-document/>. Le Programme d'action d'Accra a appelé à un suivi volontaire et commun de la mise en œuvre des Principes au niveau des pays : deux enquêtes de suivi de la mise en œuvre des Principes, basées sur des consultations nationales, ont été réalisées (6 pays en 2009, 13 pays en 2011 dont le Tchad). Voir *L'engagement international dans les Etats fragiles : peut-on mieux faire ?* OCDE, 2011. <http://www.oecd.org/fr/pays/somalie/48725070.pdf>.

<sup>9</sup> Le coefficient de Gini mesure la répartition des revenus (ou, dans certains cas, les dépenses de consommation) entre les individus ou les ménages au sein d'une économie. Il est compris entre 0 (égalité parfaite) et 100 (inégalité absolue).

<sup>10</sup> <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?page=2>

<sup>11</sup> <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-fr.pdf>



rang des pays africains comptant le plus de réfugiés et déplacés internes (le Tchad en abritait en 2013 plus de 450 000, voir détails dans le tableau ci-après). En effet, au cours de la période évaluée, l'instabilité au Darfour (Soudan), au Soudan du Sud, en Libye, en République centrafricaine (RCA) et, plus récemment, au Nord du Nigéria a provoqué un afflux important de réfugiés dans le pays et a occasionné d'importants déplacements internes de ressortissants civils. Le pays doit ainsi faire face, dans les régions de l'Est, à la présence d'un nombre important de réfugiés provenant du Soudan<sup>12</sup> et dans le Sud et le Sud-Est, à l'afflux de réfugiés fuyant la République Centrafricaine<sup>13</sup>, ainsi que, depuis 2011, au retour de Tchadiens de Libye dans les régions septentrionales du pays. A ceux-ci s'ajoutent les réfugiés nigériens fuyant les attaques et violences de Boko-Haram, qui vivent dans les régions du lac Tchad et les réfugiés et demandeurs d'asile urbains, pour la plupart originaires de la République Démocratique du Congo, du Soudan et de la RCA. L'Est du Tchad accueille également des déplacés internes, chassés par les troubles de 2008.

Ces mouvements de population accentuent la pression sur des ressources naturelles déjà précaires. Les conséquences sur l'environnement des régions d'accueil sont importantes et la concurrence avec les communautés hôtes pour l'accès aux ressources naturelles est porteuse de conflits. Le gouvernement a des capacités limitées pour répondre aux besoins additionnels créés par l'augmentation de réfugiés et de déplacés. Dans ce contexte, une part importante de l'aide extérieure reçue par le Tchad vise à résoudre les problèmes soulevés par ce nombre élevé de personnes réfugiées ou déplacées.

**Tableau 1 - Personnes réfugiées et déplacées au Tchad (2008-2015)**

Type de population	Origine	2008	2009	2010	2011 <sup>14</sup>	2012	2013	2014 (prévisions)	2015 (prévisions)
Réfugiés	Soudan	268 000	262 200	278 300	ND	307 000	352 900	383 000	394 000
	Rép. Centrafricaine	57 300	71 000	69 400	ND	58 400	80 500	98 000	100 000
	Nigéria	–	–	250	ND	–	600	1 000	1 500
	Libye	–	–	–	ND	500	–	–	–
	Pays divers	5 280	5 280	–	ND	360	430	500	600
<b>Sous-total</b>		<b>330 580</b>	<b>338 480</b>	<b>347 950</b>	<b>ND</b>	<b>366 260</b>	<b>434 430</b>	<b>482 500</b>	<b>496 100</b>
Demandeurs d'asile	Rép. Dém. Du Congo	–	–	–	ND	–	120	120	130
	Rép. Centrafricaine	–	–	–	ND	–	–	100	150
	Soudan	–	–	–	ND	–	–	20	20
	Pays divers	50	60	110	ND	180	190	110	140
<b>Sous-total</b>		<b>50</b>	<b>60</b>	<b>110</b>	<b>ND</b>	<b>180</b>	<b>310</b>	<b>350</b>	<b>440</b>
Déplacés internes	Tchad	166 700	170 500	131 000	ND	90 000	19 800	–	–
Déplacés de retour et apparentés	Tchad	37 600	20 800	50 000	ND	35 000	–	–	–
<b>Sous-total</b>		<b>204 300</b>	<b>191 300</b>	<b>181 000</b>	<b>ND</b>	<b>125 000</b>	<b>19 800</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

<sup>12</sup> Les réfugiés soudanais ont fui le conflit au Darfour en 2003 et les nouveaux arrivants chassés par les affrontements interethniques au Darfour occidental.

<sup>13</sup> Les réfugiés centrafricains ayant fui leur pays à partir de 2003 en raison de l'instabilité politique.

<sup>14</sup> Le rapport global UNHCR 2011 pour le Tchad n'a pas pu être trouvé sur internet.

<b>Réfugiés rapatriés</b>	A partir du Cameroun	4400	1 000		ND	1 700	390	–	–
	A partir du Soudan	–	800		ND	20	–	–	–
	A partir de pays divers	10	20	40	ND	–	–	1 000	1 000
<b>Sous-total</b>		<b>4 410</b>	<b>1 820</b>	<b>40</b>	<b>ND</b>	<b>1720</b>	<b>390</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
<b>Total</b>		<b>539 340</b>	<b>531 660</b>	<b>529 100</b>	<b>ND</b>	<b>500 660</b>	<b>454 930</b>	<b>483 850</b>	<b>497 540</b>

Source : reconstitution ADE à partir des données UNHCR

Le Tchad se trouve par ailleurs au cœur d'un contexte géopolitique chargé de menaces sécuritaires : intensification des trafics illicites dans la sous-région, mouvements terroristes (attaques d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) au Niger, augmentation de la menace de Boko Haram au Nord du Nigéria), crise malienne et instabilité dans le sud de la Libye, crise du Darfour non réglée et naissance du Soudan du Sud, fragilité récurrente de la République Centrafricaine. Dans cette situation sécuritaire régionale détériorée, du fait de la stabilité retrouvée depuis 2010 et des ressources budgétaires supplémentaires provenant de l'exploitation du pétrole, le Tchad est considéré - et se considère en tant que tel sur la scène diplomatique internationale - comme le nouveau « pôle de stabilité » et force d'intervention de la sous-région. Avec la participation des contingents tchadiens à des forces sous-régionales et internationales de maintien de la paix sur deux théâtres d'opérations, au Mali et en République Centrafricaine, il est devenu un partenaire militaire et diplomatique<sup>15</sup> international important<sup>16</sup>. Depuis le 16 janvier 2015, l'armée tchadienne a également lancé une offensive au Nord Cameroun pour combattre Boko Haram.

### **Situation politique**

Au niveau interne, le processus démocratique reste fragile. Le Tchad est une République centralisée dans laquelle le pouvoir exécutif domine, dans les faits, les pouvoirs législatif et judiciaire. Cette domination est d'autant plus forte que le Président Idriss Deby Itno est au pouvoir depuis 24 ans.

Les fractures géographiques, tribales, régionales et religieuses sont sources d'insécurité chronique et de conflits politiques depuis les indépendances, de même que l'insuffisante volonté politique d'établir une véritable démocratie.

Dans le passé, les élections ont toujours été critiquées pour leur manque de régularité, de transparence et équité. Lors des élections présidentielles de 1996 et législatives de 1997, des allégations de manipulations des règles électorales ont été faites. Les élections présidentielles de 2001 et législatives de 2002 ont été contestées par l'opposition et lors de l'élection présidentielle de 2006, les procès-verbaux de résultats ont été annulés par le Conseil Constitutionnel dans 3 742 des 11 8000 bureaux de votes (soit 32% des bureaux de vote).

Un certain nombre de problèmes importants ont par ailleurs été rencontrés au niveau du code électoral, de la gestion des élections, du découpage des circonscriptions électorales et

<sup>15</sup> Le Tchad est devenu membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies en 2013.

<sup>16</sup> Le Tchad vient de faire son entrée au Conseil de sécurité de l'ONU comme membre non permanent, élu pour la période 2014-2015 et a été élu (avec le Burundi), membre du Conseil Paix et Sécurité de l'Union africaine pour l'Afrique centrale, pour la même période.

du fichier électoral. Depuis l'adoption de la Constitution de 1996, quatre Commission électorales nationales indépendantes (CENI) se sont succédé pour organiser 7 scrutins.

Depuis décembre 2006, un dialogue national incluant les principaux partis de la majorité et de l'opposition a débouché sur la signature de l'« Accord politique en vue du renforcement du processus démocratique au Tchad » du 13 août 2007 entre la majorité présidentielle et les partis politiques de l'opposition. Cet Accord, soutenu par la communauté internationale (France, UE et OIF) a engagé le pays dans un processus de réconciliation nationale entre le gouvernement et l'opposition politique et a permis la tenue d'un cycle électoral complet (voir encadré), sous la supervision de la Commission électorale nationale indépendante (CENI)<sup>17</sup> mise en place en 2010 avec l'appui de l'Union européenne. Le choix de centrer le processus de sortie de crise sur les élections (et en particulier sur les aspects purement techniques du déroulement des élections) a cependant été critiqué par certaines institutions (Organisation des Nations Unies, Union Africaine, organisations de la société civile tchadienne) qui préconisaient une approche plus globale de la paix et de l'appui au processus démocratique<sup>18</sup>, ainsi que l'ouverture d'un dialogue inclusif intégrant les mouvements armés. Ces derniers, non associés au dialogue ni signataires de l'Accord, attaquèrent plusieurs fois le territoire tchadien durant les deux années suivantes. Au cours de cette période, l'opposition politique s'est retrouvée affaiblie et divisée, mais aussi contrainte à l'extrême prudence, en raison des arrestations<sup>19</sup>.

L'Union européenne et l'Union africaine ont considéré que les élections de 2011-2012 étaient libres et démocratiques, avec quelques problèmes logistiques seulement. Selon des organisations internationales des droits de l'homme<sup>20</sup>, en revanche, les élections ont été entachées d'irrégularités en raison d'inégalités matérielles et financières entre le parti au pouvoir et les autres partis, du manque de neutralité des représentants administratifs dans certaines localités et de la faible présence des partis d'opposition dans les médias (en particulier en dehors de la capitale). Selon les Nations Unies, la transparence des élections, l'absence d'un registre d'électeurs sécurisé et le faible taux de participation ont également été considérées comme problématiques<sup>21</sup>.

Ces controverses sur les élections de 2011-2012 montrent que le dialogue politique entre acteurs tchadiens reste aujourd'hui encore difficile et l'ouverture démocratique a encore besoin d'être consolidée.

<sup>17</sup> <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/tchad/presentation-du-tchad/>

<sup>18</sup> Face au risque d'une « démocratie sans alternance », ces organisations ont notamment déploré l'intérêt limité accordé aux partis politiques et à l'environnement général des élections (mise en œuvre partielle du point 4 de l'Accord politique).

<sup>19</sup> ACORD, CCFD, 2014.

<sup>20</sup> Transparency International, Amnesty International.

<sup>21</sup> PNUD, 2012.

- Les **élections législatives** ont eu lieu le 13 février 2011, donnant la majorité absolue au parti présidentiel (le Mouvement patriotique du salut - MPS), avec 114 sièges sur 188. Selon les observateurs internationaux, l'élection s'est globalement tenue dans de bonnes conditions, mais de nombreux problèmes d'organisation, ne remettant pas en cause la crédibilité du scrutin, ont été soulignés.
- **L'élection présidentielle** a eu lieu le 25 avril 2011. Les trois principaux candidats de l'opposition, dénonçant le manque de transparence du scrutin, ont annoncé la «suspension» de leur candidature et ont appelé au boycott (en raison de controverses liées aux nouvelles cartes d'électeurs). Le président Idriss Déby a été élu au 1<sup>er</sup> tour pour un 4<sup>ème</sup> mandat avec 83% des voix (taux de participation : 55%), suite à une modification constitutionnelle en juin 2005. L'opposition a contesté ces chiffres.
- Les **élections municipales** de 2012, les premières de l'histoire du pays, ont été organisées dans 42 communes (sur les 250 communes du pays – hors N'Djamena). Rempportées par le parti au pouvoir (MPS), elles ont également été contestées par l'opposition, qui a conquis deux municipalités importantes du Sud du pays<sup>22</sup>.

En 2014, le pays devait entamer un nouveau cycle électoral (élections locales initialement prévues en 2014<sup>23</sup>, élections législatives initialement prévues en 2015<sup>24</sup> et élection présidentielle en 2016). Ce calendrier a néanmoins été reporté sans qu'un nouveau calendrier électoral ne soit établi. Un recensement biométrique (prévu dans la réforme électoral) est actuellement en cours de préparation par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Il a cependant déjà pris beaucoup de retard. Le Comité de suivi de l'Accord politique de 2007, dissout fin juin 2012, a été remplacé en avril 2013 par une nouvelle structure, le « cadre national de dialogue politique » chargé de préparer les prochaines élections. Ce dernier n'a été rejoint qu'à la fin du mois de mai 2014 par la principale coalition d'opposition<sup>25</sup>. Contrairement au mécanisme précédent, les PTF ne sont pas représentés dans cette enceinte.

Le **processus de décentralisation** a été enclenché au Tchad dans les années 1990, sur la base des résolutions de la Conférence nationale souveraine (1993) et de la Constitution du 31 mars 1996<sup>26</sup> qui prévoit la création de collectivités territoriales décentralisées (CTD). Au cours des décennies 1990 et 2000, la réforme a reçu de nombreux appuis techniques et financiers des PTF présents au Tchad (PNUD, GTZ, coopération française, Banque Mondiale, UE), en particulier en appui institutionnel au ministère en charge de cette réforme et en appui à l'élaboration et l'adoption de textes et de règlements. Des progrès importants ont été accomplis, notamment en matière d'élaboration des textes essentiels de la décentralisation ainsi que la mise en place du cadre institutionnel. L'engagement des autorités tchadiennes s'est traduit par l'adoption d'un Schéma Directeur de la Décentralisation (2006), la Lettre de Politique Générale de la Décentralisation au Tchad à l'horizon 2006-2011<sup>27</sup>, et des décrets (354 et 355) portant respectivement création des

<sup>22</sup> Moundou, le poumon économique du Sud du pays, et Bébédja, une ville importante située dans la région pétrolière.

<sup>23</sup> Les élections locales prévues en 2014 n'ont pas été organisées.

<sup>24</sup> Les élections législatives prévues en 2015 n'ont pas été organisées.

<sup>25</sup> France Diplomatie, juillet 2014.

<sup>26</sup> Révisée par la loi constitutionnelle du 15 juillet 2005.

<sup>27</sup> République du Tchad. Lettre de politique générale de la décentralisation à l'horizon 2006-2011. 24 octobre 2006.

unités administratives décentralisées et des départements, les lois organiques 2 et 3/PR/2000 ainsi que 7/PR/2002, portant respectivement statut des collectivités territoriales décentralisées et un régime électoral des collectivités territoriales décentralisées et la loi portant statut des chefferies traditionnelles. Ainsi, aujourd'hui, le cadre législatif et institutionnel de la décentralisation est bien défini. Sur le plan institutionnel, le processus de décentralisation est piloté par le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la décentralisation et par un comité technique en charge de la formulation du cadre légal de la décentralisation, auquel s'adjoint un Haut Comité interministériel pour la décentralisation.

En dépit de ces avancées, le démarrage effectif de la décentralisation est long à se mettre en place. De nombreux décrets d'application n'ont pas encore été pris. Par ailleurs, les élections communales permettant d'inaugurer la mise en place politique des collectivités locales, ont beaucoup tardé<sup>28</sup>, entraînant le blocage du processus de décentralisation et le retrait de l'appui de certains PTF<sup>29</sup>. Les premières élections locales de l'histoire du Tchad se sont finalement déroulées en janvier 2012 mais elles n'ont concerné que 42 communes urbaines<sup>30</sup>. Les progrès de la réforme restent confrontés à des défis majeurs, liés au manque d'affirmation d'une réelle volonté de promouvoir la décentralisation, à l'absence d'appropriation de la réforme, au niveau de la population tchadienne comme des représentants de l'Etat, mais également au manque de compétences techniques et de moyens conséquents au niveau du Ministère et des communes : le Ministère est dépourvu en cadres techniques et moyens suffisants pour assurer le pilotage de la réforme ; les communes ont une connaissance limitée du processus de décentralisation (elles souffrent notamment de nombreuses carences liées à la mobilisation des ressources fiscales et non fiscales) et sont dotées de moyens humains (personnel qualifié - techniciens) et matériels insuffisants. Enfin, la déconcentration des services de l'Etat demeure faible.

### **Etat de droit et des droits de l'homme**

Selon les indices de vulnérabilité et les recommandations des organes de surveillance des Nations Unies, le système judiciaire est dysfonctionnel, notamment en raison du manque de ressources humaines bien formées et de moyens, mais aussi de la corruption, de l'ingérence du politique dans le fonctionnement de la justice, de l'impunité, des arrestations et des détentions arbitraires, etc.<sup>31</sup>.

D'une manière générale, les administrations publiques sont caractérisées par leur manque de transparence et de partialité (discrimination dans l'accès aux services de l'Etat<sup>32</sup>, tribalisme et clientélisme).

L'image du pays reste négative à l'étranger en ce qui concerne l'exercice des libertés fondamentales et des droits de l'Homme et le pays continu à faire face à un ensemble de

<sup>28</sup> Initialement prévues en 2004, les élections municipales ont été repoussées à plusieurs reprises (2005, 2006, 2010, 2011) pour être finalement organisées dans les communes urbaines en 2012.

<sup>29</sup> Le « Projet d'Appui à la Décentralisation » de la France, identifié en 2003-2004 n'a toujours pas été mis en œuvre ; l'assistance technique de la GTZ au Ministère en charge de la Décentralisation s'est arrêtée en 2004 en raison de « l'inertie du processus ». Au cours de la période en revue, plus aucun PTF en dehors de l'UE et de la Banque Mondiale (projet PADUR) n'appuie le processus de Décentralisation.

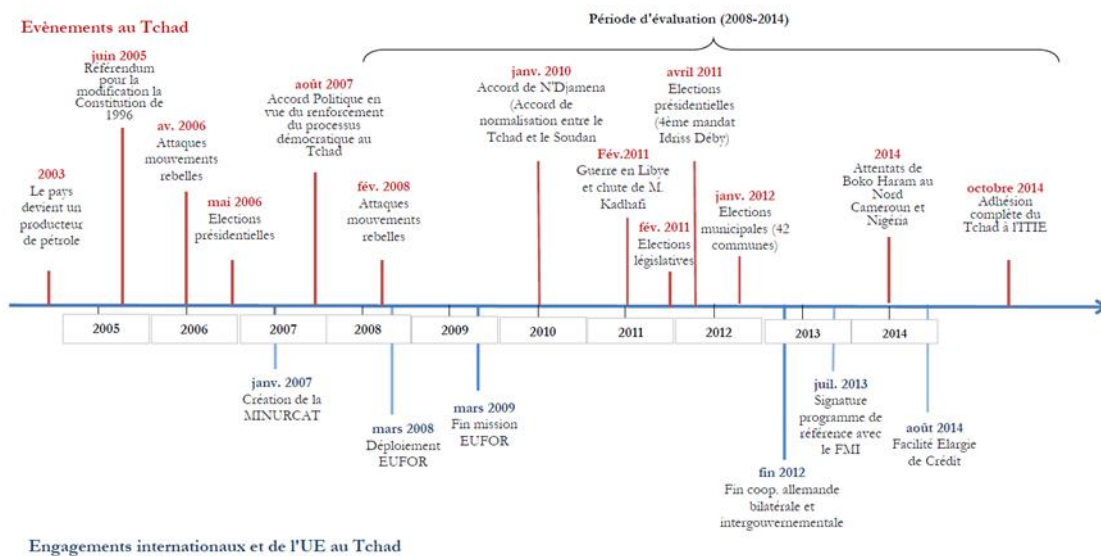
<sup>30</sup> 10 arrondissements de N'Djamena, 10 villes de plus de 20 000 habitants et 22 chefs-lieux de région.

<sup>31</sup> UNICEF, 2013.

<sup>32</sup> BAD, Rapport sur le profil de la gouvernance, septembre 2004.

défis dans ce domaine. Selon le conseil des droits de l'Homme (Nations Unies), ceux-ci concernent l'exercice de la liberté de la presse, les difficultés dans les rapports entre le gouvernement et l'opposition, le problème de l'impunité, la question des enfants soldats<sup>33</sup>, le travail des enfants, les violences contre les femmes, les troubles sociaux et la persistance de la pauvreté. Afin de relever ces défis, le gouvernement a pris une série de mesures juridiques et institutionnelles visant la promotion et la protection des droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels, les droits de la femme et les droits de l'enfant<sup>34</sup>. Ces initiatives ont cependant qualifiées de « politiques » par certaines ONG de défense des droits de l'Homme et, malgré ces efforts notoires, des lacunes significatives persistent, tant au niveau du cadre légal de protection des droits, qu'au niveau de l'application de celui-ci.

**Figure 1 - Chronologie des évènements politiques marquants au Tchad**



Source : ADE

<sup>33</sup> En 2014, le Tchad a cependant été retiré de la liste des pays utilisant des enfants-soldats.

<sup>34</sup> Conseil des droits de l'Homme, Rapport national présenté conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/21 du Conseil des droits de l'homme, Tchad, 17 juillet 2013.

### 3.2 Une croissance économique favorable mais fortement dépendante du secteur pétrolier<sup>35</sup>

#### Données macro-économiques

Au tournant des années 2000, la structure de l'économie tchadienne a connu une profonde mutation avec l'avènement de l'« ère pétrolière ». Auparavant, l'économie du pays était à prédominance agricole : le secteur agricole représentait alors environ 36% du PIB et la quasi-totalité des exportations (essentiellement le bétail, le coton et la gomme arabique). L'industrie manufacturière n'occupait qu'une place marginale, reposant essentiellement sur la transformation des produits agricoles (sucre et coton fibre).

En 2002, la mise en valeur de gisements pétroliers à Doba, sur fond de hausse des prix internationaux du brut, a multiplié les ressources budgétaires de l'Etat tchadien par 8<sup>36</sup>. Au début de l'année 2014, le pétrole représente près de 30 % du PIB et assure plus de 70 % des recettes fiscales. L'élevage et l'agriculture vivrière représentent 21% du PIB, alors que le secteur continue d'être le principal pourvoyeur d'emploi (avec plus de 80% de la population active) et le commerce 19%. La contribution de l'industrie manufacturière au PIB demeure très faible<sup>37</sup> et est soumise à des fluctuations annuelles fortes en fonction des aléas climatiques.

Du fait de l'importance des revenus pétroliers, la situation macroéconomique du pays a évolué favorablement au cours de la dernière décennie. Le produit intérieur brut (PIB), qui avoisinait les 166,9 USD par habitant / an en 2000 (soit moins de la moitié de la moyenne de l'Afrique subsaharienne), a fortement progressé pour atteindre 1053,7 USD par habitant/an (prix courant) en 2013<sup>38</sup>. Cette évolution globale correspond, depuis le début des années 2000, à des taux de croissance annuels élevés mais fluctuants. Après une décennie 2000 marquée par une accélération de l'activité économique, la croissance a connu un fort repli en 2013, essentiellement en raison de la baisse de la production du principal site pétrolier, elle-même liée à des difficultés rencontrées par les compagnies pétrolières sur certains champs pétroliers. Les projections pour 2014-2015, élaborées avant la chute des cours internationaux du pétrole de fin 2014, montrent que la croissance économique pourrait de nouveau être significative grâce, notamment, à la mise en exploitation de nouveaux champs pétroliers<sup>39</sup>. La construction de la raffinerie de Djarmaya (mise en service en juillet 2011) a par ailleurs permis de transformer localement le pétrole brut en produits à valeur ajoutée, comme l'essence et le gasoil<sup>40</sup>.

<sup>35</sup> Les données mentionnées dans cette section proviennent principalement de : BAfD, OCDE, PNUD, Perspectives économiques en Afrique, 2014.

<sup>36</sup> [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo\\_833/tchad\\_357/presentation-du-tchad\\_1299/presentation\\_4071.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/tchad_357/presentation-du-tchad_1299/presentation_4071.html)

<sup>37</sup> BAfD, OCDE, PNUD, Perspectives économiques en Afrique, 2014.

<sup>38</sup> <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD/countries>.

<sup>39</sup> Rapport du FMI, N°14/100, avril 2014.

<sup>40</sup> BAfD, OCDE, PNUD, Perspectives économiques en Afrique, 2014.

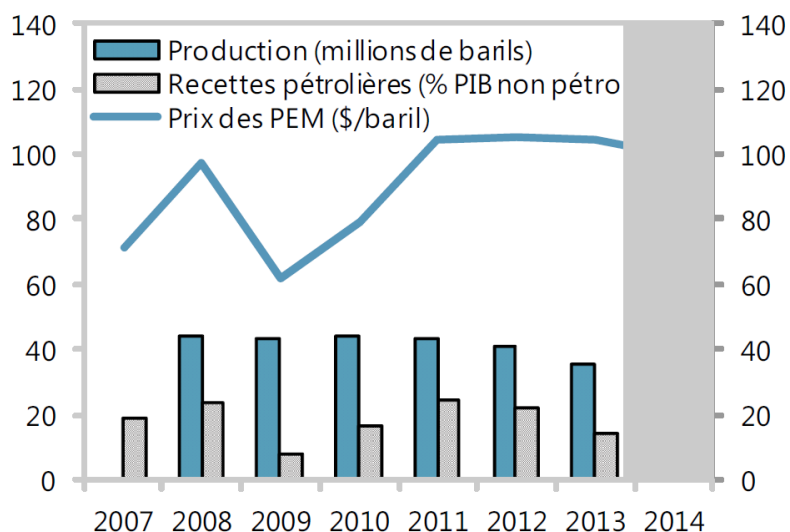
**Tableau 2 - Taux de croissance du PIB (2009-2018) (variation annuelle en pourcentage)**

	2009	2010	2011	2012	2013	2013	2014	2015	2016	2017	2018
				Prel	Prog*	Proj		Projections			
PIB à prix constants	4.2	13.5	0.1	8.9	3.9	3.6	10.8	7.3	4.7	3.6	3.3
PIB pétrolier	-3.7	-1.1	-0.4	-4.0	3.5	-4.0	37.0	17.6	3.2	-3.1	-5.3
PIB non pétrolier	6.4	17.2	0.2	11.6	4.0	5.0	6.5	5.1	5.1	5.1	5.2

\* FMI, Tchad - Rapport des services du FMI sur le programme de référence

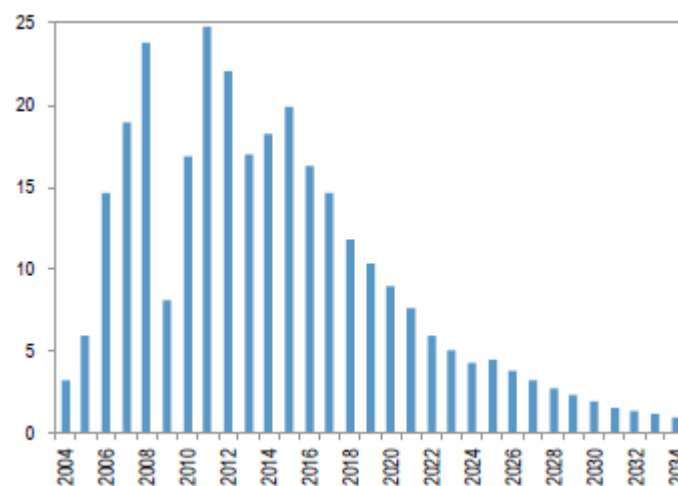
Source : Rapport du FMI, N°14/100 (avril 2014)

**Figure 2 - Evolution des recettes pétrolières (2008-2013)**



Source : autorités tchadiennes, estimations du FMI, dans Rapport du FMI, N°14/100 (avril 2014)

**Figure 3 - Recettes pétrolière (2004-2034) (% du PIB non pétrolier)**



Source : autorités tchadiennes (2004-2013), estimations du FMI (2014-2034), dans Rapport du FMI, N°14/100 (avril 2014)



Face à la forte dépendance de l'économie vis-à-vis des recettes pétrolières (et, en conséquence, des finances publiques avec l'abandon des fonds de stabilisation) et à la probable baisse de celles-ci au cours des prochaines années, le gouvernement tchadien est aujourd'hui confronté à deux impératifs<sup>41</sup> : (i) diversifier les sources de croissance à travers la création de chaînes de valeur dans les secteurs où le pays dispose d'avantages comparatifs certains (élevage, coton, tourisme, pétro-chimie, gomme arabique) ; (ii) augmenter significativement la part des recettes fiscales provenant du pétrole allouée aux secteurs prioritaires. Selon la délégation de l'Union européenne<sup>42</sup>, « le budget de l'Etat a connu une forte croissance entre 2002 et 2010 (+424%), le pourcentage des ressources pétrolières alloué aux secteurs prioritaires pour les droits sociaux et économiques<sup>43</sup> a baissé de 83% en 2004 à 12% en 2008 ». Les dépenses sociales apparaissent fréquemment comme la variable d'ajustement lors des coupes budgétaires dans les lois de finance rectificatives.

### Commerce

La structure du commerce extérieur tchadien est déséquilibrée : le pétrole représente environ 90% des exportations totales et, hors pétrole, la balance commerciale est largement déficitaire. Le Tchad exporte essentiellement du pétrole, suivi par le bétail (exportations majoritairement informelles), le coton, et la gomme arabique<sup>44</sup> vers les États-Unis, le Japon, et la France. La part des biens d'équipement reste prédominante dans le total des importations<sup>45</sup> : le pays importe des machines et des équipements de transport, des produits industriels, des aliments et des textiles en provenance de la France, du Cameroun, de la Chine, de l'Ukraine, des États-Unis, de l'Allemagne, de l'Arabie Saoudite et des Pays-Bas.

**Tableau 3 - Indicateurs du commerce extérieur**

Indicateurs du commerce extérieur	2009	2010	2011	2012	2013
Importations de biens (millions USD)	2.300	2.400	2.700	3.000	3.000
Exportations de biens (millions USD)	2.650	3.500	4.600	4.400	4.500
Importations de services (millions USD)	2.242	2.212	2.337	212	-
Exportations de services (millions USD)	189	199	215	212	-
Commerce extérieur (en % du PIB)	77	79	81	69	-
Importations de biens et services (en % du PIB)	42	42	41	39	-
Exportations des biens et services (en % du PIB)	35	37	40	29	-

Source : Planet expert sur base de données OMC, Banque mondiale<sup>46</sup>

<sup>41</sup> BAFD, OCDE, PNUD, Perspectives économiques en Afrique, 2014.

<sup>42</sup> [http://ceas.europa.eu/delegations/tchad/eu\\_tchad/trade\\_relation/index\\_fr.htm](http://ceas.europa.eu/delegations/tchad/eu_tchad/trade_relation/index_fr.htm) (sur source : MFB 2010, repris dans le Rapport UNICEF Janvier 2011, p. 28).

<sup>43</sup> Selon le plan de gestion des recettes pétrolières (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2007/fra/cr0721f.pdf>) les secteurs prioritaires incluent la santé et le bien-être social, l'éducation, l'infrastructure (y compris l'énergie) le développement rural (l'agriculture et l'élevage), l'environnement et les ressources hydrauliques et, depuis 2006, la justice, l'administration territoriale et la sécurité. Selon le PND 2013-2015 ils concernent les secteurs suivants : Santé et Affaires sociales, Éducation, Développement rural, Infrastructures, Secteurs de Croissance du secteur privé (commerce, PME, microcrédit), Gouvernance.

<sup>44</sup> Le Tchad est le 2<sup>ème</sup> exportateur mondial de gomme arabique après le Soudan.

<sup>45</sup> BAFD, OCDE, PNUD, Perspectives économiques en Afrique, Tchad 2014.

<sup>46</sup> <http://www.planet-expert.com/fr/pays/tchad/chiffres-cles>

### **Organisations régionales et internationales**

Le Tchad est membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (en janvier 2007, le pays a passé son premier examen des politiques commerciales et commencé le processus de mise en oeuvre des projets du cadre intégré). Il fait partie des pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) au sens de l'Accord de Partenariat de Cotonou. Il participe activement au processus d'intégration économique régional à travers deux communautés régionales, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)<sup>47</sup> et la Communauté économique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC<sup>48</sup>). Le Tchad a également un statut d'observateur auprès de la CEDEAO et fait maintenant partie du « G5 du Sahel »<sup>49</sup>. Le Tchad est par ailleurs membre d'autres ensembles régionaux tels que le Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD). Dans le cadre de ses relations commerciale avec l'Union européenne, le Tchad bénéficie de l'Initiative « Tout Sauf Les Armes » accordée aux Pays les moins avancés (PMA) qui octroie l'accès au marché européen en franchise de droits de douane sans restriction quantitative. Le Tchad participe aux négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique centrale<sup>50</sup> et l'UE (seul le Cameroun a signé un accord intérimaire). Enfin, afin d'intensifier ses échanges, le Tchad a également continué à développer sa coopération avec les nouveaux pays émergents (Chine, Inde et Turquie).

L'efficacité des processus d'intégration régionale est cependant limitée par les superpositions de prérogatives (géographiques ou thématiques) entre ces différentes organisations et par les conflits armés en cours dans plusieurs pays de la sous-région. Malgré l'appartenance du Tchad à ces différentes organisations, le développement du commerce extérieur se heurte à plusieurs obstacles, en particulier : les potentialités limitées du marché tchadien, les procédures douanières compliquées, les délais très importants et les coûts particulièrement élevés pour les opérations d'import/export, ainsi que l'enclavement du pays et l'instabilité des pays voisins. Le rapport *Doing Business* 2014 classe le pays 184<sup>ème</sup> pour le commerce transfrontalier sur 187 pays. Par ailleurs, les statistiques du commerce extérieur sont peu précises, du fait du haut niveau de commerce informel avec les pays voisins. L'insécurité provoquée par les actions du mouvement Boko Haram a aussi pour conséquences d'entraver les routes commerciales du Tchad vers ses deux partenaires principaux que sont le Nigeria et le Cameroun.

---

<sup>47</sup> La CEMAC est composée 6 Etats-membres (Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad). Cependant, les échanges intrarégionaux sont mis à mal par le contexte socio politique qui prévaut aux frontières du pays (notamment en RCA, Libye et dans certaines zones du Nigéria) qui ne permet pas de maintenir – et dans certains pays d'accroître – le niveau des échanges intrarégionaux au sein de cette zone.

<sup>48</sup> La CEEAC est composée 10 Etats-membres (Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad, Sao Tomé-et-Principe). Elle mène surtout des efforts d'intégration politique dans la construction de l'architecture continentale de paix et sécurité, dont elle est l'organisation de référence pour l'Afrique centrale. Le Tchad détient actuellement la présidence de la CEEAC.

<sup>49</sup> Le « G5 du Sahel » a été créé en 2014 par la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad pour pour coordonner leurs politiques de développement et de sécurité.

<sup>50</sup> L'APE est négocié entre l'UE et la CEEAC moins deux Etats membres : l'Angola et le Burundi.

### **Gestion des finances publiques**

La gestion de finances publiques a longtemps fait l'objet de nombreuses critiques et sa réforme a accusé des retards importants. Le Tchad est le dernier pays d'Afrique subsaharienne à ne pas avoir encore atteint le point d'achèvement<sup>51</sup>, du fait notamment de son incapacité récurrente à respecter les conditions requises.

La question de l'affectation des recettes pétrolières est à l'origine d'une rupture avec les Institutions de Bretton-Woods (FMI, Banque mondiale) entre 2006 et 2008, ces dernières ayant considéré que le gouvernement tchadien ne respectait pas ses engagements en termes de dépenses publiques, notamment quant à l'utilisation des recettes pétrolières, dont les affectations étaient contraires aux objectifs de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté<sup>52</sup>. La facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) a été abandonnée par le FMI en février 2008. Un nouveau programme de référence (SMP) de 6 mois a été accordé mais il a été interrompu en septembre 2009 pour les mêmes raisons. Depuis avril 2013, le dialogue avec le FMI est renoué, ouvrant la voie, d'une part, à un programme financé par une Facilité élargie de crédit du FMI (FEC - août 2014) et, d'autre part, à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE qui a été effectivement atteint en avril 2015.

La GFP fait l'objet d'un suivi régulier dans le cadre de l'Initiative « Pays pauvres très endettés » (IPPTE) et du dialogue mené avec le FMI, la Banque Mondiale, la BAD et l'UE. Un des principaux défis reste la transparence du cycle budgétaire. Les principaux bailleurs intervenant en appui à cette réforme (FMI, UE, BAD, Banque mondiale) au travers du "Programme pour l'amélioration de la gestion des finances publiques" (PAMFIP), se partagent le travail de la façon suivante<sup>53</sup>:

- UE : gouvernance financière et transparence des recettes pétrolières ;
- Banque mondiale : chaîne des dépenses publiques et informatisation ;
- BAD : commande publique, transparence des recettes pétrolières, accompagnement de l'initiative PPTE et mobilisation des ressources internes ;
- France : gouvernance financière (programmation budgétaire, renforcement des capacités du Trésor et des Impôts, transposition des directives CEMAC) pour la France.

Le Tchad a adhéré à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)<sup>54</sup> et a acquis le statut de « pays candidat » en avril 2010. A l'issue d'un processus relativement long, le pays a satisfait à l'ensemble des critères exigés par l'ITIE et en octobre 2014, le

<sup>51</sup> Le Tchad est parvenu au point de décision de cette initiative en 2001.

<sup>52</sup> [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo\\_833/tchad\\_357/presentation-du-tchad\\_1299/presentation\\_4071.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/tchad_357/presentation-du-tchad_1299/presentation_4071.html). En 2006, le Tchad a modifié la loi sur la gestion des recettes pétrolières LGRP en janvier 2006, éliminant le « fonds pour les générations futures », élargissant la définition des secteurs prioritaires (pour y inclure la justice, l'administration territoriale et la sécurité), accroissant la part des recettes pétrolières non affectées de 13½ % à 30 % et autorisant que la liste des secteurs prioritaires soit modifiée par décret (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2007/fra/cr0721f.pdf>)

<sup>53</sup> Document interne à la Commission, 2014.

<sup>54</sup> L'ITIE est une norme mondiale servant à assurer la bonne gouvernance des ressources pétrolières, gazières et minières des pays qui en sont pourvus. La norme est appliquée par des gouvernements, en collaboration avec des entreprises et la société civile. Les pays qui mettent en œuvre l'ITIE divulguent l'information ayant trait aux paiements d'impôts, aux licences, aux contrats, à la production et à d'autres éléments clés liés à l'extraction des ressources (<https://citi.org/fr>)

Tchad a obtenu la reconnaissance de la conformité à l'ITIE après un report l'année précédente. Néanmoins la multiplication des montages financiers avec prise de participation de l'Etat tchadien dans les opérations va compliquer la comptabilité au titre du rapportage annuel à l'ITIE.

### **Climat des affaires**

L'environnement des affaires tchadien est entravé par différentes contraintes : l'enclavement géographique, la faiblesse des infrastructures et des ressources humaines, les lenteurs judiciaires et administratives, les contraintes fiscales et énergétiques ainsi que le risque sécuritaire dans la région.

Le secteur privé est caractérisé par une structure duale où quelques grandes entreprises, coexistent avec une myriade de petites entreprises du secteur informel<sup>55</sup>. Il n'a que peu soutenu la croissance à ce jour comme l'illustre le niveau des investissements privés (hors secteur pétrolier) qui ne représente que 8,7% du PIB en 2012 (contre 14 % en moyenne dans l'Afrique Subsaharienne et 25 % en Asie). Selon le rapport *Doing business 2014*, le Tchad se classe au 185<sup>ème</sup> rang sur 189 dans ce domaine. Les principaux défis et contraintes à relever pour favoriser à moyen ou long terme le développement du secteur privé sont principalement (i) la faiblesse du cadre législatif, institutionnel et réglementaire, (ii) les difficultés l'accès au financement en particulier pour les PME et enfin, (iii) la faiblesse des structures de tutelle et d'appui<sup>56</sup>.

**Tableau 4 - Classement du Tchad - Doing Business 2008 et 2014**

Domaines	DB 2008 Classement (sur 178 économies)	DB 2014 Classement (sur 189 économies)
<b>Création d'Entreprise</b>	177	186
<b>Octroi de Permis de Construire</b>	–	124
<b>Raccordement à l'électricité</b>	–	172
<b>Transfert de Propriété</b>	–	166
<b>Obtention de Prêts</b>	135	125
<b>Protection des investisseurs minoritaires</b>	122	153
<b>Paiement des Taxes et Impôts</b>	124	187
<b>Commerce Transfrontalier</b>	157	184
<b>Exécution des Contrats</b>	167	149

Source : Données extraites de *Doing Business 2008* et *Doing Business 2014*, Banque mondiale

<sup>55</sup> Les Très petites entreprises (TPE) représentent 91 % du total des entreprises, les PME environ 3% et les grandes entreprises à capitaux principalement étrangers environ 6%.

<sup>56</sup> Fonds africain de développement, Projet d'appui à l'amélioration du climat des affaires et à la diversification de l'économie tchadienne (PACADET), Novembre 2013.

### **Développement rural**

Les stratégies nationales destinées à orienter les politiques et actions de développement rural sont multiples<sup>57</sup>. Une analyse récente<sup>58</sup> de ces stratégies et politiques relève les qualités et faiblesses de ces orientations politiques sectorielles, notamment :

1. Une intensité de la réflexion stratégique avec une tendance à l'empilement et à la redondance.
2. Des avancées significatives sur certains thèmes (ex : mobilité pastorale), parfois accompagnées de reculs (abandon du projet de code pastoral).
3. Des orientations favorables à l'intégration de priorités par des documents de portées multisectorielles (PIDR, SNRP2 et bientôt SRNP3).
4. Des avancées en terme de coordination et de cohérence jusqu'en 2010, suivies d'un recul.
5. Une faiblesse des mécanismes d'évaluation des politiques publiques.

Cette analyse relève également un certain manque de clarté en ce qui concerne les choix stratégiques inscrits dans ces documents successifs. Ce point de vue rejoint celui de Magrin (2011) qui considère que les politiques de développement rural du Tchad ne font pas de choix clairs entre deux grandes options :

- A. aider les systèmes ruraux à mieux s'adapter aux évolutions du contexte (climat, environnement, démographie, marchés), en valorisant leurs savoir-faire anciens et les acquis des dernières décennies ;
- B. transformer plus radicalement les systèmes de production, par des aménagements à grande échelle ou l'importation d'innovations techniques lourdes.

Or, comme celui de nombreux pays sahéliens, le secteur rural tchadien se trouve aujourd'hui dans une position charnière, mais non sans risques. La forte croissance démographique du pays offre des perspectives intéressantes pour l'agriculture : les centres et marchés urbains se développent ainsi que les marchés régionaux, offrant des débouchés à l'agriculture nationale. L'agriculture tchadienne de demain ne sera plus majoritairement une agriculture d'auto consommation. Néanmoins, les conditions agro climatiques qui s'imposent à l'agriculture tchadienne sont difficiles (pluies irrégulières, milieux naturels fragiles notamment en zone pastorale, ...). De plus, les scénarios successifs du GIEC<sup>59</sup> sur les changements climatiques suggèrent que la productivité agricole des espaces soudanais et sahéliens risque d'être dégradée. Enfin, se pose et se posera demain de façon plus aigüe encore la question de la formation et de l'emploi pour une population en âge de travailler toujours plus nombreuse. Malgré la manne pétrolière, Magrin (2011) rappelle que l'indépendance alimentaire reste un objectif stratégique de premier plan et les années qui viennent de s'écouler ont sévèrement rappelé que cet objectif ne serait pas simple à

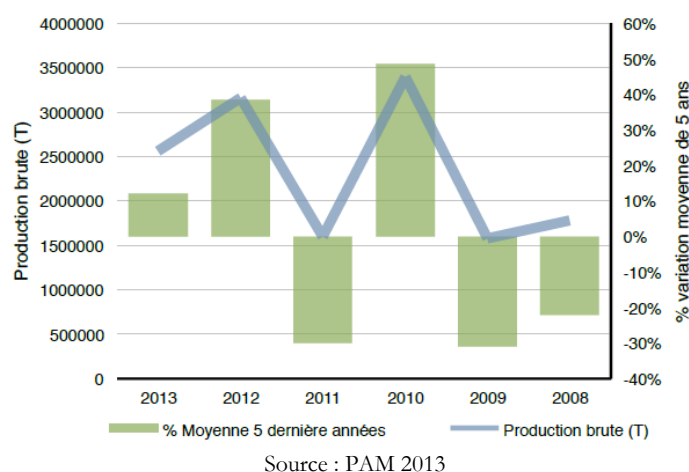
<sup>57</sup> Nétoyo, 2011 : on distingue en effet notamment : Consultation sectorielle sur le développement rural (CSDR, 1999) ; Plan d'intervention pour le développement Rural (PIDR, 2002) ; Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP1, 2003-2005) ; Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SNRP2, 2008-2011) ; Schéma Directeur de l'Agriculture (SDA, 2006-2015) ; Plan National de développement de l'Élevage (PNDE, 2010-2017) ; Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA, 2011-2015) ; Plan National à Moyen Terme de la Recherche Agricole au Tchad (PMTRAI, 2010-2014) ; Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement du Tchad (SDEA, 2003-2020) révisé en 2010 ; 3. Programme National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA, 2010).

<sup>58</sup> Bonnet et Werotte, 2013.

<sup>59</sup> Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

atteindre. En effet, la production alimentaire nationale fluctue fortement et est régulièrement insuffisante pour subvenir aux besoins des populations, tandis que la prévalence de la malnutrition infantile reste extrêmement élevée, atteignant les seuils d'alerte dans plusieurs régions, voire à l'échelle nationale en 2010 et 2012. La situation alimentaire et nutritionnelle au Tchad reste donc précaire et très instable.

**Figure 4: Evolution de la production céréalière brute du Tchad, données de la DPSA**



**Figure 5: Prévalence de la malnutrition infantile au Tchad**

Années	EDS-2004 <sup>5</sup>	MISC 2010 <sup>6</sup>	SMART <sup>7</sup> mai - juillet 2012	SMART Juil- Aout 2013
MAG (%)	13,5	15,7	18,1	13,6
Retard de croissance (%)	40,9	38,7	32,9	27,1
Insuffisance pondérale (%)	36,7	30,3	31,2	23,4

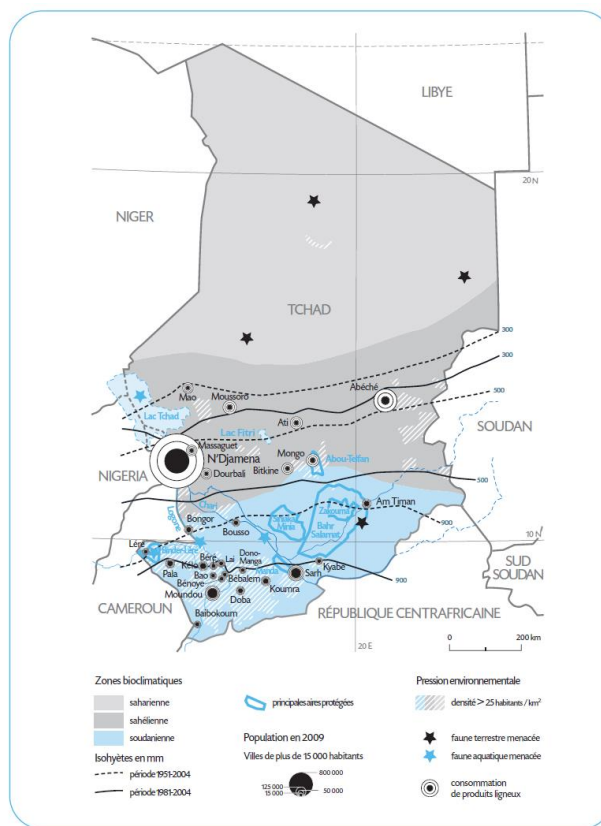
Source : PAM 2013

### 3.3 Des défis environnementaux majeurs

La situation environnementale au Tchad est préoccupante. La croissance démographique forte que connaît le pays depuis ces dernières années, les déplacements de population de l'Est vers le Sud et le manque de sensibilisation de la population sont à l'origine d'une pression anthropique sur les ressources naturelles qui s'accélère (dégradation des sols, bois de chauffe). La vulnérabilité face à de tels événements est d'autant plus préoccupante que les structures administratives existantes (ministères, agences gouvernementales et collectivités territoriales) manquent de ressources humaines et financières, de capacités et de moyens d'action pour y répondre. En raison des faibles avancées du processus de

décentralisation, les capacités de planification locale selon les principes de durabilité de la gestion des ressources naturelles des communautés locales restent faibles. Par ailleurs, le pays souffre d'une fragilité récurrente aux changements climatiques qui se manifestent par des variabilités interannuelles et géographiques croissantes des paramètres météorologiques, avec des impacts importants sur les écosystèmes, les activités socioéconomiques et surtout la sécurité alimentaire (la fréquence des crises alimentaires s'accélère). Le Tchad héberge une importante biodiversité résiduelle des zones sahélo-sahariennes qui est morcelée dans des zones refuges avec une moindre résilience face à des changements climatiques.

**Figure 6 - Ecosystèmes et tensions environnementales au Tchad**



Source : Geneviève Decroix, UMR 8586 PRODIG, CNRS dans AFD, Une compagnie pétrolière chinoise face à l'enjeu environnemental au Tchad, novembre 2012.

### 3.4 Une stagnation, voire dégradation des indicateurs de développement humain<sup>60</sup>

En dépit des taux de croissance économique élevés au cours des années 2000, la **situation du pays en matière de développement humain** ne s'est pas améliorée. L'indice de développement humain (IDH) classe le Tchad au 184<sup>ème</sup> rang sur 187 (PNUD, 2014) faisant du pays l'un des pays les plus pauvres au monde, avec de très fortes disparités régionales (régions Sud et régions Nord, zones urbaines et rurales).

Malgré une politique de grands investissements en infrastructures, l'impact du secteur pétrolier sur les secteurs sociaux est resté limité. D'importants dérapages budgétaires en faveur des secteurs sécuritaires, l'opacité du système de gestion des revenus pétroliers, le système clientéliste en place et l'accroissement non soutenable des dépenses publiques n'ont pas permis pas de faire progresser la qualité et l'accessibilité des services de santé, de protection sociale et d'éducation. Enfin, la baisse du taux de pauvreté a été plus que compensée par la croissance démographique élevée (3% par an en moyenne<sup>61</sup>), entraînant une demande de services accrue.

Les **budgets**<sup>62</sup> consacrés à la santé et à l'éducation ont baissé au cours de la période analysée : ainsi, la part du budget national consacrée à la santé est passée de 6,6% en 2004 à 5,6% en 2010<sup>63</sup>. En 2011, les dépenses de santé par habitant étaient de 35 USD, pour une norme fixée par l'Union africaine à 44 USD. Le budget de l'éducation (7% du budget national en 2010, comparé à 15,4% en 2004) est l'un des plus faibles d'Afrique.

La pauvreté se manifeste sous plusieurs formes :

Les avancées dans l'atteinte des OMD sont très timides, et la plupart d'entre eux ne seront pas atteints d'ici 2015, à l'exception de l'accès à l'eau potable qui a plus que doublé au cours des 10 dernières années (21% de la population tchadienne en 2000 à 46% en 2010 et devrait atteindre 60% en 2015<sup>64</sup>).

L'enquête ECOSIT 3 de 2011 évalue le taux de pauvreté national à 46.7% (moins de 1 \$ US / j), contre 55% en 2003, avec 52,5% des populations touchées par la pauvreté en milieu rural et 20,9% en milieu urbain. L'espérance de vie à la naissance est de 50,2 ans<sup>65</sup>. Des progrès ont été enregistrés depuis dix ans en matière de scolarisation primaire (taux brut de scolarisation – TBS- de 68% en 2000 à 95% en 2012), mais le système éducatif reste de faible qualité et peu efficace. Un tiers seulement des enfants achèvent le cycle primaire (28% des filles, 47% des garçons) et les acquis scolaires sont globalement très insuffisants.

<sup>60</sup> Les données mentionnées dans cette section proviennent du PNUD, de l'UNICEF, de la Banque mondiale et de l'INSEED.

<sup>61</sup> Soit un doublement de la population en 2030 (22 millions d'habitants, dont 68% de moins de 25 ans et 78% rurale).

<sup>62</sup> Il s'agit des budgets exécutés.

<sup>63</sup> UNICEF, 2013.

<sup>64</sup> Cependant, des retards de paiement de la contrepartie de l'Etat dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement, cofinancé par l'UE, pourraient mettre en péril cet objectif.

<sup>65</sup> Institut national d'études démographiques, 2013.



Le taux d'analphabétisme des adultes (15 ans et +) a augmenté entre 2003 et 2009, passant de 67% à 78%<sup>66</sup>.

La situation sanitaire est précaire avec des niveaux de mortalité maternelle (1.200/100.000) et infanto-juvénile (180/1.000) alarmants. Le système sanitaire est peu fréquenté et peu développé, insuffisamment capable d'offrir des soins réguliers et de qualité. Les principales causes de morbidité sont le paludisme, les infections respiratoires aiguës et les diarrhées.

Les niveaux d'insécurité alimentaire sont très élevés, avec des déficits quasi structurels : en 2012, 41,6% des ménages étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère ; en 2013, 2,1 millions de personnes souffraient d'insécurité alimentaire et 450 000 enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition aigüe.

### 3.5 Des inégalités de genre fortes

Selon les résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat au Tchad (RGPH 2009), les femmes représentent plus de la moitié de la population (51,4%). Elles jouent un rôle important dans le développement socioéconomique du pays, en particulier dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, laitiers, artisanaux et halieutiques. Malgré ce rôle économique de premier plan joué par les femmes, très peu d'attention est accordée à la dimension genre dans l'élaboration des politiques nationales et les inégalités de genre restent très importantes au Tchad.

Sur le plan institutionnel, le pays promeut l'égalité des statuts entre hommes et femmes et a adopté un cadre législatif qui la reconnaît pleinement: le Tchad est notamment signataire d'un certain nombre de conventions internationales telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (1995) et celles relatives aux droits des femmes et des enfants. Dans la pratique cependant, ce principe d'égalité se heurte à des résistances et à de nombreux blocages, le statut social de la femme étant considéré comme inférieur. Les disparités de genre s'observent à de nombreux niveaux dans le pays<sup>67</sup> :

- Au quotidien, les femmes tchadiennes sont victimes, dans les rapports matrimoniaux ou de succession, des pratiques coutumières constitutives de violence (mutilation génitale féminine, mariage forcé et précoce, violence domestique, harcèlement sexuel scolaire et viols, inceste, surcharge des travaux domestiques, sévices corporels et psychologiques). Ces violences faites aux femmes s'accroissent en temps de conflits (rapt, grossesse, exploitation sexuelle, infanticide, etc.).
- Au niveau de l'éducation, l'écart déjà important entre la scolarisation des filles et des garçons au niveau primaire augmente au fur et à mesure que le niveau s'élève : le taux brut de scolarité (TBS) pour l'enseignement primaire est estimé à 80% pour les filles contre 108% pour les garçons (2010-2011). « Le taux net de scolarisation dans le primaire est de 56,6 % dans l'ensemble, mais il baisse pour les filles à moins de 40 % au primaire, à près de 20 % dans le secondaire et à moins de 15 % dans le supérieur. »<sup>68</sup>.

<sup>66</sup> Données issues du diagnostic du secteur de l'éducation au Tchad, 2012.

<sup>67</sup> UNICEF, 2013.

<sup>68</sup> Source : UNDAF.

La faible proportion d'inscription des filles à tous les niveaux est par ailleurs accentuée par un taux de déperdition élevé. Enfin, le taux d'analphabétisme est très élevé chez les femmes (en 2011, 86 % contre 69 % chez les hommes).

- La place et le rôle des femmes dans les processus de décision restent marginaux : les femmes sont très faiblement représentées dans la vie politique, au niveau local et national. Cependant, des progrès ont été enregistrés au cours des dernières années. Au Parlement, à l'issue des élections de 2011, la proportion des sièges détenue par des femmes est passée de 7% à 18%<sup>69</sup>. Début 2014, le gouvernement comptait 9 ministres femmes, dont la Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale. Les femmes ne constituent cependant que 8% des cadres supérieurs de l'administration.
- Au niveau de l'emploi, d'importantes disparités persistent entre les hommes et les femmes en termes de rémunération, d'accès à la propriété, au foncier, dans la création d'entreprises et dans les successions. Les femmes sont présentes en majorité dans le secteur agricole, de l'élevage et de la pêche. Elles n'ont cependant qu'un accès limité aux ressources naturelles et aux terres fertiles, en dépit du droit reconnu à tout citoyen d'accéder à la terre.

#### **4 Politiques et stratégies de développement du Tchad**

Depuis le début des années 2000, le gouvernement a fait de la lutte contre la pauvreté sa priorité. Cet engagement s'est traduit, au plan international, par la souscription du Tchad aux OMD et, au plan national, par l'adoption de stratégies de réduction de la pauvreté.

Une première Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SNRP, 2003-2005) a été adoptée en juin 2003. Elle était basée sur une vision intégrée de la politique économique et sociale du Tchad et constituait un cadre de référence unique pour coordonner toutes les stratégies sectorielles concourant à la réduction de la pauvreté. Elle visait une réduction de la pauvreté de 50% entre 1990 et 2015 à travers l'atteinte de 5 objectifs : i) promouvoir une bonne gouvernance ; ii) assurer une croissance économique forte et soutenue ; iii) améliorer le capital humain ; iv) améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables ; v) et restaurer et sauvegarder les écosystèmes.

Une nouvelle Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (SNRP2, 2008-2011) a été adoptée en avril 2008. Elaborée sur la base des leçons de l'évaluation de la SNRP1 et en tenant compte de la baisse des recettes pétrolières, la SNRP2 était structurée autour de cinq axes prioritaires : i) la promotion de la bonne gouvernance pour renforcer la cohésion et l'efficacité des politiques ; ii) la création d'un environnement favorable à une croissance économique, robuste et diversifiée et réductrice de la pauvreté ; iii) la valorisation du potentiel de croissance du secteur rural ; iv) l'utilisation des infrastructures comme levier de la croissance ; et v) la valorisation des ressources humaines.

Le Tchad a adopté un Plan National de Développement du Tchad (PND) pour la période 2013-2015 (montant de 3 726 milliards de FCFA soit 5,7 milliards €). Il porte la vision du Tchad et précise son agenda de développement. Il est le document de référence guidant les

<sup>69</sup> Soit 28 parlementaires femmes sur 155 députés.

interventions sectorielles du gouvernement ainsi que celles des partenaires techniques et financiers du Tchad. Il s'articule autour de quatre axes stratégiques : i) développement de l'offre de production et des opportunités d'emploi décents ; ii) mobilisation et valorisation du capital humain et lutte contre les inégalités et l'exclusion sociale ; iii) protection de l'environnement et adaptation au changement climatique, et iv) amélioration de la gouvernance. Un document stratégique pour l'horizon 2025 fera suite au PND.

## **5 L'Aide publique au développement au Tchad**

Le Tchad bénéficie d'une aide au développement deux à trois fois moins importante que d'autres pays sahéliens : l'aide publique au développement (APD) ne représente en effet que 10% du budget de l'Etat tchadien en 2013<sup>70</sup>. Cette spécificité de la situation du Tchad (par rapport aux autres pays sahéliens) est liée à plusieurs facteurs : le nombre limité de PTF présents au Tchad, l'absence d'atteinte par le Tchad du point d'achèvement de l'IPPTE (finalement intervenue en 2015) et l'importance des ressources pétrolières du pays.

Le nombre de partenaires techniques et financiers actifs au Tchad est très limité. Les quatre principaux d'entre eux au cours de la période en revue sont : l'Union européenne (746 MUSD), les Etats-Unis (671 MUSD), la France (233 MUSD) et l'Allemagne (121 MUSD). A noter que fin 2012, la coopération allemande de nature bilatérale et inter-gouvernementale a été arrêtée dans le cadre de la redéfinition des pays prioritaires de sa coopération. Pour la période 2008-2013, ces PTF ont contribué à hauteur de 68% de l'APD reçue par le pays. Sont également présents les agences des Nations Unies (OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF), la Chine, la Suisse, la Banque mondiale et le FMI et la BAD.

Selon l'OCDE, le montant total net de l'APD versé au Tchad au cours de la période 2008-2013, tous donneurs confondus, s'est élevé à près de 2,9 milliards USD. Le tableau et la figure suivants présentent les fluctuations des versements par bailleur et par année.

---

<sup>70</sup> Document de stratégie pays, 11<sup>ème</sup> FED.

**Tableau 5 - Aide publique au développement reçue par le Tchad de 2008 à 2013 (engagements à prix courants, en M US\$)<sup>71</sup>**

Donors	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008-2013
<b>EU Institutions</b>	148	119	102	112	121	143	746
<b>United States</b>	81	170	135	114	119	53	671
<b>France</b>	39	41	41	36	36	40	233
<b>Germany</b>	33	28	20	15	15	11	121
<b>Global Fund (GFATM)</b>	2	4	32	15	3	46	103
<b>AfDF (African Dev.Fund)</b>	13	21	12	30	16	6	98
<b>Switzerland</b>	13	16	15	13	17	21	96
<b>Japan</b>	14	14	14	21	20	7	90
<b>UNICEF</b>	11	13	16	14	9	15	78
<b>Canada</b>	6	12	12	9	20	14	73
<b>Sweden</b>	10	7	12	12	10	12	63
<b>UNHCR</b>	1	13	7	1	36	..	57
<b>Isl. Dev Bank</b>	1	13	16	8	11	..	49
<b>Austria</b>	29	20	0	..	0	..	48
<b>Spain</b>	11	13	8	10	1	1	44
<b>UNDP</b>	5	6	8	7	5	5	36
<b>GAVI</b>	5	4	3	9	8	4	33
<b>Netherlands</b>	8	8	5	5	3	..	28
<b>WFP</b>	4	3	3	1	9	8	27
<b>IFAD</b>	3	3	3	1	5	10	25
<b>UNFPA</b>	5	4	4	4	4	4	24
<b>BADEA</b>	1	5	6	7	4	0	23
<b>Finland</b>	4	5	5	4	3	1	22
<b>Ireland</b>	6	5	4	2	2	1	22
<b>United Kingdom</b>	12	6	3	0	0	0	20
<b>Belgium</b>	0	2	7	2	2	2	15
<b>Norway</b>	4	2	2	0	..	0	8
<b>GEF</b>	1	4	1	1	0	1	7
<b>OFID</b>	3	2	3	1	0	-2	6
<b>United Arab Emirates</b>	3	1	1	1	1	0	6
<b>Italy</b>	2	1	1	1	1	0	6
<b>Australia</b>	..	0	0	2	3	0	5
<b>Luxembourg</b>	2	1	2	0	..	1	5
<b>Denmark</b>	2	1	1	1	0	..	4

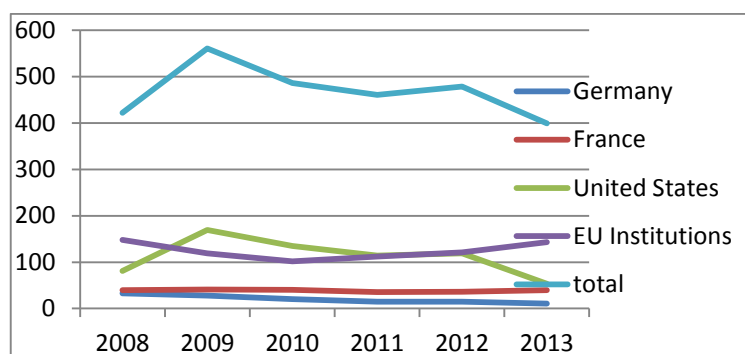
<sup>71</sup> Le détail de l'APD reçue par pays n'est présenté que pour les principaux PTF intervenant au Tchad. Selon la définition du CAD de l'OCDE, l'Aide publique au développement comprend les « prêts "concessionnels" ou dons fournis par le secteur public aux pays dits de la "liste I" du CAD, dans le but de favoriser le développement économique et d'améliorer les conditions de vie, à des conditions financières douces (élément de libéralité ou "élément don" supérieur ou égal à 25%) ». Les chiffres incluent donc l'aide humanitaire.

<http://www.oecd.org/fr/cad/stats/aidepubliqueaudeveloppementdefinitionetchampcouvert.htm>

<b>Portugal</b>	2	1	1	..	..	..	4
<b>WHO</b>	..	..	..	2	1	2	4
<b>UNPBF</b>	..	..	..	3	0	1	4
<b>UNAIDS</b>	0	0	1	1	1	1	3
<b>Turkey</b>	2	..	0	0	0	1	3
<b>Greece</b>	0	2	0	0	0	0	2
<b>Korea</b>	..	..	0	1	1	0	1
<b>IAEA</b>	0	0	0	0	0	0	1
<b>UNTA</b>	1	..	..	..	..	..	1
<b>EU Members (total)</b>	159	141	108	88	73	69	638
<b>EU (total)</b>	307	260	210	200	194	212	1 384
<b>TOTAL</b>	<b>422</b>	<b>561</b>	<b>486</b>	<b>460</b>	<b>479</b>	<b>399</b>	<b>2 807</b>

Source : analyse ADE sur base des données de l'OCDE-DAC

**Figure 7 - Aide publique au développement reçue par le Tchad de 2008 à 2013 (engagements à prix courants, en M US\$)**



Source : analyse ADE sur base des données de l'OCDE-DAC

La coordination des PTF au Tchad se fait à plusieurs niveaux : depuis 2011, les PTF sont regroupés au sein du Comité des PTF (CPTF) dont la présidence est assurée par la BAD et le secrétariat par l'UE et qui se réunit mensuellement. Il existe également 9 groupes sectoriels de PTF, incluant des représentants des ministères techniques concernés, qui se réunissent périodiquement<sup>72</sup> :

1. Agriculture et développement rural (chef de file : BAD ; secrétariat : FAO) ;
2. Eau et assainissement (chef de file : UE ; secrétariat : BM) ;
3. Transports et infrastructures/ énergie (chef de file : UE ; secrétariat : BAD) ;
4. Santé et protection Sociale (chef de file : OMS ; secrétariat : UNICEF) ;
5. Éducation (chef de file : UNICEF ; secrétariat : BM) ;
6. Gouvernance (chef de file : PNUD ; secrétariat : Ambassade de France) ;
7. Macroéconomie / finances publiques (chef de file : BM ; secrétariat : FMI) ;
8. Développement durable / environnement et changement climatique (chef de file : Ambassade d'Allemagne ; secrétariat : PNUD) ;
9. Secteur Privé (chef de file : BDEAC ; secrétariat : AFD/BM).

<sup>72</sup> Programme indicatif national pour le 11<sup>ème</sup> FED, Union européenne – République du Tchad.

En vue de la programmation de l'aide de l'UE pour la période 2014-2020, les actions envisagées dans le cadre du 11<sup>ème</sup> FED et celles envisagées par les Etats membres présents au Tchad (France, Allemagne<sup>73</sup>) ont fait l'objet d'une programmation conjointe<sup>74</sup>. Sur la base d'une analyse conjointe des enjeux en cours et des politiques sectorielles, cette programmation conjointe vise à rechercher la complémentarité entre les financements de l'UE et des Etats membres et à concevoir, dans la mesure du possible, des appuis conjoints en réponse aux priorités fixées par le Tchad (PND). Un travail de réflexion et de consultation a été mené dans ce sens courant 2012 et 2013, entre les représentants de la DUE et des Etats membres. Des ateliers consultatifs ont également été organisés avec les ministères techniques, l'Ordonnateur National du FED, d'autres PTF, des représentants de la société civile et l'Assemblée Nationale.

---

<sup>73</sup> Suite à l'arrêt de la coopération allemande de nature bilatérale et inter-gouvernementale fin 2012, l'Allemagne ne participe pas formellement dans la programmation conjointe en tant que bailleur bilatéral. Pourtant étant donné le nombre et caractère des autres activités financées par l'Allemagne, elle a continué à participer à la programmation du 11<sup>ème</sup> FED.

<sup>74</sup> PIN 11<sup>ème</sup> FED, Annexe 5.



# **Annexe 5 – Inventaire des interventions de la coopération de l'Union européenne avec le Tchad (2008-2014)**

Cette section fournit un inventaire et une typologie de la coopération de l'UE avec le Tchad, au cours de la période 2008-2014. Elle présente : i) un aperçu de la stratégie de financement à travers l'analyse des décisions de financement ; ii) un aperçu de la mise en œuvre de cette stratégie à travers une analyse des paiements réalisés ; iii) un aperçu des opérations d'ECHO, des autres DG et de la BEI ; iv) l'inventaire de l'aide de l'UE au cours de la période analysée.

## **1 Aperçu de la stratégie de financement et de sa mise en œuvre au cours de la période 2008-2014**

### **1.1. Analyse des engagements passés au titre de la stratégie 10<sup>ème</sup> FED (2008-2014)**

Entre 2008 et 2014, le total des engagements<sup>1</sup> de l'UE au Tchad au cours de la période couverte par la stratégie du 10<sup>ème</sup> FED s'élève à un peu plus de **457 M€<sup>2</sup>**.

#### **Répartition des engagements financiers par année**

La période analysée est marquée par des pics d'engagement pour les années 2011 et 2012. Cela correspond principalement à des retards pris par des projets aux budgets élevés dans les secteurs des transports (72M€<sup>3</sup>) et de l'eau (86M€<sup>4</sup>) en particulier, mais aussi à un projet ECHO sur enveloppe B (20M€). Le 10<sup>ème</sup> FED a été totalement engagé en 2013, à l'exception d'un projet ECHO en réponse à la crise humanitaire (10M€) sur enveloppe B.

<sup>1</sup> Les engagements repris ici représentent la somme des engagements de premier niveau et de second niveau relatifs au Tchad. Les engagements de premier niveau correspondent aux « décisions » prises au niveau du Tchad ; les montants repris sont ceux indiqués dans CRIS comme le « montant alloué » d'une « décision ». Les engagements de second niveau correspondent aux contrats spécifiques au Tchad d'une décision prise à un niveau supérieur (par exemple régional ou mondial) ; les montants repris sont ceux repris dans CRIS comme le « montant prévu » d'un « contrat ».

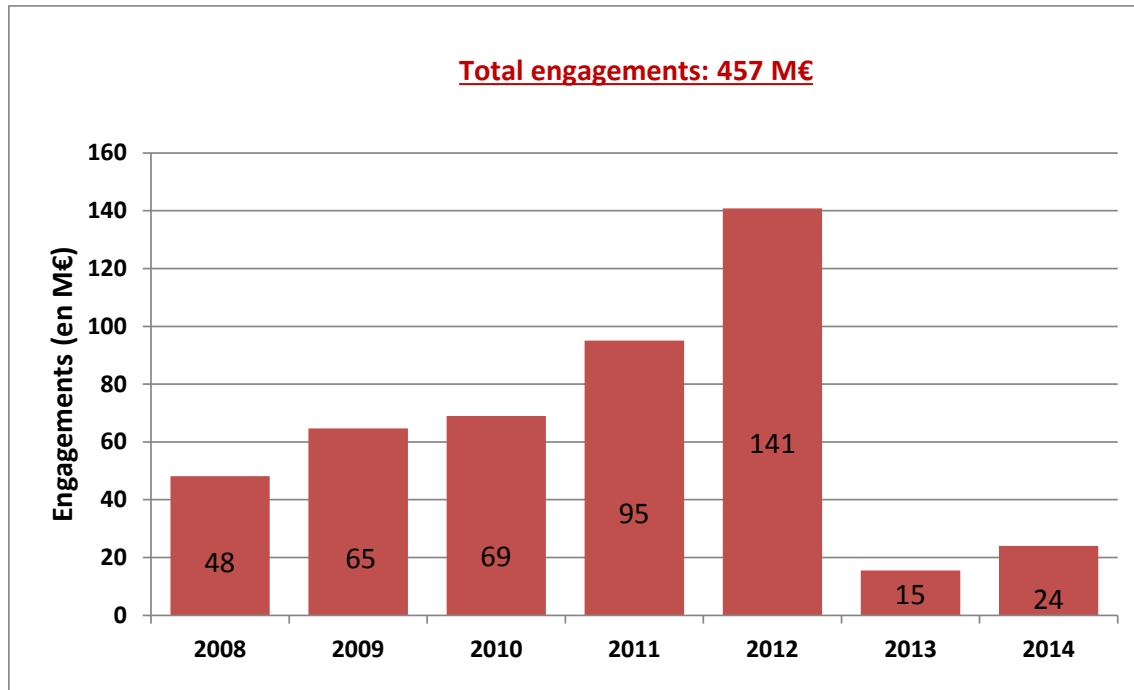
<sup>2</sup> Ce montant n'inclut pas les engagements régionaux. L'équipe d'évaluation mettra à profit la mission de terrain pour compléter les données manquantes concernant ces projets auprès de la DUE (en particulier les déclinaisons financières nationales de ces projets régionaux). Les projets sont cependant présentés à la fin de cette partie.

<sup>3</sup> Projet « Appui à la politique sectorielle des transports ».

<sup>4</sup> « Initiative OMD-Tchad: accès à l'eau potable et assainissement » (29M€) et « Accès à l'eau potable et assainissement du 10<sup>ème</sup> FED - phase II » (57M€).



**Figure 1 - Décisions au titre du 10ème FED au cours de la période 2008-2014  
(montants alloués par année)**



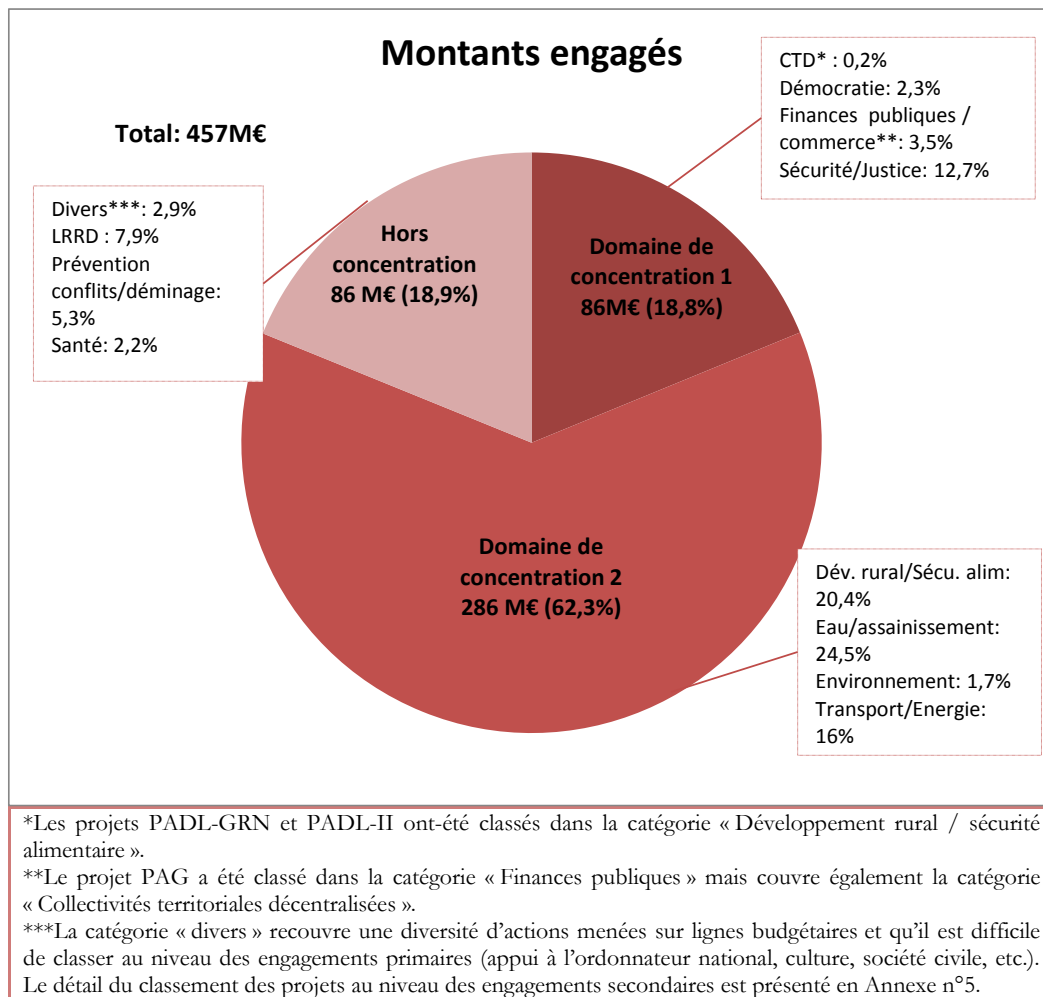
Source : ADE, à partir de la base de données de EuropAid (CRIS)

### **Répartition des engagements financiers par secteur**

La figure ci-après illustre la répartition des engagements financiers par domaine de concentration du DSP durant la période évaluée. La répartition sectorielle proposée s'appuie sur les secteurs identifiés dans le programme indicatif national (PIN) du 10<sup>ème</sup> FED (secteurs de concentration et hors concentration). Ils sont complétés par des catégories définies par l'équipe d'évaluation à partir du DSP (Document de Stratégie Pays). Ces catégories facilitent par ailleurs la répartition des projets entre les experts de l'équipe d'évaluation lors de l'analyse des questions d'évaluation et des critères de jugement.

Le secteur ayant reçu la plus grande part des montants engagés au Tchad est le domaine de concentration n°2 (« Infrastructures de base et développement économique rural ») avec 62% des engagements. Le domaine de concentration n°1 (« Bonne gouvernance centrale et locale ») représente 18,8% des engagements. Enfin, 18,4% des montants engagés ne sont pas directement destinés aux deux secteurs de concentration (par exemple les domaines de LRRD, de la prévention des conflits ou de la santé). Le détail des programmes et projets financés par secteur est présenté dans l'inventaire de l'aide de l'UE en Annexe 5.

**Figure 2: Engagements financiers au cours de la période 2008-2014<sup>5</sup>**



Source : ADE, à partir de la base de données de EuropAid (CRIS)

**Répartition des engagements financiers par instrument**

Le tableau ci-après répartit les engagements par instrument.

<sup>5</sup> Inclut les financements sur fonds FED et sur lignes budgétaires.

**Tableau 1 - Engagements au cours de la période 2008-2014 (montants alloués par instrument)**

Instruments	Engagements (en euros)	Engagements (en %)
DCI-ENV	8 000 000	1,7%
DCI-FOOD	27 918 691	6,1%
DCI-NSAPVD	9 429 475	2,1%
EIDHR	1 471 232	0,3%
EOM	8 728 461	1,9%
EVA	201 476	0,0%
FED	379 003 221	82,9%
ICSP	14 000 000	3,1%
IFS-RRM	8 430 000	1,8%
<b>Total</b>	<b>457 182 555</b>	<b>100,0%</b>

Source : ADE, à partir de la base de données de EuropAid (CRIS)

379 M€, soit 83% environ du total des engagements financiers, relèvent du FED<sup>6</sup>. Ce montant inclut, outre les engagements pris sur enveloppe A et enveloppe B, les financements de la Facilité ACP-UE Eau dont a bénéficié le Tchad pour un montant de 2,38M€ et de la Facilité Energie pour un montant de 0,53M€.

79 M€, soit 17% du total des engagements financiers, correspondent aux lignes budgétaires. Les lignes budgétaires sont relatives à la sécurité alimentaire (DCI-FOOD<sup>7</sup>), à la société civile (ONG-PVD / DCI-NSAPVD<sup>8</sup>), à la démocratie et aux droits de l'homme (DDH/EIDHR<sup>9</sup>), à l'environnement (DCI-ENV<sup>10</sup>, au suivi des élections (EOM<sup>11</sup>), à la stabilité (IFS (IS)-RRM<sup>12</sup> et aux actions d'évaluation (EVA).

Au cours de la période évaluée, le Tchad a également obtenu, au titre du STABEX, un financement d'1 M€ pour le financement d'un projet pilote de développement de la filière «Dihé» (spiruline).

Le Tchad a également bénéficié de divers engagements régionaux, dont les déclinaisons financières pour le Tchad n'ont pas pu être collectées au cours de la phase documentaire et devront être collectées auprès de la DUE lors de la mission de terrain. Les programmes régionaux concernés sont les suivants :

- Programme de Gestion Intégrée des Ressources des Bassins Transfrontaliers en Afrique - composante du Lac Tchad (montant 2,5 M€) ;
- Programme régional ECOFAC V ;

<sup>6</sup> Selon un document interne à la Commission (2013), les montants engagés au titre du 10<sup>ème</sup> FED sont de 331M€ (env A) et 37M€ (env B), soit 368M€.

<sup>7</sup> Programme thématique de sécurité alimentaire.

<sup>8</sup> Programme thématique « Les acteurs non étatiques et les autorités locales dans le développement ».

<sup>9</sup> Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.

<sup>10</sup> Instrument européen dans le cadre de l'initiative «Énergie durable pour tous».

<sup>11</sup> Missions d'observation électorale.

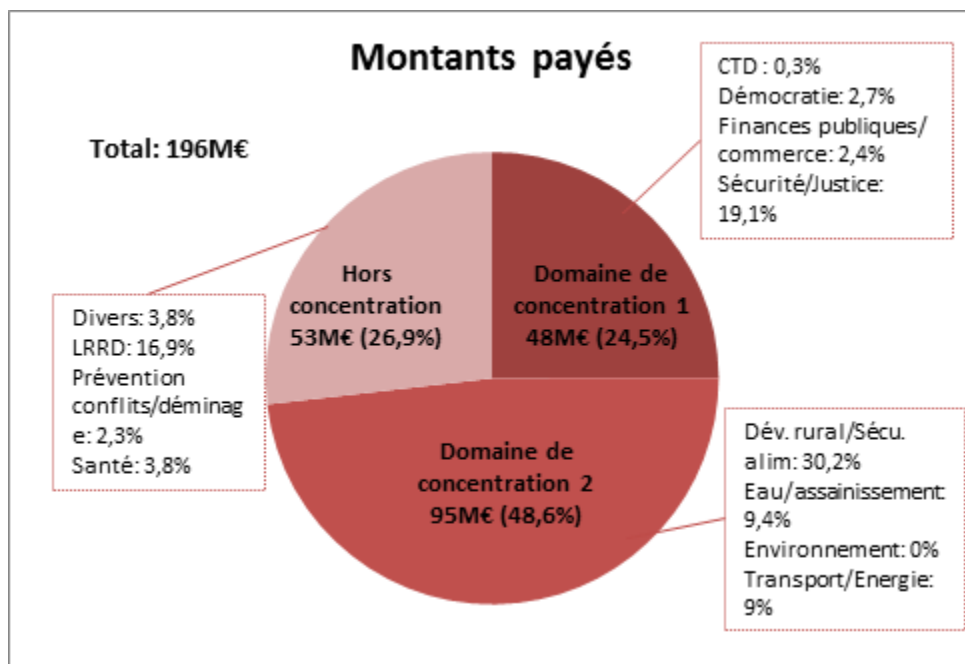
<sup>12</sup> Instrument de stabilité - Mécanisme de réaction rapide.

- Programme régional d'électrification des secteurs périurbains mené par la CEMAC (Facilité Energie 2 – CEMAC : environ 1 M€ de contribution UE au Tchad).

### **Taux de contractualisation et de paiement des engagements**

Selon la base de données de EuropAid (CRIS) interrogée au mois d'octobre 2014, sur les 457 M€ engagés au cours de la période évaluée, 313 M€ ont été contractualisés (68%) et 196 M€ (43%) ont été payés. Un document interne à la Commission (2013) indique des difficultés de contractualisation rencontrées pour certains projets et expliquant les retards pris : i) le projet d'appui à la politique sectorielle des transports a rencontré des « difficultés de tous ordres, mais surtout institutionnelles »<sup>13</sup>; ii) trois autres projets (appui à la sécurité intérieure ; appui à la justice ; eau/assainissement<sup>14</sup>) ont « encouru des retards importants notamment dans la contractualisation par suite d'appels d'offres retardés ou infructueux »<sup>15</sup>. La base de données CRIS montre également d'importants retards pris dans la contractualisation des engagements pour le projet d'appui au secteur du déminage au Tchad (PADEMIN).

**Figure 3 - Taux de paiement des engagements pris au cours de la période<sup>16</sup>**



Source : ADE, à partir de la base de données de EuropAid (CRIS)

## **1.2. Analyse des paiements au cours de la période 2008-2014**

En raison de l'engagement dans la durée du FED dans certains domaines (les secteurs des routes et de l'hydraulique villageoise en particulier), mais également des chevauchements existant dans la mise en œuvre effective des projets entre les 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> FED,

<sup>13</sup> Document interne à la Commission (2013), p. 13.

<sup>14</sup> Selon la base de données CRIS, aucun contrats ou paiements n'ont été passés pour le projet « Accès à l'eau potable et assainissement du 10<sup>ème</sup> FED - phase II » (octobre 2014).

<sup>15</sup> Document interne à la Commission (2013), p. 3.

<sup>16</sup> Inclut les financements sur fonds FED et sur lignes budgétaires.

L'analyse de la section précédente est complétée ici par une analyse de tous les paiements effectués au cours de la période 2008-2014. Cette analyse inclut, en plus des paiements relevant des engagements pris durant la période 2008-2014, les paiements effectués durant la même période au titre des 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> FED.

### Répartition des paiements par instrument

Entre 2008 et 2014, le total des paiements relatifs aux contrats signés entre 2008 et 2014 au Tchad s'élève à 364 M€. Ce montant inclut l'ensemble des paiements réalisés au cours de la période, financés sur fonds FED (du 8<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> FED) et sur lignes budgétaires.

**Tableau 2 - Paiements au cours de la période 2008-2014 (par instrument)**

Instruments	Paiements (en euros)	Paiements (en %)
DCI-ENV	–	–
DCI-FOOD	13 397 532	3,7%
DCI-NSAPVD	6 459 202	1,8%
EIDHR	460 637	0,1%
EOM	4 413 647	1,2%
EVA	201 476	0,1%
FED	309 946 633	85,2%
FOOD	1 170 217	0,3%
ICSP	–	–
IFS-RRM	19 795 905	5,4%
ONG-PVD	7 838 025	2,2%
<b>Total général</b>	<b>363 683 276</b>	<b>100%</b>

Source : ADE, à partir de la base de données de EuropAid (CRIS)

Les projets relevant du des 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> FED et ayant fait l'objet de paiements durant la période 2008-2014 sont les suivants :

<b>Au titre du 8<sup>ème</sup> FED</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appui à la politique de santé ;</li> <li>▪ Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes soudano-sahéliens (CURESS) ;</li> <li>▪ Ouaddaï-Biltine : hydraulique villageoise.</li> </ul>
--	---

<b>Au titre du 9<sup>ème</sup> FED</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle ;</li> <li>▪ Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle Phase 2 ;</li> <li>▪ Appui à la politique sectorielle des transports : entretien routier et axes économiques ;</li> <li>▪ Appui au Ministère du plan ;</li> <li>▪ Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes soudano-sahéliens – phase 2 (CURESS 2) ;</li> <li>▪ Facilité de Coopération Technique (FCT) et Deuxième Facilité de Coopération Technique (FCT II) ;</li> <li>▪ Lutte contre la grippe aviaire ;</li> <li>▪ Programme d'accompagnement structurant d'initiatives locales de développement (PASILD) ;</li> </ul>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme d'accompagnement à la stabilisation de l'Est du Tchad ;</li> <li>▪ Programme d'Appui à la Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP) ;</li> <li>▪ Programme d'Appui à la Réforme du Système Electoral (PARSET) ;</li> <li>▪ Programme d'appui budgétaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance ;</li> <li>▪ Programme LRRD pour le sud du Tchad.</li> </ul>
--	---

### 1.3. Autres financements de l'UE au Tchad

Conformément aux termes de référence, les interventions de l'UE financées par la Banque européenne d'investissement (BEI) et par la Direction générale Aide humanitaire et protection civile (ECHO) ne font pas partie du champ de l'évaluation et ne sont donc pas reprises dans l'inventaire. Néanmoins, leur complémentarité avec les stratégies évaluées est à examiner. De même, les opérations des autres DG au Tchad seront analysées dans le cadre de la cohérence interne.

Le service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile (**ECHO**) est présent au Tchad depuis 1994, où il était venu répondre à la crise des réfugiés du Darfour. Au cours de la période évaluée, ECHO a financé des interventions à hauteur de 245 M€<sup>17</sup>, dont 34,5 M€ proviennent de l'enveloppe B du FED<sup>18</sup>. Selon un document interne à la Commission (2012), l'UE a poursuivi ses efforts de renforcement de l'articulation entre l'aide humanitaire et le développement par une association étroite de la DG ECHO au niveau stratégique (participation au CPTF et à divers groupes sectoriels, implication dans la programmation du 11<sup>ème</sup> FED), la préparation de certaines interventions de développement (ex. FSTP, enveloppe B non humanitaire) et un dialogue quotidien fructueux entre la DUE et le bureau local d'ECHO. La coordination entre ECHO et DUE est fluide quant aux activités à l'Est, des réflexions sont en cours pour harmoniser davantage l'approche dans le secteur de la santé.

Le Tchad participe comme membre de la CEMAC et de la CEEAC aux négociations d'un APE avec l'UE. La **DG TRADE** est le chef de file pour l'UE mais les négociations impliquent également l'EEAS, DEVCO, TAXUD, AGRI et d'autres DG en fonction des sujets abordés.

Un prêt a été contracté par le Tchad auprès de la **BEI** pour financer le projet d'oléoduc Tchad-Cameroun (2000). Le coût total du projet s'élève à 4 milliards €. Les prêts accordés par la BEI se montent à 144 M€ répartis de la manière suivante :

- un prêt de 20,3 M€ sur capitaux à risques, au Tchad<sup>19</sup> ;
- un prêt de 35,7 M€ sur capitaux à risques, au Cameroun ;
- un prêt de 88 M€ sur les ressources propres de la Banque au consortium pétrolier.

<sup>17</sup> Source : TDR de l'évaluation.

<sup>18</sup> Il s'agit des programmes suivants : ECHO/TCD/EDF/2009/01000 (2009) ; ECHO/-WF/EDF/2010/01000 Humanitarian aid in response to the food crisis in Sahel (2010); ECHO/TCD/EDF/2012/01000 - Humanitarian aid in response to the food crisis in the Sahelian belt of Chad (2012); ECHO/TCD/EDF/2014/01000 - Réponse à la crise humanitaire au Tchad (2014).

<sup>19</sup> Les règlements de toutes les annuités de ce prêt, qui vient à échéance en 2015, ont été honorés par le gouvernement tchadien.

## **2 Inventaire de la coopération UE-Tchad (2008-2013)**

Un inventaire de l'aide de l'UE au cours de la période analysée a été réalisé pendant la phase de structuration et complété lors de la phase documentaire. Cet inventaire présente la liste complète des programmes et projets, sur base des « décisions » ou engagements spécifiques au Tchad prises entre 2008 et 2014. Il inclut les décisions prises à un niveau suprarégional (par exemple dans le cadre des lignes budgétaires thématiques), ainsi que les déclinaisons financières pour le Tchad des engagements régionaux. Il a été réalisé en premier lieu à partir de la base de données d'EuropeAid, CRIS (*Common RELEX Information System*)<sup>20</sup> et *Data Warehouse*. Lorsque cela s'est avéré nécessaire ou utile, l'inventaire a été complété par d'autres sources d'informations (revues à mi et fin de parcours, rapports annuels conjoints, documents internes à la Commission etc.).

---

<sup>20</sup> L'extraction des données a été réalisée en septembre et en octobre 2014.

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
<b>Instrument : DCI-ENV</b>							
DC2	Environnement	DCI-ENV/2013/024-595	2013	AMCC au Tchad – Adaptation aux effets du changement climatique et développement des énergies renouvelables	8 000 000	1 954 038	0
<b>Instrument : DCI-FOOD</b>							
–	–	DCI-FOOD/2008/019-732	2008	Projets d'appui post crise 2008 - Composante 4 LRRD programme thématique sécurité alimentaire	4 398 970	4 398 970	4 366 799
HC	LRRD	–	2008	Renforcement de la sécurité alimentaire des réfugiés de RCA et des populations hôtes dans le Sud du Tchad	1 323 970	1 323 970	1 291 800
HC	LRRD	–	2008	Promotion de l'intégration socio-économique des Réfugiés Centrafricains dans la communauté hôte du Département de la Nya Pende (Sud du Tchad)	3 075 000	3 075 000	3 074 999
–	–	DCI-FOOD/2010/021-972	2010	Innovative approaches to food insecurity FSTP Component 5 AAP 2010	900 000	900 000	810 000
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	Amélioration de la sécurité alimentaire par la consolidation du dispositif d'information au niveau local et le renforcement des capacités des organisations rurales du District d'Ati	900 000	900 000	810 000
–	–	DCI-FOOD/2011/022-936	2011	"Support measures for FSTP AAP 2011".	9 451	9 451	9 451
HC	LRRD	–	–	Production et réalisation de trois clips vidéo pour les activités de visibilité du UNHCR et UE dans le cadre du programme de protection et assistance aux Réfugiés Centrafricains.	9 451	9 451	9 451
–	–	DCI-FOOD/2012/023-632	2012	Adressing food security for the poor in fragile situation	22 610 270	22 610 270	8 211 282
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	Appui à la mise en place d'un Système d'Information durable sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISAAP)	4 500 000	4 500 000	1 646 806



Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Contribution à l'amélioration des conditions de retour volontaire des populations tchadiennes et création d'un environnement favorable à la réinstallation de ces populations dans L'Est du Tchad	1 200 000	1 200 000	377 205
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Soutien aux solutions durables des déplacés et renforcement des conditions de vie des populations dans l'Est du Tchad	1 104 008	1 104 008	694 276
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Réhabilitation des moyens de subsistance des personnes retournées à l'Est du Tchad	1 004 804	1 004 804	598 041
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Appui aux populations des zones de retour du département de l'Assoungha	1 200 000	1 200 000	656 984
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Projet d'appui à la production agro-pastorale durable pour renforcer la résilience des ménages vulnérables et pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans la Région du Kanem	2 097 000	2 097 000	762 784
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Renforcement de la Sécurité Alimentaire dans les zones de grandes vulnérabilités au Tchad	2 300 000	2 300 000	752 295
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Projet de Prévention de la Malnutrition au niveau Communautaire (PPMC)	2 232 803	2 232 803	644 611
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Renforcement de la sécurité alimentaire dans la Région du Guera au Tchad	1 825 569	1 825 569	606 006
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Action multisectorielle de lutte à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition dans la Région de Hadjer Lamis	1 884 864	1 884 864	443 741
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Assurer la disponibilité alimentaire de qualité aux populations vulnérables à travers l'amélioration de la production maraichère et la promotion d'un petit élevage familial géré par les femmes dans la Région du Guera	1 344 155	1 344 155	476 757

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	Programme d'Appui à la sécurité alimentaire des populations en situation fragile dans la Région du Batha	1 917 067	1 917 067	551 776
<b>Instrument : DCI-NSAPVD</b>							
–	–	DCI-NSAPVD/2007/019-404	2007	Global commitment for local calls for proposals Objective 1 - PVD Projects - Non State Actors - AAP 2007	855 660	855 660	791 145
HC	Divers			Mission d'information et de formation des ANE et AL pour la formulaiton des propositions	10 000	10 000	10 000
DC1	Démocratie			Renforcement de la participation des populations aux outils de communication sociale en vue d'une plus grande citoyenneté	266 331	266 331	201 816
HC	Divers			Création de 2 maisons de jeunes dans 2 quartiers de N'Djaména (N'Djari et Walia)	280 000	280 000	280 000
DC1	Démocratie			InformAction: Information, éducation, communication pour la démocratie, le développement local et la bonne gouvernance au Tchad	299 329	299 329	299 329
–	–	DCI-NSAPVD/2008/020-081	2008	Global commitment for in-country calls for proposals - Objective 1- PVD projects - Non State Actors - AAP 2008	1 193 361	1 051 962	1 051 962
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	Renforcement de la participation des organisations rurales dans la mise en place des politiques de développement local	126 431	126 431	126 431
DC1	Démocratie	–	–	Participation citoyenne : communication, information et mobilisation pour des actions citoyennes de développement	374 463	374 463	374 463
DC1	Sécurité / Justice	–	–	Promotion des droits des personnes détenues par un appui à la mise en place d'un Observatoire indépendant des prisons	316 264	316 264	316 264
DC1	Démocratie	–	–	Promotion de l'éducation civique et de la participation des femmes aux processus locaux et nationaux de prise de décision	376 203	234 805	234 805
–	–	DCI-	2008	Global commitment for in-country calls for proposals -	8 537	8 537	8 537

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
		NSAPVD/2008/020-083		Objective 1 - PVD projects - Local Authorities - AAP 2008			
HC	Divers	–	–	Mission d'information et de formation des ANE et AL pour la formulation des propositions	8 537	8 537	8 537
–	–	DCI-NSAPVD/2009/021-105	2009	Global commitment for in-country and multi-country calls for proposals - Objective 1 - PVD projects - Non State Actors - AAP 2009	1 514 735	1 260 000	1 163 899
HC	Divers	–	–	Réalisation de mesures d'accompagnement à la mise en œuvre du programme thématique "les acteurs non étatiques et les autorités locales dans le développement"	10 000	10 000	10 000
HC	Divers	–	–	Projet Communication "Providence" pour le Développement Local	321 477	321 477	286 152
HC	Divers	–	–	Projet de renforcement des capacités des autorités locales et acteurs non étatiques visant l'amélioration de l'accès et qualité de l'éducation primaire dans le Département d'Aboudeïa (Salamat)	498 990	498 990	449 091
DC1	Démocratie	–	–	Echanger pour mieux informer	308 063	288 133	277 257
DC1	Démocratie	–	–	Promotion de l'éducation civique et de la participation des femmes aux processus locaux et nationaux de prise de décision	376 203	141 399	141 399
–	–	DCI-NSAPVD/2009/021-107	2009	Global commitment for in-country and multi-country calls for proposals - Objective 1 - PVD projects - Local Authorities - AAP 2009	249 783	249 783	224 805
DC2	Eau/assainissement	–	–	Participation effective de la population à la gestion de l'assainissement et contribuer au développement durable de la commune de Sarh	249 783	249 783	224 805
–	–	DCI-NSAPVD/2010/022-312	2010	NSA & LA Programme > Obj. 1 NSA (In-country + multi-country)	1 626 809	1 338 676	911 569
DC1	Démocratie	–	–	Echanger pour mieux informer	308 063	19 930	0.00
DC1	Démocratie	–	–	INTERACTION: Permettre aux populations, aux ANE et AL de connaître leurs droits et devoirs et d'améliorer leurs interactions dans les prises de décision pour la	300 000	300 000	247 828

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
				construction d'une société intégrée et pacifique au Tchad			
HC	Divers	–	–	Renforcement des capacités de formation et d'information des CALF (RECALF)	237 000	237 000	213 300
DC1	Collectivités territoriales décentralisées	–	–	Appui aux acteurs locaux dans le cadre de la décentralisation à Moundou et dans le secteur de l'éducation, Logone Occidental	400 000	400 000	237 294
DC1	Démocratie	–	–	Renforcement des Capacités des Médias pour Promouvoir le Développement Collaboratif au Tchad	381 746	381 746	213 148
–	–	DCI-NSAPVD/2011/022-941	2011	The thematic programme Non State Actors (NSA): Objective Nr. 1 - In-country + multi-regional/country	1 849 626	1 849 626	922 928
HC	Santé	–	–	Impression du Répertoire des projets des ANE de 2007-2011	9 984	9 984	9 984
HC	Divers	–	–	Mise en réseaux des mutuelles de santé des régions du Logone Oriental, Mayo-Kebbi et Moyen Chari	150 000	150 000	74 986
HC	Divers	–	–	Répertoire des expériences de la société civile au Tchad	15 000	15 000	15 000
HC	Santé	–	–	Diffusion de l'information relative à l'appel à propositions EuropeAid/132-124/L/ACT/TD	10 000	10 000	10 000
HC	Divers	–	–	Promotion de la santé et amélioration des stratégies de prévention	192 152	192 152	89 672
HC	Divers	–	–	"Jeunesse et citoyenneté» : Education, Formation et Information pour une participation citoyenne et responsable des jeunes aux activités de développement"	163 337	163 337	147 004
HC	Divers	–	–	Echange et culture	250 000	250 000	104 770
HC	Divers	–	–	Renforcement des capacités d'intervention du CILONG	150 000	150 000	53 796
HC	Divers	–	–	Promotion du droit à l'éducation à travers le renforcement des acteurs non-étatiques du secteur éducatif du Département du Mandoul Occidental et de N'Djamena	300 000	300 000	142 955
HC	Divers	–	–	The thematic programme Non State Actors (NSA): Objective Nr. 1 - In-country + multi-regional/country	280 000	280 000	85 898
DC2	Eau/assainissement	–	–	Impression du Répertoire des projets des ANE de 2007-2011	210 000	210 000	106 497
HC	Divers	–	–	Mise en réseaux des mutuelles de santé des régions du	119 153	119 153	82 366

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
				Logone Oriental, Mayo-Kebbi et Moyen Chari			
-	-	DCI-NSAPVD/2011/022-942	2011	Local Authorities (LA) - Objective 1 - In-country + multi-regional/multi-country	300 000	300 000	167 441
DC1	Collectivités territoriales décentralisées	-	-	Moundou, ville citoyenne	300 000	300 000	167 441
-	-	DCI-NSAPVD/2012/023-482	2012	Non State Actors (NSA): Objective 1 - Actions in partner countries (in-country and multi-country interventions)	1 562 786	1 259 769	495 827
HC	Divers	-	-	Mesures d'accompagnement AàP 133542: Impression des affiches et dépliants	1 791	1 791	0.00
HC	Divers	-	-	Fourniture de 150 clé USB de 1 Go	1 715	1 715	1 715
HC	Divers	-	-	Organisation de la présentation du répertoire des projets des ANE, consultation de la société civile	4 564	4 564	4 564
HC	Divers	-	-	Collaboration et participation, une lumière sur la route de lutte contre la pauvreté	453 950	453 950	213 697
HC	Divers	-	-	Les activités génératrices de revenus pour le soutien durable des écoles de la Grande Sido	495 500	495 500	157 016
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Les ménages ruraux du Logone oriental participent aux processus de développement durable et de réduction de la pauvreté par l'amélioration de leur résilience et le renforcement de leurs organisations	303 017	0	0.00
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	Renforcer la réflexion, les capacités, les initiatives et les compétences nationales pour l'augmentation des revenus issus des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et une meilleure gestion durable du bois-énergie	300 000	300 000	117 044
HC	Divers	-	-	Impression de 500 affiches et 2000 dépliants	1 791	1 791	1 791
HC	Divers	-	-	Publication locale dans le journal le "progrès"	457	457	0.00
-	-	DCI-NSAPVD/2012/023-483	2012	Local Authorities (LA) - Objective 1 - Actions in partner countries (In-country and multi-country interventions)	300 000	300 000	157 070
DC2	Eau/assainissement	-	-	Renforcement des capacités d'autogestion de l'eau et de	300 000	300 000	157 070

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
	t			P'assainissement au niveau local			
		DCI-NSAPVD/2013/024-630	2013	Non State Actors (NSA): Objective 1 - Actions in partner countries (in-country and multi-country interventions)	1 667 198	1 364 181	562 203
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	Les ménages ruraux du Logone oriental participent aux processus de développement durable et de réduction de la pauvreté par l'amélioration de leur résilience et le renforcement de leurs organisations	303 017	0	0.00
HC	Divers	–	–	Agir en faveur des personnes en situation de handicap physique	269 882	269 882	105 202
HC	Divers	–	–	Renforcement de l'entrepreneuriat féminin et lutte contre la pauvreté	300 000	300 000	144 639
HC	Divers	–	–	« Accès à une Education Primaire de Qualité dans le Département de Bahr Azoum, région du Salamat »	280 000	280 000	91 926
DC2	Eau/assainissement	–	–	Renforcement des capacités locales par un accès durable des populations aux services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement dans la commune de Bol	250 000	250 000	121 535
HC	Santé	–	–	Création, extension et consolidation des mutuelles de santé dans les régions du Mayo-Kebbi Est et Mayo-Kebbi Ouest	264 299	264 299	98 901
–	–	DCI-NSAPVD/2013/024-638	2013	Local Authorities (LA) - Objective 1 - Actions in partner countries (In-country and multi-country interventions)	350 000	350 000	107 017
DC1	Collectivités territoriales décentralisées	–	–	Mobilisation des recettes et modernisation de la gestion financière de la Ville de N'Djamena	350 000	350 000	107 017
<b>Instrument : EIHDR</b>							
–	–	EIDHR/2010/022-196	2010	EIDHR 2010 Annual Action Programme - CBSS (Country Based Support Schemes)	591 403	300 000	132 905
DC1	Sécurité / Justice	–	–	Médias et promotion des droits humains au Tchad	295 443	4 040	4 040
HC	Divers	–	–	Renforcement des structures d'éducation des jeunes aveugles de N'Djamena pour une meilleure insertion dans la société	295 960	295 960	128 865

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
–	–	EIDHR/2011/022-810	2011	EIDHR 2011 AAP - CBSS (Country Based Support Schemes)	691 740	599 123	257 566
DC1	Sécurité / Justice	–	–	Médias et promotion des droits humains au Tchad	295 443	291 403	148 658
DC1	Sécurité / Justice	–	–	Projet d'appui à la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes en zone rurale	188 089	99 513	0.00
DC1	Sécurité / Justice	–	–	Protection de l'enfance et promotion des droits de l'enfant au Tchad	198 208	198 208	98 909
DC1	Sécurité / Justice	–	–	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME THEMATIQUE " INSTRUMENT EUROPÉEN POUR LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME "	10 000	10 000	10 000
–	–	EIDHR/2012/023-791	2012	EIDHR 2012 AAP - CBSS (Country Based Support Schemes)	188 089	88 576	70 166
DC1	Sécurité / Justice	–	–	Projet d'appui à la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes en zone rurale	188 089	88 576	70 166
<b>Instrument : EOM</b>							
–	–	EOM/2010/022-190	2010	EIDHR 2010 AAP Election observation	4 413 647	4 413 647	4 413 647
DC1	Démocratie	–	–	Exploratory Mission to assess the potential deployment of an EU EOM to CHAD	98 833	98 833	98 833
DC1	Démocratie	–	–	EU EOM to Chad for the legislative elections 28 November 2010	4 314 814	4 314 814	4 314 814
–	–	EOM/2011/022-994	2011	EIDHR 2011 AAP Election Observation Missions Project (EU EOM)	4 314 814	0	0
DC1	Démocratie	–	–	EU EOM to Chad for the legislative elections 28 November 2010	4 314 814	0	0
<b>Instrument : EVA</b>							
–	–	EVA/2007/018-792	2007	Operational and Support expenditure program on ABB Activities Policy Strategy and Coordination 2007	201 476	199 976	199 976
HC	Divers	–	–	Evaluation of EC cooperation with Chad	201 476	199 976	199 976
–	–	EVA/2008/019-704	2008	Operational and Support expenditure program on ABB Activities Policy Strategy and Coordination 2008	201 476	1 500	1 500
HC	Divers	–	–	Evaluation of EC cooperation with Chad	201 476	1 500	1 500

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
<b>Instrument : FED</b>							
DC1	Finances publiques / commerce	FED/2008/020-137	2008	Projet d'Appui au Commerce au Tchad (PACOM)	1 162 193	1 136 824	1 079 590
HC	Divers	FED/2009/021-565	2009	Projet d'appui à la mise en oeuvre de la coopération Tchad-UE	6 012 391	5 483 769	4 604 723
HC	LRRD	FED/2014/037-412	2014	ECHO/TCD/EDF/2014/01000 - Réponse à la crise humanitaire au Tchad	10 000 000	10 000 000	7 050 000
HC	Prévention des conflits/ Déminage	FED/2013/024-731	2013	Projet d'Appui au Secteur du Déminage au Tchad (PADEMIN)	5 445 000	16 280	16 280
HC	Divers	FED/2012/024-288	2012	Facilité de Coopération Technique	2 634 609	939 184	561 143
HC	LRRD	FED/2012/023-757	2012	ECHO/TCD/EDF/2012/01000 - Humanitarian aid in response to the food crisis in the Sahelian belt of Chad	20 000 000	19 806 497	19 806 497
DC2	Eau/assainissement	FED/2012/023-759	2012	Initiative OMD-Tchad: accès à l'eau potable et assainissement	29 000 000	10 285 139	4 142 184
DC2	Eau/assainissement	FED/2012/023-760	2012	Accès à l'eau potable et assainissement du 10ème FED - phase II	57 000 000	0	0
DC1	Sécurité / Justice	FED/2009/021-607	2009	Projet d'Appui à la Réforme des Forces de Sécurité Intérieure au TCHAD	13 500 000	12 410 684	9 847 590
HC	LRRD	FED/2009/021-754	2009	ECHO/TCD/EDF/2009/01000	1 943 670	1 943 670	1 943 670
HC	Santé	FED/2009/021-574	2009	Appui au système de santé du TCHAD	9 492 538	9 141 223	7 259 284
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	FED/2009/021-320	2009	Programme d'appui au développement local et à la gestion des ressources naturelles (PADL-GRN)	32 000 000	31 164 443	21 232 096
DC1	Sécurité / Justice	FED/2008/020-942	2008	PRAJUST - PROGRAMME D'APPUI A LA JUSTICE AU TCHAD	23 061 630	22 568 609	19 802 764
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	FED/2008/020-940	2008	PAFIB - PROGRAMME D'APPUI A LA FILIERE BOVIN - VIANDE, CUIR	6 129 224	5 968 889	5 732 623
DC2	Développement rural / sécurité	FED/2008/020-939	2008	PAFGA - PROGRAMME D'APPUI A LA FILIAIRE GOMME ARABIQUE	4 053 154	3 645 075	3 296 897



Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
	alimentaire						
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	FED/2010/022-061	2010	Programme d'appui au développement local II - PADL II	16 000 000	15 206 485	10 966 381
DC2	Transport/Energie	FED/2011/022-661	2011	Appui à la politique sectorielle des transports	72 000 000	60 988 103	16 622 723
DC1	Finances publiques / commerce	FED/2011/022-556	2011	Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance Démocratique et Financière (PAG)	15 000 000	7 062 331	3 699 669
DC1	Sécurité / Justice	FED/2010/022-224	2010	Programme d'appui à la réforme des forces de sécurité intérieure au TCHAD - VOLET 2	14 500 000	5 982 971	3 769 870
DC2	Transport/Energie	FED/2008/020-275	2008	Plan stratégique d'amélioration de la gestion et de la gouvernance de l'énergie au Tchad	1 151 508	1 151 508	1 151 508
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	FED/2008/020-941	2008	SIDRAT - SYSTEME D'INFORMATION DEVELOPPEMENT RURAL ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	8 000 000	7 740 313	6 890 516
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	FED/2010/022-479	2010	Action Bétail	3 000 000	2 794 291	2 137 729
DC2	Eau/assainissement	FED/2010/021-976	2010	Accès à l'eau potable et assainissement du 10ème FED - phase I	23 000 000	20 362 491	11 948 372
DC2	Eau/assainissement	FED/2005/017-076	2005	Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle	30 000 000	27 245 675	22 807 195
DC2	Eau/assainissement	FED/2006/018-625	2006	Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle Phase 2	19 416 801	17 771 311	16 147 370
HC	Santé	FED/1999/014-682	1999	APPUI A LA POLITIQUE DE SANTE	36 524 568	26 057 508	5 469 013
DC2	Transport/Energie	FED/2005/017-659	2005	Appui à la politique sectorielle des transports : entretien routier et axes économiques	83 353 165	81 725 332	49 902 525
HC	Divers	FED/2005/020-666	2005	APPUI AU MINISTERE DU PLAN AU TCHAD	6 000 000	4 716 392	3 347 312
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	FED/2007/018-829	2007	CONSERVATION ET UTILISATION RATIONNELLE DES ECOSYSTEMES SOUDANO-SAHELIENS – PHASE 2 (CURESS 2)	5 037 947	5 037 947	4 368 042

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	FED/2000/014-984	2000	CURESS-CONSERVATION & UTILISATION RATION.ECOSYSTEMES SOUDANO SAHELIENS	7 845 909	7 845 909	7 845 909
HC	Divers	FED/2006/018-713	2006	Deuxième Facilité de Coopération Technique (FCT II)	3 383 103	3 190 603	2 482 140
HC	Prévention des conflits/ Déminage	FED/2010/022-453	2010	ECHO/-WF/EDF/2010/01000 Humanitarian aid in response to the food crisis in Sahel	2 534 280	2 534 280	2 534 280
HC	Divers	FED/2003/016-485	2003	FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE	2 576 656	869 110	27 798
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	FED/2007/018-832	2007	LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE	3 179 960	3 179 960	3 179 960
DC2	Eau/assainissement	FED/2000/015-291	2000	OUADDAI-BILTINE: HYDRAULIQUE VILLAGEOISE	1 999 995	1 999 995	99 995
DC1	Développement rural / sécurité alimentaire	FED/2007/018-822	2007	PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT STRUCTURANT D'INITIATIVES LOCALES DE DEVELOPPEMENT (PASILD)	7 224 002	7 073 699	6 423 850
HC	Divers	FED/2007/020-862	2007	PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT A LA STABILISATION DE L'EST DU TCHAD	10 139 355	8 461 793	7 817 604
DC1	Finances publiques	FED/2006/018-679	2006	Programme d'Appui à la Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP)	5 100 000	4 394 120	4 030 586
DC1	Démocratie	FED/2006/018-699	2006	Programme d'Appui à la Réforme du Système Electoral	4 668 581	4 468 581	4 259 606
DC1	Finances publiques	FED/2003/016-363	2003	PROGRAMME D'APPUI BUDGETAIRE POUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE ET LA CROISSANCE (2003-2006)	22 285 750	558 551	79 355
HC	LRRD	FED/2007/018-809	2007	Programme LRRD pour le sud du Tchad	4 000 000	3 641 181	3 646 963
HC	Divers	FED/2003/016-158	2003	PROJET D'APPUI AUX MISSIONS D'ANIMATION ET DE FORMATION DES MAISONS DE JEUNES ET DE LA CULTURE	720 891	710 350	207 166
DC2	Eau/assainissement	FED/2010/022-853	2010	Water and Sanitation project grants under 10th EDF ACP-EU Water Facility	2 383 025	2 383 025	1 707 858

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
<b>Instrument : FOOD</b>							
–	–	FOOD/2006/018-075	2006	Annual Work Programme 2006 for food aid and food security. Allocation for Tchad	990 790	990 790	990 790
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	AGRI-ÂNE : Renforcement durable de la production agricole dans le Moyen Chari et le Mandoul au Sud du Tchad	178 063	178 063	178 063
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	Synergie Sécurité Alimentaire : création d'une synergie d'actions des acteurs de développement pour le renforcement des capacités institutionnelles de production agricole et stockage	187 538	187 538	187 538
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	ESPOIR : Gestion durable des ressources naturelles pour la protection Maternelle et Infantile au Tchad	158 769	158 769	158 769
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	Renforcement de la sécurité alimentaire des populations du Département de Monts de Lam.	185 265	185 265	185 265
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	Appui à la récupération des Terres Dégradées pour la Promotion d'une Agriculture Durable et amélioration de la nutrition des populations vulnérables dans la Sous-Préfecture de Bitkine	177 276	177 276	177 276
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	Augmenter durablement et mieux utiliser les productions vivrières pour contribuer à une réduction de la vulnérabilité alimentaire des ménages dans la région du Logone Oriental	103 880	103 880	103 880
–	–	FOOD/2006/018-082	2006	Food Security Programme 2006 - NGO Call for Proposal	179 427	179 427	179 427
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	Renforcement de la Sécurité Alimentaire dans le département du Ouara	179 427	179 427	179 427
<b>Instrument : ICSP</b>							
HC	Prévention des conflits/ Déminage	ICSP/2014/037-692	2014	Adoption d'une mesure d'aide exceptionnelle relevant de l'IcSP en faveur d'un Programme de réponse aux risques	14 000 000	0	0

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
				de contagion au Tchad de la crise en République centrafricaine. Volet 1 : Appui dans les zones d'accueil à la réinsertion des retournés de RCA et soutien aux communautés hôtes (7 M€). Volet 2 : Appui à la coexistence pacifique et à la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent (Tchad : 5 M€ ; Nord Cameroun : 2 M€).			
<b>Instrument : IFS-RRM</b>							
HC	Prévention des conflits/ Déminage	IFS-RRM/2012/024-336	2012	Programme d'Appui au Déminage et à la Dépollution du Nord et de l'Est du Tchad	2 500 000	2 500 000	2 000 000
–	–	IFS-RRM/2007/023-935	2007	Programme " Police Tchadienne pour la Protection Humanitaire"	9 500 000	9 500 000	9 500 000
DC1	Sécurité / Justice	–	2007	Programme " Police Tchadienne pour la Protection Humanitaire"	9 500 000	9 500 000	9 500 000
–	–	IFS-RRM/2007/023-937	2007	Appui au recensement préalable aux élections de 2009	4 500 000	4 500 000	4 500 000
DC1	Démocratie	–	2007	Appui au recensement préalable aux élections de 2009	4 500 000	4 500 000	4 500 000
–	–	IFS-RRM/2011/023-315	2011	Instrument for Stability : Peace Building Partnership	900 000	900 000	465 905
DC1	Sécurité / Justice	–	–	Médias compétents pour une paix durable	202 441	202 441	123 482
DC1	Sécurité / Justice	–	–	« SOS Dialogue pour une vie pacifique à Faya »	60 725	60 725	37 646
DC1	Sécurité / Justice	–	–	FAM, « Femmes Actives en Médiation »	228 813	228 813	95 367
DC1	Sécurité / Justice	–	–	« Communiquer pour prévenir »	153 033	153 033	103 379
DC1	Sécurité / Justice	–	–	Action pour le renforcement du leadership des femmes en matière de consolidation de la paix au Tchad et dans la sous-région Afrique Centrale	254 987	254 987	106 030
–	–	IFS-RRM/2012/023-633	2012	Expenditure on administrative management 2012 IFS	30 000	30 000	30 000

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
DC1	Sécurité / Justice		2012	Mission conjointe d'identification pour un Appui au Programme National de Démobilisation et de Réintégration des Militaires des Forces Armées et de Sécurité (PNDR) au Tchad – Volet Réintégration	30 000	30 000	30 000
<b>Instrument : ONG-PVD</b>							
–	–	ONG-PVD/2002/001-070	2002	11 contrats de subvention PVD	3 437 659	3 437 659	3 437 659
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire			ESSOR ET DEVELOPPEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES DANS LE QUADRILATERE BAM - MBAIBOKOUM - MONTS DE LAM - LARMANAIE, TCHAD	3 437 659	3 437 659	3 437 659
–	–	ONG-PVD/2002/001-092	2002	pré-engagement P1 dont dépendront 190 contrats en faveur de pays en développement	690 626	690 626	690 626
DC1	Développement rural / sécurité alimentaire	-	-	PROJET D'APPUI A LA BONNE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LES DEPARTEMENTS DU OUADDAI, GUERA, DABABA ET HADJER LAMIS: UNE EVOLUTION VERS LE DEVELOPPEMENT LOCAL, TCHAD	690 626	690 626	690 626
–	–	ONG-PVD/2003/004-562	2003	B76000 - PVD	749 988	749 988	749 988
HC	Santé	–	–	Projet d'appui aux deux Districts Sanitaires de Dourbali et N'Djamena Sud dans la Délégation Préfectorale Sanitaire du Chari Baguirmi au TCHAD	749 988	749 988	749 988
–	–	ONG-PVD/2004/006-239	2004	pré-engagement dont dépendront les contrats PVD projets	745 251	745 251	745 251
DC1	Prévention des conflits/ Déminage	–	–	Renforcer les capacités de la société civile à gérer les conflits et cultiver la paix dans 15 départements du Tchad.	745 251	745 251	745 251
–	–	ONG-PVD/2005/017-	2005	pré-engagement dont dépendront les contrats pour les projets PVD	741 523	741 523	741 523

Secteur de coopération	Sous-secteur de coopération	Numéro de décision	Année de décision	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
		215					
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES ET PROMOTION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENU DANS UN PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT LOCAL AU TCHAD	741 523	741 523	741 523
–	–	ONG-PVD/2006/018-227	2006	pré-engagement dont dépendront les contrats PVD projets	1 472 978	1 472 978	1 472 978
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	–	–	Appui au renforcement de la sécurité alimentaire et des capacités des organisations des producteurs dans la Région du Mandoul.	727 165	727 165	727 165
DC2	Eau/assainissement	–	–	Projet d'eau potable et d'assainissement dans les quartiers périphériques de la ville de Moundou – Tchad	745 812	745 812	745 812
<b>Projets régionaux</b>							
DC2	Environnement	9 ACP RPR 48 / FED/2006/018-333	2006	Programme de gestion intégrée des bassins transfrontaliers en Afrique - composante du Lac Tchad	1 205 663	1 205 663	1 205 663
DC2	Transport/Energie	9 ACP RPR 177 / FED/2008/020-275	2007	Plan stratégique de développement du secteur énergie	1 151 508	1 151 508	1 151 508
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	A compléter	A compléter	ECOFAC 5	A compléter	A compléter	A compléter
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	STABEX-COM 93/94 PU n°40		Appui aux réformes de la filière coton	A compléter	A compléter	A compléter
DC2	Développement rural / sécurité alimentaire	STABEX-COM 93/94 PU n°41	2007	Projet pilote de développement de la filière "Dihé" au Tchad	1 000 000	A compléter	A compléter

# Annexe 6 – Logiques d'intervention

## 1 Bref rappel historique

La coopération européenne avec le Tchad a débuté en 1963. Depuis cette date et jusqu'à aujourd'hui, le montant total de l'aide communautaire est supérieur à un milliard d'euros. Progressivement, les appuis du FED ont évolué d'une coopération multidimensionnelle axée sur le développement rural intégré et le coton (4<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> FED) à une coopération organisée autour de quelques secteurs de concentration.

Le tableau ci-dessous rappelle quels ont été les principaux domaines couverts par les appuis communautaires, du 6<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> FED.

**Tableau 1 – Evolution des domaines de coopération (du 6<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> FED)**

Principaux domaines de coopération	6 <sup>ème</sup> FED (1985-1990)	7 <sup>ème</sup> FED (1991-95)	8 <sup>ème</sup> FED (1997-2002)	9 <sup>ème</sup> FED (2003-2007)	10 <sup>ème</sup> FED (2008-2013)
Développement rural					
Hydraulique villageoise					
Santé					
Environnement					
Infrastructures routières					
Appuis macro-économiques					
Bonne gouvernance					

Le tableau ci-dessus met en évidence un engagement dans la durée du FED dans certains domaines, en particulier les routes et l'hydraulique villageoise. Le 10<sup>ème</sup> FED a poursuivi l'investissement de l'UE dans ces secteurs, tout en accordant une attention accrue aux questions de gouvernance (voir, ci-dessous, section 3.3).

## 2 Raison d'être

La raison d'être de l'engagement de l'UE au Tchad s'enracine dans plusieurs textes. Il s'agit en premier lieu des textes qui fondent ou engagent juridiquement les institutions européennes :

- Le Traité sur l'Union européenne, dénommé Traité de Maastricht<sup>1</sup>, et plus particulièrement l'article 21 qui réaffirme les principes devant guider l'action extérieure de l'UE<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Traité constitutif de l'Union européenne signé à Maastricht en février 1992 et entré en vigueur en novembre 1993.

<sup>2</sup> Ces principes sont : la démocratie, l'Etat de droit, l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect de la dignité humaine, les principes d'égalité et de solidarité et, enfin, le respect des principes de la charte des Nations unies et du droit international.

- Le Traité modificatif sur l'Union européenne, dénommé Traité de Lisbonne<sup>3</sup>, qui maintient les principes de l'action extérieure énoncés dans le Traité de Maastricht et fait de l'éradication de la pauvreté l'objectif principal de la politique de coopération au développement de l'UE<sup>4</sup>.
- L'Accord de partenariat ACP-UE signé à Cotonou en juin 2000<sup>5</sup> qui poursuit l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté, en cohérence avec les objectifs de développement durable et d'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale (article 1er); cet accord comprend trois piliers : coopération au développement, coopération économique et commerciale et dimension politique.

Il s'agit ensuite des documents définissant les orientations de la politique extérieure de l'UE dans les pays en développement, en particulier :

- La stratégie de l'UE pour l'Afrique (2005), qui définit un cadre d'action pour appuyer les efforts déployés par l'Afrique pour atteindre les OMD. Cette stratégie retient trois axes autour desquels intensifier l'aide de l'UE : « *les domaines considérés comme des conditions préalables à la réalisation des OMD (paix et sécurité, et bonne gouvernance), ceux qui créent l'environnement économique nécessaire pour les atteindre (croissance économique, échanges et interconnexion, etc.), et [...] les domaines directement liés à ces objectifs (cohésion sociale et environnement)* »<sup>6</sup>.
- Le consensus européen pour le développement (2006)<sup>7</sup>. Après avoir rappelé la vision de l'UE pour le développement, le document définit les domaines dans lesquels la Communauté concentrera ses actions : i) commerce et intégration régionale ; ii) environnement et gestion durable des ressources naturelles ; iii) infrastructures ; iv) eau et énergie ; v) développement rural, agriculture et sécurité alimentaire ; vi) gouvernance, démocratie, droits de l'homme et appui aux réformes économiques et institutionnelles ; vii) prévention des conflits et de la fragilité des Etats ; viii) développement humain, cohésion sociale et emploi.
- Les principes pour l'engagement international dans les Etats fragiles et les situations précaires, définis en avril 2007 par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et approuvés par le Conseil de l'UE en novembre 2007<sup>8</sup>.
- Le programme pour le changement, *Agenda for Change* en anglais (2011), qui définit les orientations de la politique de développement de l'UE pour la période 2014-2020. Ce document souligne notamment le fait que les « *objectifs relatifs au développement, à la*

<sup>3</sup> Traité modificatif de l'Union européenne signé à Lisbonne le 13 décembre 2007 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

<sup>4</sup> Le Traité de Lisbonne crée de nouvelles institutions, en particulier le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ainsi que le SEAE, visant à renforcer la cohérence entre l'action diplomatique de l'UE, sa politique de défense et de sécurité ainsi que sa politique de coopération au développement. Les conséquences de ces changements institutionnels sur la coopération UE-Tchad durant la période 2008-2014 sont examinées dans le cadre de la présente évaluation (voir, ci-dessous, chapitre 3, présentation de la QE n°2).

<sup>5</sup> L'Accord de Cotonou a été révisé en juin 2005, puis en mai 2010 notamment pour prendre en compte de nouveaux enjeux tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire, l'intégration régionale, la fragilité de certains Etats et l'efficacité de l'aide. Il doit prendre fin en février 2020.

<sup>6</sup> « La stratégie de l'UE pour l'Afrique : vers un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l'Afrique ». Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social européen, 12.10.2005, p.22.

<sup>7</sup> Déclaration signée par les présidents de la Commission, du Parlement et du Conseil le 20 décembre 2005 et publiée au Journal officiel de l'UE le 24/02/2006.

<sup>8</sup> Ces principes sont rappelés ci-dessous, au début du chapitre 4, dans la section présentant le positionnement des questions évaluatives.



démocratie, aux droits de l'homme, à la bonne gouvernance et à la sécurité sont corrélés »<sup>9</sup>. D'autre part, il recommande un accroissement du volume et de la part de l'aide de l'UE allouée aux pays fragiles.

- La stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel (2011) qui, dans un premier temps, concernait le Mali, la Mauritanie et le Niger ; en 2014, elle a été étendue en 2014 au Burkina Faso et au Tchad<sup>10</sup>. Ce document propose « un cadre de coordination de l'engagement actuel et à venir de l'UE dans la région, l'objectif commun étant de renforcer la sécurité et le développement ». Dans cette perspective, il retient quatre lignes d'action complémentaires : i) développement, bonne gouvernance et règlement des conflits internes ; ii) politique et diplomatie ; iii) sécurité et Etat de droit ; iv) prévention et lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation.

Pour ce qui concerne spécifiquement la période couverte par le 10<sup>ème</sup> FED (2008-2013), la raison d'être de la coopération entre l'UE et le Tchad est clairement exposée dans la stratégie de coopération relative à cette période : « La stratégie européenne de coopération avec le Tchad pour l'exercice 2008-2013 doit donner la priorité au retour à la stabilité et à la sécurité, au rétablissement de la confiance des citoyens, et créer les conditions qui permettront de dynamiser l'économie »<sup>11</sup>. Formulés dans une période marquée à la fois par les conflits et par la croissance des recettes pétrolières, ces objectifs globaux de la stratégie de coopération s'inscrivent donc pleinement dans les orientations de la politique de développement de l'UE. Ils expriment l'ambition de celle-ci de considérer simultanément les enjeux sécuritaires, politiques et économiques dans sa coopération avec un pays considéré comme fragile.

### 3 Logique d'intervention

#### 3.1 La stratégie définie lors de la programmation du 10<sup>ème</sup> FED

Le cadre analytique rappelé dans la section précédente a conduit l'UE et le Tchad à retenir deux domaines de concentration pour la période d'exécution du 10<sup>ème</sup> FED<sup>12</sup> :

- La promotion de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit. L'atteinte de cet objectif était considérée par la stratégie 10<sup>ème</sup> FED comme un préalable incontournable au succès des politiques économiques, sociales ou environnementales. Le document de stratégie souligne le fait que le concept de bonne gouvernance « englobe l'Etat, le secteur privé et la société civile. En effet, lorsque l'Etat crée un environnement politique et juridique favorable, le secteur privé génère des emplois et des revenus et la société civile facilite l'interaction politique et sociale »<sup>13</sup>. Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, la stratégie prévoyait d'intervenir, dans ce premier domaine de concentration, à deux niveaux complémentaires :
  - La bonne gouvernance centrale, à travers des appuis :

<sup>9</sup> « Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE : un programme pour le changement ». Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. 13.10.2011, p.3.

<sup>10</sup> Décision du Conseil des Affaires Etrangères de l'UE du 17 mars 2014.

<sup>11</sup> République du Tchad – Communauté européenne, « Document de stratégie pays et programme indicatif national pour la période 2008-2013 », décembre 2007, p.21.

<sup>12</sup> Cette section s'appuie sur : « Document de stratégie pays et programme indicatif national pour la période 2008-2013 », République du Tchad et C.E., décembre 2007.

<sup>13</sup> République du Tchad – Communauté européenne, op. cit., p. 21.

- à la réforme du système sécuritaire et juridique (mise en œuvre du programme sectoriel du ministère de la Justice, réforme des forces de sécurité intérieure et amélioration du système pénitentiaire) ;
  - à l'amélioration de la gestion des finances publiques (sincérité des prévisions budgétaires et fidélité de l'exécution du budget) et à la mise en œuvre des accords commerciaux (Organisation Mondiale du Commerce, Accord de Partenariat Economique) en négociation ;
  - à un meilleur fonctionnement des institutions (partis politiques, Assemblée nationale, Conseil constitutionnel, ...) et mécanismes (système électoral, structuration du paysage médiatique, capacités de la société civile à suivre et évaluer la gouvernance, ...).
- La bonne gouvernance locale, à travers des appuis à la société civile, aux services déconcentrés de l'Etat et aux collectivités territoriales décentralisées. La stratégie prévoyait que ces appuis soient concentrés sur les collectivités territoriales où des élections étaient prévues dans le cadre de la décentralisation et sur les communautés rurales appuyées par ailleurs dans le cadre du deuxième domaine de concentration.
- Le soutien au développement durable. La stratégie rappelait le poids du secteur rural dans l'économie du Tchad et insistait sur le fait que « *le développement du Tchad nécessite une économie rurale diversifiée, dotée d'un paysannat organisé et correctement équipé, ayant accès aux marchés et développant son activité dans un environnement physique qui lui permet de vivre dans des conditions décentes* »<sup>14</sup>. Dans cette perspective, la stratégie retenait, pour ce deuxième domaine de concentration, deux axes d'intervention :
- Les infrastructures, comprenant des appuis :
    - A l'extension et l'entretien des réseaux de transport (poursuite de l'appui institutionnel au ministère des Infrastructures, réhabilitation de pistes rurales et de routes, ...) et, dans une moindre mesure, d'énergie ;
    - A la politique d'accès à l'eau et à l'assainissement (appui institutionnel, réalisation de points d'eau, ...).
  - Le secteur productif rural et l'exploitation durable des ressources naturelles, à travers un soutien :
    - A certaines filières agro-sylvo-pastorales : coton, bétail-viande et filières de diversification (gomme arabique, spiruline, arachide, sésame, lait, ...) ;
    - A la politique de protection de l'environnement, au niveau central et local.

Au moment de la signature du programme indicatif national (PIN) du 10<sup>ème</sup> FED, le montant programmé pour la mise en œuvre de cette stratégie de coopération s'élevait à 311 M€, dont 299 M€ au titre de l'enveloppe A<sup>15</sup> et 12 M€ au titre de l'enveloppe B. La

<sup>14</sup> République du Tchad – Communauté européenne, op. cit., p. 22.

<sup>15</sup> L'enveloppe A correspond aux montants programmés et répartis par secteurs de coopération dans le P.I.N. L'enveloppe B est destinée à couvrir des besoins imprévus tels que : aide d'urgence (lorsque celle-ci ne peut pas être financée sur le budget de l'UE) ; contributions à des initiatives d'allègement de la dette adoptées internationalement ; atténuation des effets négatifs de l'instabilité des recettes d'exportation ; ... Elle est mobilisée selon des procédures et mécanismes spécifiques.

répartition sectorielle de cette dotation initiale était, pour ce qui concerne l'enveloppe A, la suivante :

- Bonne gouvernance et Etat de droit :
  - Bonne gouvernance centrale : 80M€, soit 27% du montant de l'enveloppe A ;
  - Bonne gouvernance locale : 19 M€, soit 6% ;
- Développement durable :
  - Infrastructures : 140 M€, soit 47% ;
  - Secteur rural : 42 M€, soit 14% M€ ;
- Autres programmes (santé, appui à l'O.N., facilité de coopération technique) : 18 M€, soit 6%.

**Les objectifs stratégiques de l'UE pour le 11<sup>ème</sup> FED** sont dans la continuité de ceux du 10<sup>ème</sup> FED<sup>16</sup> :

1. Accompagner le Tchad dans la réalisation de son développement par la gestion durable de ses ressources naturelles, y compris pétrolières, ciblant particulièrement les couches les plus vulnérables de la population et les jeunes, et des zones plus défavorisées en matière de développement socio-économique.
2. Contribuer à la consolidation de la paix et à la mise en oeuvre des réformes pour le renforcement de la gouvernance (justice, droits de l'homme, participation de la société civile et des citoyens à la vie publique, sécurité, gestion des finances publiques).

Le montant programmé pour le 11<sup>ème</sup> FED s'élève à 442M€. La répartition sectorielle de cette dotation initiale était, pour ce qui concerne l'enveloppe A, la suivante :

- Secteur 1: Sécurité alimentaire, nutrition, développement rural : 297 M€ (soit 67% du total) ;
- Secteur 2: Gestion durable des ressources naturelles : 53 M€ (12%) ;
- Secteur 3: Consolidation de l'Etat de Droit : 65 M€ (14%) ;
- Mesures d'appui à la société civile : 12 M€ (2,7%) ;
- Mesures d'appui à la coopération Tchad – UE : 15 M€ (3,4%).

---

<sup>16</sup> PIN, 11<sup>ème</sup> FED.

### 3.2 La prise en compte des facteurs de fragilité dans la formulation de la stratégie

Le document de stratégie met en avant un certain nombre de facteurs de fragilité du pays, qui peuvent être regroupés en trois grandes catégories<sup>17</sup> :

- Les facteurs liés aux questions de gouvernance : le manque de crédibilité de la justice ; la défiance de la population à l'égard des forces de sécurité intérieure ; la faible rigueur des prévisions et de l'exécution du budget de l'Etat ;
- Ceux liés aux aléas économiques, en particulier : le caractère éphémère des revenus pétroliers et leur faible effet d'entraînement sur le reste de l'économie ; les fluctuations de la production agricole résultant principalement des aléas climatiques ;
- Enfin, les facteurs concourant à des risques élevés de déstabilisation politique : menaces des groupes rebelles sur le pouvoir en place ; violences interethniques graves dans l'Est du pays ; menace d'une déstabilisation en provenance de Centrafrique.

La stratégie entendait contribuer à traiter ces différents facteurs de fragilité à travers la mise en œuvre des actions prévues dans les deux secteurs de concentration, mais également par le dialogue politique, le dialogue de politiques et par la coordination avec les autres PTF, en premier lieu la France et l'Allemagne (qui sont les deux Etats membres de l'UE présents au Tchad). Une approche globale, intégrant les problématiques de paix, de sécurité et de développement, ne figurait pas de manière explicite dans la stratégie de coopération adoptée en 2007. Cela s'explique par le fait que c'est ultérieurement que l'UE a mis l'accent sur une telle approche (notamment dans le cadre de la stratégie Sahel, adoptée en 2011).

### 3.3 Les schémas des logiques d'intervention

Les trois figures des pages suivantes présentent respectivement :

- a) **Le schéma fidèle de la logique d'intervention (L.I.)**, qui correspond le plus étroitement possible à la stratégie de coopération exposée dans le document de référence<sup>18</sup>. Pour les deux domaines de concentration, les produits, les résultats et les impacts spécifiques indiqués dans ce premier schéma sont repris du tableau de la section « cadre d'intervention » du document de référence. En ce qui concerne les activités « hors concentration », la présentation de la chaîne des effets a donné lieu à une certaine reformulation de notre part, puisque nous nous sommes appuyés sur les textes des sections « stratégie de réponse » et « programme indicatif national » de ce même document. Dans ce schéma :
  - La colonne « impacts globaux » correspond à la ligne « objectif national » du tableau intitulé « logique d'ensemble » du PIN 10<sup>ème</sup> FED<sup>19</sup>.
  - La colonne « impacts spécifiques » correspond aux lignes « objectifs nationaux à long terme » (par domaine de concentration) du même tableau.
  - La colonne « résultats » correspond aux lignes « résultats » du même tableau.

<sup>17</sup> Cette catégorisation n'est pas explicite dans le document de stratégie. Nous la proposons à partir des éléments contenus dans celui-ci.

<sup>18</sup> République du Tchad – Communauté européenne, op. cit.

<sup>19</sup> Cf. document du PIN 10<sup>ème</sup> FED, p.12 et suivantes.

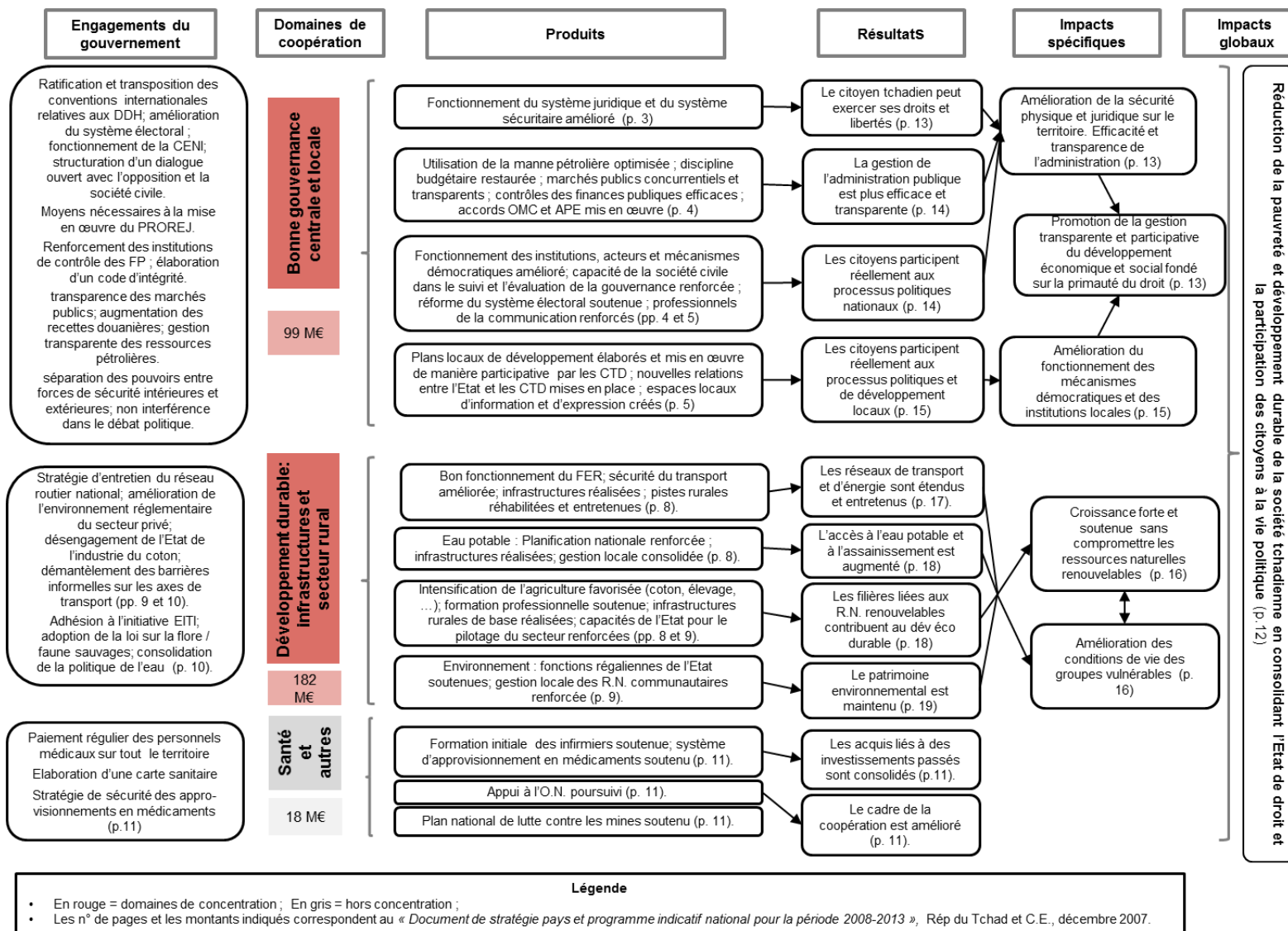
- La colonne « produits » correspond à une synthèse des actions décrites dans les sections 1.3 et 1.5 du PIN 10<sup>ème</sup> FED<sup>20</sup>.
- b) **Le schéma complété de la logique d'intervention.** Ce schéma, très proche du précédent, complète les éléments éventuellement manquants dans la chaîne des résultats escomptés et corrige les éventuelles erreurs logiques. Les principales modifications effectuées sont les suivantes :
- Ajout d'une flèche entre le résultat relatif à l'efficacité et à la transparence du fonctionnement de l'administration (domaine de concentration n°1) et l'impact spécifique relatif à la croissance (domaine de concentration n°2).
  - Ajout de flèches entre les résultats des interventions « hors concentration » et plusieurs impacts spécifiques.
- c) **Le schéma reflétant les adaptations survenues au cours de la période 2008-2014.** Ce schéma présente les inflexions correspondant aux interventions financées par les instruments autres que le FED, en particulier les actions visant une amélioration de la résilience des ménages. Le schéma met également en évidence les produits qui figuraient dans le PIN mais qui, finalement, n'ont pas donné lieu à des activités (accords commerciaux et filière coton principalement).

Dans ces différents schémas, les flèches établies entre les différentes colonnes (produits, résultats, impacts spécifiques, impacts globaux) expriment des relations de contribution et non des relations exclusives de cause à effet.

---

<sup>20</sup> Cf. document 10<sup>ème</sup> FED, p. 3 et suivantes.

Figure 1 - Schéma fidèle de la logique d'intervention 2008-2013



**Légende**

- En rouge = domaines de concentration ; En gris = hors concentration ;
- Les n° de pages et les montants indiqués correspondent au « Document de stratégie pays et programme indicatif national pour la période 2008-2013 », Rép du Tchad et C.E., décembre 2007.

Figure 2 - Schéma complété de la logique d'intervention 2008-2013

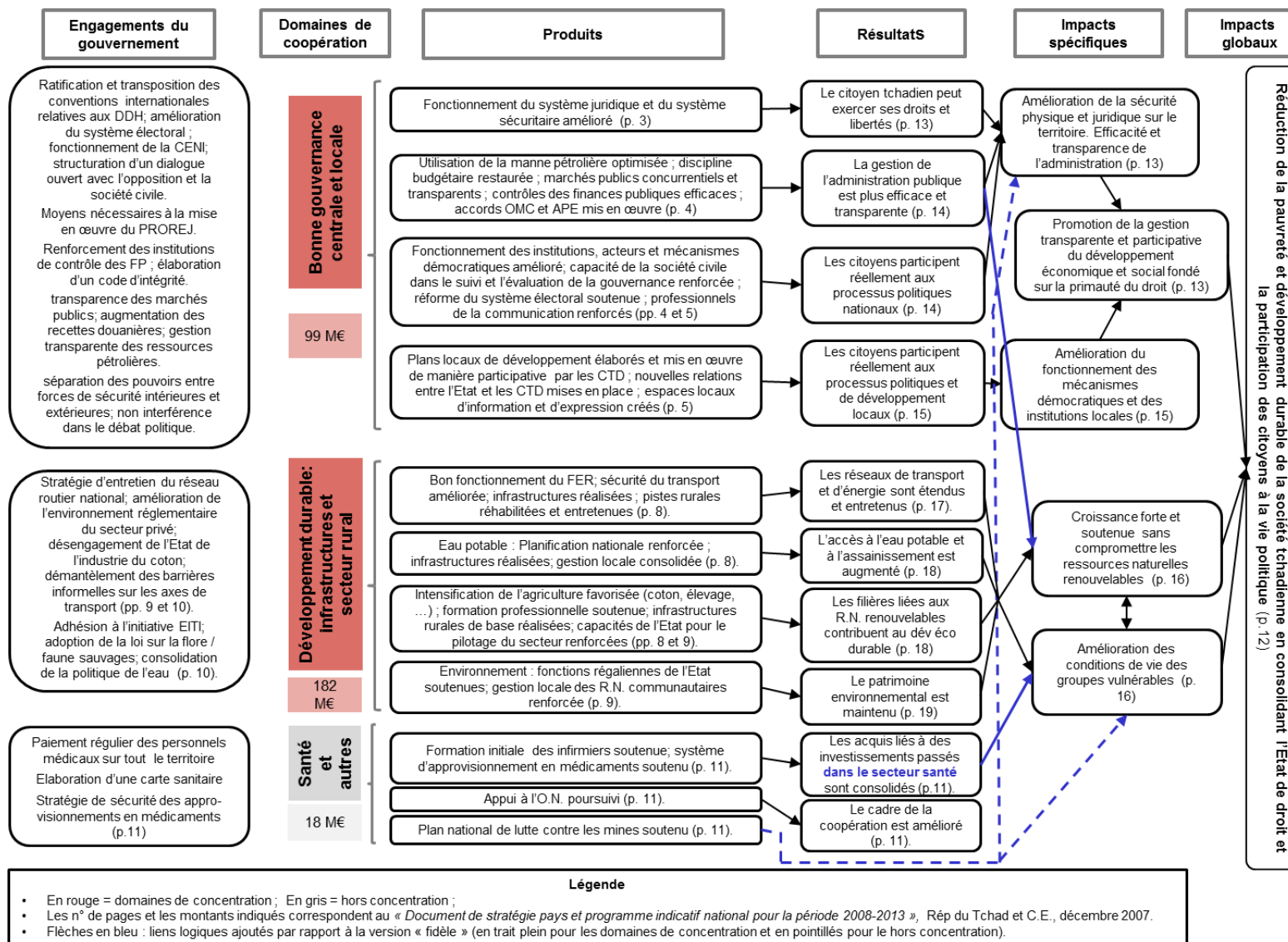
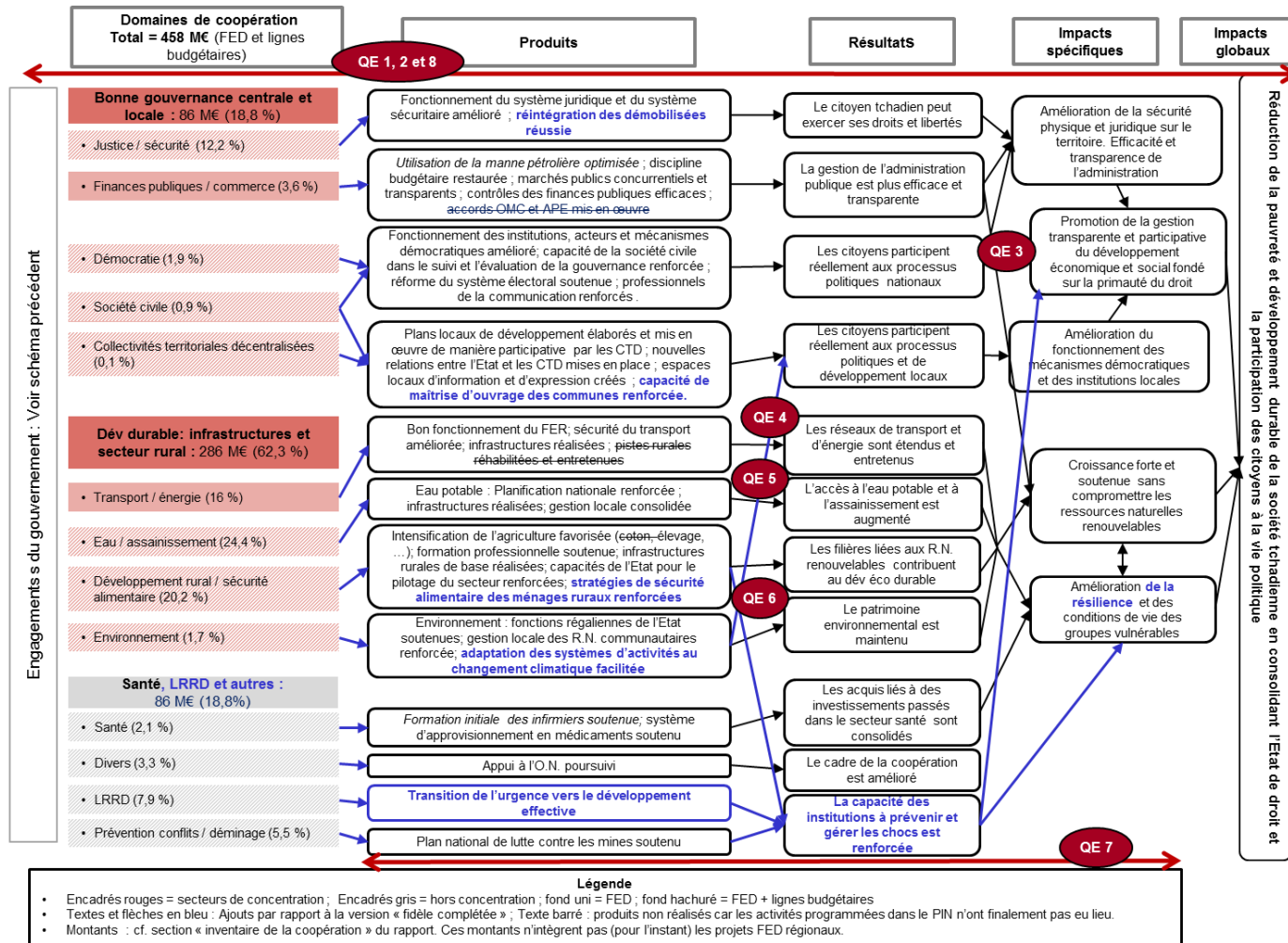


Figure 3 - Schéma de la logique d'intervention reflétant les adaptations survenues au cours de la période 2008-2013



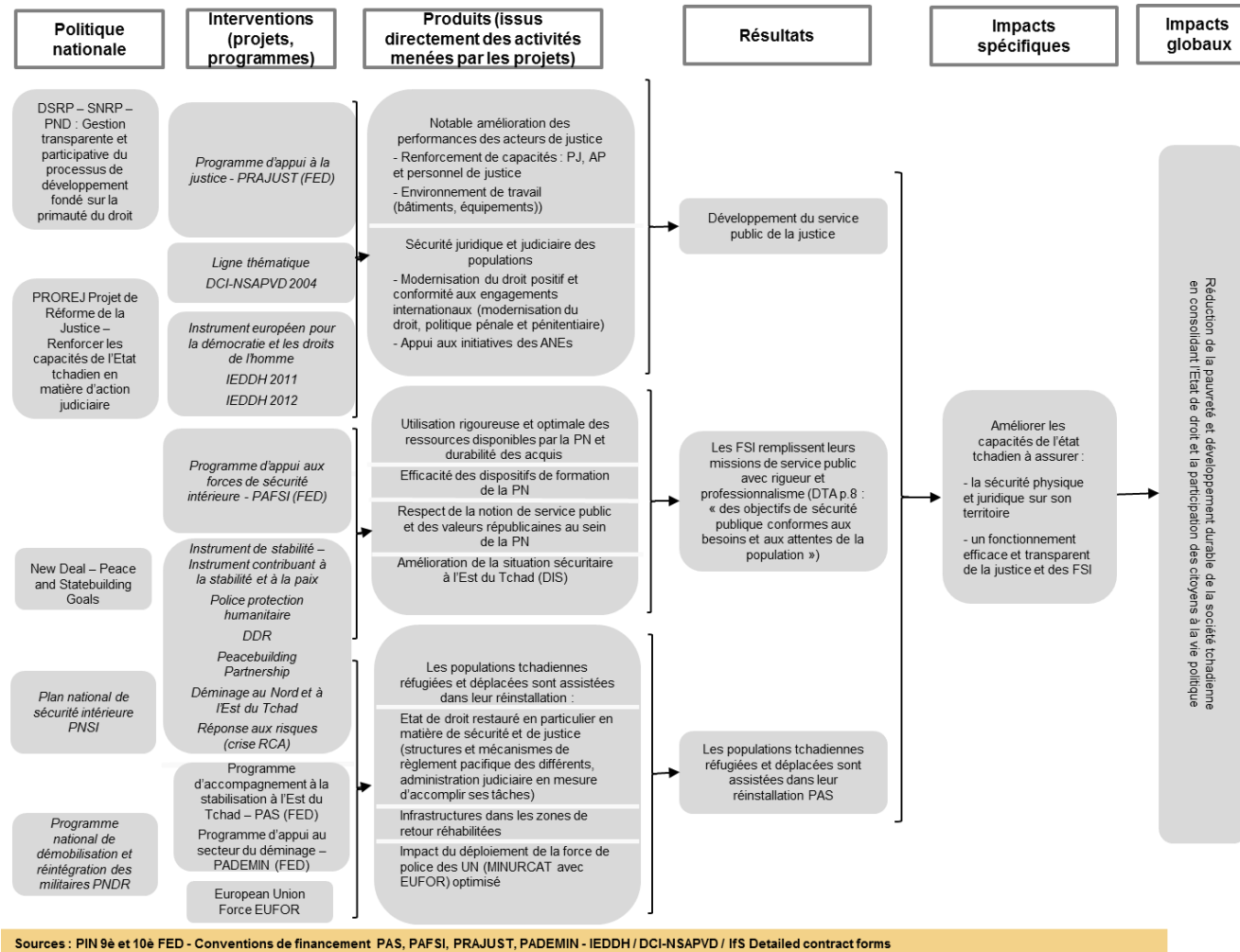


## **4 Logiques d'intervention sectorielles**

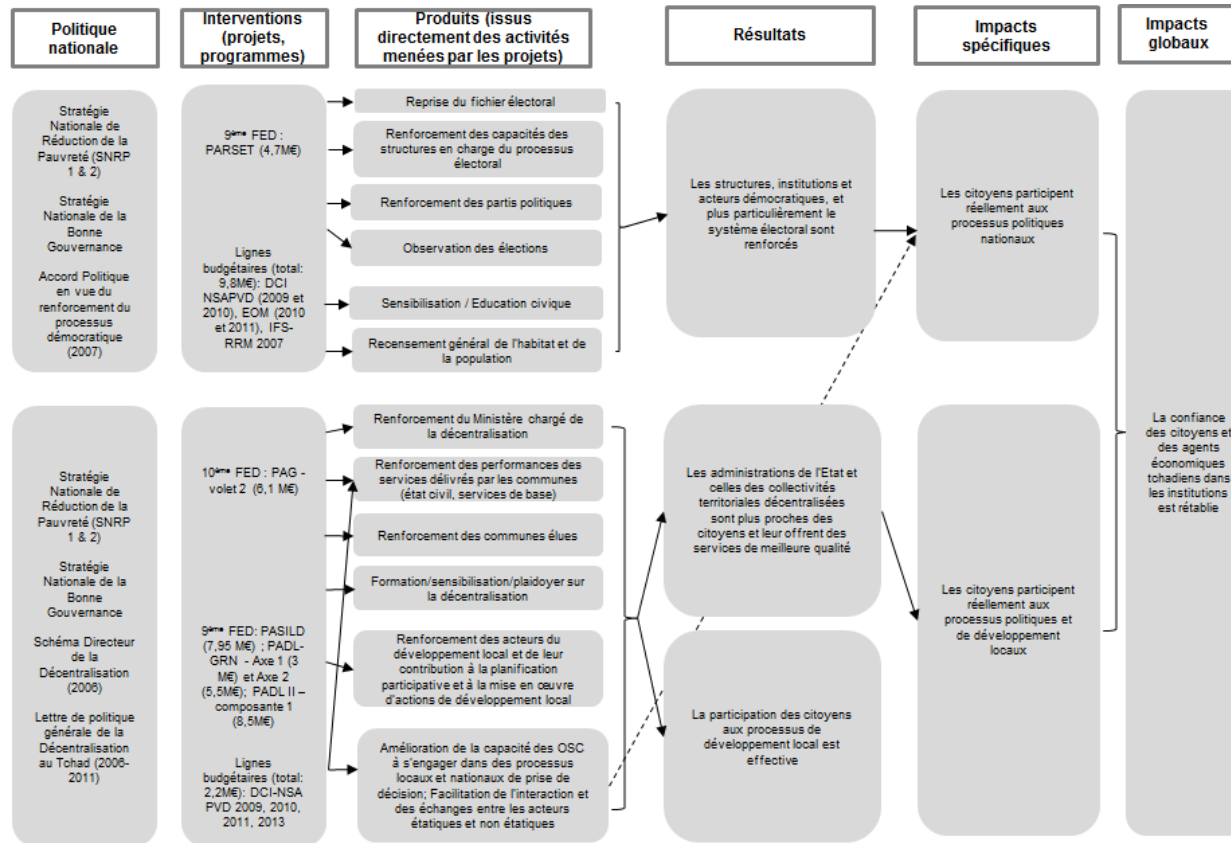
Les schémas présentés ci-après correspondent aux logiques d'intervention sectorielles pour chacun des secteurs couverts par les questions d'évaluation n°3 (gouvernance juridique, politique et économique), n°4 (interconnexions : transports et énergie), n°5 (secteurs sociaux) et n°6 (développement rural et sécurité alimentaire).

Les logiques d'intervention représentées par ces schémas sont des logiques d'intervention consolidées, considérant l'ensemble de la période évaluée et l'ensemble des instruments mobilisés.

**Figure 4 - Justice et réforme du secteur de sécurité: schéma de la logique d'intervention**

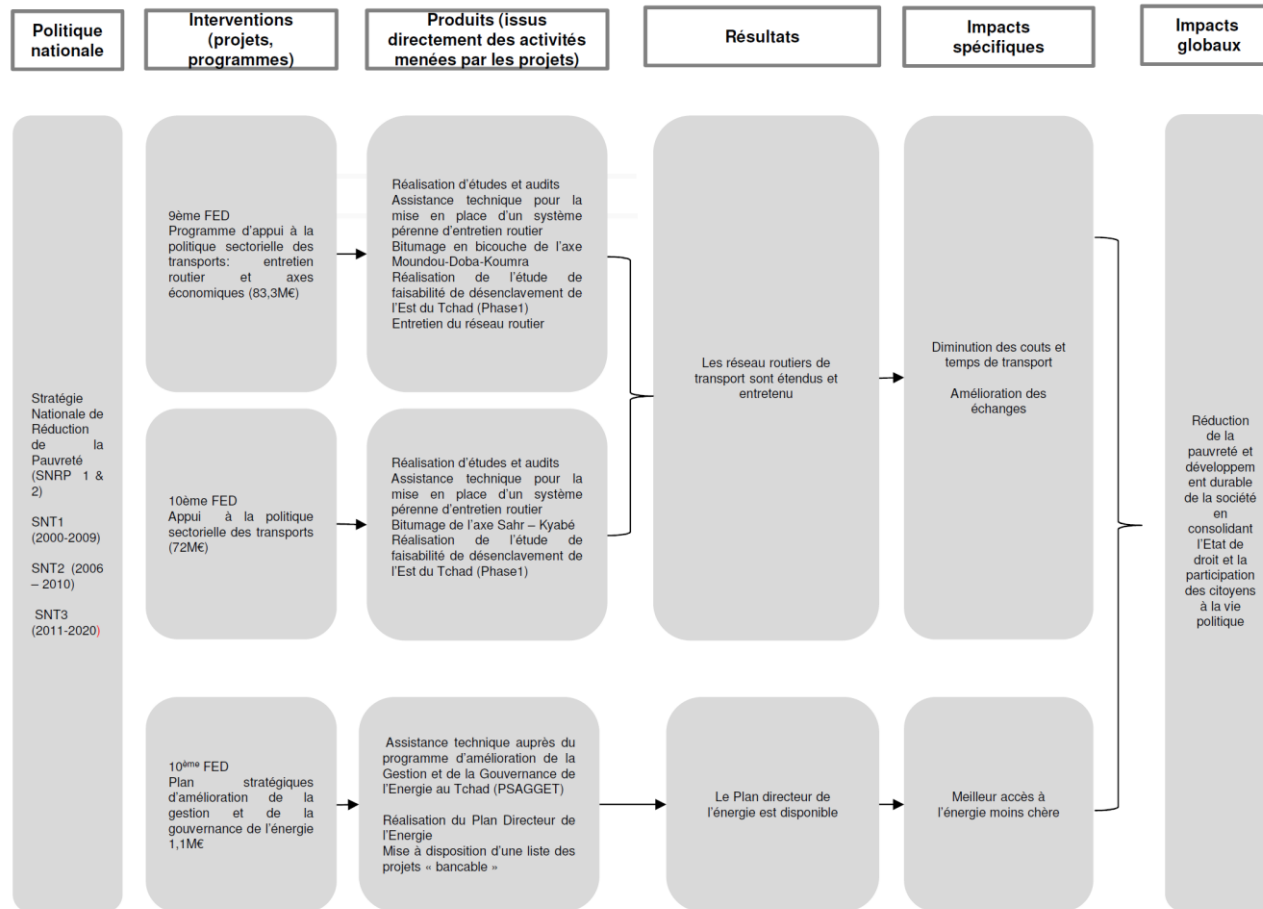


**Figure 5 - Processus électoral, décentralisation et gouvernance locale : schéma de la logique d'intervention**



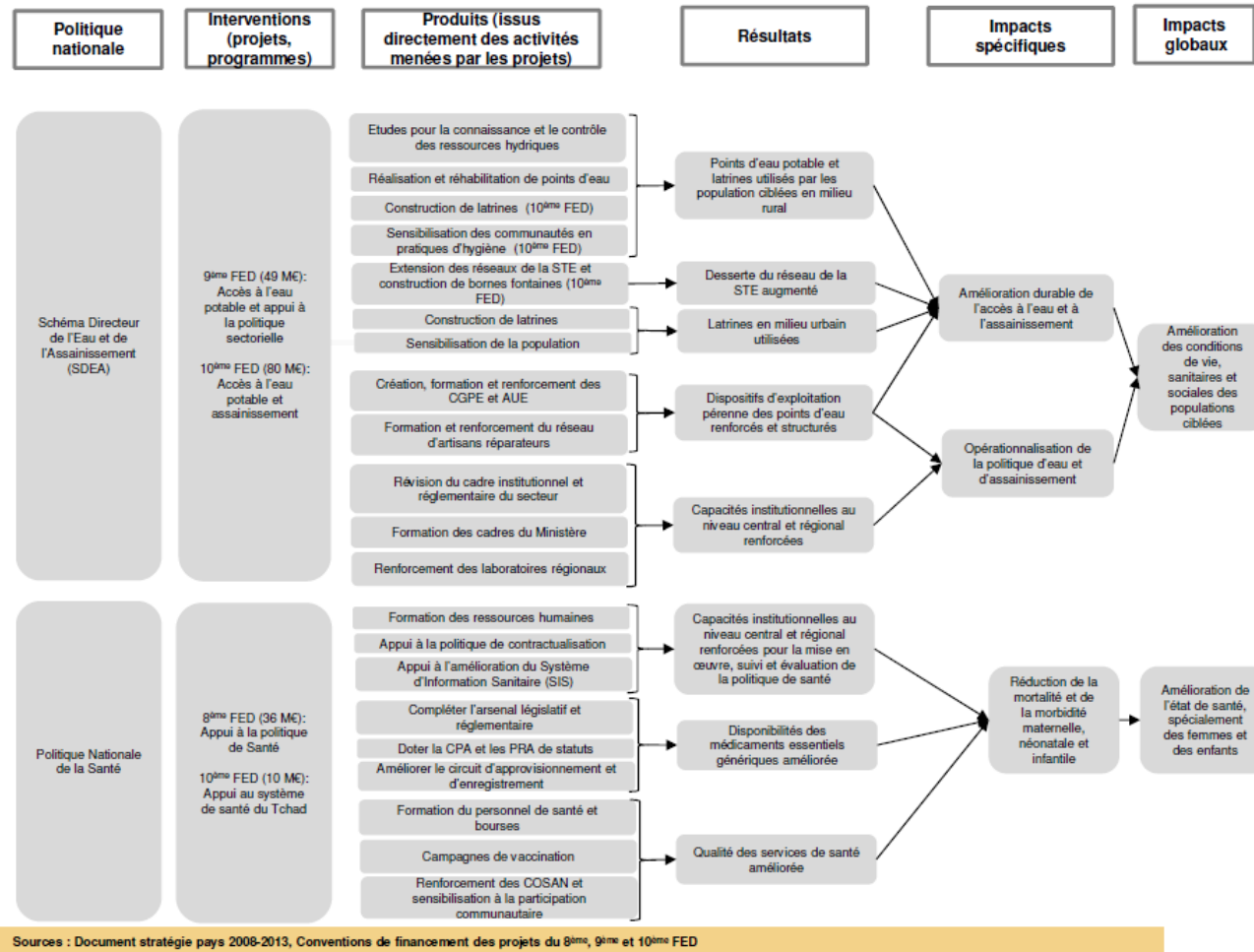
Sources : PIN 10ème FED, Evaluations des projets FED, lignes directrices des appels à propositions lignes budgétaires

**Figure 6 - Interconnexion (transport et énergie) : schéma de la logique d'intervention**

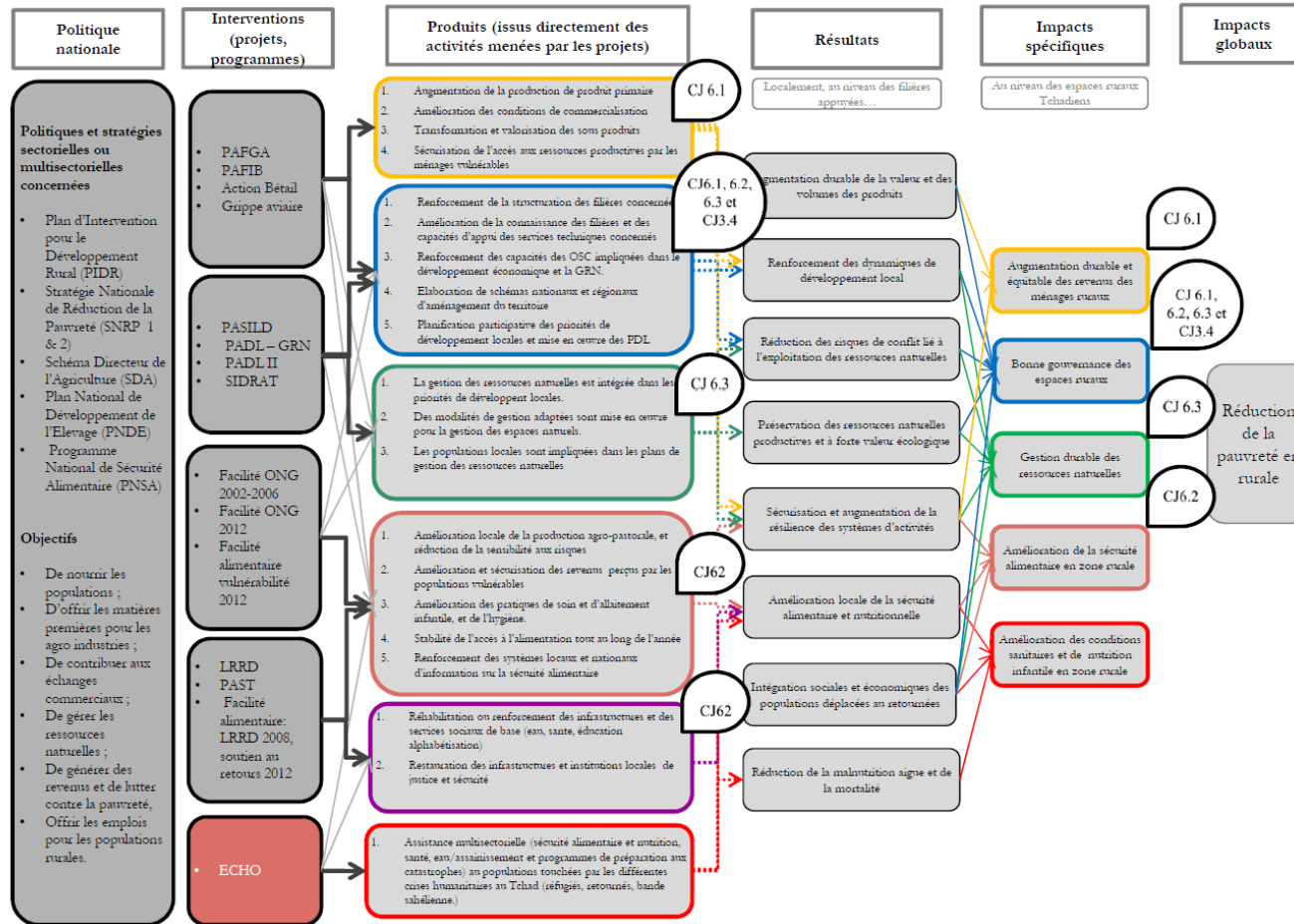


Sources : PIN 10ème FED, Evaluations des projets FED

**Figure 7 - Services sociaux de base (eau et assainissement, santé): schéma de la logique d'intervention**



**Figure 8 - Développement rural et gestion durable des ressources naturelles : schéma de la logique d'intervention**



Sources : PIN 10ème FED, Evaluations des projets FED, lignes directrices des appels à propositions « lignes thématiques », HIP ECHO

## Annexe 7 – Méthodologie de l'évaluation

Cette annexe présente la méthodologie appliquée dans le cadre de cette évaluation. Elle décrit le processus d'évaluation avant de détailler l'approche méthodologique.

### 7.1 Champs d'évaluation

Le **champ temporel** de l'évaluation correspond à la période 2008-2014. Les termes de référence indiquent que la période d'évaluation est 2008-2013. Suite à la réunion de démarrage de l'étude (9 septembre 2014), elle a été étendue à l'année 2014 afin de pouvoir prendre en compte les activités mises en œuvre en 2014 et relevant de la programmation du 10<sup>ème</sup> FED.

Du **point de vue institutionnel**, l'évaluation couvre : i) les activités menées par le Service européen d'action extérieure (SEAE), en particulier la programmation de la coopération, le dialogue politique et le dialogue sur les politiques et ii) les activités relevant de la responsabilité de la Direction générale « développement et coopération » (DG DEVCO) de la Commission européenne (CE). Les changements générés par la création du SEAE, survenue au cours de la période évaluée, dans la conduite de la coopération avec le Tchad font l'objet d'une attention particulière. Les activités financées par la Direction générale « aide humanitaire et protection civile » (DG ECHO) et les prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI) ne font pas partie du champ de l'évaluation. En revanche, leur cohérence et leur complémentarité avec les activités du SEAE et de DEVCO sont examinées.

Le **champ légal** de l'évaluation correspond à l'ensemble des accords et stratégies de coopération de l'UE avec le Tchad, ou incluant le Tchad, en vigueur durant la période couverte. Cela concerne les instruments financiers suivants<sup>1</sup> :

- Le Fonds européen de développement (FED) : programme indicatif national (enveloppes A et B), volets du programme indicatif régional se traduisant par des actions au Tchad et programmes FED « tous ACP » (Facilité eau, Facilité énergie, Facilité alimentaire, ...)
- Différentes lignes budgétaires de la Commission européenne, en particulier :
  - L'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH) ;
  - L'instrument de stabilité – mécanisme de réaction rapide (IdS-RRM) ;
  - L'instrument de coopération au développement (ICD), en particulier ses programmes thématiques : Investir dans la population, Environnement et gestion soutenable des ressources naturelles, Migration et asile, Acteurs non étatiques et autorités locales, Sécurité alimentaire.

<sup>1</sup> La liste ci-dessous se réfère à la nomenclature des instruments financiers de la période 2010-2013. Cette nomenclature a été modifiée pour la période 2014-2017.

Le **champ thématique** de l'évaluation est défini en premier lieu par l'ensemble des domaines faisant l'objet d'une coopération entre l'UE et le Tchad. En se référant à la stratégie de coopération 10ème FED, il s'agit principalement des domaines suivants : justice, secteur de sécurité, finances publiques, démocratie, décentralisation, eau et assainissement, transports, développement rural, gestion des ressources naturelles, santé, ... Le champ thématique correspond également aux questions transversales<sup>2</sup>, dont les termes de référence de l'étude précisent qu'elle devra couvrir les suivantes : droits de l'homme et des enfants, égalité de genre, lutte contre le VIH/SIDA.

## 7.2 Critère d'évaluation

Ces activités font l'objet d'une évaluation transversale (ou holistique) et non individuelle, reposant sur l'analyse de :

- La pertinence de la stratégie de coopération UE-Tchad ;
- L'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact de la mise en œuvre de la coopération UE-Tchad ;
- La valeur ajoutée des interventions de l'UE vis-à-vis de celles des Etats membres ;
- La coordination et la complémentarité des interventions de l'UE avec celles des autres partenaires techniques et financiers (PTF), en se focalisant sur les Etats membres ;
- La cohérence, entendue selon trois dimensions :
  - La cohérence de la stratégie vis-à-vis des orientations générales de la politique de coopération au développement de l'UE ;
  - La cohérence entre la programmation de la stratégie et sa mise en œuvre ;
  - La cohérence entre les interventions de l'UE dans le domaine de la coopération au développement et les autres politiques de l'UE qui affectent le Tchad, en particulier les politiques commerciales à travers l'Accord de partenariat économique (APE) en cours de négociation entre l'UE et l'Afrique centrale<sup>3</sup>.

Ces analyses sont menées en considérant notamment les recommandations formulées par la précédente évaluation stratégique de la coopération UE-Tchad<sup>4</sup> et certaines évaluations thématiques<sup>5</sup> ayant un rapport étroit avec les principaux domaines d'intervention de l'UE au Tchad.

---

<sup>2</sup> Le paragraphe 101 du Consensus européen pour le Développement liste les questions transversales suivantes : droits de l'homme ; égalité de genre ; démocratie ; bonne gouvernance ; droits des enfants ; droits des peuples indigènes ; durabilité environnementale ; lutte contre le VIH/SIDA.

<sup>3</sup> Les deux derniers alinéas sont communément désignés par le terme « les 3 C » (coordination, complémentarité et cohérence).

<sup>4</sup> Evaluation de la coopération de la Commission européenne avec la République du Tchad, mars 2009, 98 p.

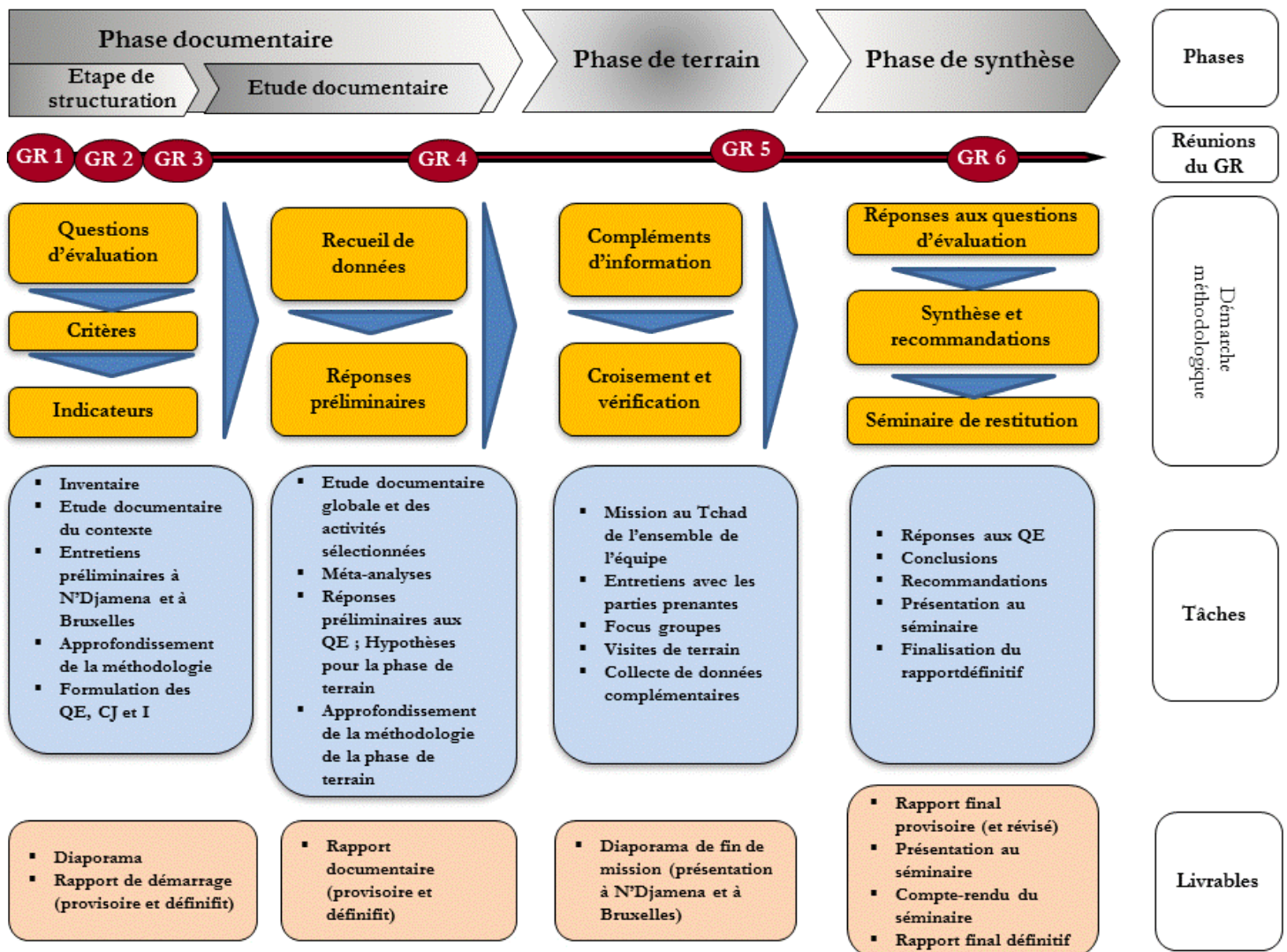
<sup>5</sup> Commission support to decentralisation process, 02/2012, ref. 1300. EC Support to respect of Human Rights and Fundamental Freedoms, 12/2011, ref. 1298. EC Support to Justice and Security System Reform, 12/2011, ref. 1295. EC Support to Conflict Prevention and Peace-Building, 10/2011, réf. 1291 et 09/2010, ref. 1277.



### 7.3 Processus d'évaluation

L'évaluation s'est déroulée en trois phases : phase documentaire, phase de terrain et phase de synthèse, avec, pour chacune d'elles, l'élaboration d'un ou plusieurs livrables (rapports, présentations). Elle a été pilotée par l'Unité Evaluation de la Commission européenne, avec l'appui d'un Groupe de référence (GR) composé de représentants de la Commission européenne et du SEAE au siège et de la Délégation de l'UE à N'Djamena. La figure ci-dessous présente ce processus séquentiel et les activités clé réalisées durant les différentes phases, les réunions avec le GR organisées soit à Bruxelles, soit à N'Djamena, ainsi que les différents livrables produits à chacune des phases. Chaque phase a démarré après approbation du livrable de la phase précédente.

Figure 1 - Les étapes de l'évaluation



## **7.4 Méthodologie de l'évaluation**

L'équipe a veillé à développer une approche d'évaluation rigoureuse et crédible pour garantir la solidité de l'analyse.

### **7.4.1 Logiques d'intervention**

L'étape de structuration a été dédiée à la préparation du cadre d'évaluation. Dans un premier temps, la raison d'être et les logiques d'intervention de la stratégie de coopération européenne avec le Tchad pour la période du 10<sup>ème</sup> FED ont été décrites et analysées de manière détaillée. Les résultats de ce travail sont présentés en annexe n°6.

### **7.4.2 Inventaire du portefeuille de coopération de l'UE avec le Tchad**

Au cours de l'étape de structuration de l'étude, es informations financières concernant les projets et les programmes ont été extraits de la base de données d'EuropeAid, désignée par son acronyme anglais CRIS (Common RELEX Information System). Un premier nettoyage des données a ensuite été effectué avant de procéder à l'analyse des données. L'annexe 5 présente l'inventaire détaillé du portefeuille de coopération de l'UE avec le Tchad au cours de la période analysée (2008-2014) qui a résulté de cette analyse. Cet inventaire a constitué une référence pour la formulation et l'analyse des QE ainsi que pour la définition de l'échantillon d'interventions qui sera étudié lors de la phase de terrain. L'information contenue dans cet inventaire est essentielle pour comprendre la mise en oeuvre de la coopération européenne au Tchad dans son entièreté, tous instruments financiers confondus.

## Gouvernance juridique, politique et économique

<p><b>Justice et réforme du secteur de sécurité (86,1M€)</b>                  Projets FED : Sécurité : Projet d'Appui à la Réforme des Forces de Sécurité Intérieure au Tchad (PAFSI volet 1, 2009 et volet 2, 2010) – 28 M€ ; Stabilisation : Programme d'Accompagnement à la Stabilisation de l'Est du Tchad (PAS 2007), Projet d'Appui au secteur du Déminage au Tchad (PADEMIN 2013) – 15,6 M€ ; Justice : Programme d'Appui à la Justice (PRAJUST 2008) – 23 M€                  Projets financés sur lignes thématiques : IEDDH 2011 : 4 projets – 691,7 K€ ; IEDDH 2012 : 1 projet – 188 K€ ; DCI-NSAPVD 2004 : 1 projet – 745,2 K€ ; IdS-RRM 2007 : Police Tchadienne pour la Protection Humanitaire – 9,5 M€ ; IdS-RRM 2011 : Peace Building Partnership – 900 K€</p>	<p><b>Assistance électorale (11,1M€)</b>                  Projets FED : Projet d'Appui à la Réforme du Système Electoral (PARSET, 9ème FED, 2007-2011) – 4,7 M€                  Projets financés sur lignes thématiques : DCI-NSAPVD 2007 : 3 projets – 1,3M€ ; DCI-NSAPVD- 2009 : 1 projet – 308 063€ ; DCI-NSAPVD – 2010 : 2 projets - 681 746 € ; EOM – 2010 et 2011: Exploratory Mission to assess the potential deployment of an EU EOM to CHAD (98 833€) et EU EOM to Chad for the legislative elections 28 November 2010 (4 314 814€); IFS-RRM – 2007 : Appui au recensement électorale préalable aux élections de 2009 (4,5M€)</p>
<p><b>Décentralisation et gouvernance locale (32,1M€)</b>                  Projets FED : Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance (PAG, 10ème FED-2012-2017) – volet 2 (Décentralisation et Etat civil) – 6,1 M€ sur 15 M€ ; Programme d'appui aux initiatives locales structurantes (PASILD - 9ème FED – 2006-2010) - 7,95 M€ ; Programme d'appui au développement local et à la gestion des ressources naturelles (PADL-GRN, 10ème FED – 2010-2016) – Axe 1 et Axe 2 - 32 M€ (Axe 1 : 3 M€ ; Axe 2 : 5,5 M€) ; Programme d'appui au développement local II (PADL-II, 10ème FED – 2011-2016) – composante 1 - 16 M€ (dont 8,5 M€ pour la composante 1)                  Projets financés sur lignes thématiques : DCI-NSAPVD – 2010 : 1 projet - 400 000€ ; DCI-NSAPVD – 2011 : 1 projet - 300 000€ ; DCI-NSAPVD - 2013 : 1 projet - 350 000€</p>	<p><b>Gestion des finances publiques</b>                  Projets FED : Projet d'appui à la modernisation des finances publiques (PAMFIP, 9ème FED, 2007-2012), 5,1 M€ ; PAG, 10ème FED – 2012-2016, volet « finances publiques » – 6,1 M€ sur 15 M€</p>

## Interconnexion (transport et énergie)

<p><b>Transports (155,3M€)</b>                  Projets FED : Appui à la politique sectorielle des transports : entretien routier et axes économiques (9ème FED) – 83,3M€ ; Appui à la politique sectorielle des transports (10ème FED)- 72M€</p>	<p><b>Energie (1,1M€)</b>                  Projets FED : Plan stratégique d'amélioration de la gestion et de la gouvernance de l'énergie au Tchad (10ème FED) – 1,1M€</p>
---	---

## Services sociaux de base (eau, assainissement, santé)

<p><b>Eau / Assainissement (164,2M€)</b>                  Projets FED : Initiative OMD-Tchad: accès à l'eau potable et assainissement (2012) – 29M€ ; Accès à l'eau potable et assainissement du 10ème FED - phase I (2010) – 23M€ ; Accès à l'eau potable et assainissement du 10ème FED - phase II (2012) – 57M€ ; Facilité Eau, 10ème FED – 2,3M€ ; Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle, 9ème FED (2005) – 30M€ ; Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle Phase 2, 9ème FED (2006) – 19,4M€ ; Ouaddai-Biltine : Hydraulique villageoise, 9ème FED (2000) – 1,9M€                  Projets sur lignes budgétaires : ONG PVD 2006 : 1 projet – 745 812€ ; DCI-NSAPVD 2009 : 1 projet – 249 783€ ; DCI-NSAPVD 2011 : 1 projet – 119 153€ ; DCI-NSAPVD 2012 : 1 projet – 300 000€ ; DCI-NSAPVD 2013 : 1 projet – 250 000€.</p>	<p><b>Santé (47,4M€)</b>                  Projets FED : Appui à la politique de santé, 9ème FED (1999) – 36,5M€ ; Appui au système de santé du Tchad, 10ème FED (2009) – 9,5M€                  Projets sur lignes budgétaires : ONG PVD 2003 : 1 projet – 743 988M€ ; DCI-NSAPVD 2011 : 2 projets - 342 152 € ; DCI-NSAPVD 2013 : 1 projet – 264 299€</p>
---	--

## Développement rural et gestion des ressources naturelles

<p style="text-align: center;"><b>Projets FED (95,1 M€)</b></p> <p>Filières : PAFIB (Projet d'Appui à la Filière Bovine), PAFGA (Projet d'appui à la Filière Gomme Arabique), Action Bétail - 13,1 M€. Développement territorial et GRN : PASILD (Programme d'Accompagnement Structurant d'Initiatives Locales de Développement), CURESS II (Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Soudano-Sahéliens), PADL-GRN (Programme d'Appui au Développement Local - Sahel et Sud), PADL II (Programme d'Appui au Développement Local - Est et Zakouma) - 60,2 M€. LRRD : LRDD (Sud), PAS (Est) - 14,1 M€. Systèmes d'information : SIDRAT - 7,7 M€.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Mobilisation de l'enveloppe B pour appuyer la programmation ECHO (34,4 M€)</b></p> <p>2009 : Malnutrition Sahel - 1,9M€ ; 2010 : Crise Alimentaire au Sahel - 2,5M€ ; 2012 : Crise alimentaire - 20 M€ ; 2014 : Crise alimentaire et réfugiés en provenance de RCA - 10 M€.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Projets financés sur lignes thématiques (34,8 M€)</b></p> <p>Facilité ONG 2002 – 2006 : 9 projets, 6 au sud du pays et 3 en zone sahélienne - 6,7 M€ ; Facilité SA / LRRD 2008 : 3 projets, au sud du pays dont un documentaire - 4,4 M€ ; Facilité ONG 2012 : 3 projets en zone sud (Logome) - 906 K€ ; Facilité SA / Soutien aux retours 2012 : 4 projets ciblant les régions Est (Ouadaï, Biltine) - 4,5 M€ ; Facilité SA 2012 : 9 projets, 8 ciblant la bande sahélienne, et un d'envergure nationale ; Système d'alerte précoce pour la sécurité alimentaire - 18,1 M€.</p>	

### 7.4.3 Questions d'évaluation, critères de jugement et indicateurs

#### Vue d'ensemble des questions d'évaluation

L'évaluation est structurée autour de huit questions d'évaluation (QE), présentées dans le tableau ci-dessous. La définition de ces QE résulte de plusieurs échanges avec le groupe de référence (GR)<sup>6</sup> :

<sup>6</sup> Réunion du 10 novembre 2014, commentaires sur la version provisoire du rapport de démarrage et réunion du 9 février 2015.

**Tableau 1 – Formulation des questions d'évaluation**

<p><b>QE 1</b>  <b>Adéquation de la stratégie au contexte et à son évolution.</b></p>	<p>Dans quelle mesure la stratégie de coopération UE-Tchad s'est-elle adaptée à l'évolution du contexte (économique, sociale et politique) national et régional et a-t-elle répondu aux défis de la situation de fragilité du pays ?</p>
<p><b>QE 2</b>  <b>Effets des changements institutionnels au sein de l'UE.</b></p>	<p>Dans quelle mesure les changements institutionnels de l'UE, liés à l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, ont-ils permis de renforcer les capacités de l'UE pour définir et mettre en œuvre, au Tchad, une approche globale en faveur de la paix, de la sécurité et du développement ?</p>
<p><b>QE 3</b>  <b>Gouvernance juridique, politique et économique</b></p>	<p>Dans quelle mesure les appuis de l'UE ont-ils contribué à la consolidation de l'Etat de droit et de l'ordre juridique, à la progression de la démocratie et de la légitimité politique ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance de l'action publique dans les domaines de la justice, de la sécurité et des finances publiques ?</p>
<p><b>QE 4</b>  <b>Interconnexion (transport et énergie)</b></p>	<p>Dans quelle mesure les appuis de l'UE dans les secteurs du transport et de l'énergie ont-ils contribué à améliorer, de manière durable, le désenclavement des populations ciblées et leur accès à l'énergie ?</p>
<p><b>QE 5</b>  <b>Services sociaux de base (eau, assainissement, santé)</b></p>	<p>Dans quelle mesure les appuis de l'UE aux secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la santé ont-ils contribué à améliorer, de manière durable, les conditions de vie des populations ciblées ?</p>
<p><b>QE 6</b>  <b>Développement rural et gestion durable des ressources naturelles</b></p>	<p>Dans quelle mesure les appuis de l'UE ont-ils contribué conjointement au développement économique des secteurs agricoles visés (élevage, certaines filières agricoles), à la sécurité alimentaire, à la résilience des ménages du monde rural et à la gestion durable des ressources naturelles ?</p>
<p><b>QE 7</b>  <b>Moyens et démarches d'intervention</b></p>	<p>Dans quelle mesure la combinaison des instruments, les démarches d'intervention et les modalités de gestion de l'aide ont-ils favorisé l'atteinte des résultats attendus de la coopération de l'UE avec le Tchad ?</p>
<p><b>QE 8</b>  <b>Coordination, complémentarité et cohérence</b></p>	<p>Dans quelle mesure la stratégie de coopération de l'UE avec le Tchad a-t-elle été coordonnée avec les interventions des autres bailleurs de fonds, complémentaire de celles des Etats Membres et n'a pas été hypothéquée par un manque de cohérence dans sa mise en œuvre et dans l'application des politiques communautaires ?</p>

La première question (QE 1) porte sur l'ensemble de la stratégie ; elle vise à apprécier la pertinence de la coopération UE-Tchad au regard notamment de la situation de fragilité du pays.

La QE 2 traite des effets de l'élargissement du champ de l'action extérieure de l'UE (disposition du Traité de Lisbonne) sur la définition et la mise en œuvre, au Tchad, d'une approche globale couvrant les problématiques de paix, de sécurité et de développement. Elle analyse donc à la fois certaines dimensions de la pertinence et de l'efficacité<sup>7</sup> de l'action de l'UE au Tchad.

Les quatre questions suivantes (QE 3 à QE 6) examinent l'efficacité, la durabilité et/ou l'impact des interventions soutenues par l'UE dans quatre domaines clés de la coopération UE-Tchad : i) la gouvernance (juridique, politique et économique) ; ii) les transports (et, dans une moindre mesure, l'énergie) ; iii) les secteurs sociaux (eau, assainissement et santé) ; iv) le développement rural, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles.

La QE 7 vise à apprécier l'adéquation des instruments, des modalités et des démarches de coopération à l'atteinte des résultats attendus ; elle porte donc principalement sur l'efficacité de l'action de l'UE au Tchad.

Enfin, la dernière question (QE 8) traite des critères d'évaluation spécifiques à l'UE : coordination, complémentarité et cohérence.

### **Liens entre les Q.E. et les principes d'engagement international dans les Etats fragiles**

L'engagement de bailleurs dans des pays en situation de fragilité, tel que le Tchad, implique des principes particuliers. Une des références principales en la matière est le document publié par l'OCDE en 2007, intitulé « Principes d'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires ». Le tableau ci-dessous expose dans quelle mesure les sept questions d'évaluation proposées couvrent les dix principes retenus par l'OCDE. Le tableau suivant présente le positionnement des sept QE vis-à-vis des cinq objectifs de construction de la paix et de l'Etat (*Peacebuilding and Statebuilding Goals – PSGs*) définis au sein du premier pilier du *New Deal* en faveur des Etats fragiles conclu en 2011<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> En examinant notamment la réorganisation de la DUE suite à l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne.

<sup>8</sup> Le *New Deal* a été adopté dans le cadre du « Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat », qui est un espace de dialogue politique réunissant des pays fragiles touchés par des conflits, des partenaires internationaux et des organisations de la société civile. Le secrétariat est basé à l'OCDE. Voir : [www.pbsbdialogue.org/fr/](http://www.pbsbdialogue.org/fr/)

**Tableau 2 – Couverture par les QE des principes d'engagement international dans les situations de conflit et de fragilité**

Principes	Questions d'évaluation							
	QE 1	QE 2	QE 3	QE 4	QE 5	QE 6	QE 7	QE 8
1. Prendre le contexte comme point de départ.	CJ 1.1 et CJ 1.2 (a)							
2. Ne pas nuire.	CJ 1.2 (a)							
3. Faire du renforcement de l'État l'objectif fondamental.			Toute la QE					
4. Accorder la priorité à la prévention.	CJ 1.3 (a)				CJ 5.3	CJ 6.3		
5. Reconnaître qu'il existe des liens entre les objectifs politiques, sécuritaires et de développement.		Toute la QE						
6. Promouvoir la non-discrimination comme fondement de sociétés stables et sans exclus.			CJ 3.1 à 3.4					
7. S'aligner sur les priorités locales d'une manière différente selon le contexte.	CJ 1.2 (a)							
8. S'accorder sur des mécanismes concrets de coordination de l'action des acteurs internationaux.								CJ 8.1 (a)
9. Agir vite ... mais rester engagé assez longtemps pour avoir des chances de réussite.	CJ 1.3 (a)							
10. Éviter de créer des poches d'exclusion.	CJ 1.2 (a)							

(a) : Critères de portée générale alimentés par les QE sectorielles.

**Tableau 3 – Positionnement des QE par rapport aux objectifs de construction / consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat définis au sein du premier pilier du *New Deal* (2011) en faveur des Etats fragiles**

Principes	Questions d'évaluation							
	QE 1	QE 2	QE 3	QE 4	QE 5	QE 6	QE 7	QE 8
1. La légitimité politique : encourager des accords politiques inclusifs et la résolution des conflits		X	X					
2. Sécurité : Etablir et renforcer la sécurité des personnes		X	X					
3. Justice : Remédier aux injustices et accroître l'accès des personnes à la justice		X	X					
4. Fondements économiques : créer des emplois et améliorer les moyens de subsistance				X	X	X		
5. Revenus et services : gérer les revenus et renforcer les capacités de prestation de services responsables et équitables			X	X	X	X		

**Liens entre les Q.E. et les critères d'évaluation**

Les questions d'évaluation recouvrent :

- les cinq critères d'évaluation du CAD de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact), les critères spécifiques à l'UE (cohérence interne des interventions et valeur ajoutée communautaire) ainsi que les « 3 C » (cohérence, coordination et complémentarité) ;
- les questions transversales :
  - celles indiquées dans les TDR de l'étude, c'est-à-dire égalité de genre (essentiellement à partir des QE 3, 5 et 6), droits de l'homme (toutes les QE sectorielles) et lutte contre le VIH / SIDA (QE 4 et 5) ;
  - la durabilité environnementale (à partir de toutes les QE sectorielles) ; cette question transversale fait partie de celles listées dans le Consensus européen pour le développement et, compte tenu de son acuité dans le contexte tchadien, il est proposé de la considérer dans l'analyse.
- Les thèmes « développement des capacités » et « lien aide d'urgence – réhabilitation – développement » ne figurent pas parmi les questions transversales du Consensus européen pour le développement. Ils sont néanmoins inscrits dans le tableau ci-dessous (rubrique « thèmes d'évaluation ») car ils figurent dans les TDR de l'évaluation parmi les thèmes transversaux à traiter (cf. p. 16 des TDR). Le contenu du thème « développement des capacités » est précisé dans la présentation de la QE 7.



Le tableau ci-dessous indique par quelle question (ou critère de jugement) ces différents éléments sont couverts.

**Tableau 4 – Couverture des critères et des thèmes d'évaluation par les QE**

Critères		Questions d'évaluation							
		QE 1	QE 2	QE 3	QE 4	QE 5	QE 6	QE 7	QE 8
Critères CAD	Pertinence	CJ 1.1 CJ 1.2	CJ 2.2						
	Efficience		CJ 2.1					CJ 7.1 CJ 7.4	
	Efficacité								
	Durabilité								
	Impact								
Critères UE	3 « C » : complémentarité avec les Etats Membres								CJ 8.2
	3 « C » : Coordination avec les autres PTF								CJ 8.1
	3 « C » : cohérence entre les interventions (cohérence interne) (a)		CJ 2.1 CJ 2.2						CJ 8.3
	3 « C » : cohérence des autres politiques de l'UE (CPD)								CJ 8.3
	Valeur ajoutée								CJ 8.2
Thèmes d'évaluation	Questions transversales (c)							CJ 7.5	
	Développement des capacités							CJ 7.2	
	Lien aide d'urgence – réhabilitation – développement	CJ 1.3							

- (a) Cohérence interne : « dans quelle mesure la logique d'intervention n'est pas contradictoire / l'intervention n'est pas en contradiction avec d'autres interventions ayant des objectifs similaires » (TDR, p. 31).
- (b) CPD = « cohérence des politiques pour le développement » telle que définie par le Consensus européen pour le développement (par. 9) et par le Traité de Lisbonne (art. 208).
- (c) Les questions transversales examinées seront les suivantes : égalité de genre (essentiellement à partir des QE 3, 5 et 6) ; droits de l'homme (toutes les QE sectorielles) ; lutte contre le VIH / SIDA (QE 4 et 5) ; durabilité environnementale (toutes les QE sectorielles).

**Liens entre les Q.E. et les recommandations de l'évaluation précédente**

Les TDR demandent d'examiner dans quelle mesure les recommandations de l'évaluation précédente<sup>9</sup> ont été prises en compte dans le cycle de programmation du 10<sup>ème</sup> FED. Dans cette perspective, le tableau ci-dessous indique les liens entre les QE de la présente évaluation et les recommandations de la précédente évaluation.

**Tableau 5 – Liens entre les QE et CJ de la présente évaluation avec les recommandations de l'évaluation précédente**

Recommandations de l'évaluation de 2009	Questions d'évaluation							
	QE 1	QE 2	QE 3	QE 4	QE 5	QE 6	QE 7	QE 8
1. Développer une stratégie spécifique adaptée au contexte d'un pays fragile nouvellement pétrolier.	Toute la QE							
2. Bonne gouvernance :								
Retour à la paix durable	CJ 1.3	Toute la QE						
Etat de droit			CJ 3.1 et 3.2					
Démocratisation			CJ 3.3					
3. Encourager le processus de décentralisation			CJ 3.4		CJ 5.2	CJ 6.1 CJ 6.2		
4. Créer les conditions pour de futurs appuis budgétaires sectoriels			CJ 3.5					
5. Accorder une place prioritaire aux questions transversales							CJ 7.5	
6. Renforcer l'appui au développement économique régional et au secteur privé				CJ 4.1 CJ 4.3		CJ 6.1		

<sup>9</sup> Evaluation de la coopération de la Commission européenne avec la République du Tchad. Evaluation de niveau national. Rapport final, mars 2009, 98 p.

Recommandations de l'évaluation de 2009	Questions d'évaluation							
	QE 1	QE 2	QE 3	QE 4	QE 5	QE 6	QE 7	QE 8
7. Transport : renforcer la durabilité des interventions et rechercher les synergies avec le développement rural.				CJ 4.1 CJ 4.2		CJ 6.1		
8. Prolonger l'appui au secteur eau et assainissement					CJ 5.1 CJ 5.2 CJ 5.3			
9. Santé : poursuivre l'appui tel que prévu au 10 <sup>ème</sup> FED					CJ 5.4			
10. Mettre en œuvre les engagements de la déclaration de Paris sur efficacité de l'aide	CJ 1.2						CJ 7.1	
11. Renforcer l'efficacité de l'aide							CJ 7.1 à 7.4	

#### 7.4.4 Critères de jugement et indicateurs

Les tableaux ci-dessous récapitulent pour chaque QE les critères de jugement et les indicateurs qui structurent l'analyse présentée dans le tome I. Le cas échéant, les changements survenus à l'issue de la phase de terrain sont mentionnés.

***QE 1 - Dans quelle mesure la stratégie de coopération UE-Tchad s'est-elle adaptée à l'évolution du contexte (économique, sociale et politique) national et régional et a-t-elle répondu aux défis de la situation de fragilité du pays ?***

Critères de jugement	Indicateurs
CJ 1.1 – La définition de la stratégie de coopération a reposé sur une analyse approfondie des facteurs de fragilité du pays, notamment les sources de conflits entre différentes composantes de la société tchadienne.	I 1.1.1 – Existence d'analyses (ou d'éléments d'analyse) des facteurs de fragilité et des sources de conflits.
	I 1.1.2 – Mise à jour de ces analyses durant la période évaluée.
	I 1.1.3 – Prise en compte de ces analyses dans la programmation stratégique et dans la définition des interventions.
CJ 1.2 – La stratégie de coopération s'est adaptée à l'évolution du contexte national et régional, en tirant les enseignements des interventions	I 1.2.1 – Existence de mécanismes (formalisés ou non) permettant d'intégrer les leçons du passé dans la définition de la stratégie et sa mise en œuvre.
	I 1.2.2 – Réalisation d'études préalables sur les impacts négatifs que les interventions de l'UE pourraient créer et

<p>antérieures et en cherchant à ne pas nuire.</p>	<p>suivi de ces aspects lors de la mise en œuvre.                      I 1.2.3 – Adaptation du rythme de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des interventions de l'UE au contexte national et à son évolution.</p>
<p>CJ 1.3 – La stratégie de coopération a combiné des réactions rapides et des interventions de long terme afin de contribuer au renforcement de la résilience des ménages les plus vulnérables face à différents types de choc (alimentaires, politiques, économiques et sociaux).</p>	<p>I 1.3.1 – Pertinence des interventions au regard de l'évolution du contexte, et, pour les régions en sortie de crise, existence d'une stratégie adéquate de sortie, appuyant la reprise d'une dynamique de développement.                      I 1.3.2 – Degré de coordination, de complémentarité et de cohérence entre les interventions relevant de la DG DEVCO et celles relevant de la DG ECHO                      I 3.1.3 – Rôle de la DUE pour faciliter la concertation entre les plateformes de coordination humanitaires (clusters) et de développement (groupes sectoriels).</p>

**QE 2 - Dans quelle mesure les changements institutionnels de l'UE, liés à l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, ont-ils permis de renforcer les capacités de l'UE pour définir et mettre en œuvre, au Tchad, une approche globale en faveur de la paix, de la sécurité et du développement ?**

Critères de jugement	Indicateurs
CJ 2.1 – Une approche globale, conjuguant de manière cohérente action diplomatique, coopération au développement et efforts en faveur de la paix et de la sécurité, a été définie et mise en œuvre.	I 2.1.1 – Cohérence entre la stratégie de coopération au développement UE-Tchad et les orientations de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).
	I 2.1.2 – Cohérence au niveau opérationnel entre les actions relevant de la PESC et les interventions de coopération au développement.
CJ 2.2 – Le rôle politique de l'UE, tel que défini par le Traité de Lisbonne, est reconnu par les différentes parties prenantes et il repose sur une articulation efficace entre les actions de développement, les actions relevant de la PESC <sup>10</sup> , le dialogue des politiques et le dialogue politique.	I 2.2.1 – Accroissement du rôle politique de l'UE vis-à-vis du gouvernement tchadien et des PTF.
	I 2.2.2 – Renforcement de l'articulation entre les actions de coopération au développement, le dialogue des politiques, les actions relevant de la PESC et le dialogue politique (au sens de l'article 8 de l'accord de Cotonou).
	I 2.2.3 – Renforcement de la cohérence politique de l'UE (Commission, SEAE, Etats membres) dans son action au Tchad.

Changements survenus à l'issue de la phase de terrain :

Le CJ 2.1 (« Une approche globale, conjuguant de manière cohérente action diplomatique, coopération au développement et efforts en faveur de la paix et de la sécurité, a été définie et mise en œuvre ») et le CJ 2.2 (« L'articulation entre les actions au niveau régional et celles au niveau national a permis de renforcer la cohérence des interventions de l'UE en faveur de la paix, de la sécurité et du développement au Tchad ») ont été fusionnés sous l'intitulé du CJ 2.1 et les indicateurs ont été revus. Les principales raisons de ces changements sont :

- L'absence d'éléments d'information et d'analyse pour traiter l'ancien CJ 2.2 ;
- Au lieu d'analyser la « prise en compte des orientations de l'UE en matière de paix et de sécurité dans la programmation des actions de coopération au développement » (ancien I 2.1.1) puis la « prise en compte des objectifs des actions de coopération au développement dans la définition des interventions relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE » (ancien I 2.1.2), il est apparu plus pertinent de considérer d'une part la cohérence au niveau stratégique (nouvel I 2.1.1) et, d'autre part, la cohérence au niveau opérationnel (nouvel I 2.1.2) entre la stratégie de coopération et la PESC. L'ancien indicateur 2.1.3 (« Degré de complémentarité entre les actions financées par l'IdS (puis l'ICSP) et celles financées par les autres instruments de coopération ») est intégré dans le nouvel indicateur 2.1.2.

<sup>10</sup> Politique étrangère et de sécurité commune.

***QE 3 - Dans quelle mesure les appuis de l'UE ont-ils contribué à la consolidation de l'Etat de droit et de l'ordre juridique, à la progression de la démocratie et de la légitimité politique ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance de l'action publique dans les domaines de la justice, de la sécurité et des finances publiques ?***

Critères de jugement	Indicateurs
<p>CJ 3.1. – Les appuis de l'UE ont contribué à renforcer la légitimité, l'autorité et les capacités des institutions de justice d'assurer la sécurité juridique des citoyens sur tout le territoire, y compris dans les régions affectés par un conflit.</p>	<p>I.3.1.1. Cadre juridique compréhensible et prévisible, conforme aux normes internationales, notamment en matière de droits humains.                      I 3.1.2. Capacités des institutions et acteurs de justice à assurer un service public de justice efficace et transparent, dans le respect des normes nationales et internationales, notamment en matière de droits humains                      I 3.1.3. Qualité des services de justice rendus par les institutions judiciaires, y compris en faveur des vulnérables.                      I 3.1.4. Accès à la justice des citoyens tchadiens et des réfugiés, en particulier les vulnérables.</p>
<p>CJ 3.2. – Les appuis de l'UE ont contribué à renforcer la légitimité, l'autorité et les capacités des institutions de sécurité d'assurer la sécurité des biens et des personnes sur tout le territoire, y compris dans les régions affectés par un conflit.</p>	<p>I.3.2.1. Capacités des forces de sécurité intérieure et des forces armées à combattre la criminalité et les menaces à la sécurité nationale et l'intégrité territoriale, y compris les situations de conflits armés et les trafics illégaux (êtres humains, armes légères, exploitation illégale des ressources naturelles, drogues).                      I.3.2.2. Degré de responsabilité et de transparence des institutions du secteur de la sécurité dans la gestion des cas de violations des droits humains par le personnel de sécurité (police et armée), en particulier dans les cas où les victimes sont des vulnérables.</p>
<p>CJ 3.3. – Les appuis de l'UE ont contribué à l'amélioration du fonctionnement des institutions et des mécanismes démocratiques (en particulier du système électoral).</p>	<p>I.3.3.1 – Consolidation et révision du cadre légal et réglementaire régissant le processus électoral et évolution                      I 3.3.2 – Consolidation et révision du cadre légal et réglementaire relatif aux partis politiques et régulation de leur participation aux scrutins électoraux.                      I 3.3.3 – Renforcement de la légitimité des résultats des votes grâce à la surveillance par des observateurs indépendants du processus électoral.                      I 3.3.4 – Augmentation de l'accès des citoyens tchadiens à l'information grâce au soutien aux médias et aux actions des organisations de la société civile relatives à la participation citoyenne</p>
<p>CJ 3.4. – Les appuis de l'UE ont contribué, dans les zones concernées, à l'instauration d'une gouvernance locale participative.</p>	<p>I 3.4.1 – Etat d'avancement de la réforme de décentralisation et amélioration des capacités des acteurs en charge de la décentralisation (MCD et CTD)                      I. 3.4.2. – Augmentation de la participation des citoyens à l'élaboration et à la mise en œuvre des processus de développement local                      I. 3.4.3. – Amélioration des services délivrés par les collectivités locales (en particulier des services d'état civil).</p>

CJ 3.5. – Les appuis de l'UE ont contribué à améliorer l'efficacité de la gestion des finances publiques (recettes et dépenses)	<p>I.3.5.1. – Evolution des indicateurs de performance macro-économique.</p> <p>I.3.5.2. – Amélioration de la performance de la gestion des finances publiques</p> <p>I.3.5.3 – Amélioration de l'accès des citoyens à l'information sur les recettes et les dépenses de l'Etat.</p>
---	--

Changements survenus à l'issue de la phase de terrain :

L'indicateur 3.5.3 (« Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de la cohérence des processus de planification et de budgétisation ») a été supprimé, étant donné que les appuis de l'UE durant la période évaluée n'ont pas porté sur ce volet de la GFP.

***QE 4 - Dans quelle mesure les appuis de l'UE dans les secteurs du transport et de l'énergie ont-ils contribué à améliorer, de manière durable, le désenclavement des populations ciblées et leur accès à l'énergie ?***

Critères de jugement	Indicateur
CJ 4.1 – Les interventions de l'UE ont contribué au développement du réseau routier national et à son interconnexion avec les réseaux des pays voisins, notamment le Cameroun.	<p>I 4.1.1 – Evolution du linéaire du réseau d'intérêt national circulaire toute l'année.</p> <p>I 4.1.2 – Evolution des coûts d'exploitation des véhicules (CEV), du temps et des prix du transport routier.</p> <p>I 4.1.3 – Evolution des flux et évolution du nombre d'accidents.</p>
CJ 4.2 – Les interventions de l'UE ont contribué à améliorer la gouvernance du secteur du transport routier, notamment en ce qui concerne l'entretien du réseau.	<p>I 4.2.1 – Evolution des ressources du FER et évolution de la part de l'entretien routier courant qui est financé par le FER.</p> <p>I 4.2.2 – Evolution du respect des charges à l'essieu des véhicules poids lourds.</p> <p>I 4.2.3 – Amélioration du suivi du secteur routier (audits du FER, procédures de passation de marché, suivi des opérations d'entretien périodique, ...).</p>
CJ 4.3 – Les interventions de l'UE ont contribué à la création d'emplois et à l'absorption des revenus pétroliers à travers le renforcement des PME du secteur du BTP.	<p>I 4.3.1 – Augmentation de la part des travaux et des services d'entretien routiers attribués aux PME tchadiennes.</p> <p>I 4.3.2 – Volume des formations (en personne-jour par an et par domaine) réalisées à destination des PME de travaux et de bureaux d'études nationaux.</p> <p>I 4.3.3 – Estimation du nombre d'emplois créés et de la valeur ajoutée générée par les entreprises du BTP intervenant dans l'entretien routier.</p>

<p>CJ 4.4 – Les interventions de l'UE ont contribué à améliorer l'accès à l'énergie des populations dans les zones d'intervention.</p>	<p>I 4.4.1 – Evolution du nombre de personnes ayant accès à une source d'énergie durable, avec le soutien de l'UE.                      I 4.4.2 – Lignes électriques (en km) installées ou renforcées avec le soutien de l'UE.                      I 4.4.3 – Renforcement des capacités des entreprises intervenant dans le secteur de l'énergie.                      I 4.4.4 – Amélioration des capacités de planification, suivi et évaluation des administrations (centrales et déconcentrées) en charge de la politique de l'énergie.</p>
--	---

Changements survenus à l'issue de la phase de terrain :

L'indicateur 4.2.4 (« Réforme du secteur des transporteurs ») a été supprimé car les appuis de l'UE n'ont pas poursuivi cet objectif et, de fait, il n'y a eu aucune action dans ce domaine.

***QE 5 - Dans quelle mesure les appuis de l'UE aux secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la santé ont-ils contribué à améliorer, de manière durable, les conditions de vie des populations ciblées?***

Critères de jugement	Indicateurs
<p>CJ 5.1 – Les interventions de l'UE ont amélioré quantitativement et qualitativement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les zones d'intervention</p>	<p>I 5.1.1 – Augmentation du taux d'accès durable à l'eau potable                      I 5.1.2 – Augmentation du taux d'accès durable à l'assainissement                      I 5.1.3 – Augmentation du niveau de consommation d'eau potable                      I 5.1.4 – Augmentation de la population qui utilise les points d'eau potable</p>
<p>CJ 5.2 – Les interventions de l'UE dans le secteur « eau et assainissement » ont contribué au renforcement des institutions sectorielles régionales et locales ainsi qu'à la viabilité du dispositif d'entretien des points d'eau</p>	<p>I 5.2.1 – Fonctionnement effectif des collectivités territoriales décentralisées (CTD) en matière d'eau et assainissement et des laboratoires régionaux dans les zones d'intervention                      I 5.2.2 – Capacité financière, technique et organisationnelle des comités de gestions des points d'eau (CGPE) et des associations d'usagers de l'eau (AUE) pour assurer le fonctionnement et l'entretien des points d'eau                      I 5.2.3 – Capacité de réparation et de suivi des points d'eau par les associations d'artisans-réparateurs                      I 5.2.4 – Disponibilité de pièces détachées dans les magasins</p>
<p>CJ 5.3 – Les interventions de l'UE dans le secteur « eau et assainissement » ont contribué à de meilleures conditions sanitaires et sociales pour les populations ciblées</p>	<p>I 5.3.1 – Diminution du taux de prévalence des maladies hydriques                      I 5.3.2 – Augmentation des pratiques d'hygiène                      I 5.3.3 – Diminution du temps de corvée d'eau, en particulier celui des femmes                      I 5.3.4 – Diminution des tensions entre les différentes catégories d'usagers de l'eau</p>
<p>CJ 5.4 – Les interventions de l'UE dans le secteur de la santé ont</p>	<p>I 5.4.1 – Evolution positive des indicateurs clés de santé                      I 5.4.2 – Evolution positive des indicateurs du système sanitaire</p>



<p>contribué à des meilleures conditions sanitaires, suite à l'amélioration des performances des services de santé dans les zones ciblées</p>	<p>I 5.4.3 – Perception par la population de l'équité dans l'accès aux soins                      I 5.4.4 – Augmentation durable de l'effectif du personnel de santé formé et amélioration des compétences                      I 5.4.5 – Amélioration des capacités de l'administration centrale et des services techniques déconcentrés en matière de planification, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation de la politique de santé</p>
---	---

***QE 6 - Dans quelle mesure les appuis de l'UE ont-ils contribué conjointement au développement économique des secteurs agricoles visés (élevage, certaines filières agricoles), à la sécurité alimentaire, à la résilience des ménages du monde rural et à la gestion durable des ressources naturelles.***

Critères de jugement	Indicateurs
<p>CJ 6.1 – Les appuis de l'UE ont contribué à une amélioration des performances économiques et sociales des filières et secteurs concernés.</p>	<p>I 6.1.1 – Variation en productivité (à l'hectare, par tête de bétail ou par actif selon les filières), en volume total et en valeur ajoutée des filières appuyées.                      I 6.1.2 – Evolution de la répartition de la VA entre les différents acteurs au sein des filières appuyées, et, en particulier, création d'emplois et d'activités en aval en lien indirect avec les filières soutenues.                      I 6.1.3 – Importance des effets économiques (augmentation des revenus) et sociaux (contrôle sur les décisions) pour les femmes.                      I 6.1.4 – Sécurisation des intérêts des populations les plus vulnérables impliquées dans les filières concernées.                      I.6.1.5 – Renforcement des capacités des OSC et des STD offrant des services aux acteurs des filières appuyées.</p>
<p>CJ 6.2 – Les appuis de l'UE ont contribué améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des différentes catégories de ménages dans des zones fragiles.</p>	<p>I.6.2.1. Evolution de l'incidence de la malnutrition infantile (sous nutrition, malnutrition aigüe et chronique) dans les zones d'intervention et pour les ménages ciblés.                      I.6.2.2. Evolution de l'insécurité alimentaire dans les zones d'intervention et pour les ménages ciblés                      I.6.2.3. Evolution de la résilience des ménages aux chocs dans les zones d'intervention et pour les ménages ciblés                      I.6.2.4. Evolution de l'engagement et des capacités des administrations centrales et des STD en matière de diagnostic, d'alerte, de prévention et de gestion des crises alimentaires.</p>
<p>CJ 6.3 – Les appuis de l'UE ont favorisé la préservation des ressources naturelles (faune, flore, eau, ...) à travers une gestion concertée entre l'ensemble des parties prenantes</p>	<p>I.6.3.1. Évolution significative du cadre politique, légal et institutionnel relatif à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.                      I.6.3.2. Priorité accordée à la gestion des ressources naturelles dans les plans de développement locaux des zones couvertes par les appuis de l'UE (PADL-GRN et PADL II).                      I.6.3.3. Diminution, dans les zones d'intervention de l'UE, du nombre de conflits liés à l'usage des ressources naturelles</p>

	renouvelables. I.6.3.4. Disponibilité et efficacité d'outils de suivi des actions, de surveillance et de mesure environnementale. I.6.3.5. Évolution de l'état des ressources naturelles au niveau du Parc de Zakouma et plus largement au niveau national.
--	---

***QE 7 - Dans quelle mesure la combinaison des instruments, les démarches d'intervention et les modalités de gestion de l'aide ont-ils favorisé l'atteinte des résultats attendus de la coopération de l'UE avec le Tchad ?***

Critères de jugement	Indicateurs
CJ 7.1 – Les dispositifs de partenariat entre l'UE et le gouvernement du Tchad ont fonctionné de manière efficace et efficiente.	I 7.1.1 – Efficacité et efficacité du dispositif d'appui à l'ordonnateur national du FED.
	I 7.1.2 – Efficacité et efficacité des dispositifs de pilotage et suivi des projets dont l'Etat assure la maîtrise d'ouvrage.
	I 7.1.3 – Evolution du montant des dépenses inéligibles
	I 7.1.4 – Degré de respect par l'Etat tchadien des engagements pris dans le cadre des conventions de financement (en particulier les contreparties financières).
CJ 7.2 – Les démarches et modalités de développement des capacités (des individus et des organisations) mises en œuvre ont favorisé l'atteinte des objectifs poursuivis par la stratégie de coopération UE-Tchad.	I 7.2.1 – Pertinence et efficacité des démarches de formation soutenues dans les principaux secteurs d'intervention de l'UE.
	I 7.2.2 – Contribution de l'assistance technique long terme (ou résidente) à l'appropriation des résultats des interventions et au renforcement des capacités.
	I 7.2.3 – Degré de satisfaction des commanditaires (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, UE) à l'égard des prestations d'assistance technique court terme.
CJ 7.3 – Les différentes modalités de mise en œuvre de l'aide de l'UE ont été en adéquation avec l'analyse de la situation (facteurs de fragilité) et les objectifs poursuivis.	I 7.3.1 – Adéquation des canaux de mise en œuvre de l'aide : acteurs non étatiques ; organismes des Nations Unies ; agences des Etats membres ; ...
	I 7.3.2 – Adéquation de la gamme des instruments mobilisés et de l'utilisation des procédures flexibles.
	I 7.3.3 – Cohérence et complémentarité entre les actions conduites au niveau régional et celles menées au niveau national.
CJ 7.4 – La DUE a disposé des ressources humaines adéquates (en nombre et en compétences) pour la mise en œuvre de la stratégie de coopération, compte tenu du contexte du pays et du mandat assigné aux DUE par le Traité de Lisbonne.	I 7.4.1 – Charge de travail du personnel de la DUE
	I 7.4.2 – Mobilisation de personnel expérimenté en matière de situations de fragilité, au siège et dans le pays.
CJ 7.5 - Les dimensions transversales (égalité de genre, droits	I 7.5.1 – Pertinence de la prise en compte des dimensions transversales dans la formulation des interventions.

de l'homme, lutte contre le VIH / SIDA, durabilité environnementale) ont été prise en compte de manière satisfaisante dans la formulation et la mise en œuvre des interventions de l'UE.	I 7.5.2 – Effectivité de la prise en compte des dimensions transversales dans la mise en œuvre des interventions.
--	---

Changements survenus à l'issue de la phase de terrain :

L'indicateur 7.4.3 (« Soutien apporté par les services du siège à la DUE dans l'exercice de ses missions ») a été supprimé, car trop peu d'éléments d'information et d'analyse ont été recueillis pour traiter cet indicateur.

***QE 8 - Dans quelle mesure la stratégie de coopération de l'UE avec le Tchad a-t-elle été coordonnée avec les interventions des autres bailleurs de fonds, complémentaire de celles des Etats Membres et a bénéficié de synergies avec les autres politiques communautaires concernant le Tchad ?***

Critères de jugement	Indicateurs
CJ 8.1 – La définition de la stratégie de coopération de l'UE et sa mise en œuvre ont fait l'objet d'une coordination étroite avec les autres PTF	I 8.1.1 – Initiatives et rôles de l'UE dans les mécanismes de coordination entre PTF et entre ceux-ci et le gouvernement.
	I 8.1.2 – Degré de convergence entre la stratégie de coopération de l'UE et celles des autres PTF.
CJ 8.2 – La stratégie de coopération de l'UE est complémentaire de celles des Etats membres et exprime la valeur ajoutée de l'action communautaire.	I 8.2.1 – Effectivité et résultats des démarches de programmation conjointe avec les Etats membres.
	I 8.2.2 – Optimisation de la division du travail entre l'UE et les Etats membres.
	I 8.2.3 – Perception (par les autres PTF et par le gouvernement tchadien) de la valeur ajoutée de l'UE dans certains domaines.
	I 8.2.4 – Actions de visibilité : adéquation aux objectifs poursuivis par la stratégie de coopération ; efficacité.
CJ 8.3 – Les interventions de l'UE au Tchad sont cohérentes entre elles	I 8.3.1 – Degré de cohérence des actions de coopération entre elles et vis-à-vis de l'objectif global de la stratégie.
	I 8.3.2 – Degré de cohérence des autres politiques communautaires ayant une incidence au Tchad avec la stratégie de coopération.

## 7.4.5 Processus de collecte et d'analyse des données

### Collecte des données

L'approche méthodologique, conforme à la méthodologie de l'UE, devait permettre de collecter des informations fiables et utiles et de faire des analyses rigoureuses pour arriver à des jugements et à des réponses fondées aux huit questions d'évaluation<sup>11</sup>.

Une **importante documentation** a été mobilisée lors de la phase de démarrage et complétée lors de la phase documentaire et de terrain (Annexe 10). La documentation de l'UE accessible et pertinente a été examinée, notamment les documents de stratégie de coopération, les Documents de Stratégie Pays (DSP) et Programmes Indicatifs Nationaux (PIN) et régionaux (PIR), les Rapports Annuels Conjointes (RAC) de la période en revue, des documents internes à la Commission, les rapports d'évaluation sectorielle ou de programmes disponibles, les revues à mi et fin de parcours, les rapports des missions « Result-oriented monitoring » (ROM) disponibles sur la base de données CRIS. Elle a été complétée par la constitution d'un abondant fonds documentaire sur le Tchad rassemblant les documents officiels du Gouvernement (stratégies, études sectorielles), la littérature concernant les problématiques et politiques sectorielles et les questions de fragilité, les publications des institutions internationales et d'autres PTF sur le pays, de nombreuses études universitaires, des statistiques et une revue de presse sur Internet centrée sur les thèmes prioritaires de l'étude. Les experts ont utilisé les résultats des enquêtes et analyses statistiques auxquelles ils ont pu avoir accès. Toutes les sources statistiques utilisées sont répertoriées en détail dans la matrice d'évaluation. En revanche, les experts n'ont procédé eux-mêmes à aucune enquête statistique spécifique, ils se sont limités à reprendre certaines données disponibles et à faire certains calculs simples à partir de ces données, pour établir des comparaisons dans le temps, dans l'espace ou entre catégories de population différentes, etc.

Afin de compléter l'information disponible et de discuter des hypothèses d'analyse et d'interprétation, une **série d'entretiens** a été réalisée à Bruxelles et à N'Djamena<sup>12</sup> avec des fonctionnaires des institutions européennes (CE, SEAE) en charge du pilotage et/ou du suivi de la coopération avec le Tchad (actuellement ou dans un passé récent), avec les différentes sections de la Délégation de l'Union européenne (DUE) et avec les responsables de certaines des administrations nationales particulièrement concernées par la coopération UE-Tchad, ainsi qu'avec quelques personnes ressources extérieures (septembre 2014 - juin 2015). La liste des personnes rencontrées et interviewées figure à l'Annexe 9. Au total (toutes phases confondues), 278 personnes ont été rencontrées.

Les **réunions du Groupe de référence** (GR) : le processus de collecte et d'analyse des informations a bénéficié des échanges qui ont eu lieu à Bruxelles et à N'Djamena tout le long du processus d'évaluation entre les membres du Groupe de référence et l'équipe d'évaluation. Ces échanges ont permis de commenter et discuter les propositions de l'équipe d'évaluation relatives à la structuration et à la formulation des questions

<sup>11</sup> Pour une large partie, les outils mobilisés se réfèrent à la méthodologie développée par les services de l'UE. Voir: European Commission, Evaluation Methods for the European Union's External Assistance – Evaluation Tools (volume 4), 2006.

<sup>12</sup> Réalisation, par le chef d'équipe et l'expert national, d'une mission préparatoire à N'Djamena du 13 au 16 octobre 2014.

d'évaluation (QE), à la définition des critères de jugements (CJ) et des indicateurs (I), ainsi qu'aux différents produits de l'équipe d'évaluation.

La **mission de terrain** s'est déroulée du 8 au 16 juin 2015 (avec une équipe de 7 personnes). Durant la phase de terrain, les experts ont recherché les éléments d'information leur permettant de compléter les réponses provisoires aux questions d'évaluation élaborées lors de la phase documentaire et de croiser les appréciations recueillies. Les activités ont principalement consisté en des entretiens individuels, des groupes de discussion (focus group), des visites sur site et des observations directes.

Des **entretiens individuels ou collectifs**, semi-structurés ont été réalisés. Ils étaient principalement centrés sur l'impact et la durabilité des interventions, ainsi que leur efficacité, les facteurs de succès et les principales recommandations à faire pour l'avenir.

- Les principales catégories d'acteurs qui seront rencontrés durant la phase de terrain sont les suivantes : i) les services partenaires au niveau gouvernemental (services de l'Ordonnateur National) ; ii) les responsables politiques et institutionnels au sein des ministères et autres administrations ; iii) les responsables opérationnels de la DUE à N'Djamena ; iv) les A.T. impliqués dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des projets de l'UE ainsi que les unités de gestion des programmes/projets de l'UE ; v) les autres parties prenantes impliquées dans l'APD au Tchad (autres PTF, organisations de la société civile, personnes-ressources) ; vi) les bénéficiaires finaux. En outre, des compléments d'information et demandes de documents additionnels ont été adressés par email à certaines des personnes rencontrées par l'équipe d'évaluation.
- Les différents acteurs ont été sollicités sur des dimensions complémentaires : (i) les acteurs directement impliqués dans la coopération de l'UE avec le Tchad (responsables DUE, A.T., homologues de l'administration) sur la matrice d'information globale ; (ii) les bénéficiaires, au travers des focus group et, si possible, des visites de terrain, sur l'appréciation des résultats et de leur durabilité ; (iii) les autres PTF présents au Tchad sur l'appréciation des démarches de consultation (identification des stratégies), de coordination entre PTF et de la qualité du dialogue et de l'appropriation.
- Chaque entretien a été préparé en sélectionnant un sous-ensemble d'indicateurs susceptibles d'être renseignés par les acteurs rencontrés. Les comptes rendus des entretiens ont été rédigés dans l'optique d'alimentation de cette matrice. Il en va de même pour les informations collectées sur base documentaire. Cette méthode avait deux avantages : (i) organisation de la collecte de données selon une structure commune à l'ensemble de l'équipe d'évaluation ; (ii) stockage de l'information sous une forme qui facilite l'analyse, donc la validation/invalidation des critères de jugement (CJ).
- Les entretiens ont été très utiles pour approfondir l'analyse de l'efficacité et l'impact des programmes mis en œuvre. Les experts ont procédé au croisement des informations des rapports écrits avec les statistiques et les informations qualitatives orales, avec pour but de valider les analyses formulées, en terme d'efficacité, d'impact, d'efficacité, de viabilité et de complémentarité. Il était important de croiser les informations qualitatives de sources différentes et des données quantitatives afin de valider les analyses.

**Six focus group** ont été organisés par l'équipe d'évaluation : i) « sécurité alimentaire – N'Djamena » (forces et faiblesses des projets PTSA) ; ii) « Développement local – Ouaddaï » (forces et faiblesses du PADL au niveau régional) ; iii) « Développement local – N'Djamena » (forces et faiblesses du PADL) ; iv) « Développement local, GRN et sécurité alimentaire – Guéra » ; v) « Cohésion sociale – N'Djamena » (Points de vue des OSC sur la pertinence des choix stratégiques de l'UE dans les secteurs de la justice et de la sécurité) ; vi) « Transport routier – Moundou » (impacts des aménagements du tronçon Moundou – Doba – Koumra sur les coûts, temps et prix de transport). L'objectif de ces focus group était que les participants confrontent leurs idées en débattant de manière plus ou moins ouverte ou cachée et dialoguent les uns avec les autres. Cette méthode d'investigation a permis d'avoir accès aux opinions des différents acteurs, mais aussi à la façon dont elles se façonnent et se légitiment. Trois focus group prévus lors de la préparation de la mission de terrain n'ont finalement pas pu être mis en place : « Collaborations interinstitutionnelles dans le secteur de la justice » (difficulté à réunir les acteurs concernés) ; « Gestion des finances publiques » (difficulté à réunir les acteurs concernés) ; « Renforcement des capacités » (ce dernier focus group a été remplacé à par un entretien collectif.

Sur base de l'inventaire des projets de la coopération UE-Tchad (engagements et paiements réalisés au cours de la période analysée – voir Annexe 5), l'équipe d'évaluation a réalisé une **étude approfondie d'une sélection d'interventions** (consistant en un examen documentaire, la conduite d'entretiens, de focus groups et de visites de sites) (voir tableau ci-dessous).

- Au total, 17 projets ont été examinés (voir tableau ci-après). L'échantillon représente 49% du montant de la coopération UE-Tchad au cours de la période évaluée et il est représentatif de l'ensemble des secteurs de coopération. Cet échantillon a été utilisé durant la phase de terrain pour permettre de rassembler certaines informations pertinentes pour l'évaluation qui ne peuvent être collectées qu'au niveau des interventions, en particulier pour les aspects de mise en œuvre (efficacité et efficience) mais aussi de résultats (impact, durabilité). Ces interventions n'ont toutefois pas vocation à être appréciées individuellement. Il devait permettre : (i) d'apprécier la réalité des réalisations et leur durabilité après quelques années de fonctionnement ; (ii) de recueillir les avis et suggestions des interlocuteurs directement concernés (les bénéficiaires finaux et leurs représentants, les responsables de l'administration des projets) et ainsi faciliter la triangulation d'informations par le croisement du point de vue des acteurs sur la base de processus déterminés et de réalisations concrètes. Dans le cas des interventions de type institutionnel, il s'est agi de rencontrer les responsables en charge de leur mise en œuvre au sein des institutions concernées ainsi que l'assistance technique lorsque cette dernière est mobilisée par le projet.
- L'échantillon couvre l'ensemble des QE sectorielles, il reflète la diversité des instruments mobilisés et des secteurs couverts par la coopération et représente une part significative du montant de la coopération UE-Tchad au cours de la période évaluée. De façon plus détaillée, les critères de sélection ont été les suivants :
  - Les projets sélectionnés devaient couvrir les domaines couverts par les QE : (i) gouvernance juridique, politique et économique ; (ii) transport et énergie ; (iii) secteurs sociaux de base (eau/assainissement, santé) ; (iv) développement rural, sécurité alimentaire et GRN ; (v) lien entre urgence, réhabilitation et

développement (LARD). Concrètement, la sélection est partie des travaux d'approfondissement thématique réalisés par chacun des experts. Elle a été enrichie par les échanges avec les personnes interviewées au cours de la phase documentaire à Bruxelles et à N'Djamena.

- Les projets sélectionnés devaient être représentatifs des priorités de programmation du 10<sup>ème</sup> FED. Cependant, du fait des retards pris dans la mise en œuvre des FED précédents, l'échantillon inclut également des projets dont les ressources relèvent des 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> FED.
- Les projets devaient représenter un volume financier significatif. Pour ce faire, les projets de la base de données CRIS ont été passés en revue en fonction de leur montant afin de ne pas négliger d'interventions significatives. En règle générale, les interventions sélectionnées correspondent à un montant supérieur à 2M€. Des interventions de montant plus réduit ont été ajoutées afin de refléter la diversité des acteurs, des instruments (notamment les lignes budgétaires) et des modes de mise en œuvre de la coopération UE-Tchad.

L'échantillon proposé couvre la quasi-totalité des secteurs de coopération. En termes de volume financier, il correspond à près de 50% du total des engagements liés aux projets mis en œuvre durant la période 2008-2014. Parmi les 17 interventions proposées, 13 relèvent d'un financement du FED (représentant 56% du total FED de la période) et 4 relèvent des lignes budgétaires.

Tableau 1 - Echantillon d'interventions de l'UE (2008-2014) pour la mission de terrain

Secteurs de coopération	Activités représentatives sélectionnées	Instrument (source de financement)	Montant (Engagé en €)	Période d'exécution
Finances publiques	Projet d'appui à la modernisation des finances publiques – PAMFIP	9 <sup>ème</sup> FED	5,1 M€	CF signée en mai 2007 Durée = 5 ans (4 ans + prolongation d'un an).
	Volet « finances publiques » du PAG	10 <sup>ème</sup> FED	6,1 M€	CF signée en janvier 2012. Durée = 4 ans.
Décentralisation <sup>13</sup>	Volet « état-civil » et « décentralisation ») du PAG	10 <sup>ème</sup> FED	6,1 M€	CF signée en janvier 2012. Durée = 4 ans.
Processus électoral	Promotion de l'éducation civique et de la participation des femmes aux processus locaux et nationaux de prise de décision	Ligne budgétaire DCI-NSAPVD 2007	376 203€	
	Projet « Renforcement des Capacités des Médias pour Promouvoir le Développement Collaboratif au Tchad »	Ligne budgétaire DCI-NSAPVD 2010	381 746€	CF signée en janvier en juin 2011 Durée = 3 ans
Eau / Assainissement	Projet « Accès à l'eau potable et assainissement, phase I »	10 <sup>ème</sup> FED	23 M€	CF signée en janvier en janvier 2011 Durée = 8 ans
	Projet "Initiative OMD-Tchad: accès à l'eau potable et assainissement"	10 <sup>ème</sup> FED	29 M€	CF signée en janvier en 2012 Durée =
Santé	Projet « Appui au système de santé du Tchad »	10 <sup>ème</sup> FED	10 M€	CF signée en mai 2010 Durée = 6,5 ans
Transport / Energie	Appui à la politique sectorielle des transports : entretien routier et axes économiques	9 <sup>ème</sup> FED	83 M€	CF signée en 2005 Durée = 7 ans
	Appui à la politique sectorielle des transports	10 <sup>ème</sup> FED	72M€	CF signée en 2011 Durée = 5 ans
Développement rural / sécurité alimentaire	Appui à la mise en place d'un Système d'Information durable sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISA/SAP)	Ligne Thématique	4,5M€	CF signée en 2008 Durée =

<sup>13</sup> Dans l'inventaire de la coopération (voir annexe n°4), ce volet du PAG est regroupé avec le volet « finances publique ». De ce fait, il est classé dans le secteur « gestion des finances publiques ».



Secteurs de coopération	Activités représentatives sélectionnées	Instrument (source de financement)	Montant (Engagé en €)	Période d'exécution
/ GRN <sup>14</sup>		DCI-FOOD		
	Programme d'appui à la filière bovine-viande, cuir – PAFIB	10 <sup>ème</sup> FED	6,1M€	CF signée en 2012 Durée =
	Projet d'Appui à au Développement Local –Gestion des ressources naturelles - PALD-GRN	10 <sup>ème</sup> FED	32M€	CF signée en 20 Durée =
	Programme d'appui au développement local II - PADL II	10 <sup>ème</sup> FED	16M€	CF signée en 2010 Durée =
Sécurité / Justice	Projet d'Appui à la Réforme des Forces de Sécurité Intérieure (PAFSI) - volets 1 et volet 2	10 <sup>ème</sup> FED	28M€	CF signée en 2010 Durée = 5 ans
	Programme d'appui a la justice au tchad (PRAJUST)	10 <sup>ème</sup> FED	23M€	CF signée en 2010 Durée = 7 ans
	Programme d'appui au déminage et à la dépollution du Nord et de l'Est du Tchad	IdS	2,5 M€	CF signée en 2012 Durée =

<sup>14</sup> Les projets PADL-GRN et PADL-II couvrent également le secteur « décentralisation ». Dans l'inventaire de la coopération (cf. annexe n°4), ils sont classés dans le secteur « développement rural / GRN ».

### **Analyse des données**

Le croisement des informations entre différents niveaux (sous-régional, national, local), entre différents interlocuteurs associés à divers titres au sein d'une même démarche ou intervention et l'approfondissement des divergences et des contradictions entre les différentes données et avis collectés ont permis d'assurer la base de la triangulation de l'information. Celle-ci, sans prétendre à l'exhaustivité, devait permettre de restituer les appréciations diverses portées sur la stratégie de coopération de l'UE avec le Tchad tout en assurant une certaine profondeur aux conclusions retenues.

La démarche d'analyse des données a veillé à garantir la crédibilité des constats et la solidité de l'analyse. Elle a reposé sur des synthèses successives pour conforter la chaîne de raisonnement. Pour chacune des QE, les quatre étapes suivantes ont été appliquées :

- une première étude de l'ensemble des informations collectées par indicateur est effectuée dans la matrice d'évaluation (annexe 2). Ces informations ont été triangulées afin d'en vérifier le bien-fondé.
- une triangulation et une compilation des informations par indicateur sont ensuite réalisées au niveau de chacun des critères de jugement pour faire ressortir les points essentiels.
- des constats sont formulés au niveau de chacun des critères de jugement. Ils sont argumentés par les faits saillants collectés et triangulés dans le cadre des deux étapes précédentes. Ils présentent le jugement issu de l'évaluation pour l'ensemble des thèmes et aspects clés couverts par l'évaluation. Ils constituent par ailleurs la base détaillée de la réponse à la question d'évaluation.
- une réponse à la question d'évaluation est formulée sur base de la synthèse des constats proposés pour chacun des critères de jugement.

Pour le renseignement des indicateurs de plusieurs des critères des QE 1, 2,7 et 8<sup>15</sup> (qui sont les 3 QE de portée générale), les informations contenues dans la « matrice de recueil et d'analyse des informations » proviennent des sources (documentation, entretiens) exploitées dans le cadre des QE sectorielles. Pour faciliter cette transmission des informations des QE sectorielles vers les QE de portée générale, un outil de recueil de l'information, interne à l'équipe d'évaluation, a été mis au point au début de l'étude documentaire.

La **démarche de jugement** appliquée est une synthèse prenant en considération :

- Les informations recueillies sur le contenu et la valeur des indicateurs associés à chacun des CJ, tels que définis lors de la phase de démarrage du projet et revus ou précisés (pour une minorité d'entre eux) soit lors de la phase documentaire, soit lors de la phase de terrain ;

---

<sup>15</sup> Il s'agit des critères de jugement suivants : 1.1 (analyse des facteurs de fragilité) ; 1.2 (adaptation à l'évolution du contexte) ; 1.3 (lien entre aide d'urgence, réhabilitation et développement) ; 1.4 (coordination avec les autres PTF) ; 2.4 (reconnaissance du rôle politique de l'UE) ; 7.1 (dispositifs de partenariat UE-Tchad) ; 7.2 (démarches de développement des capacités) ; 7.3 (cohérence des modalités d'aide) ; 7.5 (prise en compte des dimensions transversales) ; 8.1 (coordination avec les autres PTF) ; 8.2 (complémentarité et valeur ajoutée) ; 8.3 (cohérence interne et externe).

- La recherche de cohérence entre les jugements associés à une même QE et entre tous les jugements émis ;
- La recherche de simplicité et de clarté dans la formulation des jugements ;
- Le souci de présenter des jugements à partir desquels il soit possible de répondre de façon précise et exhaustive aux questions d'évaluation ;
- La pondération des jugements en fonction de la robustesse des preuves. Pour chaque indicateur, celle-ci est analysée en utilisant la cotation fournie par l'unité d'évaluation (voir annexe n°3 « Matrice des preuves »).
- Les observations du groupe de référence.
- Les commentaires formulés lors de la présentation des premiers résultats à la fin de la mission de terrain et lors des réunions téléphoniques organisées entre l'équipe d'évaluation, les fonctionnaires des institutions européennes (CE, SEAE) en charge du pilotage et/ou du suivi de la coopération avec le Tchad et la DUE.

## 7.5 Limites de l'évaluation

Malgré la recherche d'un équilibre entre les phases successives et de l'optimisation du temps alloué, l'exercice d'évaluation a ses limites qui tiennent principalement :

- **A la disponibilité et la qualité de l'information** : il s'agit d'un défi classique mais non moins réel pour ce genre d'études. L'évaluation n'ayant eu ni les moyens ni l'ambition de faire de la collecte intensive de données primaires sur le terrain, elle a reposé en grande partie sur l'analyse de documentation existante. La multiplication des sources d'information et le recoupement des données collectées a visé à compléter et à renforcer la qualité et la crédibilité de l'information.
- **Au défi d'une évaluation au niveau pays dans un contexte de fragilité**. Cette évaluation de la coopération de l'UE avec le Tchad a été confrontée aux défis typiques de telles évaluations : i) la complexité de l'exercice, qui vise à fournir des résultats, conclusions et recommandations englobant des considérations tant stratégiques qu'opérationnelles en se basant sur un nombre élevé d'interventions et de contributions tant financières que techniques dans une variété de secteurs, et avec un nombre élevé de parties prenantes et d'interlocuteurs ; ii) l'importance croissante prise, durant la période évaluée, par les questions de paix et de sécurité dans les relations entre l'UE et le Tchad ; cette évolution tient à la multiplication des crises dans l'environnement régional du Tchad<sup>16</sup> au cours des dernières années. De ce fait, l'étude devait parvenir à combiner une grille « classique » d'évaluation de la coopération dans les domaines habituels de la politique d'aide au développement de l'UE avec des éléments d'analyse relevant plus spécifiquement de la politique de défense et de sécurité de l'UE.
- **Au défi de l'appréciation des résultats et impacts** : un nombre significatif d'interventions ne comprend pas d'indicateurs objectivement vérifiables quantitatifs et/ou ne possèdent pas de situation de référence permettant d'apprécier leurs résultats et impacts. En outre, les évaluations finales des projets ne donnent souvent que des appréciations qualitatives de l'impact. Cette situation résulte du

<sup>16</sup> Conflits de différentes natures en Centrafrique, au Nigeria, au Soudan du Sud, en Libye et au Mali.

manque de recul temporel, de la multitude des facteurs qui sont en jeu (problème d'attribution) et de l'absence (ou du non renseignement) des indicateurs d'impact dans les dispositifs de suivi-évaluation de nombreux projets.

- **Aux limites de la mémoire institutionnelle**, ou de la disponibilité de certaines informations ou interlocuteurs clés. Les informations en début de période d'évaluation sont généralement plus parcellaires et difficiles à obtenir. Les témoins ne sont plus en place ou ont changé de position. A cela il convient d'ajouter la tendance naturelle des interlocuteurs à relater la coopération des années les plus récentes qui est plus proche de leurs préoccupations actuelles.

## Annexe 8 – Fiches de caractérisation des projets de l'échantillon

### 1. Projet d'appui au plan d'action pour la modernisation des finances publiques – PAMFIP (9<sup>ème</sup> FED)

<b>Bref descriptif</b>	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	N° <i>comptable</i> : 9 ACP CD 019 ou FED/2006/018-679 N° <i>d'identification</i> : CD/003/06
<b>Instrument légal</b>	9 <sup>ème</sup> FED
<b>Modalité d'aide</b>	Modalité d'aide : <i>Exemple</i> : approche projet Modalité de gestion : <i>Exemple</i> : gestion décentralisée
<b>Mode de gestion</b>	Décentralisée indirecte
<b>Calendrier</b>	Démarrage : 12/05/2007 Fin initiale : 31/12/2013 (fin opérationnelle = 31/12/2011)
<b>Budget</b>	Montant : 5,1 M€, dont 100% financés par l'UE Montant contracté : 4,4 M€ Montant payé : 4 M€
<b>Bénéficiaires</b>	Bénéficiaires directs : Plusieurs directions du MFB ; STP du PAMFIP ; INSEED ; Ministère du Plan ; ITIE.
<b>Description de l'intervention et historique</b>	Le Plan d'Actions pour la Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP) a été adopté en juillet 2005 par le Haut Comité Interministériel s'inscrivant dans le cadre de la SNRP adoptée en 2003. Sur la période 2007 à 2011, et en raison du retrait temporaire de la BM l'appui de l'UE a été important et a représenté une part fondamentale du PAMFIP.
<b>Principales sources d'information</b>	Convention de financement (2007) Rapport d'évaluation du PAMFIP / UE (janvier 2013)

<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global :</b> Améliorer la gestion des finances publiques		
<b>Objectif spécifique :</b>		
Rétablir le fonctionnement normal des administrations économiques et financières Relancer le processus de modernisation (Source : CF)	Amélioration de la performance des régies financières pour rendre moins vulnérable la gestion budgétaire à la volatilité des revenus pétroliers. Meilleure efficacité en matière de dépense publique Transparence financière accrue	
<b>Résultats :</b>		
R1 : Les administrations financières et en particulier le trésor, les impôts et la douane sont remises en état de fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cadre de travail du trésor restructuré.</li> <li>▪ Outils informatiques sécurisés.</li> <li>▪ Service de contrôle des douanes amélioré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DGI : matériel informatique fourni ; formations réalisées et assez bien ciblées.</li> <li>▪ DGB : renforcement des capacités matérielles</li> <li>▪ Cellule informatique du MFB : travaux réalisés, équipements informatiques et de bureau fournis.</li> </ul>
R2 : Le cadre institutionnel global des Finances Publiques est réformé en conformité avec la CEMAC.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Loi organique des finances</li> <li>▪ Décret sur la comptabilité publique</li> <li>▪ Réorganisation du Ministère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nouveau cadre budgétaire et comptable préparé, mais des problèmes de nomenclature.</li> </ul>
R3 : La gouvernance est améliorée à travers une réforme comptable au trésor public.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Informations financières, fiables, exhaustives et disponibles</li> <li>▪ Qualité de l'information s'approche des standards internationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪</li> </ul>
R4 : Renforcement de l'efficacité des impôts et mise en place de bonnes pratiques fiscales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration de la déontologie fiscale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪</li> </ul>
R5 : Fonctionnement de l'administration douanière amélioré.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le niveau des recettes douanières augmente</li> <li>▪ Personnel plus professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Efficacité de la collecte et du traitement des recettes douanières renforcée.</li> </ul>
R6 : L'exécution des dépenses est plus en conformité avec le	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diminution des engagements hors circuit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪</li> </ul>

budget voté.	de la dépense	
R7 : Institutions de contrôle plus performantes, les recommandations dans leurs rapports d'inspection sont appliquées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recommandations mises en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ IGF : Formations délivrées ont été utiles, mais efficacité finale reste à démontrer.</li> <li>▪ Commission des Finances de l'A.N. : pas de renforcement réel des capacités d'analyse budgétaire.</li> <li>▪ CCSRP : pas de renforcement de l'efficacité.</li> </ul>
R8 : STP du PAMFIP donne l'impulse à la modernisation de la gestion des finances publiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réunions du Comité de pilotage du PAMFIP tenues régulièrement</li> <li>▪ Mise à jour régulière du PAMFIP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacités renforcées.</li> <li>▪ Fonctionnement assurée</li> <li>▪ Coordination du PAMFIP améliorée, mais avec des retards dans les activités.</li> </ul>
R9 : Informations économiques stratégiques pour améliorer le pilotage de la politique budgétaire disponibles. (Source : CF)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prévisions budgétaires correctes</li> </ul> <p>Source : CF</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ INSEED : Compléments de financement pour des enquêtes coûteuses mais très utiles.</li> <li>▪ ITIE : réalisation d'une étude très utile sur la rétention des informations sur l'exploitation des ressources pétrolières.</li> </ul>
<b>Activités :</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Activités réalisées<sup>1</sup></b>	
R1-A1 : Réaménagement de locaux		
R1-A2 : Réorganiser le travail des différentes services de contrôle et d'enquête et former les agents		
R1-A3 : Equiper les services		
R1-A4 : Développer un guide des procédures et former les agents		
R1-A5 : Sécuriser les systèmes informatiques		
R2-A1 : Appuyer les structures des finances publiques		
R3-A1 : Identifier les problèmes dans le fonctionnement de la chaîne de dépenses		

<sup>1</sup> Très difficile d'établir une correspondance entre la nomenclature des activités dans la convention de financement et l'analyse effectuée dans le rapport d'évaluation finale du projet.

R3-A2 : Mise en place des améliorations nécessaires	
R4-A1 : Réhabilitation de son local et acquisition de matériel	
R4-A2 : Formation du personnel	
R5-A1 : Simplifier les procédures douanières	
R5-A2 : Renforcement du système informatique	
R5-A3 : Formation du personnel	
R6-A1 : Améliorer le respect des procédures budgétaires	
R6-A2 : Mise en place d'un système de reporting	
R7-A1 : Renforcement de la capacité	
R8-A1 : Renforcement du STP	
R9-A1 : Améliorer la disponibilité des données économiques (Source : CF)	



## **2. Programme d'appui à la bonne gouvernance : Volet « finances publiques » et Volet « état-civil » et « décentralisation »**

<u>Bref descriptif</u>	
<b>Référence UE</b>	N° de décision (CRIS): FED/2010/022-556
<b>Instrument légal</b>	10 <sup>ème</sup> FED (Enveloppe A du PIN)
<b>Modalité d'aide / gestion</b>	<p>Modalité d'aide : approche projet</p> <p>Modalité de gestion : gestion partiellement décentralisée pour l'ensemble du projet (signature convention de financement représenté par l'Ordonnateur National). Rôle de contrôle ex-ante de l'UE pour les procédures de passation des marchés, à l'exception des devis-programmes (contrôle ex-ante pour les marchés publics &gt; 50 000€ et ex-post pour ceux &lt; 50 000€). Contrôle ex-ante de toutes les procédures d'attribution de subventions.</p> <p>Maître d'ouvrage : Ordonnateur national du FED/ Ministère de l'Economie et du Plan.</p> <p>Maître d'œuvre : Secrétariat Général du Ministère de l'Economie et du Plan</p> <p>Cellule de coordination : Une équipe technique (long terme) en appui du maître d'œuvre, chargés de suivi opérationnel et financier (mis à disposition par l'administration) et experts techniques de court terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 conseiller technique principal (48 mois)</li> <li>- 1 chargé composantes finances publiques / point focal (STP/PAMFIP)</li> <li>- 2 chargés des sous-composantes Etat civil et décentralisation</li> <li>- 2 points focaux Etat civil et décentralisation</li> </ul> <p>Appui sur 3 organisations pour activités composantes 2.</p> <p>Devis programmes : 2 réalisés, 1 en cours, 1 en attente.</p> <p>Comité de pilotage pour superviser l'orientation générale du projet qui doit se réunir une fois /an.</p> <p>Comité de suivi opérationnel qui se réunit une fois/trimestre.</p> <p>Comité technique pour chaque composante sui se réunit deux fois/mois.</p> <p>Zone d'intervention : nationale et 3 régions et communes pilotes pour le volet 2.</p> <p>(Source : Convention de financement ; EMP PAG, février 2015).</p>
<b>Calendrier</b>	<p>Démarrage : janvier 2011 (initial), 27 janvier 2012 (signature CF) ;</p> <p>Fin: janvier 2015 (initial), janvier 2017 (après avenant de juillet 2012) pour mise en œuvre opérationnelle (janvier 2019 pour durée d'exécution CF). durée de mise en œuvre opérationnelle de 60 mois.</p> <p>Durée initiale de mise en œuvre opérationnelle de 48 mois (prévu) ; 26 janvier 2017 (après avenant en juillet 2012 pour prolongation de 12 mois, soit durée de mise en œuvre opérationnelle de 60 mois au total).</p>
<b>Budget</b>	<p>Montant budget total : 15 000 000 € (100% financés par l'UE) (source CF)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volet 1 : 6 100 000 €.</li> </ul>

	<p>- Volet 2 : 6 100 000 € (R1 3 380 000€, R2 360 000€, R3 :650 000€, R4 : 1 710 000€.<sup>2</sup>                  Montant contracté : 7 062 331€ (source : CRIS octobre 2014) ; C2 : 6,1M€ dont 3,5M€ engagés (59%) (source EMP PAG, fév. 2015).                  Montant payé : 3 699 669 € (source : CRIS octobre 2014)</p>	
<b>Bénéficiaires</b>	<p>Bénéficiaires directs : Ministère des Finances et du Budget (DGT, DGI, DGDDI), Assemblée Nationale, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, Ministère Chargé de la Décentralisation. (source CF)                  Bénéficiaires finaux : Population tchadienne. (source CF)</p>	
<b>Description de l'intervention et historique</b>	/	
<b>Principales sources d'information</b>	<p>Les informations concernant les résultats et activités prévus sont tirées de la convention de financement, de son cadre logique, de la fiche d'identification et de la fiche action du Programme d'appui à la bonne gouvernance - FED/2010/022-556.                  EMP PAG, février 2015 (draft).</p>	
<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié)	Indicateurs objectivement vérifiables	Degré d'atteinte de l'IOV
<b>Objectif global : « Contribuer à améliorer le respect des principes démocratiques et de bonne gestion des fonds publics. ».</b>		
<b>Objectif spécifique :</b>		
<p><u>Volet 1 « Appui à la modernisation du système de gestion des finances publiques : « Contribuer à l'amélioration du fonctionnement des institutions responsables de la préparation et la gestion du budget de l'Etat. ».</u></p> <p><u>Volet 2 « Appui à l'amélioration du fonctionnement des institutions en charge de l'état civil et à la promotion du processus de décentralisation » : « Contribuer à</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'évaluation PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) note une amélioration globale de la gestion des finances publiques au Tchad.</li> <li>▪ Les taux d'enregistrement des naissances, décès, et mariages augmentent de 20 points de pourcentage dans les zones pilotes.</li> <li>▪ Les communes pilotes bénéficient d'une autonomie</li> </ul>	

<sup>2</sup> Source : Convention de financement PAG.

<p>l'amélioration des institutions en charge de l'état civil et de promouvoir le processus de décentralisation. ».</p> <p>(Source : cadre logique PAG 31.03.2011)</p>	<p>financière et de décision.</p>	
<p><b>Résultats – volet 1: Appui à la modernisation du système de gestion des finances publiques</b></p>		
<p>R1 : Les régies financières sont renforcées et mieux à même d'assumer leurs responsabilités en matière de prévision budgétaire, contrôle de l'exécution budgétaire, suivi comptable et financier, et perception de recettes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une stratégie de développement et modernisation de la gestion des finances publiques sur la période 2012-2015 est élaborée et adoptée.</li> <li>▪ La prévisibilité, le suivi et le contrôle de l'exécution budgétaire s'améliore, se traduisant, pour chaque indicateur PEFA allant de PI-13 à PI-25, par un passage au niveau au moins supérieur (ex: de C+ à B, ou de D à D+).</li> <li>▪ Les recettes fiscales augmentent de 20%.</li> <li>▪ Les recettes douanières augmentent de 20%.</li> <li>▪ Un centre de formation des agents du MFB est mis place et fonctionnel.</li> </ul>	<p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Information à venir</p> <p>Information à venir</p> <p>Prévu dans le décret d'organigramme</p>
<p>R 2: La contribution de l'Assemblée Nationale au processus d'élaboration et de contrôle budgétaire et le contrôle a posteriori par Chambre des Comptes sont améliorés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les parlementaires participent plus activement au processus d'élaboration budgétaire et au contrôle de l'exécution. L'indicateur PEFA PI-27 est évalué au moins à C+. L'indicateur PI-28 est mesurable et est évalué au moins à C+.</li> <li>▪ Les contrôle externes sont améliorés (notamment pour la Chambre des Comptes): l'indicateur PEFA PI-26 est noté C.</li> <li>▪ Les propositions de Loi de Règlement sont régulièrement introduites.</li> </ul>	<p>Résultat mal formulé</p> <p>A reformuler</p> <p>A reformuler</p>

<p>R 3 : Le suivi des recettes pétrolières et de leur utilisation est amélioré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le rapport de conciliation de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives est rédigé et validé par le Haut Comité National. Sa diffusion est effective.</li> <li>▪ Les moyens de fonctionnement du Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières sont renforcés.</li> </ul>	<p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Source : rapport d'évaluation à mi-parcours du PAG, version provisoire, février 2015</p>
<p><b>Résultats – volet 2 : appui à l'amélioration du fonctionnement des institutions en charge de l'état civil et à la promotion du processus de décentralisation</b></p>		
<p>R1 : « Les services de l'état civil des trois régions pilotes sont plus performants et permettent à la population desdites régions de disposer aisément d'actes d'état civil authentifiables. ».</p> <p>(Source : cadre logique PAG 31.03.2011)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux d'enregistrement des faits d'état civil</li> <li>▪ Les capacités des personnels de l'état civil sont renforcées</li> </ul>	
<p>R2 : « Les populations et les acteurs du processus de la décentralisation sont sensibilisés, formés et comprennent la réforme et les enjeux de la décentralisation. ».</p> <p>(Source : cadre logique PAG 31.03.2011)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le programme national de sensibilisation / formation est intégré dans Stratégie de la Formation et de Communication du Ministère Chargé de la Décentralisation.</li> <li>▪ Le programme et calendrier d'activités de sensibilisation / formation orientée aux élus, personnel des collectivités territoriales décentralisées et agents des services déconcentrés de ministères sectoriels, est établi et mis en œuvre.</li> <li>▪ Les outils, modules et supports pédagogiques sont édités et distribués (français et langues nationales).</li> <li>▪ Des programmes de diffusion sont mis en place dans les médias notamment de proximité.</li> <li>▪ Le réseau d'information et de communication est constitué et opérationnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de plan d'action</li> <li>▪ Pas de programme mais des activités de formation dispersées engagées par PTF</li> <li>▪ Réalisés en français et arabe</li> <li>▪ Non réalisé (prévu DP3)</li> <li>▪ Non réalisé (prévu DP3)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'étude d'impact des formations montre une amélioration des capacités des bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non réalisé (prévu DP3)</li> </ul>
<p>R3 : « Les capacités organisationnelles et, les ressources humaines du Ministère Chargé de la Décentralisation sont renforcées pour mieux contribuer au pilotage de la mise en oeuvre de la décentralisation. ».</p> <p>(Source : cadre logique PAG 31.03.2011)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le rapport diagnostic du Ministère Chargé de la Décentralisation est élaboré et validé.</li> <li>▪ Les techniciens répondant aux profils ciblés dans l'organigramme découlant du diagnostic du Ministère Chargé de la Décentralisation, sont incorporés au staff du ministère.</li> <li>▪ Les moyens de fonctionnement du Ministère Chargé de la Décentralisation sont améliorés.</li> <li>▪ Le Cadre légal de la décentralisation est actualisé, fonctionnel et mis en application.</li> <li>▪ Les supports pédagogiques et outils de gestion pertinents élaborés et validés.</li> <li>▪ Un tableau de bord de suivi des performances est élaboré au niveau du Ministère Chargé de la Décentralisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non réalisé</li> <li>▪ Inapplicable</li> <li>▪ Réalisé</li> <li>▪ A reformuler</li> <li>▪ 11 modules</li> <li>▪ Non réalisé (prévu DP3)</li> </ul>
<p>R4 : « Les communes des trois régions pilotes élues lors des élections locales prévues pour le mois de juin 2011 sont renforcées dans leurs capacités de planification et de gestion pour faciliter un bon démarrage du processus de décentralisation. ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le répertoire des communes est élaboré.</li> <li>▪ Le plan de formation thématique pour les communes chefs-lieux de département est approuvé.</li> <li>▪ Les supports pédagogiques, sont adaptés et testés au niveau de compréhension des utilisateurs, et validés et vulgarisés dans toutes les Communes chefs-lieux de département.</li> <li>▪ L'organigramme (relations fonctionnelles et hiérarchiques) est approuvé par les Conseils Communaux.</li> <li>▪ Les guides standards sont appliqués pour l'élaboration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A reformuler</li> <li>▪ Non réalisé (prévu par prestataires ANE)</li> <li>▪ A reformuler</li> <li>▪ Non réalisé (prévu par prestataires ANE)</li> <li>▪ Non réalisé (prévu par prestataires ANE)</li> </ul>

	des Plans de Développement Communal suivant une	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ approche participative.</li> </ul>	
<b>Activités du volet 1 :</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Activités réalisées</b>	
A.1.1. Réactualisation du Plan National d'Action pour la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques au travers de l'élaboration et de l'adoption d'une stratégie de développement et modernisation de la gestion des finances publiques sur la période 2012-2015 et mise en place des activités de réforme prioritaires.	A.1.1. : Réalisée	
A.1.2. Modernisation des services de la Direction Générale du Trésor.	A.1.2. : 3 sous-activités réalisées sur 6.	
A.1.3: Création d'un dispositif de formation interne au Ministère des Finances et du Budget.	A.1.3. : 1 seule sous-activité réalisée : identification des besoins de formation	
A.2. Appui à l'Assemblée Nationale et à la Chambre des Comptes.	A.2. : réalisée	
A.3.1. Mise en œuvre du plan d'action de l'ITTE.	A.3.1. : partiellement réalisée	
A.3.2 Appui au CCSRP	A.3.2. : réalisée	
A.3.3. Appui à la Direction des grandes entreprises	A.3.3. : réalisée	
<b>Activités du volet 2 :</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Activités réalisées</b>	
A.1.1. Faire un état complet des lieux dans les 3 régions-pilotes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisé (DP1, janv-mars 2013) sur état-civil et décentralisation dans les 3 régions pilotes.</li> </ul>	
A.1.2. : Amélioration de l'environnement et des outils de travail des services d'état civil dans les 3 régions pilotes et au niveau central :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau central : identification des besoins matériels pour mise en place du Centre National d'Etat Civil (CNEC) ; appui en matériels et fournitures de bureaux (DP1). DP2 prévoit équipement des 3 régions.</li> </ul>	
A.1.3. : Augmentation du taux d'enregistrement des faits d'état civil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prestation pour élaboration d'un projet de décret d'application de la nouvelle Loi portant l'organisation de l'état civil et un guide à l'usage des officiers et agents de l'état civil rédigé (base pour formation /sensibilisation acteurs état civil et population au niveau national).</li> </ul>	
A.1.4. : Renforcement des capacités des personnels de l'état civil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A disparu du CL présenté dans EMP.</li> </ul>	
A.2.1. : Faire un état complet des lieux dans les 3 régions pilotes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cf. R1</li> </ul>	
A.2.2. : Edition et vulgarisation de supports sur la décentralisation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Matériel pédagogique sur la décentralisation élaboré : 11 modules rédigés (1 organisation, fonctionnement &amp; attributions collectivité, 2 Modalités de collaboration Etat- collectivités, 3 Contrôle de légalité, 4 Elaboration et exécution du budget communal, 5 Organisation des services d'une commune, 6</li> </ul>	
A.2.3. : Formation/sensibilisation/plaidoyer sur la décentralisation		
A.3.1. : Renforcement du Ministère chargé de la décentralisation pour lui permettre d'assurer le pilotage de la réforme et d'accompagner les structures déconcentrées liées à la décentralisation.		
A.3.2. : Appui à l'élaboration et au suivi de		

<p>l'application des textes et des outils de mise en œuvre de la décentralisation.</p> <p>A.4.1. : Procéder à un état des lieux des communes chefs-lieux de département portant sur leurs capacités organisationnelles et fonctionnelles.</p> <p>A.4.2. : Identification des besoins en renforcement des capacités des communes en aspects financiers, administratifs, juridiques, planification et maîtrise d'ouvrage et élaboration des plans et supports de formation (approche thématique).</p> <p>A.4.3. : Accompagnement des communes chefs-lieux de département retenues dans l'application des procédures, la gestion, la planification et la maîtrise d'ouvrage communale.</p> <p>A.4.4. : Renforcement des capacités des communes retenues à mobiliser des ressources propres.</p>	<p>Gestion des services publics locaux, 7 Maîtrise d'ouvrage, 8 Passation de marché, 9 GRH et patrimoine, 10 planification locale et 11 Coopération décentralisée.) validés et traduits en arabe. Impression prévue au cours du DP2. Appui à l'impression d'un recueil de Lois et Règlements sur la décentralisation (600 exemplaires).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A disparu du CL présenté dans EMP.</li> <li>▪ Appui sous forme d'équipement (matériels de bureau, fournitures de bureau). formation de 20 agents du Ministère sur les pratiques de rédactions administratives (2013).</li> <li>▪ Formation à la décentralisation financière de 22 membres du Comité Interministériel d'élaboration des textes sur la décentralisation. (GOPA).  Étude sur les coûts des compétences transférées de l'Etat aux CTD par la Loi n°033 dans perspective d'élaboration des textes sur le transfert des ressources entre l'Etat et les CTD.  Sensibilisation auprès des ministères sur ce thème mais remaniement gouvernemental de 2014 a ralenti le travail.  Mission d'élaboration d'un module de formation sur la mobilisation des ressources des CTD en vue de la formation des cadres du Ministère : échantillon = N'Djamena, Moundou, Sarh, Abéché</li> <li>▪ Non réalisé</li> <li>▪ Non réalisé</li> <li>▪ Etat des lieux des communes et sous-préfectures dans les 3 régions pilotes (cf. R1).  Appel à Propositions pour engager les actions prévues.  Travail conséquent réalisé pour choisir les régions et communes pilotes (7 critères<sup>3</sup>).</li> <li>▪ Pas d'information.</li> </ul>
--	---

<sup>3</sup> Sept critères ont guidé le choix : communes élues lors des élections de janvier 2012 ; communes périphériques (en dehors de N'Djamena) ; communes non appuyées par d'autres Partenaires Techniques et Financiers ; synergie avec les projets UE tel que le PADL-GRN ; spécificité des régions (importance de la composante nomade pour l'état civil) ; grandes communes (effectif de la population) ; état de pauvreté des régions (suivant données d'ECOSIT3\_2011).

### 3. Projet « Promotion de l'éducation civique et de la participation des femmes aux processus locaux et nationaux de prise de décision »

<b>Bref descriptif</b>	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	DCI-NSAPVD/2009/021-105 C-217900
<b>Instrument légal</b>	DCI-NSAPVD
<b>Modalité d'aide /mode de gestion</b>	Modalité d'aide : approche projet Modalité de gestion : gestion par DUE
<b>Calendrier</b>	Démarrage : 01/01/2010 Fin initiale : 01/01/2012
<b>Budget</b>	Montant : 376 203€ Montant contracté : 141 399€ Montant payé : 141 399€
<b>Bénéficiaires</b>	Bénéficiaires directs : femmes et jeunes tchadiens dans 9 régions. Bénéficiaires finaux : population tchadienne.
<b>Description de l'intervention et historique</b>	Contexte socioculturel défavorable, caractérisé par une persistance des préjugés et des coutumes qui relèguent la femme au second plan où persiste l'ignorance des femmes de leurs droits et leur marginalisation de processus décisionnel.  Le projet "Promotion de l'éducation civique et de la participation des femmes aux processus locaux et nationaux de prise de décision" est exécuté par la Cellule de Liaison et d'informations des Associations Féminines (CELIAF), en collaboration avec SwissAid, dans le but de promouvoir et de diffuser l'éducation civique auprès des femmes et jeunes tchadiens (groupes cibles).
<b>Principales sources d'information</b>	Rapports de monitoring Entretiens équipe CELIAF Absence de cadre logique et de rapport d'évaluation



<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global : « contribuer à la connaissance des femmes et des jeunes sur les notions élémentaires du droit à l'information, de la démocratie participative et du genre ».</b>		
<b>Objectif spécifique : « rehausser le niveau de la participation des femmes et des jeunes aux processus locaux et nationaux dans les régions concernées (Chari-Baguirmi, Logone Occidentale, Logone Orientale, Tandjilé, Mayo-Kebbi Est, Mayo-Kebbi Ouest, Mandoul, Moyen-Chari, Lac et Hadjer Lamis) ».</b>		
	Définition inexacte des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) et un lien inadéquat entre activités et résultats.	Objectif atteint, mais n'est pas mesurable d'après les indicateurs du CL (source RM 2)
<b>Résultats :</b>		
R1 - Les capacités opérationnelles en matière d'information et de sensibilisation de la société civile sont renforcées	Définition inexacte des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) et un lien inadéquat entre activités et résultats.	La réussite enregistrée dans la participation aux élections communales a accru la crédibilité de la CELIAF, tant dans la société tchadienne, comme auprès de ses partenaires et son rôle est mieux perçu par toutes les organisations membres (673 associations). La CELIAF est devenue une référence pour les partenaires publics.
R2 - Les femmes et les jeunes ont accès à l'information sur les processus locaux et nationaux (décentralisation, élections, plan de développement);	Définition inexacte des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) et un lien inadéquat entre activités et résultats.	Les consultations juridiques ont augmenté. Les femmes, qui ne connaissaient pas leurs droits et subissaient passivement les Violences Basées sur le Genre (VBG), ont revendiqué leurs droits et ont su où s'adresser. Les mariages précoces, fréquents dans certaines régions, notamment à Bongor, ont commencé à diminuer.  Les changements induits par le projet peuvent s'observer en matière d'acquisition par les femmes d'une meilleure connaissance de leurs droits et une plus grande conscience politique; une capacité plus

		élevée pour s'exprimer publiquement. Elles sont aussi en mesure d'assurer une participation aux décisions associatives et à la gestion des revenus familiaux.
R3 - La qualité du leadership et de la participation des jeunes et des femmes s'est améliorée	Définition inexacte des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) et un lien inadéquat entre activités et résultats.	La capacité de mobilisation des femmes s'est fortement accrue. Les femmes ont eu pour la 1ère fois l'opportunité de choisir leurs candidats aux élections communales et aux élections législatives et de présenter leurs candidatures. Au total, 28 femmes ont été élues parlementaires et 114 conseillères sur 700 conseillers pour l'ensemble du pays.  Les effets directs prévus ont été atteints, les femmes et, dans une moindre mesure les jeunes, ont massivement pris part aux activités du projet, ce qui s'est traduit par une forte prise de conscience politique et la participation effective des femmes dans les différents scrutins.
R4 - La visibilité sociale de la participation des jeunes et des femmes à la construction d'un Etat de droit est accrue.	Définition inexacte des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) et un lien inadéquat entre activités et résultats.	De nombreuses femmes du milieu rural se sont incorporées pour la 1ère fois à des activités concernant les droits des femmes. Ce processus a conduit à une nouvelle perception et attitude des autorités locales à l'égard des associations des femmes et de la CELIAF. Les autorités administratives et traditionnelles ont mieux compris le rôle de la femme dans le développement local.
<b>Activités :</b>		
<b>Activités prévues</b>		<b>Activités réalisées</b>
Pas d'information à ce niveau.		Pas d'information à ce niveau.

#### **4. Projet « Renforcement des Capacités des Médias pour Promouvoir le Développement Collaboratif au Tchad »**

<b>Bref descriptif</b>	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	DCI-NSAPVD/2010/022-312 Numéro de contrat : 2011/266-119
<b>Instrument légal</b>	DCI-NSPAVD 2010
<b>Modalité d'aide / gestion</b>	Modalité d'aide : Approche projet Modalité de gestion : gestion décentralisée Ce projet a été mené en collaboration avec l'Association des Editeurs de la Presse Privée du Tchad (AEPT) dans les localités de N'Djamena, Moundou et Sarh, en République du Tchad.
<b>Calendrier</b>	Démarrage : Juin 2011 Fin initiale : Juin 2014 Trente-six mois
<b>Budget</b>	Montant : 381 746€ Montant contracté : 381 746€ Montant payé : 213 148€
<b>Bénéficiaires</b>	Bénéficiaires directs : acteurs-clés et institutions dans le secteur des médias du Tchad. Bénéficiaires finaux : population des villes de N'Djamena, Moundou, et Sarh.
<b>Description de l'intervention et historique</b>	Contexte de faible gouvernance démocratique, d'absence de dialogue entre autorités et population et de capacités limitées des médias tchadiens. A la suite de formations réalisées par Search For Common Ground (SFCG) en 2007 et 2008 qui visaient à former des acteurs de la société civile et des médias à la transformation des conflits, l'évaluation de ces ateliers a démontré que ces acteurs avaient un réel besoin en renforcement de capacités sur le long terme. L'équipe SFCG, en relation avec l'Association des Editeurs de la Presse du Tchad (AEPT) a soumis ce projet à l'Union européenne (UE).
<b>Principales sources d'information</b>	Fiche projet, cadre logique non disponible Rapports de monitoring (2012 et 2013) Rapport d'évaluation finale, 2014.

<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global : « renforcer les capacités du secteur médiatique pour promouvoir un dialogue social, le développement, et la participation citoyenne »</b>		
<b>Objectif spécifique :</b>		
O.S.1 : Améliorer l'accessibilité à l'information et l'inclusion des populations par le biais d'organes de médias privés. O.S.2 : Renforcer le rôle des leaders des médias privés, publics et représentants des organes régulateurs, dans la construction de la paix et la promotion du développement collaboratif.	Pas d'information	
<b>Résultats :</b>		
Résultat 1.1. Renforcer l'accès pour le public, et en particulier les femmes, à une information de proximité et de qualité	Pas d'information	L'efficacité du projet pour l'atteinte du Résultat 1.1 a été mitigée.
Résultat 1.2. Renforcer l'inclusion des populations dans la gouvernance locale par le biais de nouveaux formats d'information, véritables plateformes d'échange entre autorités et administrés	Pas d'information	L'efficacité du projet pour l'atteinte du Résultat 1.2. a été très faible.
Résultat 2.1. Des journalistes influents auprès de leurs pairs, pratiquent une approche non confrontationnelle et compréhensive des conflits.	Pas d'information	L'efficacité du projet pour l'atteinte du Résultat 2.1 a été très mitigée.
Résultat 2.2. Un cadre d'échange informel entre les différents acteurs des médias (publics, privés) est créé.	Pas d'information	L'efficacité du projet pour l'atteinte du Résultat 2.2. a été nulle.
Résultat Transversal. : Renforcer les capacités organisationnelles de l'AEPT pour la poursuite de ce type de projet dans l'avenir.	Pas d'information	L'efficacité du projet pour l'atteinte du Résultat transversal a été mitigée.

<b>Activités :</b>	
<b>Activités prévues</b>	<b>Activités réalisées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et coaching in situ pour 7 radios et pour 5 journaux à N'Djamena, Moundou et Sarh (R.1.1)</li> <li>- Atelier de formation axé sur la production de nouveaux formats d'information (R.1.2)</li> <li>- Production conjointe SFCG et radios de proximité de 140 émissions sur la bonne gouvernance locale (R.1.2)</li> <li>- Formation des Leaders du secteur des médias dans l'Approche Common Ground destinée à 90 journalistes (R.2.1)</li> <li>- Productions conjointes de 14 reportages à N'Djamena (R.2.1)</li> <li>- Stages d'approfondissement au profit de 10 journalistes (R.2.1)</li> <li>- Rencontres régulières de suivi et consolidation du réseau et transfert des ressources (R.2.2)</li> <li>- Coaching sur la gestion financière et administrative du personnel de l'AEPT (R. Transversal)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 14 médias qui ont été formés par SFCG et l'AEPT (9 radios, 5 journaux). 168 journalistes (taux d'exécution de 186%) ont pu être directement formés au cours des formations in situ, les formations à l'Approche Common Ground (ACG) ou les stages d'apprentissage à l'extérieur du Tchad. Tout au long du projet, le taux de participation des femmes à ces formations est de 18%, inférieur au taux visé 30%.</li> <li>- 38 émissions ont été réalisées dans le cadre de ce projet, contre 140 prévues initialement, ce qui représente un taux d'exécution de 27%.</li> <li>- 3 formations à l'Approche Common Ground prévues à l'intention des journalistes dans le cadre de ce projet ont bien été réalisées, ainsi que le stage d'approfondissement à l'étranger pour des journalistes de haut potentiel. taux de participation des femmes des médias aux formations ACG a été de 26%, soit très proche du taux visé par SFCG et l'AEPT (30%). niveau d'atteinte global des bénéficiaires aux formations ACG est faible par rapport à la cible prévue : 50 journalistes formés contre 90 initialement prévus (55,5%). faible taux de réalisation des exercices pratiques ou « reportages conjoints » qui devaient être produit à la suite de la phase théorique de la formation.</li> <li>- Réunions n'ont pas eu lieu.</li> <li>- 2 formations prévues ont bien eu lieu, en procédures administratives et financières, gestion des Médias et gestion de projets, dont mobilisation des ressources, soit un taux d'exécution des activités égal à 100%.</li> </ul>

## 5. Projet « Accès à l'eau potable et assainissement, phase I »

<b>Bref descriptif</b>	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	FED/023-760
<b>Instrument légal</b>	10 <sup>ème</sup> FED (enveloppe A)
<b>Modalité d'aide /gestion</b>	Approche projet Gestion décentralisée
<b>Calendrier</b>	Démarrage : 27/05/2013 Fin initiale : 27/05/2020
<b>Budget</b>	Montant : 23 000 000 €, dont 85% financés par l'UE Montant contracté : 20 362 491€ Montant payé : 11 948 372€
<b>Bénéficiaires</b>	Bénéficiaires directs : 1 200 000 habitants Bénéficiaires indirects : 1 200 000 habitants Bénéficiaires finaux : 1 200 000 habitants
<b>Description de l'intervention et historique</b>	<p>Le projet s'insère dans le cadre de la politique nationale de l'eau, actuellement mise en œuvre, qui repose sur 5 priorités : i) augmenter la desserte d'eau potable ; ii) renforcer le cadre juridique et réglementaire ; iii) renforcer les capacités des acteurs et assurer un suivi efficace du service public ; iv) renforcer les structures locales de gestion des équipements d'exhaure, encourager l'initiative privée et renforcer les activités des intervenants ; v) déléguer aux collectivités territoriales décentralisées la responsabilité du service public actuellement assuré par l'État.</p> <p>Le projet a été scindé en deux phases : la phase I (23 000 000€) couvre la préparation des documents de formulation de la phase II (67 000 000€), correspondant aux travaux.</p> <p>Le projet vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les zones Nord (Kanem, Bahr El Gazel, Batha et Guéra) qui est la zone d'intervention du 9<sup>ème</sup> FED ; et dans la zone Sud (Salamat, Mandoul, Moyen Chari).</p>
<b>Principales sources d'information</b>	Convention de Financement, Rapports d'avancement de la Maîtrise d'œuvre Déléguée, entretiens (administration et entités politiques tchadiennes, institutions européennes, projet de coopération), juin 2015

<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global : Lutter contre la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie et de santé des populations à travers un accès étendu, durable et équitable à l'eau potable</b>		
<b>Objectif spécifique :</b>		
<p>Contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) par l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les populations de la zone du projet et au renforcement des capacités institutionnelles des acteurs du secteur</p> <p>(Source : Convention de Financement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux de desserte de la zone des FED antérieurs est maintenu à partir de la deuxième année du projet</li> <li>• Les études préalables au démarrage de la phase II du programme sont disponibles à la fin de la première année</li> <li>• Le taux de desserte dans la zone des FED antérieurs est maintenu à partir la deuxième année du programme</li> <li>• La capacité nationale dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est renforcée à partir de la première année</li> </ul>	Pas d'information
<b>Résultats :</b>		
<p>R1 : Les études préalables aux investissements, le suivi et le contrôle des travaux sont réalisées</p> <p>(Source : Convention de Financement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les études socio-économiques environnementales et de genre sont disponibles à la première année</li> <li>• Les documents techniques pour le lancement de la phase 2 du programme (APS, APD, DAO) sont disponibles à la fin de la première année</li> <li>• Le contrôle et la surveillance des travaux sont assurés durant la phase 2 du programme</li> <li>• Les mesures d'accompagnement sont mises en place à partir de la deuxième année</li> </ul>	<p>Les études socio-économiques et de genre sont disponibles</p> <p>Les DAO forages, AEP, latrines et PMH sont approuvés (lot 2)</p> <p>La Maîtrise d'œuvre déléguée est sur place</p> <p>Les mesures d'accompagnement ont commencé</p>
<p>R2 : Les capacités nationales et le cadre institutionnel et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois délégations du ME (Mao, Ati, Sahr) sont</li> </ul>	<p>Les Délégations du MEH sont établies (pas d'information sur</p>

<p>réglementaire du secteur eau et assainissement sont renforcées</p> <p>(Source : Convention de Financement)</p>	<p>fonctionnelles à la première année du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois plans multi-régionaux de développement de l'eau et assainissement élaborés et validés (dans les trois délégations régionales) à la fin du projet</li> <li>• Guide et outils opérationnels de planification sont disponibles pendant la première année et actualisés chaque année</li> <li>• Tableau de bord de suivi du SDEA est disponible pendant la première année et actualisé chaque année</li> <li>• Le document de référence de la stratégie sectorielle de l'assainissement élaboré, validé et mis en œuvre à partir de la deuxième année</li> <li>• Des mesures semestrielles des nappes souterraines sont réalisés sur toute la durée du projet</li> <li>• Les trois laboratoires régionaux sont fonctionnels à partir de la troisième année</li> <li>• Le laboratoire central du ME est accrédité et autonome à la fin du projet</li> </ul>	<p>personnel recruté)</p> <p>Les laboratoires régionaux sont en cours de construction</p>
<p>R3 : Les dispositifs d'exploitation pérennes des points d'eau potable dans les zones d'intervention des FED précédents sont restructurés et consolidés</p> <p>(Source : Convention de Financement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 85% des ouvrages hydrauliques (PMH et AEP) disponibles dans la zone des FED précédents sont opérationnels à la fin du projet</li> <li>• Les deux Cellules de Conseil et d'Appui à la Gestion (CCAG) sont redynamisées à la première année du projet et couvrent les AEP de la zone d'intervention des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux de fonctionnement des PMH est estimé à 80% par la CAM ; 52% des AEP financées par l'UE ont un taux de fonctionnement considéré bon</li> <li>• La CCAG Nord a presque cessé ses activités en 2015</li> <li>• 9% des 23 magasins existant dans le pays ont un stock de pièces détachées suffisant</li> </ul>



	<p>FED antérieurs en deuxième année du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 90% des 2 529 CGPE mis en place dans les zones de FED précédents ont reçu des formations complémentaires en deuxième année du projet et sont fonctionnels et suivis par des artisans réparateurs sur la base d'un système pérenne de maintenance à partir la troisième année du projet</li> <li>• 100% des 16 magasins de pièces de rechanges mis en place pendant le 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> FED sont fonctionnels dès la première année du projet</li> <li>• 95% de 50 artisans réparateurs identifiés, formés et opérationnels dans la zone du 9<sup>ème</sup> FED sont opérationnels dès la première année du projet</li> <li>• 90% des 57 artisans réparateurs formés dans le cadre des FED précédents sont recyclés et opérationnels à partir de la deuxième année du projet</li> </ul>	
--	---	--

**Activités :**

Activités prévues	Activités réalisées
1.1. Mise en place de 2 maîtrise d'œuvre déléguées	1.1. Les deux maîtrises d'œuvre déléguées sont sur place
1.2. Conduite d'une étude socio-économique, environnementale et de genre	1.2. Etude socio-économique genre et environnement terminée (lot 1, lot 2)
1.3. Finalisation et synthétisation des enquêtes socio-économiques dans la zone Nord	1.3. Enquêtes villageoises finalisées (lot 1)
1.4. Conduite des enquêtes socio-économiques dans la zone Sud	1.4. Enquêtes villageoises finalisées (lot 2)
1.5. Elaboration des DAO pour les travaux de la phase 2	1.5. Préparation DAO (forages, PMH, AEP, latrines) réalisé. DAO/aep et DAO/ouvrages assainissement soumis à ACTIO et CN-PAEPA (lot 1). DAO forages, AEP, latrines et PMH approuvés (lot 2)
1.6. Mise en place et encadrement des CGPE, des AUE et la collecte des contributions villageoises	1.6. Suivi collecte participation initiale en cours dans le lot 1 (montant collecté 54% pour AEP, 43% pour PMH). Formation des CGPE Mandoul, Moyen Chari et Salamat en cours (lot 2)
1.7. Intégration de l'approche ATPC	

<p>1.8. Supervision des travaux</p> <p>1.9. Renforcement des capacités en donnant davantage de responsabilité aux artisans réparateurs et aux AUE</p> <p>1.10. Identification et formations complémentaires aux artisans réparateurs leur permettant d'intervenir sur plusieurs types de pompes</p> <p>1.11. Mise au point d'un système rigoureux de suivi de maintenance basé sur les informations précises et régulières sur l'état de fonctionnement des pompes, les pièces détachées les plus consommées et sur le coût de maintenance de type de pompes après la période de garantie</p> <p>1.12. Appuyer la création, le renforcement, la structuration juridique et organisationnelle d'AUE</p> <p>1.13. Animation générale et sensibilisation à l'hygiène</p> <p>2.1. Mise en place de l'assistance technique</p> <p>2.2. Suivi et coordination du programme</p> <p>2.3. Actualisation et vulgarisation des Lois et Textes réglementaires relatifs à la politique sectorielle de l'eau en milieu semi-urbain</p> <p>2.4. Elaboration de 3 plans de développement régionaux en matière d'eau et assainissement</p> <p>2.5. Renforcement des capacités techniques et matérielles de la Direction de la Connaissance du Domaine Hydraulique</p> <p>2.6. Appui aux laboratoires des analyses des eaux</p> <p>2.7. Contribution à la mise à jour de la base de données du ME</p> <p>2.8. Réactivation des réseaux de mesures et</p>	<p>1.7. Rapport de mission expert en assainissement en cours (lot 2)</p> <p>1.8. Supervision des travaux de forages (lot 1)</p> <p>1.9. AUE Mandoul, Moyern Chari et Salamat constituées ; reconnaissance juridique CGPE et AUE en cours (lot 2)</p> <p>1.10. Pas encore réalisé</p> <p>1.11. Pas encore réalisé</p> <p>1.12. Obtention autorisation de fonctionner des AUE Lot 1 (97%)</p> <p>1.13. Sensibilisation</p> <p>2.1. AT recruté</p> <p>2.2. Suivi et coordination du programme en cours</p> <p>2.3. Actualisation des textes de loi en cours ; dernière actualisation en mai 2014</p>
--	---

<p>de surveillance des nappes souterraines</p> <p>2.9. Appui à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière d'assainissement (en collaboration avec UNICEF)</p> <p>2.10. Appui à la mise en place de l'approche ATPC</p> <p>3.1. Consolidation des capacités de gestion des AUE/exploitants dans la zone d'intervention des FED</p> <p>3.2. Renforcement des capacités CCAG, AR et opérateurs privés par des formations complémentaires</p> <p>3.3. Identification et appui aux petits opérateurs privés et magasiniers pour consolider le réseau d'approvisionnement des pièces détachées des PMH</p> <p>3.4. Appui à la création ou au renforcement d'associations reconnues</p> <p>3.5. Appui aux échanges d'expériences inter-régionaux et la régionalisation des schémas d'entretien et de maintenance</p> <p>3.6. Participation à la mise en place des actions socio-économiques destinées à consolider les 2 259 CGPE de FED précédents et 2 000 CGPE du 9<sup>ème</sup> FED</p> <p>3.7. Mise en place des outils nécessaires au suivi du projet au niveau villageois, des artisans réparateurs et au suivi du dispositif de maintenance</p> <p>3.8. Recueil des informations nécessaires à la constitution de la base de données pour le suivi de l'ensemble des ouvrages hydrauliques</p> <p>(Source : Convention de Financement)</p>	<p>2.9. Pas abouti</p> <p>Pas d'informations sur activités 2.4-2.8 et 2.10</p> <p>3.1. Appui à la création des fédérations AUE (en cours)</p> <p>3.6. Consolidation des projets FED précédents en cours (lot 1)</p> <p>3.8. Développement de nouveaux modules et ramifications de la base de données de projet au cours de 2013 (lot 1)</p> <p>Pas d'information sur activités 3.2-3.5 et 3.7</p> <p>(Source : Rapport Maîtrise d'œuvre délégué Lots 1 et 2, décembre 2014, Rapport MEH état des AEP)</p>
--	---

## **6. Projet « Volet 1 de l'initiative OMD pour l'eau et l'assainissement, financée par l'Union européenne et l'Agence française de développement »**

<b>Bref descriptif</b>	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	FED/023-759
<b>Instrument légal</b>	10 <sup>ème</sup> FED (enveloppe A)
<b>Modalité d'aide / gestion</b>	Approche projet Gestion centralisée indirecte (AFD)
<b>Calendrier</b>	Démarrage : 27/05/2013 Fin initiale : 27/05/2021
<b>Budget</b>	Montant : Volet 1 : 11 000 000€, dont 86% financés par l'UE Montant contracté : 10 285 139€ Montant payé : 4 142 184€
<b>Bénéficiaires</b>	Bénéficiaires directs : 200 000 habitants des quartiers bénéficiaires Bénéficiaires indirects : 1 000 000 habitants de N'Djaména Bénéficiaires finaux : 200 000 habitants
<b>Description de l'intervention et historique</b>	Le projet s'insère dans le cadre de la politique nationale de l'eau et de l'assainissement. Il fait suite à une série continue d'interventions remontant au 6 <sup>ème</sup> FED et à l'intervention de l'AFD entre 2005 et 2011 pour l'accès aux services de base et l'amélioration de l'environnement urbain dans les quartiers périphériques de la ville de N'Djaména.  Afin d'accélérer l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015, le projet dans son ensemble vise l'amélioration des conditions de vie de populations urbaines et semi-urbaines par la mise en place de services de base en eau potable et assainissement (pluvial et d'hygiène, en liaison avec la gestion des excréta et des eaux usées)
<b>Principales sources d'information</b>	Convention de Financement Rapport semestriel n°2 juillet-décembre 2014 Entretiens Institutions européennes, projet de coopération, autres PTF, juin 2015

Résultats attendus et atteints		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié)	Indicateurs objectivement vérifiables	Degré d'atteinte de l'IOV
<b>Objectif global : Lutter contre la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie et de santé des populations à travers un accès étendu, durable et équitable à l'eau potable et à des infrastructures améliorées d'assainissement</b>		
<b>Objectif spécifique :</b>		
Contribuer à l'atteinte des OMD : - par l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la ville de N'Djaména - par le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs du secteur (Source : Convention de Financement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 6 quartiers de la ville de N'Djaména bénéficient d'infrastructures d'assainissement améliorées et d'accès à l'eau potable à la fin du projet</li> <li>• 200 000 habitants sont desservis en eau potable et/ou ont accès à un système d'assainissement durable à la fin du projet</li> </ul>	Les travaux n'ont pas commencé
<b>Résultats :</b>		
R1 : La desserte en eau potable des quartiers Est de N'Djaména est améliorée par l'équipement et/ou le renforcement en nouveaux systèmes d'AEP (Source : Convention de Financement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de km de réseau posés au regard du nombre d'habitants desservis (ratios améliorés)</li> <li>• Quantité d'eau potable disponible par habitant desservi (minimum 40 l/hab/j)</li> <li>• Nombre d'équipements publics desservis</li> <li>• Nombre de bornes-fontaines créées sur extension du réseau de la STE (25 à N'Djaména)</li> </ul>	Les travaux n'ont pas commencé
R2 : L'assainissement des quartiers Est de N'Djaména est amélioré par la construction, la promotion et la vulgarisation de latrines améliorées et de dalles sanitaires L'assainissement de la ville de	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de latrines publiques réalisées (200 sur N'Djaména)</li> <li>• Nombre de ménages ayant bénéficié de dalles sanitaires (2 000 pour</li> </ul>	Les travaux n'ont pas encore commencé Le Plan Stratégique d'Assainissement ne sera pas réalisé par le projet

<p>N'Djaména est encadré par un document approuvé          (Source : Convention de Financement)</p>	<p>N'Djaména)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de fréquentations quotidiennes de latrines réalisées</li> <li>• Réalisation, adoption et mise en œuvre du premier « Plan Stratégique d'assainissement pour la gestion des eaux usées et des excréta de N'Djaména »</li> </ul>	
<p>R3 : La gestion du Service Public de l'Eau est complétée dans la ville de N'Djaména          (Source : Convention de Financement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'Associations d'Usagers de l'Eau constituées et fonctionnant</li> <li>• Nombre d'AEP confiées à un opérateur privé</li> <li>• Meilleures gestion des services d'eau potable par l'intermédiaire de formations, de dotations et d'expertises à destination des acteurs institutionnels du projet (Ministères, communes, concessionnaires)</li> <li>• Modification des textes réglementaires en matière de gestion d'eau pour mieux répondre aux réalités</li> </ul>	<p>Les travaux n'ont pas encore commencé          Les discussions sur les textes réglementaires ont commencé</p>
<p>R4 : Le drainage des quartiers (de la périphérie) Est de N'Djaména est assuré par un système de drainage efficace pendant la saisons de pluies          (Source : Convention de Financement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de km de réseau de drainage posés (10 km de canal primaire)</li> <li>• Augmentation des capacités de relevage nécessaires au bon fonctionnement du réseau de drainage (+ 7,3 m3/s)</li> </ul>	<p>Les travaux n'ont pas encore commencé</p>

<b>Activités :</b>	
<b>Activités prévues</b>	<b>Activités réalisées</b>
<p>1.1 Création de 25 bornes fontaines dans les quartiers Est de N'Djaména, en extension du réseau de la STE</p> <p>1.2. Pose de réseaux de desserte tertiaire d'une longueur de 23 km</p> <p>1.3. Fourniture, pose et promotion de système de distribution : environ 24 borne fontaines</p> <p>2.1. Construction de latrines améliorées dans les lieux publics (25 blocs de 4 latrines améliorées : 2 hommes / 2 femmes) et mise en place de campagnes de promotion et de vulgarisation auprès des populations pour la duplication (environ 2 000 dalles sanitaires envisagées)</p> <p>2.2. Mise en place d'une gestion communale de l'assainissement au niveau des collectivités territoriales décentralisées concernées</p> <p>2.3. Mise en place d'une assistance technique chargée de la coordination générale du volet 1 N'Djaména</p> <p>2.4. Élaboration du document cadre « Plan stratégique d'assainissement pour la gestion des eaux usées et des excréta à N'Djaména »</p> <p>3.1. Mise en place d'une assistance technique chargée de la coordination générale</p> <p>3.2. Appui juridique et institutionnel à la gestion de l'assainissement et des bornes fontaines afin de contribuer à la mise à jour de la stratégie hydraulique urbaine</p> <p>3.3. Mise en place d'un programme de renforcement des acteurs (formations, expertises, dotations)</p> <p>3.4. Mise en place d'une délégation de service public à des opérateurs privés pour la gestion de l'eau dans les centres concernés</p> <p>3.5. Renforcement institutionnel des collectivités territoriales décentralisées, des délégations du MHUR et de la DSEOH dans la gestion du service public de l'eau (formation, expertises, dotation)</p>	<p>1.1. Sélection de la maîtrise d'œuvre en cours</p> <p>1.2. Sélection de la maîtrise d'œuvre en cours</p> <p>1.3. Sélection de la maîtrise d'œuvre en cours</p> <p>2.1. Rédaction de l'appel à manifestation d'intérêt</p> <p>2.2. L'activité n'a pas commencé</p> <p>2.3. Assistance technique recrutée en avril 2014</p> <p>2.4. Activité ne va pas être réalisée</p> <p>3.1. Assistance technique recrutée en avril 2014</p> <p>3.2. Constitution des groupes thématiques en janvier 2014</p> <p>Les activités 3.3-3.5 n'ont pas commencé</p>

<p>4.1. Mise en place d'une assistance technique au MATUH</p> <p>4.2. Renforcement des capacités de gestion foncière et intégration du secteur projet dans le SIG</p> <p>4.3. Construction d'un collecteur de drainage primaire des eaux pluviales, avec l'aménagement de deux bassins de rétention</p> <p>4.4. Augmentation des capacités de relevage nécessaires au bon fonctionnement du réseau de drainage (+7.3 m<sup>3</sup>/s)</p> <p>(Source : Convention de Financement)</p>	<p>4.1. Assistance technique sur place depuis octobre 2014</p> <p>Les activités 4.2-4.4 n'ont pas commencé</p> <p>(Source : Rapport d'avancement décembre 2014)</p>
---	---



## 7. Projet « Appui au système de santé du Tchad »

<b>Bref descriptif</b>	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	FED/2007/021-574
<b>Instrument légal</b>	10 <sup>ème</sup> FED (enveloppe A)
<b>Modalité d'aide / gestion</b>	Approche projet Gestion partiellement décentralisée
<b>Calendrier</b>	Démarrage : 14/05/2010 Fin initiale : 14/05/2014 Fin après avenant : date (prolongation de xx mois)
<b>Budget</b>	Montant : 10 000 000€, dont 100% financés par l'UE Montant contracté : 9 141 223€ Montant payé : 7 259 284€
<b>Bénéficiaires</b>	Bénéficiaires directs : pas d'information Bénéficiaires indirects : pas d'information Bénéficiaires finaux : pas d'information
<b>Description de l'intervention et historique</b>	<p>Le projet s'inscrit dans la Politique Nationale de Santé 2007 – 2015 (PNS) adoptée en 2007. La PNS s'inscrit dans la politique sociale du Gouvernement visant à faire accéder toute la population à des services de santé de base de qualité pour accélérer la réduction de la morbidité et de la mortalité. Elle met à la disposition des intervenants dans ce secteur, une vision du développement sanitaire avec des orientations stratégiques adaptées au contexte du pays.</p> <p>Le secteur de la santé est organisé en trois niveaux : central, intermédiaire et périphérique. La PNS et son PNDS sont axés sur les soins de santé primaire, les districts et les médicaments. Une gratuité des soins hospitaliers pour les urgences médicales, les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans a été instaurée par le Gouvernement en fin 2007 puis élargie au niveau des centres de santé très récemment. En 2001, le Tchad a été le premier pays africain à adopter une politique nationale de contractualisation.</p> <p>Le projet vise à contribuer à améliorer l'état de santé de la population tchadienne, et en particulier de celle des femmes et des enfants, et plus spécifiquement, à accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelle, néonatale et infantile afin de contribuer à l'atteinte des OMD (4 et 5) à l'horizon 2015.</p>
<b>Principales sources d'information</b>	Convention de Financement Évaluation finale Entretiens Institutions européennes, organisations de la société civile, autres PTF, juin 2015

<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global : Contribuer à améliorer l'état de santé de la population tchadienne et en particulier celle des femmes et des enfants</b>		
<b>Objectif spécifique :</b>		
<b>Accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelle, néonatale et infantile afin de contribuer à l'atteinte des OMD (4 et 5) à l'horizon 2015</b> (Source : Convention de Financement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de mortalité infanto juvénile</li> <li>• Taux de mortalité infantile</li> <li>• Taux de mortalité néonatale</li> <li>• Proportion d'enfants de moins d'un an vaccinés contre la rougeole</li> <li>• Taux de mortalité maternelle</li> <li>• Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santee qualifiée</li> </ul>	Pas d'information
<b>Résultats :</b>		
<b>R1 : Les Direction Générales du MSP et les Délégations Sanitaires Régionales cibles mettent en œuvre leurs missions prioritaires en matière de planification, de supervision et de coordination des interventions es partenaires au développement</b> (Source : Convention de Financement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau de bord de suivi du PNDS disponible à la fin de l'année 1 du projet et actualisé annuellement</li> <li>• Guides/outils opérationnels (de planification et de supervision) actualisés disponibles dans toutes les DSR et DS</li> <li>• Tous les DSR et MCD formés à la planification et à la supervision intégrée</li> <li>• Budgets nécessaires à la planification et aux supervisions intégrées disponibles annuellement à partir année 1 du projet</li> </ul>	<p>Le tableau de bord de suivi du PNDS est disponible et est dorénavant actualisé annuellement.</p> <p>Les guides/outils opérationnels de planification et de supervision sont actualisés et disponibles dans tous les DSR et DS.</p> <p>La formation à la planification et à la supervision intégrée des DSR et MCD a été réalisée.</p> <p>Le budget nécessaire à cette planification a pu être élaboré et rendu disponible annuellement au niveau des DSR.</p> <p>L'efficacité de ce résultat est évaluée à 40%.</p>
<b>R2 : Le système d'information sanitaire est mieux à même de permettre la définition et la planification de l'action, l'allocation des ressources,</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableaux de bord disponibles annuellement dès l'année 2 du projet et utilisés à tous les niveaux</li> <li>• Information sanitaire</li> </ul>	<p>La promptitude et la qualité des données ont été améliorés et les annuaires statistiques 2010, 2011 et 2012 produits.</p>

<p>d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de santé                  (Source : Convention de Financement)</p>	<p>disponible et utilisée comme outil de décision</p>	<p>La carte sanitaire, l'Observatoire de la Santé Publique des Ressources Humaines et l'annuaire statistiques 2013 n'ont pas été élaborés                  L'efficacité est globalement estimée à 80%.</p>
<p>R3 : Des MEG de bonne qualité sont mis à disposition à moindre coût, sans rupture et utilisés rationnellement                  (Source : Convention de Financement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction sensible du coût moyen par ordonnance</li> <li>• Nombre moyen de médicaments par ordonnance inférieur ou égal à 3 par an pour tous les centres de santé</li> <li>• Taux de concordance des prescriptions avec les schémas thérapeutiques standardisés</li> <li>• Taux de disponibilité des 20 médicaments traceurs supérieur ou égal à 95% par an dans les structures sanitaires</li> </ul>	<p>L'efficacité du résultat 3, concernant les médicaments, est globalement estimée à 30%.</p>
<p>R4 : Le niveau de qualification et de compétences des médecins et des personnels paramédicaux est accru à l'issue de la formation initiale et de la mise en œuvre de la formation continue                  (Source : Convention de Financement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% de jeunes médecins ayant suivi et validé le stage</li> <li>• Taux de conformité des affectations avec les résultats de l'évaluation des stages</li> <li>• Evolution annuelle du score d'évaluation des écoles de formation</li> <li>• 140 IDE et 55 SFDE formées</li> <li>• Taux de réussite des TSP et des TSGSS 100%</li> <li>• Taux de réussite à l'ENAM 100%</li> </ul>	<p>Réalisé à 80%</p>
<p>R5 : Les prestations de santé des services de santé appuyés par des partenaires dans le cadre de la politique de contractualisation du MSP sont améliorées, en particulier celles visant à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de suivi des femmes enceintes par du personnel qualifié</li> <li>• Taux de détection des grossesses à risque</li> <li>• Taux de couverture VAT 2 et +</li> <li>• Taux de couverture en</li> </ul>	<p>En ce qui concerne le contrat de subvention de l'UNICEF, toutes les ZR ont élaboré leurs microplans, les quatre DS ont été équipées de chaîne de froid en état de marche et sont correctement gérées. L'appui à la réalisation de la stratégie</p>

<p>(Source : Convention de Financement)</p>	<p>CPN 4</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'accouchement par du personnel qualifié</li> <li>• Taux de couverture de CPON</li> <li>• Taux d'accouchement en structure SOU</li> <li>• Taux de césariennes</li> <li>• Taux de prévalence contraceptive</li> <li>• Taux de CPE</li> <li>• Proportion d'enfants complètement vaccinés</li> <li>• Taux de malnutrition chronique modérée</li> </ul>	<p>avancée pour tous les antigènes, a abouti au renforcement de leurs planifications.</p> <p>L'efficacité des contrats de subvention alloués aux ONG a été excellente dans le Guéra, le Kanem et le Salamat et moyenne pour le Sila.</p>
<p>R6 : La participation communautaire à la gestion, au suivi et au financement des prestations de santé est instaurée durablement</p> <p>(Source : Convention de Financement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Textes réglementaires disponibles</li> <li>• Recouvrement des coûts</li> <li>• 100% COSAN et COGES fonctionnels en fin de projet</li> </ul>	
<p><b>Activités :</b></p>		
<p><b>Activités prévues</b></p>		<p><b>Activités réalisées</b></p>
<p>1.1. Appui technique et financier à la Cellule de coordination du PNDS</p> <p>1.2. Planification et suivi de la mise en œuvre du PNDS</p> <p>1.3. Coordination et réalisation des supervisions intégrées</p> <p>1.4. Appui à la politique de contractualisation</p> <p>1.5. Renforcement des capacités de la DGRP</p> <p>1.6. Participation à des réunions scientifiques régionales et interrégionales</p> <p>2.1. Renforcement préalable du SIS actuel</p> <p>2.2. Recentrage de l'information collectée sur son utilisation en temps réel au niveau opérationnel</p> <p>2.3. Simplification des supports dans l'esprit de l'Unité de Coordination du PNDS</p> <p>2.4. Appui à la mise en place d'un observatoire de la SP et des RH</p>	<p>1.1, 1.2 et 1.3. Réalisées</p> <p>1.4. La révision de la politique nationale de contractualisation a été réalisée et le document publié en 2014.</p> <p>1.5. Réalisé</p> <p>1.6. Pas d'information</p> <p>2.1, 2.2 et 2.3. Les outils de collecte ont été révisés par le projet et sont disponibles à la DSIS. S'ils ont été reproduits en partie par le projet, la quantité mise à disposition du terrain par le MSP a été plus limitée que prévu et des ruptures ont été observées. Par ailleurs, le manque d'appui de la DSIS aux régions en termes de supervision et de formation associé à la quantité insuffisante du personnel dans les DS ne permet pas de faire la saisie de l'information. Une formation de deux cadres du SIS a eu lieu à Bruxelles.</p> <p>2.4. L'Observatoire de la Santé Publique des Ressources Humaines a été mis en place par le MSP avec l'appui de l'OMS.</p> <p>3.1 et 3.2. Une arrêté portant création et statut des PRA a été approuvé. Le décret portant sur les statuts de la CPA a été introduit dans le circuit de signature</p>	

<p>3.1. Compléter l'arsenal législatif et réglementaire lié à l'exercice de la pharmacie</p> <p>3.2. Finaliser le processus visant à doter la CPA et les PRA de statuts harmonisés au niveau national pour fonctionner en autonomie financière et de gestion</p> <p>3.3. Renforcement des activités de sensibilisation visant à limiter le marché illicite de médicaments</p> <p>3.4. Extension des supervisions/inspections au secteur pharmaceutique privé</p> <p>3.5. Amélioration de la disponibilité et de la garantie de la qualité finale des produits dispensés au patient</p> <p>4.1. Appui à la formation initiale des médecins nouvellement diplômés</p> <p>4.2. Octroi de bourses pour la formation de médecins spécialistes</p> <p>4.3. Appui à la formation des filières paramédicales d'IDE et de SFDE</p> <p>4.4. Appui à l'ENASS</p> <p>4.5. Appui à la formation des administrateurs et des gestionnaires du service de santé</p> <p>5 et 6. Mise en œuvre de la contractualisation/ONG</p> <p>(Source : Convention de Financement)</p>	<p>en septembre 2014. Cet arrêté et ce décret ne sont pas signés au moment de la rédaction de ce rapport.</p> <p>3.2. Trois ateliers de formation concernant 60 gestionnaires de PRA et de pharmacies d'hôpitaux ont été réalisés par les encadreurs de la DPML sur les outils de gestion. Un formateur national a formé 20 directeurs et gestionnaires de PRA fonctionnelles sur l'utilisation du logiciel de gestion de stock pharmaceutique.</p> <p>3.3. La campagne de sensibilisation aux méfaits des médicaments illicites n'a pu être réalisée</p> <p>3.4. La formation des pharmaciens inspecteurs n'a pu être réalisée</p> <p>3.5. Un guide de contractualisation dans le domaine du médicament, la définition des spécifications techniques nécessaires à la mise en place d'un laboratoire national de contrôle qualité n'ont pu être réalisés</p> <p>4.1. Formation complémentaire des jeunes médecins réalisée</p> <p>4.2. Octroi des bourses d'études à cinq médecins pour une spécialisation en gynécoobstétrique</p> <p>4.3. Mise en stage des étudiants IDE et SFDE. Le laboratoire, prévu pour les travaux pratiques de la filière SFDE à l'ENASS, n'a pas vu le jour</p> <p>5 et 6. Le volet d'amélioration des prestations de santé en particulier celles visant la mère et l'enfant et la participation communautaire a été mis en place par des contrats de subvention avec l'UNICEF et quatre ONG.</p> <p>(Source : Évaluation finale)</p>
---	---

## **8. Projet « Appui à la politique sectorielle des transports : entretien routier et axes économiques » (9ème FED)**

<b>Bref descriptif</b>	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	FED/2005/017-659
<b>Instrument légal</b>	9ème FED (enveloppe A)
<b>Modalité d'aide</b>	Approche projet Gestion décentralisée
<b>Calendrier</b>	Démarrage : 07 décembre 2005 Fin initiale : 31 décembre 2013
<b>Budget</b>	Montant : 84 000 000 €, dont 100% financés par l'UE Montant contracté : 80 712 516,67€ Montant payé : 80 712 516,67€
<b>Bénéficiaires</b>	Bénéficiaires directs : Ministère des infrastructures, des transports et de l'Aviation Civile ; petites et moyennes entreprises (PME) et bureaux d'étude (BE) locaux Bénéficiaires indirects : transporteurs et chargeurs Bénéficiaires finaux : ensemble de la population
<b>Description de l'intervention et historique</b>	Volet appui institutionnel: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'appui institutionnel au Ministère des Infrastructures et des Transports sous la forme d'une assistance technique long et court terme et de formations.</li> <li>▪ Le renforcement des capacités des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Bureaux d'Etude (BE) locaux pour qu'ils participent à l'entretien routier.</li> </ul> Volet amélioration des axes économiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le bitumage de l'axe Moundou-Doba-Koumra, 191 km :</li> <li>▪ Etude de préféabilité de désenclavement de l'Est du Tchad à partir de Sarh vers l'Est du pays : identification du meilleur tracé pour l'axe économique Sarh-Abéché.</li> </ul>
<b>Principales sources d'information</b>	Document de stratégie pays et programme indicatif national 2008-2013 Document de stratégie pays et programme indicatif national 2001-2007 Convention de financement Stratégie nationale des transports 2005-2009 Actualisation de la Stratégie Nationale des Transports 2011-2020 – Résultats du processus de révision de la SNT, EGIS & Louis Berger, 2011 Evaluation de la coopération de la Commission européenne avec la République du Tchad - Evaluation de niveau national, Rapport final, mars 2009 Etude d'Elaboration d'un Programme d'Investissement Prioritaire de Transport rural – Rapport de Synthèse de SCET-TUNISIE, 2005 Réhabilitation de piste rurales et lutte contre l'érosion - Bilan de 16 ans d'intervention de la DDC à l'Est du Tchad, Skat Consulting SA, 2012 Etude de pré-identification d'un éventuel volet "Routes en terre" du PIN Tchad 11ème FED», Rapport final Alanet (Max Hennion), 2014

<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global :</b> contribuer au développement durable de l'économie tchadienne et à la réduction de la pauvreté		
<b>Source :</b> Rapports sur la mise en œuvre de la SNRP Rapports économiques de la DUE, du FMI ou de la Direction des Etudes et de la prévision du Ministère des finances Comptages routiers	Indicateurs SNRP et OMD Indicateurs macro-économiques	
<b>Objectif spécifique :</b> contribuer à ce que le réseau routier national satisfasse à la demande de transport de manière durable : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ assurer le maintien du réseau routier national à un niveau de service acceptable, par l'amélioration de la planification, la gestion et l'exécution de l'entretien routier sur l'ensemble du réseau national, de par le renforcement des capacités et l'implication des PME et BE locaux</li> <li>▪ sur l'axe économique du sud du Tchad (Moundou-Sarh), satisfaire à la demande de transport de manière durable et en toutes saisons, avec le développement d'une stratégie écologiquement viable de désenclavement de l'Est du Tchad.</li> </ul>		
<b>Sources :</b> Banque de données routières Rapports de comptages routiers Rapport d'évaluation à mi-parcours Alanet, octobre 2010.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des niveaux de service sur le réseau national</li> <li>• Evolution du trafic routier, exprimé en véhicules*km des axes de référence du réseau national</li> </ul>	<b>Appui institutionnel en matière d'entretien routier :</b> le Tchad n'a pas encore un système pérenne d'entretien de son réseau national permanent pour continuer à satisfaire la demande de transport de manière durable.  <b>Travaux de bitumage :</b> le bitumage, en bicouche, de l'axe Moundou-Doba-Koumra de 191 km a permis la satisfaction de la demande de transport sur cette routes en toutes saisons.
<b>Résultats :</b>		
<b>Résultat 1 :</b> Le réseau national est entretenu annuellement et périodiquement, avec des niveaux de service  <b>Sources :</b> Rapport du MIT Missions de monitoring Missions d'évaluation Bilan comptables et	Intégration de la nouvelle stratégie d'entretien routier dans le cadre de l'actualisation de la stratégie sectorielle des transports à réaliser en 2005 Amélioration graduelle des niveaux de service mesurés à partir de la saison 2006-2007 sur les 6200 km du réseau national (réf. Les 4321 km du	Le réseau national n'est pas encore, annuellement et périodiquement entretenu, de façon systématique selon les niveaux de services. Toutefois, des travaux de réhabilitation sont programmés (Financement IDA) : (i) GENIS de la section Bongor-Kélo-Moundou-

<p>organisationnel du MIT et du FER          Audits techniques et financiers du FER          Rapport d'évaluation à mi-parcours Alanet, octobre 2010.</p>	<p>réseau national analysés en 12/04 à partir de l'étude sur la nouvelle stratégie d'entretien routier</p>	<p>Frontière Camerou et des travaux de réhabilitation du tronçon Bongor-Eré-Kélo ; (ii) entretien selon l'approche GENIS des sections NDjanména-Guéléngdeng-Bongor et le renforcement de Guéléngdeng-Bongor.          Il y a un début de contribution à la production de ce résultat.</p>
<p><b>Résultats 2 :</b> Les PME et les BE locaux participent à l'entretien routier   <u>Sources :</u>          Rapport du MIT          Missions de monitoring          Rapports de structure de mise en œuvre de l'entretien routier et du MIT          Rapport d'évaluation à mi-parcours Alanet, octobre 2010.</p>	<p>Augmentation du nombre de PME auxquelles est attribué un contrat d'entretien routier          Evolution du pourcentage des travaux d'entretien routier attribués à des PME, classés en fonction de leur chiffre d'affaires (réf. A l'analyse des PME tchadiennes du BTP de l'étude sur la nouvelle stratégie d'entretien</p>	<p>Dans le cadre du programme, l'entreprise ETRA (une PME) avait gagné le marché pour la réalisation des « travaux confortatifs sur la route Moundou-Touboro-NGaoudéré (partie Tchad) à la frontière avec le Cameroun. Ces travaux comprennent : l'installation d'une station de pesage avec équipements, le revêtement de la section de la route de part et d'autre de la station et des travaux confortatifs (glissière de sécurité, signalisation, etc.) et la formation du personnel. Par ailleurs, l'appui aux PME, confié au BOI a commencé en janvier/février 2010. Les PME, une trentaine, d'entreprises et une quarantaine de bureaux d'étude ont été identifiés.</p>
<p><b>Résultat 3 :</b> L'axe économique du Sud du Tchad (route Moundou-Doba-Koumra) est circulaire toute l'année   <u>Sources :</u>          Rapport mensuels de la mission de contrôle (maître d'œuvre délégué)          Rapports du MIT          Mission de monitoring          Mission d'évaluation          Rapport d'évaluation à mi-parcours Alanet, octobre 2010.</p>	<p>Le niveau de service que l'axe Moundou-Doba-Sarh correspond à celui d'une route revêtue en bon état (objectif 2010)</p>	<p>La route Moundou-Doba-Koumra a été bitumée.          Le résultat escompté a été produit.</p>
<p><b>Résultat 4 :</b> Le tracé d'un axe désenclavant l'Est du Tchad (Sarh-Abéché) et préservant le</p>	<p>Le tracé retenu fait l'objet d'un accord entre les parties prenantes : MIT, Parc de</p>	<p>Le tracé d'un axe désenclavant l'Est du Tchad (Sarh-Abéché), préservant le parc de</p>



parc de Zakouma est adopté.	Zakouma, Syndicats des transporteurs, autorités municipales et régionales Le tracé retenu est économiquement viable.	Zakouma, a été adopté. Le résultat escompté a été produit.
<b>Activités prévues</b>	<b>Activités réalisées</b>	
Nouvelle stratégie d'entretien routier et d'appui aux PME et BE	L'étude de mise en place de la stratégie d'entretien routier a été réalisée par Hydroplan en 2006.	
	L'appui à la mise en place et l'assistance au démarrage de l'AGER a été réalisé par Louis Berger SAS en 2008	
	La mise en place et gestion de l'AGER a été réalisée par EGIS BECOM International en 2008	
	La mise en place et gestion du système de renforcement des acteurs du secteur routier a été réalisée par Aero Sociedad Anonima à partir de 2009.	
Renforcement des capacités et appui institutionnel sectoriel : Assistance technique et Etudes	Le Rapport sur la stratégie de contrôle à la charge à l'essieu est terminé en 2008 par HYDRATEC	
	L'Audit du FER a été réalisé par SAFEGE en 2008	
	L'Audit de l'entretien routier au Tchad a été réalisé par Hydratec en 2009	
	L'appui au MIT a été réalisé par Hydratec en 2006.	
	L'étude de la remise à niveau du tronçon Guelengdeng-Bongor-Kélo a été réalisée par Cowi en 2007	
	L'appui au MIT (mission qualité) a été réalisé par SAFEGE en 2008	
	L'appui institutionnel au MIT a été réalisé par EGIS BECOM International en 2008	
Supervision de la construction de la route Moundou-Doba-Koumra	Supervision de la construction de la route Moundou-Doba-Koumra a été réalisée par Louis Berger	
Construction de la route Moundou-Doba-Koumra	Les travaux de bitumage ont été réalisés par SOGEA SATOM SAS	
Mesures d'accompagnement	Les mesures d'accompagnement environnementales ont été réalisées par l'ONG CERDI	
	Les mesures d'accompagnement de prévention des MST et du VIH/SIDA ont été réalisées par l'ONG FOSAP	
	Les mesures d'accompagnement de protection du patrimoine ont été réalisées par l'ONG SERBAD	
Etude de la route Sarh - Abéché	L'étude de pré-faisabilité et de faisabilité pour l'aménagement du corridor Sarh-Abéché a été réalisée par Hydroarch en 2008	
Audit technique et financier des travaux Moundou-Doba-Koumra	L'audit technique et financier des travaux Moundou-Doba-Koumra a été réalisé par Carl Bro en 2009	

## **9. Projet « Appui à la politique sectorielle des transports » (10ème FED)**

<b>Bref descriptif</b>	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	FED/2011/022-661
<b>Instrument légal</b>	10 <sup>ème</sup> FED (enveloppe A), Instrument de stabilité
<b>Modalité d'aide / gestion</b>	Approche projet Gestion décentralisée
<b>Calendrier</b>	Démarrage : 09 décembre 2011 Fin initiale : 09 décembre 2014 Fin après avenant : date (prolongation de xx mois)
<b>Budget</b>	Montant : 111 300 000, dont 65 % financés par l'UE Montant contracté : 60 988 102,83€ Montant payé : 60 988 102,83€
<b>Bénéficiaires</b>	Bénéficiaires directs : Ministère des infrastructures, des transports et de l'Aviation Civile ; petites et moyennes entreprises (PME) et bureaux d'étude (BE) locaux Bénéficiaires indirects : transporteurs et chargeurs Bénéficiaires finaux : ensemble de la population
<b>Description de l'intervention et historique</b>	<p><b>Composante 1 : appui institutionnel</b> Appuyer le MIT dans l'opérationnalisation de la structure chargée des Etudes et de la Planification, la déclinaison de la Stratégie Nationale des Transports, la promotion des pratiques de bonne gestion des ressources humaines la formation du personnel, le renforcement des capacités de la Direction Générale des Routes et de la Direction Générale des Transports de Surface, le bon fonctionnement du réseau informatique, le renforcement des capacités de l'Ecole Nationale des Travaux Publics, l'appui au Fonds d'Entretien Routier quant à la saine gestion des ressources qui lui sont confiés, les actions de renforcement des capacités des acteurs privés de l'entretien routier</p> <p><b>Composante 2 : investissements</b> Bitumer le tronçon Sarh-Kyabé Réaliser une étude de préféabilité dans l'optique de la mise en œuvre du 11<sup>ème</sup> FED</p>
<b>Principales sources d'information</b>	Document de stratégie pays et programme indicatif national 2008-2013 CF « appui à la politique sectorielle », 2011 Stratégie nationale des transports 2005-2009 Actualisation de la Stratégie Nationale des Transports 2011-2020 – Résultats du processus de révision de la SNT, EGIS & Louis Berger, 2011 Evaluation de la coopération de la CE avec la République du Tchad - Evaluation de niveau national, Rapport final, mars 2009 Etude d'Elaboration d'un Programme d'Investissement Prioritaire de Transport rural – Rapport de Synthèse de SCET-TUNISIE, 2005 Réhabilitation de piste rurales et lutte contre l'érosion - Bilan de 16 ans d'intervention de la DDC à l'Est du Tchad, Skat Consulting SA, 2012 Etude de pré-identification d'un éventuel volet "Routes en terre" du PIN Tchad 11ème FED», Rapport final Alanet (Max Hennion), 2014

<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global :</b> contribuer à la réduction de la pauvreté au Tchad et à la croissance économique		
<b>Objectif spécifique :</b> contribuer à l'amélioration de manière durable des performances du secteur tchadien des transports.		
<p><u>Source :</u>            Convention de financement entre la Commission Européenne et la République du Tchad « appui à la politique sectorielle », 2011</p>	Augmentation du kilomètre de routes praticables en toute saison. Augmentation du trafic exprimé en UVP * km. Augmentation du volume de marchandises exprimé en tonnes marchandises par kilomètre. Augmentation du nombre de transporteurs publics de voyageurs et de marchandises. Baisse du temps de transport. Suivi à minima sur les principaux axes : NDjaména-Moundou, Moundou-Touboro, Moundou-Koumra-Sarh, NDjaména-Mongo-Abéché. Baisse du prix (en Francs/km) de transport de marchandises.	
<b>Résultats :</b>		
<p><b>Résultat 1 :</b> Le Ministère des Infrastructures et des Transports décline opérationnellement la Stratégie Nationale des Transports (SNT) en s'appuyant sur les outils de gestion et de planification efficaces et gérés par ses propres services</p> <p><u>Source :</u>            Convention de financement entre la Commission Européenne et la République du Tchad « appui à la politique sectorielle », 2011</p>	Les bases de données sous-sectorielles des transports de la DGR, de la DGTS, du BNF et de l'AGER sont fonctionnelles. La base de données sectorielle des transports est fonctionnelle : - données d'offre de transport, - données de demande de transport -données sur les performances de transport - données sur la sécurité routière. Des programmes d'action annuels de la DGTS et de la DGR sont élaborés annuellement en s'appuyant	Assistance technique auprès du Ministère des infrastructures, des transports et de l'aviation civile est en cours de mise en œuvre, de mai 2013 à septembre 2016.

	sur les données fournies par les bases de données	
<p><b>Résultat 2</b> : Le réseau routier prioritaire tchadien est convenablement entretenu et une politique nationale est engagée sur la limite de la surcharge à l'essieu</p> <p>Source : Convention de financement entre la Commission Européenne et la République du Tchad « appui à la politique sectorielle », 2011</p>	<p>Augmentation du linéaire routier entretenu. Amélioration des niveaux de services offerts sur le réseau. Augmentation du pourcentage de réalisation des marchés publics d'entretien routier contractés. Augmentation du pourcentage du montant des marchés d'entretien routier alloué aux PME. Augmentation du nombre de poids lourds contrôlés. Diminution du taux de surcharge</p>	<p>Il s'agit d'un appui aux entités en charge de l'entretien routier (DER, AGER et FER) ainsi que des actions de formation des acteurs du secteur privé (PME et BET) L'Assistance technique auprès du Ministère des infrastructures, des transports et de l'aviation civile est en cours de mise en œuvre, de mai 2013 à septembre 2016.</p> <p>La formation des acteurs du secteur privé, en cours, est assurés par le DRADERT jusqu'en 2016 ;</p>
<p><b>Résultat 3</b> : L'axe Sarh-Kyabé est circulaire toute l'année et les conditions d'accès aux services de bases situés dans le secteur de l'axe sont améliorées.</p> <p>Source : Convention de financement entre la Commission Européenne et la République du Tchad « appui à la politique sectorielle », 2011</p>	<p>Le niveau de services sur l'axe est celui d'une route revêtue en bon état. Réduction du prix de transport sur l'axe pour les marchandises. Réduction du prix de transport sur l'axe pour les voyageurs. Augmentation du trafic sur le tronçon exprimé en UVP*km. Augmentation des tonnes*kilomètres de marchandises sur le tronçon Sarh-Kyabé. Réduction des variations saisonnières des prix des produits manufacturés et des produits vivriers dans la zone désenclavée par l'axe. Augmentation de la fréquentation des services de base desservis par l'axe Sarh-Kyabé.</p>	<p>Les travaux sont en cours de réalisation : travaux de bitumage (de mars 2013 à décembre 2016) et surveillance des travaux (de mars 2013 à décembre 2016).</p>
<b>Activités prévues</b>	<b>Activités réalisées</b>	
<b>Composante 1 : appui institutionnel</b>		
Assistance technique auprès du Ministère des infrastructures, des transports et de l'aviation civile est en cours de mise en œuvre, de mai 2013 à septembre 2016 pour la mise en œuvre des activités		
Appuyer le MIT dans l'opérationnalisation de la structure chargée des Etudes et de la Planification et dans le renforcement d'un	En cours dans le cadre de l'Assistance technique auprès du MITAC (mai 2013 à septembre 2016).	

processus de collecte et d'analyse des données	
Appuyer le MIT dans la déclinaison de la Stratégie Nationale des Transports	En cours dans le cadre de l'Assistance technique auprès du MITAC (mai 2013 à septembre 2016).
Promouvoir les pratiques de bonne gestion des ressources humaines et contribuer à la formation des agents du Ministère de MIT	En cours dans le cadre de l'Assistance technique auprès du MITAC (mai 2013 à septembre 2016).
Poursuivre le renforcement des capacités de la Direction Générale des Routes en matière de techniques routières	En cours dans le cadre de l'Assistance technique auprès du MITAC (mai 2013 à septembre 2016).
Contribuer au bon fonctionnement du réseau informatique et à une gestion saine des données au sein du MIT	En cours dans le cadre de l'Assistance technique auprès du MITAC (mai 2013 à septembre 2016).
Permettre au MIT d'assurer la coordination et le suivi du projet transport 10 <sup>ème</sup> FED	En cours dans le cadre de l'Assistance technique auprès du MITAC (mai 2013 à septembre 2016).
Appuyer la DER et l'AGER dans la programmation de l'Entretien routier, la mise en œuvre de l'entretien routier et la lutte contre la surcharge	En cours dans le cadre de l'Assistance technique auprès du MITAC (mai 2013 à septembre 2016).
Contribuer au renforcement des capacités de l'Ecole Nationale des Travaux Publics	En cours
Appuyer le Fonds d'Entretien Routier quant à la saine gestion des ressources qui lui sont confiés	En cours
Poursuivre les actions de renforcement des capacités des acteurs privés de l'entretien routier	En cours par les formations du GRADERT
<b>Composante 2 : investissements</b>	
Bitumer le tronçon Sarh-Kyabé	Les travaux de bitumage (de mars 2013 à décembre 2016)
Assurer le contrôle et la surveillance des travaux de bitumage du tronçon Sarh-Kyabé	La surveillance des travaux de bitumage du tronçon Sarh-Kyabé (de mars 2013 à décembre 2016).
Mettre en œuvre des actions d'accompagnement pour diminuer les impacts négatifs du projet sur les populations résidant le long de l'axe.	En cours
Réaliser périodiquement le contrôle technique et financier du projet de bitumage de l'axe Sarh-Kyabé	En cours
Réaliser une étude de préféabilité dans l'optique de la mise en œuvre du 11 <sup>ème</sup> FED	En cours

## **10. Projet « Appui à la mise en place d'un Système d'Information durable sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISA/SAP) »**

<b>Bref descriptif</b>	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	DCI-FOOD/2013/313-467
<b>Instrument légal</b>	DCI-FOOD
<b>Modalité d'aide /gestion</b>	Modalité d'aide : Exemple : approche projet Modalité de gestion : Maitrise d'œuvre déléguée à la FAO
<b>Calendrier</b>	Démarrage : 8 mars 2013 Fin initiale : 7 mars 2017 Fin après avenant : N/A
<b>Budget</b>	Montant : 4 500 000 €, dont 100% financés par l'UE Montant contracté : 4 500 000 € Montant payé : 1 646 805 €
<b>Bénéficiaires</b>	- Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement - Structures nationales et régionales et personnels en charge de la sécurité alimentaire et des systèmes d'information, réseaux d'acteurs non étatiques d'OP et de privés, d'ONG - La population du Tchad
<b>Description de l'intervention et historique</b>	L'action proposée vise un appui conséquent à la mise en place d'une nouvelle structure d'information opérationnelle et durable qui puisse centraliser toutes les données relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de pouvoir les utiliser dans les processus de prise de décisions.  A ce titre, le mode de fonctionnement du nouveau système proposé devra permettre à la fois d'orienter les actions de développement et de disposer d'une alerte précoce indispensable pour anticiper et atténuer les effets négatifs des chocs.  Le nouveau système permettra à la fois de centraliser toutes les données relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de coordonner les informations des SPI, et de proposer au CASAGC des actions issues du traitement des informations collectées pour prise de décisions.  L'efficacité et la durabilité de l'action sont conditionnées par un engagement concret du Gouvernement d'accorder des fonds publics au fonctionnement du système, la présente action venant en appui provisoire à la mise en place initiale dudit système.
<b>Principales sources d'information</b>	Rapport d'Activité année 2

<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global :</b> Réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages du Tchad		
<b>Objectif spécifique :</b>		
Disposer d'informations fiables, disponibles en temps réel et de manière pérenne, permettant une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Source : xxx)	Une batterie minimale d'indicateurs sur la situation alimentaire et nutritionnelle est collectée par les SPI centraux, leurs agents décentralisés et les partenaires, puis analysée et diffusée au niveau central pour permettre au CASAGC de prendre des décisions. Cible : - 75% des régions couvertes par le SISAAP fournissent de l'information qui puisse être traitée au niveau national  Nombre de dispositifs en place, fonctionnels et avec les moyens financiers d'assurer leur pérennité. Cible : Allocation budgétaire nationale couvre respectivement 25%, 40%, 60% et 80% des frais de fonctionnement des SPI et des CRA/CDA dans les 4 années de projet	Non disponible à ce stade
Réduire l'effet négatif des chocs agro-climatiques et socio-économiques sur les ménages grâce à une alerte et des réponses opportunes et appropriées	- Tenues régulières des réunions des comités techniques et directeurs du CASAGC, cible : 10 réunions du Comité Technique et au moins 2 réunions du Comité Directeur du CASAGC sont organisées par an pour prise de décisions nationales  Nb d'actions d'atténuation prises par le CASAGC, les CRA et CDA grâce à l'information fournie par le SISAAP servant à la prise de décision au CASAGC. Cible : au moins 25% des zones affectées reçoivent à temps des réponses appropriées	Non disponible à ce stade

<b>Résultats</b>		
<p><b>Résultat 1:</b> Le système de pilotage et de coordination du système d'information sur la sécurité alimentaire et l'alerte précoce (SISAAP) au Tchad est mis en place de façon durable</p>	<p>- Les textes réglementaires établissant les rôles et mandats des organes relatifs à la sécurité alimentaire sont révisés et appliqués : 12 textes (hypothèse de 1 texte par SPI national jugé prioritaire, 1 pour le CASAGC, 1 pour le SISAAP, 1 pour les CRA/CDA) réglementaires relatifs au mandat et fonctionnement du CASAGC, du SISAAP sont promulgués et connus par les parties prenantes</p>	<p>Il a été décidé de n'écrire qu'un seul texte qui lie les SPI avec le CASAGC et ses CRA/CDA et le SISAAP pour préciser les mandats et le fonctionnement : arrêté n°527/PR/PM/2014</p> <p>L'arrêté a été modifié pour tenir compte du nouveau mandat lié à AGIR. Attente de la signature du PM</p>
	<p>- Nombre d'adhérents au SISAAP : Au moins 4 partenaires clés adhèrent au SISAAP</p>	<p>Tous les SPI jugés prioritaires participent aux activités du SISAAP (ONDR, SODELAC, DPSA, DESPA, DPVC, DPA, CNNTA, DREM, ONASA, DSSP) et partenaires techniques (PAM, FEWS NET, FAO, ONGs)</p>
	<p>- Nombre de réunions de coordination avec les partenaires et du groupe SA : 12 réunions techniques et de coordination du SISAAP par an</p>	<p>Les réunions du SISAAP en tant que telle n'ont pas été organisées en dehors du CASAGC d'une manière formelle. Toutefois, plusieurs réunions technique SISAAP/SPI/Partenaires ont été organisées pour élaborer les TDRs des études, évaluations, développer les analyses et écrire les rapports (Missions conjointes évaluations des récoltes, missions conjointes marché, ENSA, EFSA, Cadre Harmonisé etc...)</p>
	<p>- Nombre de site web créé avec / par SISAAP et opérationnel : Un site web créé et opérationnel</p>	<p>La création du site web est initiée hors ligne. Le site de la FAO sera mis à profit pour diffuser les informations du SISAAP.</p>
<p><b>Résultat 2:</b> L'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle est partagée et</p>	<p>- Indicateurs sur la situation alimentaire harmonisés disponibles<sup>4</sup>, avec méthodologie de collecte et valeurs de référence sur la base des données disponibles : 100% des indicateurs retenus dans le SISAAP</p>	<p>Un atelier national de validation des outils et méthode du SISAAP s'est déroulé du 16 au 18 décembre 2014. Ceux-ci doivent être consignés dans la base de données nationale du SISAAP en cours d'élaboration</p>

<sup>4</sup> Il s'agit des indicateurs de sécurité alimentaire et de vulnérabilité, la consommation alimentaire, l'évolution des moyens d'existence, les stratégies d'adaptation, l'état nutritionnel, la mortalité, le fonctionnement des marchés, couverture végétale et état des pâturages et les facteurs de risques (menaces phyto et zoo-sanitaires, météorologie, catastrophe naturelle, etc.).



<p>analysée de manière consensuelle aboutissant à des prises de décisions permettant la conception, la priorisation et la mise en œuvre des actions coordonnées et de programmes d'investissement ciblés</p>	<p>ont été validés, la méthodologie est disponible et une valeur de référence est établie sur la base des données disponibles</p>	
	<p>- Nombre de publications : 12 bulletins d'information par an à partir de la deuxième année sont diffusés aux parties prenantes du SISAAP. - Au moins deux notes d'information par an sont rédigées</p>	<p>Plusieurs bulletins ont été préparés, et plusieurs communications ont été diffusées notamment sur l'analyse de la situation globale</p>
	<p>- Nombre de réunions et d'Ateliers : 1 atelier national de validation des indicateurs. 4 réunions annuelles du SISAAP sont organisées</p>	<p>Atelier national de validation du 16 au 18 décembre 2014 Réunion annuelle prévue en décembre 2015</p>
<p><b>Résultat 3:</b> Les SPI ont les capacités de collecter, interpréter, transmettre l'information au niveau central qui l'analysera, participera aux dispositifs régionaux et donnera un retour aux structures décentralisées</p>	<p>- Missions conjointes d'évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de ciblage : 2 par an.</p>	<p>Le SISAAP a bien participé aux missions conjointes liées au déroulement de la campagne 2014-2015, à l'analyse de la situation et des marchés, évaluation conjointe SAN...</p>
	<p>- Un plan de contingence est réalisé par le Gouvernement et est fonctionnel : Un plan de contingence est actualisé pour les régions affectées par un choc</p>	<p>OCHA coordonne la réalisation des plans de contingence au Tchad, le SISAAP participe aux séances de travail.</p>
	<p>- Nombre de CRA/CDA fonctionnels : 25%, 40%, 60% et 75% des CRA et CDA sont fonctionnels pendant les 4 ans de projet</p>	<p>Seules 9 régions sont pour le moment appuyées par le SISAAP</p>
<p><b>Résultat 4:</b> Le nouveau dispositif d'information et l'avancement des interventions de sécurité</p>	<p>- Nombre de voyages d'études réalisés : 80% des personnes ciblées ont effectué un voyage d'études</p>	<p>Les voyages d'études ont été organisés au Burkina Faso, Niger et Mali</p>
	<p>- Nombre et qualité des personnes y participant</p>	
	<p>- % de recommandations mises en œuvre : 100% des recommandations des rapports des voyages d'étude sont mises en œuvre</p>	
<p><b>Résultat 4:</b> Le nouveau dispositif d'information et l'avancement des interventions de sécurité</p>	<p>- Fiches de bonnes pratiques et leçons apprises créées, diffusées et fonctionnelles : Au moins une fiche par projet et par an sont mis à disposition du Gouvernement</p>	<p>Les fiches de projet ont été réalisées</p>
	<p>- Un comité de coordination du gouvernement effectue des évaluations de performance</p>	<p>Les missions sont réalisées avec différents services étatiques associés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle</p>

alimentaire est suivi, évalué et communiqué.	trimestrielles : 4 revues de performances sont effectuées par an et recommandations mises en œuvre	au Tchad
	- Un réseau d'information/réflexion/capitalisation fonctionnel :	L'assistante technique suivi-évaluation intervient ponctuellement dans les différents cadres de concertation des ONG pour promouvoir les liens entre les ONGs et les activités du SISAAP

## **11. Programme d'appui à la filière bovine-viande, cuir – PAFIB**

<b>Bref descriptif</b>	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	FED/2008/020-940
<b>Instrument légal</b>	10 <sup>ème</sup> FED (enveloppe A)
<b>Modalité d'aide / gestion</b>	Modalité d'aide : Approche Projet Modalité de gestion : Maîtrise d'œuvre à une cellule de coordination logée au sein du Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales et de l'Élevage
<b>Calendrier</b>	Démarrage : Prévues (25/02/2009) ; effective (01/11/2009) Fin initiale : 25/02/2013 Fin après avenant : date (prolongation de xx mois)
<b>Budget</b>	Montant : 6 129 224 €, dont 100% financés par l'UE Montant contracté : 5 968 889 € Montant payé : 5 732 622 €
<b>Bénéficiaires</b>	<p>Bénéficiaires directs :</p> <p>Les Organisations Professionnelles (OP) des secteurs de l'élevage, de la transformation de la viande et de la tannerie.</p> <p>Autres parties prenantes :</p> <p>Les institutions Tchadiennes en charge du suivi et du développement de la filière : en particulier le MDPPA, responsable de la politique sectorielle (notamment la Direction Générale du Développement Pastoral, la Direction des statistiques, la Direction des Services Vétérinaires (DSV), la Direction des organisations professionnelles), le Ministère du Commerce et de l'Industrie, pour les questions commerciales, mais aussi le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources Halieutiques et le Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation pour les questions touchant à l'hydraulique pastorale, à l'aménagement des couloirs de transhumance, aux mesures de l'impact du pâturage sur la désertification et aux responsabilités en matière de sécurité alimentaire ;</p> <p>Le CECOQDA (Centre de Contrôle de Qualité des Denrées Alimentaires) ;</p> <p>Le Ministère de la Santé Publique en ce qui concerne les relations entre les zoonoses, la qualité des aliments d'origine animale et la santé humaine ;</p> <p>Certaines ONGs impliquées dans la vulgarisation et le renforcement des capacités des OP (dont les deux ONGs bénéficiaires de financements sur appels à propositions) ;</p> <p>Les Délégations Régionales du MDPPA.</p> <p>Bénéficiaires finaux : Les opérateurs privés du secteur de la transformation, du conditionnement et du commerce du bétail et des produits et sous-produits de la filière : en amont, les familles d'éleveurs ou d'agro-éleveurs ; en aval, les marchands, bouchers, revendeurs et leurs intermédiaires, artisans, tanneurs, commerçants, intermédiaires, convoyeurs, entrepreneurs... ;</p>

<p><b>Description de l'intervention historique</b></p>	<p>Le Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales (MDPPA) a validé en juin 2008 le <b>Plan National de Développement de l'Élevage</b> (PNDE) au Tchad qui doit constituer le cadre fédérateur des actions du secteur sur la période 2009 – 2016.</p> <p>Le PNDE reprend les axes de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté I/II (SNRP, 2003), du Plan National de Sécurité Alimentaire (PNSA, 2005) et définit notamment des objectifs spécifiques : 1 Développer la commercialisation et les exportations des produits par l'introduction de nouvelles techniques de transformation et de conservation ; 1 Assurer au secteur de l'Élevage un financement substantiel et régulier pour permettre sa promotion ; 1 Renforcer les capacités des services techniques et des professionnels du secteur de l'Élevage.</p> <p><b>Le Projet d'Appui à la Filière Bovine - Viande, cuirs (PAFIB)</b> s'intègre parfaitement au PNDE. <b>Les objectifs généraux</b> du PAFIB concernent l'amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes, la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, à travers la création d'emplois dans le secteur de la transformation et l'augmentation des revenus des acteurs de la filière, de l'éleveur jusqu'au commerçant exportateur.</p> <p><b>L'objectif spécifique</b> du projet est l'augmentation durable de la valeur et des volumes des produits issus de la filière, tant au niveau du bétail vendu sur pieds que sur celui des produits de transformation : viande, peau et cuir.</p> <p>Trois composantes constituent le projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La composante « <b>Amélioration de la qualité et des conditions de vente formelle du bétail vendu sur pieds</b> » afin de permettre l'amélioration de la qualité sanitaire du bétail exporté, le renforcement et la sécurisation des circuits intérieurs de commercialisation et d'exportation en vue d'établir la traçabilité du bétail.</li> <li>2. La composante « <b>Emergence de l'industrie de la transformation et conditionnement de la viande et renforcement du secteur artisanal boucheries / charcuteries</b> » afin d'appuyer une série d'initiatives privées relatives à la construction d'abattoirs et d'unités de transformation/conditionnement de la viande en milieu urbain.</li> <li>3. La composante « <b>Appui à la filière cuirs et peaux</b> » afin d'augmenter la valeur ajoutée de cuirs et des peaux</li> </ol>
<p><b>Principales sources d'information</b></p>	<p>Rapport d'évaluation Finale, Document de capitalisation</p>

<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) ( <i>comme indiqué dans les documents officiels</i> )	Indicateurs objectivement vérifiables ( <i>comme indiqué dans les documents officiels</i> )	Degré d'atteinte de l'IOV ( <i>comme indiqué dans les documents officiels</i> )
<b>Objectif global :</b> Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire ; Amélioration des conditions de vie des populations rurales		
<b>Objectif spécifique :</b> Augmentation durable de la valeur et des volumes des produits et sous-produits d'élevage (bétail sur pied, viande, cuirs et peaux).		
	<p><b>Valeur globale des exportations de la filière bovine :</b></p> <p><i>Valeur de base 2009 DCE : 108 milliards</i></p> <p><i>Valeur fin Projet : +23%</i></p> <p><b>Prix unitaire moyen annuel de la tête de bétail aux postes de sortie :</b></p> <p><i>Valeur de base en Juin 2011:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Bœufs : 200.000 FCFA</i></li> <li>- <i>Taureaux : 275.000 FCFA</i></li> <li>- <i>Taurillons : 125.000 FCFA</i></li> </ul> <p><i>Valeur fin Projet : +15%</i></p>	
<b>Résultats :</b>		
R1 : La qualité et les conditions de vente formelle du bétail exporté sur pied sont améliorées	<p>Evolution de la fréquentation hebdomadaire moyenne annuelle des animaux sur les marchés à bétail aménagés</p> <p>Valeur de base Massakory 2010 : 3000  Valeur de base Bitkine 2010 : 2000  Valeur de base Moussoro 2010 : 1000  Valeur de base N'Djamena Bilala 2010 : 3000  Valeur de base Gama 2010 : 3000  Valeur de base Dourbali 2010 : 2000</p> <p>Valeur fin projet : +15%</p> <p>Evolution des conditions de convoyage des animaux sur la zone d'intervention du PAFIB (Nombre de jours mis pour parcourir les tronçons) en fin de saison sèche</p>	<p>Les indicateurs ci-contre ne sont pas renseignés dans le rapport d'évaluation finale.</p> <p>Conclusions de l'évaluation :</p> <p>Pour atteindre les objectifs liés au R1, il a été indispensable de structurer les circuits d'exportations de bétail sur pied autour de marchés à bétail et de créer des zones pilote de transit frontalier. Elles étaient aménagées de manière à permettre au bétail d'y séjourner dans des conditions satisfaisantes, de bénéficier d'un service de contrôle sanitaire et de pouvoir y être certifié. Le Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales Transmissibles (REPIMAT) et des postes vétérinaires de proximités ont été renforcés de sorte qu'ils permettent d'améliorer la qualité sanitaire du bétail. L'idée était que le système de surveillance épidémiologique, suivant des procédures améliorées de l'OIIE, permette la libre</p>

	<p>Valeur de base 2010          Moussoro-N'Djaména Farah : 10 jours          Gama-Nguéli : 11 jours          Bitkine-N'Djaména : 15 jours          Valeur fin projet :-15%</p> <p>Evolution de l'état corporel des animaux/prix unitaire moyen par tête destinés aux postes de sortie sur les tronçons de la zone d'intervention du PAFIB en fin de saison sèche</p> <p>Valeur de base en Juin 2011:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bœufs : 198.125 FCFA</li> <li>- Taureaux : 250.000 FCFA</li> <li>- Taurillons : 109.375 FCFA</li> <li>- Vaches : 140.00 0 FCFA</li> <li>- Génisses : 111.875 FCFA</li> <li>- Veaux : 57.500 FCFA</li> </ul> <p>Valeur fin projet : +15%</p>	<p>exportation « certifiée » du bétail Tchadien. Cependant, les pays importateurs imposent leurs règles qui sont basées sur les règles de l'OIE. Le Nigéria comme premier importateur n'impose pas (encore) de règles exigeantes.</p>
<p>R2 : Les secteurs de l'industrie de la transformation et du conditionnement de la viande émergent, le secteur artisanal de la boucherie/charcuterie est renforcé</p>	<p>Evolution du nombre d'abattages contrôlés sur la zone d'intervention du PAFIB (bovins, ovins/caprins)</p> <p>Valeur de base 2010 :</p> <p>N'Goura : (quotidien) :80 à 100 PR (pet.rum.)          Moïto (hebdomadaire) : 6 à 7 bovins ; 100 PR Bokoro (quotidien) :10 bovins ; 80 à 100 PR          Bitkine :(quotidien) : 14 bovins ; 60 à 70 PR          Moussoro (quotidien) : 7 bovins ; 50 PR</p> <p>Valeur fin projet : +15%</p> <p>Evolution des contrôles des produits alimentaires d'origine animale effectués par le CECOQDA</p> <p>Valeur de base: 0 / Valeur fin projet : 60</p> <p>Nombre de boucheries/charcuteries créées ou appuyées dans la zone d'intervention du PAFIB</p> <p>Valeur de base : 0 / Valeur fin projet : 5</p>	<p>Les indicateurs ci-contre ne sont pas renseignés dans le rapport d'évaluation finale.</p>

<p>La qualité des sous-produits d'élevage (cuirs et peaux) est améliorée durablement</p>	<p>Nombre de cuirs et peaux traités dans des conditions satisfaisantes sur la zone d'intervention du PAFIB</p> <p>Valeur de base : 0 / Valeur fin projet : 500</p> <p>Evolution des prix des cuirs et peaux vendus sur les sites aménagés</p> <p>Valeur de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cuirs : 5.125 FCFA</li> <li>- Peaux : 720 FCFA</li> </ul> <p>Valeur fin projet : +15%</p>	<p>Les indicateurs ci-contre ne sont pas renseignés dans le rapport d'évaluation finale.</p>
<p><b>Activités :</b></p>		
<p><b>Activités prévues</b></p>	<p><b>Activités réalisées</b></p>	
<p>R1 : Amélioration de la qualité du bétail vendu à l'exportation (composante "vente de bétail sur pied"). Il s'agira essentiellement d'améliorer la qualité sanitaire du bétail exporté et de renforcer et sécuriser les circuits de commercialisation et exportation. Pour cela il est indispensable de structurer les circuits d'exportations de bétail sur pied autour de marchés à bétail dits « frontaliers » dénommés Zone de Libre Exportation (ZLE). Elles seront aménagées de manière à permettre au bétail d'y séjourner dans des conditions satisfaisantes, de bénéficier d'un service de contrôle sanitaire et de pouvoir y être certifié. Le Réseau d'Epidémiologie des Maladies Animales Transmissibles (REPIMAT) et des postes vétérinaires de proximité seront donc renforcés de sorte qu'ils permettront d'améliorer la qualité sanitaire du bétail au niveau des ZLE mais également au niveau des marchés et abattoirs nationaux. Le système de surveillance épidémiologique sera conforme aux procédures de l'OIE afin de permettre la libre exportation « certifiée » du bétail tchadien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de faisabilité pour la définition d'un cadre général de certification et de traçabilité des bovins à l'exportation (moyens et méthodes).</li> <li>- Aménagement d'une zone pilote de transit facilitant la certification (normes OIE) des bovins destinés à l'exportation</li> <li>- Réfection/construction de puits pastoraux et de mares pour l'abreuvement du bétail le long des axes d'exportation.</li> <li>- Renforcement des principaux postes de contrôle sanitaire le long des axes d'exportation (Equipements de froid, formation capacités humaines, vaccins et médicaments)</li> <li>- Aménagement/Réfection des marchés intérieurs du pays en vue de l'amélioration des conditions d'hygiène et d'abreuvement.</li> <li>- Animation et structuration des organisations professionnelles de la filière</li> <li>- Amélioration des capacités de la Direction des Statistiques du Ministère de l'Elevage en matière de recueil des données et d'analyse statistiques, et de la Direction des Organisations Professionnelles de l'Elevage.</li> <li>- Amélioration des capacités du MDPPA en matière de production réglementaire, de politique sanitaire internationale</li> <li>- Renforcement des capacités du Fonds de l'Elevage et accompagnement de son évolution à terme vers un office de l'Elevage au service de la profession.</li> </ul>	

<p><b>R2</b> : Amélioration de la transformation et du conditionnement de la viande bovine (composante "transformation et conditionnement viande bovine") : avec l'appui du programme les institutions gouvernementales compétentes en la matière (Ministère de Développement Pastoral et des Productions animales, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Chambre de Commerce, etc.) mettront en place un cadre législatif et réglementaire propice au développement du secteur privé qui s'occupe de la transformation et du conditionnement de la viande bovine. Une série d'initiatives privées seront appuyées (par ex. la construction d'abattoirs et d'unités de conditionnement de la viande). De cette façon le secteur privé pourra améliorer ses capacités de contrôle sanitaire (définition de normes, amélioration des infrastructures et des procédures de contrôle) et réaliser des études de marché et des campagnes de promotions des exportations en collaboration avec le programme PAFIB. Le programme travaillera aussi avec la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) pour préparer le secteur de l'élevage aux APE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la structuration et au renforcement des capacités des OP du secteur de la transformation et de la commercialisation de la viande - Renforcement des capacités techniques et professionnelles des travailleurs du secteur de transformation de la viande (bouchers et charcutiers). Formation en hygiène, techniques de conservation, fabrication des produits avec forte valeur ajoutée.</li> <li>- Appui et promotion des entreprises transformatrices de la viande bovine.</li> <li>- Assainissement des aires d'abattage traditionnelles en zones rurales et périurbaines.</li> <li>- Appui à l'équipement du centre de contrôle de qualité des denrées agro alimentaires (CECOQDA) pour les produits d'origine animales.</li> <li>- Appui institutionnel à la Direction des services vétérinaires du MDPPA pour le renforcement de ses capacités en matière d'inspection des denrées d'origine animale et de contrôle des structures (abattoirs urbains, viande foraine, ateliers de transformation)</li> </ul>
<p><b>R3</b> : Amélioration durable de la qualité des sous-produits (cuirs et peaux) de la filière Bovine (composante "filiale cuirs et peaux"). Les sous-produits de l'élevage comme les peaux et le cuir sont actuellement vendus à bas prix, le plus souvent sans aucune forme de traitement. Le projet appuiera l'amélioration du processus de traitement/transformation de ces sous-produits pour augmenter la qualité et la valeur ajoutée de ces derniers. L'émergence de tanneries artisanales en périphérie des centres d'abattage sera soutenue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude sur l'impact environnemental de l'activité « tannerie » et la formulation de propositions pour une gestion rationnelle des eaux usées et autres déchets.</li> <li>- Sensibilisation des éleveurs, abatteurs, bouchers et collecteurs à la production des peaux brutes de bonne qualité (conduite des troupeaux, écharnage, séchage) et amélioration des techniques de traitement des peaux (cuves en ciment, fabrication locale et diffusion d'outillage amélioré).</li> <li>- Animation et appui aux organisations professionnelles du secteur « cuirs et peaux », recueil des données, promotion de la profession.</li> <li>- appui à la création au sein du MDPPA d'une cellule en charge des installations classées pour la protection de l'environnement</li> </ul>



## 12. **Projet d'Appui à au Développement Local –Gestion des ressources naturelles - PALD-GRN**

Bref descriptif	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	FED/2009/021320
<b>Instrument légal</b>	10 <sup>ème</sup> FED (enveloppe A)
<b>Modalité d'aide /gestion</b>	Modalité d'aide : Approche projet Modalité de gestion : Maîtrise d'œuvre déléguée à une cellule de coordination du projet
<b>Calendrier</b>	Démarrage : 14/05/2010-14/05/2010 modifiée le 14/09/2012. Fin initiale : La clôture du Programme est fixée au 13/05/2018. Fin après avenant : 13/05/2018.
<b>Budget</b>	Montant : 32 000 000€, dont 100% financés par l'UE (mais 10% de cofinancement à mobiliser par porteurs de projets) Montant contracté : 31 164 443 € Montant payé : 21 232 096€
<b>Bénéficiaires</b>	Bénéficiaires directs : Non renseigné dans l'évaluation à mi-parcours Bénéficiaires indirects : les populations rurales de treize régions et 330 cantons 3 soit plus de 3,5 millions d'habitants Bénéficiaires finaux : Non renseigné
<b>Description de l'intervention et historique</b>	<p>Le PADL-GRN vise le renforcement des dynamiques participatives de développement local et de gestion des ressources naturelles par l'appui institutionnel, la concertation et la mise en oeuvre d'initiatives au niveau local.</p> <p>LA PADL-GRN se situe en continuité avec l'intervention de l'Union européenne en matière d'appui au développement local et au processus de décentralisation. Les leçons tirées dans les derniers vingt ans du PMR misant sur le financement de microprojets de développement et ensuite le PASILD entre les années 2008-2010 ont orienté le PADL-GRN vers l'appui au développement local et surtout à la décentralisation avec une approche plus ouverte et plus étroitement liée à l'appropriation par l'Etat de la mise en oeuvre du Programme.</p> <p>Les groupes cibles du Programme sont les populations rurales dans les douze régions concernées (ce qui représente 260 cantons potentiels). Le Programme ambitionne de toucher 70% des populations rurales dans les onze régions intéressées, soit plus de 3 millions d'habitants.</p> <p>Selon le cadre logique, l'objectif global du Programme est celui d'améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire des populations rurales.</p> <p>Pour ce qui est de l'objectif spécifique, il est défini comme le renforcement des dynamiques participatives de développement local et de gestion des ressources naturelles par l'appui institutionnel, la concertation et la mise en oeuvre d'initiatives au niveau local. Le Programme se conçoit autour de trois axes pour mieux assurer la</p>

	<p>cohérence de l'action globale et la durabilité du processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le premier axe concerne la structuration et/ou le renforcement des capacités institutionnelles locales : la société civile, les instances de concertation et les services étatiques déconcentrés ;</li> <li>- le deuxième axe d'intervention concerne la planification participative et la gestion concertée des terroirs ;</li> <li>- et le troisième mise sur l'appui à la mise en oeuvre de réalisations sociales et économiques, largement orientées vers l'amélioration de l'exploitation des ressources naturelles.</li> </ul>	
<b>Principales sources d'information</b>	<p>Evaluation à mi-parcours du PADL-GRN, Evaluation du dispositif de mise en œuvre opérationnelle.</p>	
<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<p><b>Objectif global :</b> L'objectif général du projet est d'améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire des populations rurales.</p>		
<p><b>Objectif spécifique :</b></p>		
<p><b>L'objectif spécifique</b> vise spécifiquement le renforcement des dynamiques participatives de développement local et de gestion des ressources naturelles par l'appui institutionnel, la concertation et la mise en oeuvre d'initiatives au niveau local.</p> <p>Trois axes ont été conçus pour mieux assurer la cohérence de l'action globale et la durabilité du processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>axe 1</b> : le renforcement des capacités institutionnelles centrales et territoriales</li> <li><input type="checkbox"/> <b>axe 2</b> : la planification participative et la gestion concertée des terroirs</li> <li><input type="checkbox"/> <b>axe 3</b> : l'appui à la mise en oeuvre de réalisations sociales et économiques.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 100% des régions de la zone d'intervention du PADL-GRN ont un CRA fonctionnel</li> <li>2. 50% des départements ont un CDA fonctionnel, dans la zone d'intervention</li> <li>3. 50% des cantons de la zone d'intervention ont une OGT cantonale représentative</li> <li>4. 60% des cantons dotés d'un PDL validé</li> <li>5. 60% des PDL élaborés avant ou pendant le PADL GRN sont validés par les CDA renforcés</li> <li>6. 30% des cantons de la zone d'intervention dans lesquels des projets ont été financés sur petites subventions</li> <li>7. 50% des cantons sont touchés par au moins un projet local sur AàP</li> <li>8. 30% des cantons de la zone d'intervention sont touchés par des actions transversales</li> <li>9. 100% des initiatives locales et actions transversales sont suivies</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Fonctionnalité très relative et variable (50% max).</li> <li>2. Même observation (25% max)..</li> <li>3. Pas d'appui hormis à travers la réalisation des 87 PDL sous PADL-GRN (soit 30% des cantons)</li> <li>4. environ 25%</li> <li>5. Non applicable à mi-parcours</li> <li>6. 72 cantons bénéficiaires = 21%</li> <li>7. Non renseigné mais forte probabilité</li> <li>8. Non renseigné ; mais estimation 30 cantons (8%)</li> <li>9. 100% grâce Coordination et dispositif déconcentré (OGT)</li> </ol>

<b>Résultats :</b>		
<p><input type="checkbox"/> <b>R1.</b> La bonne gouvernance locale est améliorée à travers la participation de représentants de toutes les couches socio-économiques dans des organisations locales structurées qui comprennent des femmes dans leurs organes de décision.</p>	<p>10. 100 OGT cantonales représentatives sont fonctionnelles</p>	<p>10. 87 PDL en cours de structuration, donc autant d'OGT. Problème de « fonctionnalité ». IOV à corriger avec le n°3</p>
<p>R2 : <input type="checkbox"/> <b>R2.</b> La bonne gouvernance locale est améliorée à travers des cadres de concertation locaux (Comité Régional d'Action - CRA et Comité Départemental d'Action - CDA) qui valident des plans de développement locaux (PDL) façonnés par les Organisation de Gestion des Terroirs (OGT) et qui suivent leur mise en oeuvre.</p>	<p>11. 13 CRA ayant bénéficié de formations                      12. 37 CDA ayant bénéficié de formations                      13. 70% des PDL transmis aux CDA sont examinés en moins de 30 jours                      14. 70% des dossiers d'actions transversales transmis aux CDA ou aux CRA sont examinés en moins de 30 jours</p>	<p>11. 12 formés                      12. 7 formés                      13. Non applicable à mi-parcours                      14. 100% des AàP actions transversales ont bénéficié d'un PV.</p>
<p>R3 : <input type="checkbox"/> <b>R3.</b> Les PDL élaborés par les OGT intègrent des schémas d'aménagement et de gestion des terroirs villageois, ils intègrent également des modes de gestion des ressources naturelles qui répondent aux priorités du développement rural.</p>	<p>15. 80 nouveaux PDL réalisés                      16. 70% des PDL programmés sont formulés en moins de trois mois après octroi des subventions                      17. 40 PDL révisés                      18. 70% des révisions de PDL sont réalisés en moins de 3 mois après octroi des subventions                      19. 100% des PDL révisés ou élaborés définissent des priorités d'action conformes aux stratégies nationales de GRN/SA et sont budgétisés</p>	<p>15. 87 en cours de révision ou d'élaboration. Indicateur à aligner ou réviser avec le n°4                      16. Indicateur non pertinent                      17. Non renseigné                      18. Indicateur non pertinent                      19. Non applicable à mi-parcours</p>
<p><input type="checkbox"/> <b>R4.</b> Avant même la validation des PDL, des actions jugées urgentes et prioritaires sont mises en oeuvre pour et par les populations cibles.</p>	<p>20. 200 initiatives locales financées pour un montant de subvention inférieur à 10 000 euros                      21. 80% de l'enveloppe prévue des subventions &lt;10 000 euros sont octroyées</p>	<p>20. 174                      21. 88%</p>
<p><input type="checkbox"/> <b>R5.</b> Des activités d'exploitation des Ressources Naturelles sont mises en oeuvre, respectent les spécificités et les priorités territoriales identifiées dans le plan.</p>	<p>22. 160 initiatives locales inscrites dans les PDL mises en oeuvre                      23. 90% de l'enveloppe des subventions pour l'exécution d'actions inscrites dans les PDL sont octroyés                      24. 50% des actions prioritaires de GRN-SA inscrites dans les PDL validés</p>	<p>22. 186 selon BdD ; mais impossible à confirmer                      23. 3.401.694.779 FCFA                      24. Difficile à renseigner au stade actuel</p>

<p><input type="checkbox"/> <b>R6.</b> Des actions transversales sont mises en oeuvre pour contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles, à une plus grande sécurité alimentaire et à un aménagement concerté des territoires ciblés.</p>	<p>25. 40 actions transversales financées                  26. 70% de l'enveloppe prévue pour les actions transversales sont mobilisées                  27. 50% de la population touchée</p>	<p>25. 27 (68%)                  26. 4 766 973 052 FCFA                  Si 30 cantons alors environs 10% de la population</p>
--	---	--

**Activités :**

Activités prévues	Activités réalisées			
<p>Le rapport d'évaluation à mi-parcours ne donne pas d'information sur l'avancement des activités, mais le tableau ci-contre donne un aperçu des dépenses engagées à mi-parcours.</p>	POSTES DE DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES	TAUX
	Activités	PREVUES	ENGAGEES	D'ENGAGEMENT
	Activités liées à l'axe 2	26 947 000	16 549 229	61,40%
	Activités liées à l'axe 3	5 500 000	4 738 191	86,10%
	Fonctionnement/Investissements	18 345 000	9 696 777	52,90%
	Assistance Technique	2 767 490	1 569 632	56,70%
	Communication et visibilité	1 347 510	997 442	74,00%
	Evaluations externes	60 000	0	0,00%
	Audits	195 000	82 818	42,50%
	Imprévus	175 000	31 225	17,80%
Total général	508 000	52 519	10,30%	
	32 000 000	19 282 866	60,30%	

### 13. Programme d'appui au développement local II - PADL II (composante 1)

Bref descriptif	
Référence UE N° de décision (CRIS):	FED/2010/022-061
Instrument légal	10 <sup>ème</sup> FED (enveloppe A)
Modalité d'aide /gestion	Modalité d'aide : approche projet Modalité de gestion : Maîtrise d'œuvre déléguée à une cellule de coordination du projet
Calendrier	Démarrage : 28/01/2011 Fin initiale : 31/12/2015 Fin après avenant : date (prolongation de xx mois)
Budget	Montant : 9 000 000€, dont XX% financés par l'UE Montant contracté : Information désagrégée par composante non disponible dans CRIS€ Montant payé : Information désagrégée par composante non disponible dans CRIS
Bénéficiaires	Bénéficiaires directs : ONG Nationales et internationales Bénéficiaires indirects : CRA, CDA, OGT Bénéficiaires finaux : les populations rurales de six départements repartis dans les trois régions de l'Est du Tchad correspondant à 42 cantons.
Description de l'intervention historique	D'après l'avenant du 04/10/2012 modifiant la CF du PADL II signée le 28 janvier 2011, <b>l'objectif global</b> de la composante 1 du PADL II est de contribuer à la réhabilitation de l'Est et du Sud du Tchad par une gestion intégrée et durable des ressources naturelles. <b>L'objectif spécifique</b> vise à améliorer la sécurité alimentaire, la bonne gouvernance et le maintien de la biodiversité par la gestion intégrée et durable des ressources naturelles à travers une approche de développement local. <b>Les résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Résultat 1.</b> La gestion des ressources naturelles est améliorée et le potentiel productif de la zone est sécurisé et renforcé.</li> <li>• <b>Résultat 2.</b> La sécurité alimentaire des ménages est améliorée.</li> <li>• <b>Résultat 3.</b> Les acteurs du développement local sont renforcés et contribuent à la planification et à la mise en œuvre d'actions de développement local.</li> </ul> <p>La période de mise en œuvre opérationnelle s'échelonne du 28/01/2011 au 31/12/2015. Le budget de la composante 1 du PADL II est de 9 millions d'euro</p>
Principales sources d'information	Evaluation PADL II C1

Résultats attendus et atteints		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global :</b> Contribuer à la réhabilitation au Sud et à l'Est du Tchad par une gestion intégrée et durable des ressources naturelles		
<b>Objectif spécifique :</b>		
Améliorer la sécurité alimentaire, la bonne gouvernance et le maintien de la biodiversité par la gestion intégrée et durable des ressources naturelles à travers une approche de développement local	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmentation de 20% de la production de mil et des produits maraîchers dans la zone d'intervention du projet</li> <li>2. Augmentation de 15% de revenus bruts des producteurs dans la zone d'intervention du projet</li> <li>3. Au moins 80% des CRA et CDA tiennent régulièrement de réunions, suivent la mise en œuvre des actions et élaborent des rapports</li> <li>4. Au moins 60% des CDC tiennent régulièrement de réunions, suivent la mise en œuvre des actions et élaborent des rapports</li> <li>5. 30 initiatives de gestion rationnelle des ressources naturelles sont financées et mises en œuvre</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 61%, Calcul à clarifier *</li> <li>2. Non disponible</li> <li>3. 69%, Probable jusqu'à la fin</li> <li>4. 33%, Possible jusqu'à la fin, calcul à clarifier *</li> <li>5. 213%, Plusieurs initiatives inscrites sont éloignées de la GRN (magasins de stockage, puits maraîchers,...)</li> </ol>
<b>Résultats :</b>		
R1 : La gestion des ressources naturelles est améliorée et le potentiel productif de la zone sécurisé et renforcé	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Au moins 25 conventions locales de GRN sont élaborées et appliquées</li> <li>2 Diminution d'au moins 20% d'enregistrement des conflits liés à la GRN dans la zone d'intervention du projet</li> <li>3 600 ha de terres cultivables récupérées à l'aide d'aménagements anti érosifs (AAE)</li> <li>4 25 points d'eau réhabilités, construits ou aménagés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 <b>40%</b>, Possible jusqu'à la fin du projet, l'élaboration des conventions locales est engagée, nombre et suivi des conventions locales déjà existantes ne sont pas connus</li> <li>2 <b>31%</b>, Calcul à corriger, application du calcul automatique donne l'information erronée</li> <li>3 <b>49%</b>, Difficile jusqu'à la fin du programme ; la terre n'est pas récupérée tout de suite après l'installation des aménagements antiérosifs,</li> </ol>

	<p>5 230km de parcours pastoraux aménagés et/ou régulés</p> <p>6 10km de haies vives installées dans la zone du projet</p> <p>7 Au moins 40 membres des CCL sont formés en gestion des conflits liés aux RN et fonciers</p>	<p>la récupération commencera seulement à partir de la prochaine saison de pluie</p> <p>4 <b>132%</b>, Dépassement à mi – parcours, sous – estimation</p> <p>5 <b>0%</b>, Pas probable jusqu'à la fin du projet, l'activité – assez difficile - n'a pas encore commencé</p> <p>6 <b>4%</b>, Pas probable jusqu'à la fin du projet, effet attendu n'est pas possible jusqu'à la fin</p> <p>7 <b>0%</b>, Uniquement les activités préparatoires ont commencées (guide d'entretien, TDR de formation, identification des CCL)</p>
<b>R2 : La sécurité alimentaire des ménages est améliorée</b>	<p>8 Augmentation de 15% de superficie de terres exploitées plus d'une fois dans l'année</p> <p>9 75 ha de petits périmètres maraîchers sont aménagés et mis en exploitation</p> <p>10 Augmentation d'au moins 25% de la production brute de mil, de tomate, d'oignons et d'ail dans la zone du projet</p> <p>11 Augmentation d'au moins 20% du volume de légumes disponibles sur les marchés locaux et les centres urbains</p> <p>12 Au moins 1 OSC dans chaque canton bénéficie de subventions locales dont 25% sont portées par des femmes</p> <p>13 50% des cantons ont au moins 1 infrastructure d'appui à la production, transformation et commercialisation réalisée sur appel à</p>	<p>8 <b>32%</b>, Calcul par rapport à la SR à clarifier *</p> <p>9 <b>39%</b>, Possible jusqu'à la fin du projet</p> <p>10 <b>49%</b>, Calcul par rapport à la SR à clarifier *</p> <p>11 <b>12%</b> Calcul par rapport à la SR à clarifier *</p> <p>12 <b>64%</b>, 75 OSC ont bénéficié de subventions locales dans 27 cantons dont 25 sont des OCS féminines soit 33%</p> <p>13 <b>95%</b>, Probable jusqu'à la fin du projet</p>

	14	propositions 10 études et documents de capitalisation sont disponibles d'ici la fin du programme	14	<b>20%</b> , Peu probable jusqu'à la fin du projet, reprise des études de base à ce stade n'est plus pertinent
<b>R3 : Les acteurs du développement local sont renforcés et contribuent à la planification et à la mise en œuvre d'actions de développement local</b>	15	42 PDL sont validés	15	<b>33%</b> , Possible pour 39 (2 cantons sont en conflit foncier), mais la validation officielle est à accélérer, les contrats OCL (hors des nouvelles zones) s'arrêtent en 8/2014
	16	Au moins 1 action de formation par canton est réalisée au profit des OSC	16	<b>62%</b> , Probable jusqu'à la fin du projet
	17	100% des ouvrages sont cofinancés à au moins 10% par les bénéficiaires	17	<b>35%</b> , Probable jusqu'à la fin du projet
	18	100% des ouvrages réalisés ont des comités de gestion mis en place et au moins 80% sont fonctionnels	18	<b>18%</b> , Probable jusqu'à la fin du projet
	19	15 actions issues des PDL sont réalisées dans la zone du programme avec l'appui des autres partenaires	19	<b>300%</b> , Réalisations hors d'influence du projet, sous-estimation
	20	42 CDC, sont mis en place/redynamisés et fonctionnels et comprennent au moins 20% des membres représentant les catégories vulnérables (femmes, jeunes)	20	<b>83%</b> , Probable jusqu'à la fin du projet pour 39 (2 cantons sont en conflit foncier) ; 23% sont fonctionnels, une continuation d'accompagnement est nécessaire
	21	3 CRA et 6 CDA sont mis en place/redynamisés et fonctionnels	21	<b>56%</b> , Difficile jusqu'à la fin, renforcement et responsabilisation nécessaires
	22	100% des CRA et CDA sont formés, assument leurs rôles et suivent les actions mises en œuvre par les bénéficiaires de subventions	22	<b>56%</b> , Difficile jusqu'à la fin, renforcement et responsabilisation sont nécessaires
	23	3 CRA, 1 DRMPECI et 6 CDA ont bénéficié d'un appui en matériel informatique et en fournitures	23	<b>100%</b> , réalisé
	24	3 CRA, 1 DRMPECI et 6 CDA ont suivi au moins 2 modules de formation	24	<b>50%</b> , Probable jusqu'à la fin du projet
	25	80 % de l'enveloppe prévue pour les	25	<b>67%</b> , Probable jusqu'à la fin du projet



	subventions locales sont octroyées dont 25% à des OSC féminines	
26	100% des OSC et CDC ayant bénéficiés des subventions sont appuyées, dans la gestion de leur projet (structuration organisationnelle, appui-technique, planification et suivi...)	26 <b>73%</b> , Il s'agit d'appuis apportés aux 75 groupements, 18 OSC bénéficiaires de subventions AàP et de 42 ADC/CCD (information du PADL II)
27	100% des groupes thématiques des CDC intègrent des femmes, des agropasteurs et des éleveurs transhumants	27 Possible sous condition d'une continuation d'appui après la fin des contrats des OCL

**Activités :**

**Activités prévues**

**Activités réalisées**

L'évaluation du PADLII C1 ne présente pas le degré d'avancement de chaque activité de façon exhaustive, voici par contre un bilan d'exécution financière à fin 2014.

*Taux d'exécution financier du budget (en €)*

LIGNES BUDGETAIRES	BUDGET PREVU	DEPENSES & ENGAGEMENTS au 30.04.2014	TAUX
<b>Activités</b>	<b>6 890 000</b>	<b>6 666 276</b>	<b>97%</b>
Activités liées au résultat 1	2 900 000	2 426 870	84%
Activités liées au résultat 2	2 160 000	3 200 460	148%
Activités liées au résultat 3	1 830 000	1 038 947	57%
<b>Fonctionnement &amp; Investissements</b>	<b>1 020 000</b>	620 093	61%
<b>Assistance Technique</b>	<b>610 000</b>	392 350	64%
<b>Communication et visibilité</b>	<b>30 000</b>		0%
<b>Total composante 1</b>	<b>8 550 000</b>	<b>8 071 069</b>	<b>94%</b>
<b>Évaluations externes</b>	<b>100 000</b>		0%
<b>Audits</b>	<b>50 000</b>	33 965	68%
<b>Imprévus</b>	<b>300 000</b>	0	0%
<b>Total général</b>	<b>9 000 000</b>	<b>8 105 034</b>	<b>90%</b>

*Source : RAF du PADL-GRN*

## **14. Projet d'Appui à la Réforme des Forces de Sécurité Intérieure (PAFSI) - volets 1 et volet 2**

<b>Bref descriptif</b>	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	Volet 1 : FED/2009/021-607 Volet 2 : FED/2010/022-224
<b>Instrument légal</b>	10 <sup>ème</sup> FED (enveloppe A)
<b>Modalité d'aide</b>	Approche projet
<b>Mode de gestion</b>	Gestion partiellement décentralisée / Gestion conjointe avec les Nations-Unies (Volet 1)
<b>Calendrier</b>	Démarrage : Volet 1 : 14/05/2010 ; Volet 2 : 28/01/2011 Fin initiale : Volet 1 : 14/11/2014 ; Volet 2 : 28/05/2016 Fin après avenant : Volet 1 : 14/05/2016 (prolongation de 18 mois) Volet 2 : 28/05/2017 (prolongation de 12 mois)
<b>Budget</b>	Montant : Volet 1 : 18000000 €, dont 75% financés par l'UE ; Volet 2 : 14500000 €, dont 100% financés par l'UE – Total : 32500000 €, dont 86% financés par l'UE Montant contracté : Volet 1 : 12410684 € (dont DIS 5000000 €) ; Volet 2 : 5982971 € - Total : 18393655 € Montant payé : 9847590 € (Conventions de financement ; report select 24/09/2014)
<b>Description de l'intervention et historique</b>	<p>La SNRP2 fixe notamment l'objectif de renforcer la sécurité des personnes et des biens, sans qu'aucun projet ou politique sectorielle n'ait été développé. Le handicap constitué par la faiblesse des effectifs de sécurité intérieure est accentué par la désorganisation générale du système et une gestion des ressources humaines parfois arbitraire. L'existence effective d'un véritable service public de sécurité est compromise par des cultures de corps ou un état d'esprit des personnels non conformes. Le conflit armé qui oppose le Tchad et le Soudan et la crise du Darfour ont provoqué d'importants déplacements de population à l'est du Tchad (environ 180.000 déplacés tchadiens).</p> <p>Globalement, le PAFSI s'attache à réduire les principaux facteurs d'insécurité au Tchad. Le 1<sup>er</sup> volet vise la mise en place des conditions d'un développement structuré et durable des services de sécurité intérieure centré sur des objectifs de sécurité publique conformes aux besoins et attentes des populations et la professionnalisation des personnels en structurant des dispositifs de formation adaptés à une formation professionnelle. Le 2<sup>nd</sup> volet s'étend à la Gendarmerie nationale (GN) et la Garde nationale nomade du Tchad (GNNT).</p>
<b>Principales sources d'information</b>	Conventions de financement et DTA, rapport intermédiaire d'évaluation PAFSI 1&2.

<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global : Contribuer à réduire la pauvreté en renforçant la sécurité des citoyens et des biens.</b>		
<b>Objectif spécifique :</b>		
<p>Volet 1 : Les FSI remplissent leurs missions de service public avec rigueur et professionnalisme.</p> <p>Volet 2 : La sécurité des citoyens et des biens est assurée efficacement par les FSI dans le respect des normes démocratiques</p> <p>Selon Note explicative de la décision d'avenant n°1</p> <p>(Source : Conventions de financement, cadres logiques, rapport d'évaluation intermédiaire PAFSI 1&amp;2, 2012)</p>	<p>Le taux de satisfaction des populations à l'égard de l'action de la Police Nationale et du Détachement Intégré de Sécurité est en augmentation.</p> <p>Baisse des chiffres de délinquance et taux d'élucidation des infractions en augmentation.</p> <p>Baisse du niveau d'insécurité et du sentiment d'insécurité : résultats statistiques et données qualitatives des enquêtes de victimisation réalisées par l'observatoire nationale de la délinquance.</p> <p>Baisse des atteintes aux libertés fondamentales : indicateurs et modalités de suivi à préciser dans les plans d'actions.</p>	<p>08/11/2012 : taux d'exécution financière = 49,09%, y compris dotation au DIS = 7000000 €</p>
<b>Résultats :</b>		
Volet 1		
<p>R1 : L'utilisation par la Police Nationale des ressources disponibles est rigoureuse et optimale et les appuis durables</p> <p>(Source : Conventions de financement, cadres logiques)</p>	<p>Ratio policiers / population urbaine</p> <p>Développement de la Police Nationale planifié et chiffré.</p> <p>Effectifs identifiés et chiffrés précisément.</p> <p>Disponibilité de bilans précis sur les moyens.</p> <p>Ventilation du budget précise.</p>	
<p>R2 : Les dispositifs de formation de la PN sont efficaces</p>	<p>Résultats des évaluations des dispositifs et actions de formation (pertinence, efficacité, effectivité et</p>	

(Source : Conventions de financement, cadres logiques)	efficacité). Résultats des évaluations des formés (définition d'indicateurs et critères). Taux de satisfaction des populations en hausse.	
R3 : Le respect de la notion de service public et des valeurs républicaines est effectif au sein de la PN  (Source : Conventions de financement, cadres logiques, rapport d'évaluation intermédiaire PAFSI 1&2, 2012)	L'action de la Police Nationale et du Détachement Intégré de Sécurité est recentrée sur des missions de sécurité publique.  Atteintes aux libertés fondamentales en baisse (indicateurs à préciser dans les plans d'action). Taux de satisfaction des populations en hausse.	5% des fonds affectés
R4 : La situation sécuritaire à l'est du Tchad est améliorée  (Source : Conventions de financement, cadres logiques, rapport d'évaluation intermédiaire PAFSI 1&2, 2012)	Le taux de satisfaction des populations à l'égard de l'action du DIS est en augmentation.  Baisse des chiffres de délinquance et taux d'élucidation des infractions en augmentation.	Renforcement des moyens logistiques = 83,50% des fonds affectés.  Coûts administratifs = 7% des fonds affectés  Fonctionnement et équipement des commissariats existants = 5% des fonds affectés  Formations = 4,41% des fonds affectés  Communication = 0
Volet 2		
R5 : La GN et la GNNT assurent le service public de police civile dans le respect des valeurs républicaines  (Source : Conventions de financement, cadres logiques)	Ratios effectifs FSI / population : A définir dans le PNSI et dans les plans stratégiques de développement des FSI.  Les activités de la G.N. et de la GNNT sont recentrées sur des missions de sécurité publique : procédures de suivi et indicateurs à développer en début de projet	
R6 : La GN et la GNNT forment efficacement leurs personnels aux missions de police civile	Résultats des évaluations externes des dispositifs et des actions de formation (pertinence, efficacité, effectivité, efficacité).  Résultats des évaluations des	

<p>(Source : Conventions de financement, cadres logiques)</p>	<p>formés : Taux d'acquisition des compétences par les formés proche de 100 % - Taux d'hétérogénéité &lt;15% - Gain relatif moyen &gt;40%.</p>	
<p>R7 : Le climat général d'impunité et d'insécurité est dissipé</p> <p>(Source : Conventions de financement, cadres logiques)</p>	<p>Baisse des chiffres de la criminalité et de la délinquance et taux d'élucidation des infractions en hausse : Indicateurs et modalités de recueil des données à définir dans le plan national de sécurité intérieure, les plans stratégiques de développement des FSI et à l'occasion de la définition des objectifs et procédures des observatoires de la délinquance et de la déontologie de la sécurité intérieure (en partenariat avec le PRAJUST).</p> <p>Baisse des chiffres des conflits et des faits délictueux dans les couloirs de transhumance.</p> <p>Baisse des chiffres des actions attribuées aux coupeurs de route.</p>	
<p>R8 : Les FSI assurent démocratiquement les opérations de maintien de l'ordre, notamment à l'occasion des processus électoraux</p> <p>(Source : Conventions de financement, cadres logiques)</p>	<p>Validation réglementaire d'un plan de sécurisation des grands événements, notamment à l'occasion des processus électoraux.</p> <p>Absence d'usage des armes létales et maîtrise des atteintes aux personnes et aux biens lors des opérations de maintien de l'ordre.</p> <p>Absence de violation des sites et des processus électoraux.</p> <p>Absence d'atteinte aux libertés démocratiques.</p>	



<p>admises en matière de déontologie.</p> <p>Elaborer et faire adopter un code de déontologie pour la police nationale.</p> <p>Créer un observatoire national de la déontologie de la sécurité intérieure.</p> <p>Former les cadres de la Police Nationale au management opérationnel d'un service public de sécurité et à leurs fonctions de transmission des valeurs républicaines et de formation de leurs personnels.</p> <p>Appuyer l'action des délégués du ministère des droits de l'homme.</p> <p>Soutenir l'action des associations de défense des droits de l'homme les plus représentatives.</p> <p>Renforcer les moyens logistiques du DIS.</p> <p>Former les personnels d'encadrement du DIS au management opérationnel.</p> <p>Mettre en œuvre des formations continues d'adaptation à l'emploi pour les personnels du DIS.</p> <p>Renforcer la préparation des personnels UNPOL à leurs missions.</p> <p>Mener des campagnes de communication sur le dispositif DIS.</p> <p>Assurer la concertation et la collaboration avec les partenaires du DIS.</p> <p>Développer des dispositifs de suivi de l'activité de la GN et la GNNT et de leurs performances dans le domaine de la sécurité intérieure</p> <p>Former l'encadrement de la GN et des unités nomades de la GNNT au commandement d'un service public de sécurité intérieure et à leurs fonctions de transmission des valeurs républicaines et de formation de leurs personnels</p> <p>Former l'encadrement des unités nomades de la GNNT à l'exercice de ses missions de police administrative et d'appui à l'administration nomade</p> <p>Elaborer et faire adopter des codes de déontologie pour la GN et la GNNT</p> <p>Elaborer des plans d'actions pour le renforcement au sein de la GN et de la GNNT des normes internationalement admises en matière de déontologie de la</p>	<p>carburant pour les véhicules les générateurs des commissariats et postes de police – entretien et réparation de la flotte du DIS</p> <p>79 éléments formés</p>
--	---

<p>sécurité intérieure</p> <p>Renforcer les capacités de gestion des organes centraux de formation de la GN et la GNNT</p> <p>Créer réglementairement un centre commun de formation continue aux métiers de la sécurité intérieure pour les FSI</p> <p>Construire et équiper le centre commun de formation continue au métier de la sécurité intérieure des FSI</p> <p>Créer réglementairement un centre commun d'entraînement aux techniques d'intervention de police civile pour les FSI</p> <p>Construire et équiper le centre commun d'entraînement aux techniques d'intervention de police civile pour les FSI</p> <p>Créer réglementairement un centre commun de formation des unités montées méhariste et équestre pour la GNNT</p> <p>Construire et équiper le centre de formation des unités montées méhariste et équestre pour la GNNT</p> <p>Développer les capacités des services centraux de formation de la GN et la GNNT en matière d'ingénierie de l'information</p> <p>Renforcer l'efficacité des formations initiales de la GN et de la GNNT dans leurs dimensions de préparation à l'exercice des missions de police civile</p> <p>Renforcer l'efficacité des formations continues de la GN et de la GNNT dans leurs dimensions de préparation à l'exercice des missions de police civile</p> <p>Développer les ressources documentaires pédagogiques pour la GN et la GNNT</p> <p><u>Pour le contrôle et la régulation de l'activité des services et des comportements des personnels</u></p> <p>Actualiser les textes portant organisation et missions des services d'inspection des FSI</p> <p>Renforcer les capacités de gestion des services internes d'inspection des FSI</p> <p>Former les personnels des services internes d'inspection des FSI à l'exercice de leurs missions de contrôle des services et des personnels</p>	
--	--



<p>Doter les personnels des services d'inspection des FSI d'une documentation professionnelle</p> <p>Doter les personnels des services d'inspection des FSI des moyens de fonctionnement nécessaires à l'exercice de leurs missions</p> <p>Promouvoir la coopération et les échanges entre les services d'inspection des FSI, les services judiciaires, les autres services de l'Etat et la société civile</p> <p>Doter les personnels des FSI en charge de missions de police civile d'équipements individuels permettant l'identification de leurs unités d'appartenance et d'un titre d'identification professionnelle sécurisé.</p> <p>Pour le renforcement de la chaîne pénale :</p> <p>Actualiser les textes portant organisation et missions des services d'investigation de la PN et de la GN</p> <p>Renforcer les capacités de gestion des unités d'investigation des FSI.</p> <p>Doter les personnels d'investigation de la PN et de la GN d'un mémento de la police judiciaire.</p> <p>Elaborer et faire valider une instruction portant sur le rôle des unités nomades de la GNNT dans la chaîne pénale.</p> <p>Former les officiers des unités nomades de la GNNT à l'exercice de leurs missions d'auxiliaires de police judiciaire.</p> <p>Former les personnels des services d'investigations de la PN et de la GN aux techniques opérationnelles d'enquête et d'intervention.</p> <p>Doter les services d'investigation de la PN et de la GN de moyens de fonctionnement adaptés à leurs missions.</p> <p><u>Pour le renforcement de la sécurité des personnes et des biens dans les couloirs de transhumance</u></p> <p>Doter la GNNT des moyens nécessaires au renforcement de ses capacités à assurer la sécurité des personnes et des biens dans les couloirs de transhumance.</p> <p>Elaborer et faire valider des plans nationaux de sécurisation des grands événements et notamment des processus</p>	
--	--

<p>électoraux.</p> <p>Créer un centre national de commandement des opérations de maintien de l'ordre.</p> <p>Compléter les moyens de communication radio des FSI.</p> <p>Former les autorités administratives compétentes et les hauts cadres des FSI à la gestion des opérations de maintien de l'ordre, notamment à l'occasion des processus électoraux.</p> <p>Actualiser les textes portant organisation et missions des unités MO de la PN et de la GN.</p> <p>Renforcer les capacités de gestion des unités de maintien de l'ordre de la PN et de la GN.</p> <p>Former l'encadrement des unités de maintien de l'ordre de la PN et de la GN à la gestion démocratique des foules.</p> <p>Former les personnels des unités de maintien de l'ordre de la PN et de la GN aux techniques de contrôle démocratique des foules.</p> <p>Doter les personnels des unités de maintien de l'ordre de la PN et de la GN de N'Djaména d'équipements individuels de protection.</p> <p>Doter les unités de maintien de l'ordre de la PN et de la GN de N'Djaména de moyens roulants de transport en unité constituée.</p> <p>Former l'encadrement des FSI à la protection de l'exercice des libertés démocratiques, notamment pendant les processus électoraux.</p> <p>(Source : Conventions de financement, cadres logiques)</p>	<p>80 éléments de la PN, GN et GNNT formés aux techniques de contrôle démocratique des foules.</p> <p>(Source : rapport d'évaluation intermédiaire PAFSI 1&amp;2, 2012)</p>
--	---

## 15. Programme d'appui à la justice au Tchad (PRAJUST)

<b>Bref descriptif</b>		
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	FED/2008/020-942	
<b>Instrument légal</b>	10 <sup>ème</sup> FED (enveloppe A)	
<b>Modalité d'aide</b>	Approche projet	
<b>Mode de gestion</b>	Gestion décentralisée	
<b>Calendrier</b>	Démarrage : 25/02/2009 Fin initiale : 25/02/2013 Fin après avenant : 25/02/2015 (prolongation de 24 mois)	
<b>Budget</b>	Montant : 35000000 €, dont 71% financés par l'UE Montant contracté : 25000000 € Montant payé : 23061630 €	
<b>Bénéficiaires</b>	Bénéficiaires directs : police judiciaire, services centraux du ministère de la justice et juridictions, système pénitentiaire, Acteurs Non Etatiques. Bénéficiaires indirects : magistrats, greffiers, auxiliaires de justice, agents du pénitentiaire, OPJ, responsables des directions et services du ministère de la justice, para-juristes. Bénéficiaires finaux : justiciables.	
<b>Description de l'intervention et historique</b>	Le PRAJUST a pour objectif fondamental de promouvoir la consolidation de l'Etat de droit au Tchad en utilisant pour levier le système judiciaire, secteur clé de la puissance publique, tout en prenant appui sur les Acteurs Non Etatiques (ANE). Le secteur de la justice est sinistré en République du Tchad. Le programme de réforme de la Justice (PROREJ, 2005) se propose de donner une nouvelle vision de la justice à l'horizon 2015 et garantir une justice de proximité juste et équitable en respectant les valeurs de droits de l'homme et de la paix.	
<b>Principales sources d'information</b>	Convention de financement et DTA, monitoring report, rapport d'évaluation finale, entretiens	
<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global : Contribuer à la consolidation de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance au Tchad par la réforme du secteur judiciaire</b>		
<b>Objectif spécifique :</b>		
Développer le service public de la justice	Efficacité renforcée de la justice et de la police contre la criminalité Amélioration des ressources	Efficacité du programme évaluée à 80%

<p>(Source : Convention de financement, rapport d'évaluation finale)</p>	<p>matérielles et des capacités opérationnelles des acteurs opérant dans les secteurs d'intervention du projet</p> <p>Transparence du fonctionnement des secteurs publics d'intervention (justice, police judiciaire, pénitentiaire)</p>	
<p><b>Résultats :</b></p>		
<p>R1 : Les performances des acteurs de la justice sont améliorées de manière notable</p> <p>(Source : Convention de financement, rapport d'évaluation finale)</p>	<p>Evolution de la productivité des secteurs de la police et de la justice</p> <p>Evolution de la criminalité, du nombre de décisions de justice rendues à tous les niveaux</p> <p>Evolution du règlement des dossiers des cabinets d'instruction</p> <p>Evolution des pratiques des méthodes de PTS au sein de la police judiciaire ; % des affaires pénales résolues grâce à l'utilisation des outils de la PTS</p> <p>Nombre d'activités de formation (initiale et continue)</p> <p>Conformité croissante des jugements au droit positif, respect des délais raisonnables dans le traitement des dossiers</p> <p>Prise en compte des formations continues dans la pratique professionnelle des acteurs de justice</p>	<p>« difficilement mesurable car les outils méthodologiques et les documents qui auraient pu permettre au PRAJUST ou à un évaluateur de bien se fixer sur l'atteinte de ceux-ci n'ont pas été élaborés »</p>
<p>R2 : La sécurité juridique et judiciaire des populations est établie</p> <p>(Source : Convention de financement, rapport d'évaluation finale)</p>	<p>Amélioration de la perception de la police et de la Justice.</p> <p>% des mineurs en conflit avec la loi ou en danger confiés à des foyers</p> <p>Séparation effective des détenus</p> <p>Nombre de détenus bénéficiant de la libération conditionnelle</p>	<p>« difficilement mesurable car les outils méthodologiques et les documents qui auraient pu permettre au PRAJUST ou à un évaluateur de bien se fixer sur l'atteinte de ceux-ci n'ont pas été élaborés »</p>

	Nombre de détenus bénéficiant de programmes de réinsertion professionnelle	
<b>Activités :</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Activités réalisées</b>	
<p>Renforcement des capacités des personnels de justice : formation des OPJ en DH et en police technique et scientifique, modules de formation initiale et continue pour le personnel pénitentiaire, formation initiale et continue des personnels de justice, soutien à des mécanismes efficaces de collaboration magistrats-OPJ.</p> <p>Equipements : informatique, matériels bureautiques, mobiliers, véhicules, laboratoires photo, mallettes de prise d'empreintes digitales.</p> <p>Salle de documentation dans chaque juridiction.</p> <p>Appui à l'impression, reproduction et diffusion du Journal Officiel. Publications de revues juridiques. Soutien à la mise en place d'une bdd</p>	<p>Formation en police technique et scientifique (388 bénéficiaires dont 10 policiers et 10 gendarmes).</p> <p>Modules de formation initiale et manuels en français et arabe pour le personnel pénitentiaire, formation de formateurs pour l'administration pénitentiaire, formation continue des responsables pénitentiaires à la réinsertion sociale, à la tenue du greffe et la gestion des prisons.</p> <p>27 sessions de formation continue pour les personnels de justice (1377 participants) dont formations spécialisées pour la Cour Suprême, les greffiers, les directions.</p> <p>Appui à la création d'un corps autonome des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire et réforme de certains greffes pénitentiaires.</p> <p>Etude pour la restauration de la chaîne pénale, méthodologie pour le rétablissement du casier judiciaire.</p> <p>Manuel de police technique pour les magistrats et chefs d'unité de police et gendarmerie.</p> <p>Informatique dont 219 ordinateurs, 7 serveurs, 12 scanners, 12 disques durs externes, 221 onduleurs, 290 para-surtenseurs,..., kit pour tenue des greffes pour certains établissements pénitentiaires.</p> <p>69 photocopieurs, 89 imprimantes, 66 machines à écrire, 4 vidéo projecteurs.</p> <p>Mobiliers dont 178 bureaux, 255 tables, 850 chaises.</p> <p>36 véhicules 4x4, 1 berline, 6 fourgons pénitentiaires.</p> <p>Dotation de la police technique en matériels de balistique et produits pour relevés d'indices.</p> <p>365 mallettes juridiques, fonds documentaire pour le centre de documentation du Ministère, documentation spécifique pour l'administration pénitentiaire, fonds documentaire pour l'ENFJ.</p> <p>Formation aux techniques d'archivage et de documentation pour 4 documentalistes (ministère et ENFJ).</p> <p>Matériel informatique : ordi, scanners, imprimantes.</p> <p>Appui au CEFOD pour l'impression et la diffusion de la Revue Juridique Tchadienne ; financement d'un ouvrage sur le droit du travail.</p>	

<p>juridique par le CEFOD.</p> <p>Site internet du Ministère de la justice et réseau intranet avec les juridictions.</p> <p>Base informatique de données juridiques et CD-ROM.</p> <p>Amélioration de l'environnement de travail des acteurs de la justice : 20 constructions/réhabilitations de TPI, 6 constructions/réhabilitations de prisons, 4 services régionaux de police technique, construction d'1 centre de formation judiciaire.</p> <p>Modernisation du droit positif et mise en harmonie avec les engagements internationaux du Tchad.</p> <p>Soutien aux initiatives des ANE</p> <p>(Source : Convention de financement, rapport d'évaluation finale du PRAJUST)</p>	<p>Création du site web legit Chad et mise en ligne de la législation tchadienne (<i>non référencé sur le w.eb en juillet 2015</i>)</p> <p>Site internet du Ministère de la justice.</p> <p>CD-ROM aux magistrats et professionnels du droit.</p> <p>17 constructions/réhabilitations de TGI.</p> <p>6 constructions/réhabilitations de prisons.</p> <p>5 constructions de logements de régisseurs.</p> <p>4 services régionaux de police techniques.</p> <p>1 Ecole nationale de formation judiciaire.</p> <p>Code de l'organisation judiciaire, loi sur le traitement du contentieux administratif promulgués en juin 2013.</p> <p>Appui à 14 organisations de la société civile dans les domaines de l'accès au droit et la justice, les conditions de détention et la réinsertion sociale, et la prise en charge des mineurs.</p> <p>(Source : Rapport d'évaluation finale du PRAJUST, rapport d'évaluation de l'impact des organisations de la société civile financées par le PRAJUST)</p>
---	--

## 16. Programme d'appui au déminage et à la dépollution du Nord et de l'Est du Tchad

Bref descriptif	
<b>Référence UE N° de décision (CRIS):</b>	IdS-RRM 2012/302-163
<b>Instrument légal</b>	Instrument de stabilité
<b>Modalité d'aide</b>	Modalité d'aide : <i>Exemple : approche projet</i> Modalité de gestion : <i>Exemple : gestion décentralisée</i>
<b>Mode de gestion</b>	
<b>Calendrier</b>	Démarrage : 01/10/2012 Fin initiale : 30/09/2013 Fin après 2 avenants : 28/02/2014 (prolongation de 5 mois)
<b>Budget</b>	Montant : 2500000 €, dont 100% financés par l'UE Montant contracté : 2500000 € Montant payé : xx €
<b>Bénéficiaires</b>	Bénéficiaires directs : populations locales des régions du Nord (Tibesti) et de l'Est (Ouddaï, Wadi Fira, Sila) du Tchad (22000 personnes selon évaluation de 2009) ; 125000 déplacés internes ; 264640 réfugiés du Soudan ; les populations nomades (350000 selon estimation) ; en premier lieu les enfants.  Bénéficiaires indirects : communautés des régions du Nord (Tibesti) et de l'Est (Ouddaï, Wadi Fira, Sila) du Tchad.  Bénéficiaires finaux : Gouvernement tchadien, Centre national de déminage, la communauté internationale de l'Action contre les Mines, les acteurs humanitaires et de développement.
<b>Description de l'intervention et historique</b>	La présence de mines et REG sur l'ensemble du territoire tchadien, d'une densité variable selon les régions et les types de conflits qui s'y sont déroulés remonte à de nombreuses années. L'accord de paix entre le Tchad et le Soudan de 2010 présente une fenêtre d'opportunité pour intervenir dans le nord et l'est du Tchad due à la paix et la sécurité retrouvée de ces régions. Au niveau régional et suite à la montée des mouvements terroristes/rebelles dans les pays de la région, il paraît important et urgent d'ouvrir rapidement l'accès au Tibesti, un lieu de refuge pour des activités de contrebande, pour permettre aux autorités de mener plus efficacement la lutte contre le trafic d'armes et sécuriser la frontière avec la Lybie. L'éradication des mines, le développement du Tibesti et le retour ou la réinstallation des déplacés sont des priorités du Gouvernement du Tchad.  L'intervention se concentre sur le déminage et la dépollution du Tibesti et de l'Est du Tchad. A moyen terme, elle permettra l'identification, la formulation et la mise en œuvre de projets de développement, et contribuera aux actions de lutte contre le trafic d'armes et le commerce illicite dans la région du Tibesti.

<b>Principales sources d'information</b>	Décision d'exécution de la Commission	
<b>Résultats attendus et atteints</b>		
Objectifs selon le cadre logique (original ou modifié) <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Indicateurs objectivement vérifiables <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>	Degré d'atteinte de l'IOV <i>(comme indiqué dans les documents officiels)</i>
<b>Objectif global : contribuer à la sécurité, la stabilisation et le relèvement dans le nord et l'est du Tchad</b>		
<b>Objectif spécifique :</b>		
Aider au déminage et à la dépollution du nord et de l'est du Tchad dans le but de sauver des vies et de faciliter l'accès à et le relèvement de ces régions. A moyen terme, cette mesure permettra l'identification, la formulation et la mise en œuvre de projets de développement et contribuera aux actions de lutte contre le trafic d'armes et le commerce illicite dans la région du Tibesti  (Source : décision d'exécution de la Commission)		
<b>Résultats :</b>		
R1 : déploiement de 3 équipes multitâches complètement équipées capable de se déplacer et travailler dans des zones reculées  (Source : décision d'exécution de la Commission, rapport final MAG)		>100%
R2 : vérification, démarcation et déminage des zones dangereuses connues dans le Nord et Est du Tchad, telles qu'identifiées comme prioritaires par les autorités nationales  (Source : décision d'exécution de la Commission)		>100%
R3 : vérification, démarcation et déminage de zones suspectes trouvées au fur et à mesure de l'avancement sur le territoire  (Source : décision d'exécution de la Commission)		>100%
R.4 : Formation et renforcement des capacités de démineurs nationaux dans le recensement et déminage d'UXO et des zones minées limitées.  (Source : décision d'exécution de la Commission)		>100%
R.5 : Production de données et rapports en		>100%



<p>accord avec le système international de gestion d'actions de déminage          (Source : décision d'exécution de la Commission)</p>		
<b>Activités :</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Activités réalisées</b>	
<p>Formation de recyclage (39 démineurs nationaux)</p> <p>Accréditation</p> <p>Achat de matériel</p> <p>Plan d'action sur la priorisation des zones dangereuses par le CND</p> <p>Déploiement des équipes aux zones dangereuses pour effectuer le recensement, déminage systématique de zones minées connues et dangereuses à travers l'identification, l'enlèvement ou la destruction de chaque mine et REG d'une zone déterminée jusqu'à une profondeur à déterminer avant le début du projet.</p> <p>Identification de nouvelles zones suspectes</p> <p>Traitement des dépôts de munition.</p> <p>Nettoyage de champs de bataille.</p> <p>Démineurs nationaux sont détachés par le CND</p> <p>Rapports IMSMA</p> <p>Réponse 24/7 aux appels des acteurs humanitaires ou de développement, de l'administration, de la population, afin par exemple de nettoyer une route, permettre l'accès à une zone dangereuse, identifier et marquer les zones dangereuses mener des investigations et traitement après des explosions, etc.</p> <p>(Source : décision d'exécution de la Commission, rapport final MAG)</p>	<p>27 personnels du Centre national de déminage formés recensement, déminage et dépollution, dont 18 démineurs, 3 chefs d'équipe, 3 superviseurs, 3 paramédicaux.</p> <p>Accréditation</p> <p>Véhicules, radios, détecteurs, moyens de communication</p> <p>Plan opérationnel défini</p> <p>Enquêtes techniques et non techniques dans le Tibesti.</p> <p>Déminage et dépollution sur les principaux axes de circulation et principales zones de retour et de réinstallation, dont 10 points minés sur routes/pistes, 164 petites zones.</p> <p>118 nouvelles zones suspectes vérifiées, marquées, déminées ou dépolluées</p> <p>1 site de destructions de munitions ; 9520 munitions diverses et 28 mines collectées et détruites.</p> <p>8 champs de bataille</p> <p>Détachement</p> <p>Rapports IMSMA hebdomadaires au CND</p> <p>(Source : rapport final MAG)</p>	



## Annexe 9 – Compte-rendu des focus group

6 focus group ont été organisés au cours de la mission de terrain. 8 focus group étaient initialement prévus. Néanmoins, compte-tenu de l'absence de plusieurs interlocuteurs clés concernés par le thème ou du souhait communiqué par certains interlocuteurs de ne pas dialoguer en séance ouverte sur certaines thématiques, 3 focus group ont finalement été annulés : « collaboration interinstitutionnelle dans le secteur de la justice », « développement des capacités » et « finances publiques » et un focus group ajouté « Développement local à N'Djamena ».

L'objectif de ces focus group était que les participants confrontent leurs idées en débattant de manière plus ou moins ouverte ou cachée et dialoguent les uns avec les autres. Cette méthode d'investigation a permis d'avoir accès aux opinions des différents acteurs, mais aussi à la façon dont elles se façonnent et se légitiment. Un compte-rendu non exhaustif de ces entretiens, ainsi que la liste des participants est présenté ci-après pour chacun des focus group réalisés.

### 1. Focus group Sécurité alimentaire - N'Djamena

Nom de l'expert : Henri Leturque

Date et durée du Focus Group: 11/06/2015

Personnes présentes :

NOM	Prénom	Fonction, structure
KOULFOU	Adam	Chargé de Programme SOS Sahel
DOULKOM	Guillaume	Chargé de mission SOS Sahel
WATT	Mohamedou	Coordinateur ACTED
DESSEY	Vicdiss	Chargée de programmes ACTED
VERRINA	Maurizio	COOPI Chef de mission
MARDJIM	David	COOPI Administrateur
NTALAJA	Franck	Coordonnateur Nutrition, IRC
LEVAKE	Steven	Directeur Pays
DIALLO	Mamadou	Directeur pays OXFAM
YAHIA	Dédéou	Chargé de Programmes OXFAM
CASSAM	Florence	AMI-PU Chef de mission
ROMIO	Alessandro	SOLIDARITES Chef de mission
RISI	Silvia	Directrice Programmes CONCERN

**Objet du Focus Group:** Questionner les opérateurs partenaires de la DUE sur les forces et faiblesses PTSA

**Thématiques:**

- Harmonisation des pratiques entre opérateurs, mesure des impacts
- Renforcement des capacités des STD et OSC locales
- Relations avec DUE

**Résumé des discussions:**

**Harmonisation des pratiques entre opérateurs, mesure des impacts, capitalisation**

- « Pas d'effort importants de partage des expériences »
- « Missions de suivi de l'AT FAO utiles e permettent de faire circuler de l'information »
- Efforts significatifs de capitalisation pour certaines opérateurs, mais sans concertation avec les autres. Ne sont pas le fruit d'un effort conjoint, mais uniquement à l'initiative de certains opérateurs dont la culture et les moyens techniques et financiers lui permettent de faire d'avantage que d'autres en ces sens.
- Des efforts d'harmonisation sur les pratiques en termes de SAP locaux sont poussés par le projet SISAAP.

**Renforcement des capacités des STD et OSC locales**

- Très variable en selon les ONG. Celles qui sont également partenaires du PADL ont tendance à d'avantage impliquer les STD.
- Globalement, y compris pour les acteurs qui ont le souci d'impliquer les STD, il est difficile d'entretenir des relations soutenues du fait d'un manque d'efficacité des services de l'Etat au niveau local, notamment dû à une rotation rapide du personnel et à des vacances de postes prolongées.
- Certaines ONG signent des conventions locales de partenariat avec les STD (pour leur passer le relai sur le suivi des réalisations en particulier), tandis que d'autres ne le font pas.
- Par nature, collaboration plus étroite avec les services de l'Etat dans le domaine de la santé.
- SAP locaux s'appuyant de façon plus ou moins forte sur les services de l'Etat et les structures de concertation locales (CRA et CDA...)
- « difficile de renforcer les capacités d'institutions n'ayant pas de personnel fixe sur place ».

**Relations avec DUE**

- Bonnes relation avec DUE, permet d'avoir un accès direct au bailleur, ce qui est difficile dans le cas de projets FED.
- Parfois difficile de trouver des cofinancements car peu de bailleurs au Tchad.

**Commentaires par l'expert :** Bonne participation et intérêt. Confirme hétérogénéité des approches et des moyens techniques pour capitalisation et renforcement des capacités. Compréhension et inquiétude vis à vis de la concentration géographique future du 11eme FED.

## **2. Focus group Développement local – Ouaddaï**

**Nom de l'expert :** Henri Leturque

**Date et durée du Focus Group:** 13/06/2015

**Personnes présentes :**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction, structure</b>
HABIB	Ismael	AERCEF
MYAMBAYE	Fredéric	GIZ
ABADIDJA	Hassan	BCI
MAHAMAT DJIDDA	Mahamat	BCI
MBAINODJI	Mbaisesse	SCADEV/ACTING
PAYOUNI	Ahmat	SECADEV
NDIGNISSENGAR	Gérard	ADES
YAYA	Ali	APPRODIF
BWIKANYE	Mass	CARE
ANNOUM	Adoum Attor	BAPE
IVERE	Togueyam	INADES
DJIMAT	Mahamat Saleh	FRAPO

**Objet du Focus Group:** Questionner les opérateurs partenaires du PADL sur les forces et faiblesses du dispositif au niveau régional

### **Thématiques:**

- Harmonisation des pratiques entre opérateurs du PADL, mesure des impacts
- Renforcement des capacités des STD et OSC locales
- Concertation et interférences avec action et coordination humanitaire
- Relations avec coordination PADL

### **Résumé des discussions:**

#### **Harmonisation des pratiques entre opérateurs du PADL, mesure des impacts**

- Harmonisation des pratiques sur certains aspects techniques, ex : cahier des charges pour seuils d'épandage.
- Approche par convention locale

- Guide harmonisé de formulation des PDL
- Mais : chaque ONG a son système de suivi des impacts en complément des indicateurs à renseigner systématiquement pour le PADL), et peu de mise en commun

#### **Renforcement des capacités des STD et OSC locales**

- Quelques exemples d'efforts de renforcement des capacités des STD (implication dans validation PDL).
- Plusieurs ONG font référence aux appuis aux ACD et OSC locales.
- Davantage de difficultés à appuyer CRA et CDA (CLA ne sont pas du tout fonctionnels), car ces structures n'ont pas de budget de fonctionnement et les membres qui les composent (STD) ont d'autres priorités.
- Des difficultés à collaborer de façon efficace avec les STD qui ne font pas circuler l'information qui leur est transmise.
- Une grande difficulté est la durée des interventions limitées.

#### **Concertation et interférences avec action et coordination humanitaire**

- Cluster fonctionnent au niveau national, mais pas très efficacement au niveau régional.
- Les STD participent peu et ainsi la relation avec les instances de coordination des actions de développement est difficile.
- Pourtant, de plus en plus, les ONG humanitaires s'efforceraient d'inscrire leurs actions dans les PDL.

#### **Relations avec coordination PADL**

- Le PADL fourni un bon rôle d'accompagnement et d'appui
- Les projets PADL bénéficient de plus d'accompagnement que les autres
- Proactif et en cas de besoin, avis technique, feedback constructif.

#### **Commentaires par l'expert :**

- Les ONG partenaires du PADL ont participé de façon très volontaire. Sans surprise, assez critiques des STD, mais aussi capables d'autocritiques.
- Rien de très nouveau n'est ressorti de ce focus group mais il a par contre confirmé plusieurs éléments (notamment les deux premiers sujets)

### 3. Focus group Développement local – N'Djamena

Nom de l'expert : Henri Leturque et Cécile Patat

Date et durée du Focus Group: 11/06/2015

Personnes présentes : cf. feuille de présence.

NOM	Prénom	Fonction, structure
MARA	Djomba	COOPI
MAURIZIO	Verrina	COOPI
VALVA	Dino	ACRA
MAHAMAT	Azene Ibei	ATVP
PISTRE	Alisson	ATVP
KOUMA	Kossi Saturnin	Sos Sahel
ADAM	Koufou	Sos Sahel
DOUNIA	Kagne	INADES
IDRISS	Abdelkerim f.	ACORD
GOUBAKAYE	Hamidou	ACF
GOSSET	Vigdis	ACTED
MBAIODJI	Maguale	CESADEP
DEDEOU	Yahiya	OXFAM
DIALLO	M. Cire	OXFAM
ALLAHTA	Ngariban	UP

**Objet du Focus Group:** Questionner les opérateurs partenaires du PADL sur les forces et faiblesses du dispositif.

#### Thématiques:

- Démarches de planification locale dans le cadre du PADL
- Appréciation de la sélection des activités dans le cadre du PADL
- Relations avec coordination PADL, avec DUE et cellule-action FED

#### Résumé des discussions:

##### Démarches de planification locale dans le cadre du PADL

- Bilan positif de la préparation des PDL : diagnostic participatif, structuration de groupements et OSC, collaboration OSC/AL.
- Harmonisation des pratiques avec le Guide harmonisé de formulation des PDL (outil UE réutilisé par le PROADEL, a fait l'objet d'une validation nationale). Un outil intéressant mais trop contraignant et standardisé (vs appropriation).

- Difficultés de mise en œuvre des PDL formulés par manque de ressources et d'appropriation par la population.
- Continuité intéressante lorsqu'un PDL est élaboré dans le cadre d'un projet puis mis en œuvre dans le cadre d'un autre projet.
- Rôle des OCR en termes de renforcement des compétences des OSC sur certaines thématiques.
- Une difficulté concerne les CDA/CRA en raison du turn-over important du personnel.

#### **Appréciation de la sélection des activités dans le cadre du PADL**

- Les activités mise en œuvre des PDL ne s'inscrivent pas obligatoirement dans les priorités des PDL (« qui sont de toute façon très larges ! »), mais plutôt dans les priorités fixées par les lignes directrices des AP de l'UE.
- Très importantes difficultés de financement des PDL, face à un engagement très limité des communautés, de l'Etat, des PTF et des ONG pour la mise en œuvre des actions.
- Nécessité de faire du lobbying en faveur de la réalisation de PDC au niveau des communes (rurales), qui auront plus d'impact que des PDL auprès du gouvernement.

#### **Relations avec coordination PADL, avec DUE et cellule-action FED**

- Suivi de proximité réalisé par la coordination du PADL.
- Montage complexe du PADL et démultiplication des intermédiaires ralentissent les démarches et alourdissent les processus. Cela pose des difficultés en l'absence de fonds propre notamment.
- Relation de subordination des OCR par rapport à la coordination du PADL n'a pas lieu d'être.
- Lourdeur des procédures de l'UE et importantes marges d'interprétation.

#### **Commentaires par l'expert : /**

### **4. Focus group Développement local Guéra**

**Nom de l'expert :** Nétoyo Laomaibao

**Date et durée du Focus Group:** 15 juin 2015, 2 heures



**Personnes présentes :**

Nom	Prénoms	Fonction, structure
TRADOUMBAYE	Fortuné	Coordonnateur ACCRA, CCS
MAKI	Sado Noé	Coordonnateur ACORD,
BOLIN MAHAMAT	NOUR Annour	Coodonnateur NAGDARO
MAGNOKI	Bani	Membre NAGDARO
MAHAMAT AHMAT	Adou	Membre NAGDARO
ABAKAR ABAKAR	Ahmat Abakar	Membre NAGDARO
HISSEIN	Dogo	Coordonnateur FIKIRNA

**Objet du Focus Group:** rencontre avec les ONG nationales et internationales opérant dans la région du Guéra dans le domaine de développement communautaire, GRN et SA.

- FIKIRNA : Développement de la filière des oléagineux (sésame, arachide)/sécurité alimentaire
- NAGDARO : Développement communautaire et GRN
- ACCRA CCS : Éducation et sécurité alimentaire

**Développement de la filière des oléagineux (sésame, arachide)/PADL-GRN**

- Développement de la filière sésame et arachide dans deux régions ; Guéra (Mongo) et Hadjer Lamis (Massakory)
- Aborde de thèmes variables d'une région à une autre rend difficile la comparaison des résultats, car effets difficiles à mesurer
- Collaboration avec ONG de formation sur développement local (INADES) et organisation de groupements de producteurs (ACCR CCS), mais pas de synergie entre ces deux ONG internationales

**Développement communautaire et GRN/PADL-GRN**

- Réalisation de micro barrages, aménagement des mares de rétention d'eau et Plantation des arbres comme des haies vives
- Bénéficie d'un appui technique de ACCORD pour la réalisation de ces travaux
- Impacts visibles : amélioration des conditions de vies grâce aux revenus tirés des cultures maraichères, réduction substantielle de conflits autour des marres d'eau

**Éducation et sécurité alimentaire/PADL-GRN**

- Subventions traitant de toute la problématique de la réduction durable de l'insécurité alimentaire
- Partenariat : commune de Mongo et Canton Dajo1
- Forte implication des structures déconcentrées de l'Etat dans le choix des sites et la réalisation des micro barrages
- Sélection des groupements bénéficiaires sur base par des structures indépendantes et acceptée par les bénéficiaires
- Effets et impacts : difficile d'évaluer les effets et impacts des deux activités en raison des retard pris dans la réalisation des ouvrages

## 5. Focus group Cohésion sociale

Nom de l'expert : Alexandra Vasseur

Date et durée du Focus Group: 10/06/2015, 3,5 heures

Personnes présentes :

NOM	Prénom	Fonction, structure
Lailém	Marie	Coordinatrice Générale, APLFT
Sultane	Seid	Directeur Pays, ACORD
A. Azoudoum	Samuel	Coordonnateur DME, SFCG
Djekourninga	Lazare	Directeur, Radio FM Libertés
Béassemnda	Lucie	Présidente Régionale, ATNV
Kabagambe	Ben	Coordonnateur de programmes, ASF
AB. R. Madjiro		Coordonnateur national, Commission Nationale Justice & Paix
Modobe	Lucie	Membre, AFJT
Ntagarassal	Oyal	Présidente du Collège des conseillers, PILC
Yodamne	Marie	Secrétaire Générale Adjointe, CELIAF

### Objet du Focus Group:

- Evaluer la pertinence des choix stratégiques de l'UE dans les secteurs de la justice et de la sécurité dans le contexte de fragilité institutionnelle et sociale
- Evaluer la flexibilité de l'UE dans la gestion de ses partenariats avec les OSC.

### Thématiques:

- Renforcement du sentiment de justice et de la cohésion sociale
- Développement du ressenti de sécurité et promotion / protection des droits humains
- Traitement des crimes du passé et impact sur les relations entre la population et l'Etat
- Aspects transversaux : les enjeux du multiculturalisme – l'articulation entre système formel (judiciaire, FSI) et les mécanismes traditionnels de gestion des conflits et de protection des populations – les droits économiques et sociaux
- Flexibilité des instruments financiers mis en œuvre par l'UE dans le contexte
- Les orphelins de l'aide : couverture des besoins des populations vulnérables – couverture géographique

### Résumé des discussions:

Au Tchad les individus sont plus forts que les institutions. Il existe une profonde crise de confiance à l'égard de celles-ci ; la volonté de développer une justice forte n'est pas visible ; ainsi les populations, découragées par les longs délais des procédures, et le risque de partialité des juges se tournent vers les autorités coutumières ou religieuses ou encore la police et la gendarmerie, pas nécessairement plus indépendantes ni transparentes mais plus rapides. Les appuis de l'UE ont permis de développer la collaboration entre les institutions et la société civile ce qui a favorisé l'évolution des perceptions des populations vis-à-vis des institutions judiciaires. L'Etat n'est pas encore suffisamment visible dans ces initiatives car même si les appuis institutionnels sont pertinents, dans le contexte ils sont encore peu efficaces. Les réformes devraient renforcer l'alignement des pratiques de conciliation avec le droit positif. L'UE devrait donc réviser sa stratégie, continuer de renforcer les institutions et leur crédibilité mais élargir ses appuis au renforcement des acteurs de justice traditionnelle, qui sont au premier plan du règlement des conflits et favorisent la réconciliation. Les positions convergeaient, avec parfois des réticences plus marquées chez certains face aux risques de renforcer encore la chefferie traditionnelle et contraindre davantage l'accès au système de droit positif. Les impacts positifs des OSC sur la démarginalisation par le droit des vulnérables ont été discutés

Il y a quelques évolutions dans les violations de droits humains par les forces de sécurité. Là encore les OSC se disent, média y compris, les principaux vecteurs de changements, car les formations appuyées par le PRAJUST n'ont pas atteint les forces de sécurité sur le terrain. Les avancées de la justice internationale (TPIR en son temps, Chambres Africaines Extraordinaires) et parfois nationale (DDS) ont une portée symbolique qui contribue à renforcer la conscience du droit voire les capacités de résistance des populations face aux abus. Bien plus que les formations des forces de sécurité dont le ciblage n'a pas été pertinent. Selon les OSC, il faut davantage cibler les forces de sécurité publique qui sont sur le terrain.

Quelques OSC engagées sur le thème du dialogue interreligieux font état d'un repli identitaire et religieux renforcé, favorisé par le découpage administratif qui a contribué à accentuer la fracture sociale. Une étude d'ACORD sera bientôt publiée sur cette question. Ces OSC déplorent l'inertie de l'Etat et des bailleurs de fonds face aux quelques initiatives lancées 2 ans auparavant mais qui n'ont pu perdurer faute de financement.

La flexibilité de l'UE dans l'utilisation des différents instruments financiers est positivement appréciée ; certains ont rencontré de graves difficultés avec les retards dans le versement des tranches de financement, d'autres sur l'éligibilité des dépenses ; la durée de financement de l'IfS est considérée trop courte pour des projets cherchant des effets sociaux; les procédures restent cependant lourdes à gérer et requièrent un délai important avant de les maîtriser ; les appuis de la délégation, de l'APLFT et la formation dispensée par le PADL ont été très utiles.

**Commentaires par l'expert :** Les échanges ont été vivants, sans temps morts. La parole a bien circulé entre chaque participant avec souvent des nuances ou nouveaux points de vue partagés, débattus. Les sujets à aborder étaient trop nombreux mais l'essentiel a été couvert. Le rôle des acteurs de justice informelle a été suffisamment abordé à ce stade pour confirmer la nécessité de s'engager dans cette direction. L'accent mis sur les effets positifs de la société civile est crédible ici. Il est du reste admis par les administrations elles-mêmes.

L'appréciation favorable des OSC des initiatives déjà lancées par l'UE pour le dialogue entre les institutions et la société civile est une opportunité.

## **6 Focus group Transports routiers**

**Nom de l'expert : Basile KEITA**

**Date et durée du Focus Group: 12 juin 2015 de 10h00 à 12 heures (2 heures)**

**Personnes présentes : cf. feuille de présence.**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction, structure</b>
ABAKAR	Baesshar	Société de transport TCI et COLRACO
ANAKAR	Issa	Société de Transport Ciments (STC)
AHMAT	Mohamet	Entreprise de transport MALOC
GORI	Oumar	Groupement des petits transporteurs terrestres (GPTT)
HAMID	Abdoule	Union Nationale des transporteurs du Tchad (UNATRANS)
HANO	Harouna	Société de transport SNTLT
TCHOROMA ABAKAR	Abakar Nassir	Délégué regional/MITAC

**Objet du Focus Group:** Impact des aménagements routiers de l'UE – Moundou-Doba-Koumra- sur les coûts, temps et prix de transport.

### **Résumé des discussions:**

- Le Tchad est un pays jeune.
- Le parc de véhicules est vétuste.
- Evolution des prix

<u>Temps de trajet avant bitumage</u>	<u>Temps de trajet après bitumage</u>
<p>Moundou – Doba</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Saison des pluies <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 24 heures (1 journée), voire plus</li> </ul> </li> <li>2. Saison sèche <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demi-journée</li> </ul> </li> </ol>	<p>Moundou – Doba</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Véhicules poids lourds : 2 heures</li> <li>▪ Véhicule particulier : 1h30 mn</li> </ul>
<p>Doba – Koumra</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Saison des pluies <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 24 heures (1 journée), voire plus</li> </ul> </li> <li>2. Saison sèche <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demi-journée</li> </ul> </li> </ol>	<p>Doba - Koumra</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Véhicules poids lourds : 2 heures. Il y a beaucoup de dos d'âne</li> </ul> <p>Véhicule particulier : 1h30 mn</p>
<u>Prix de transport avant bitumage</u>	<u>Prix de transport après bitumage</u> Après la construction de la route
<p>Moundou – Doba</p> <p>Transport de voyageurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il y avait du transport « pêle-mêle » ou « mixte » voyageurs et marchandises.</li> <li>▪ Voyageurs : 5 000 F CFA</li> <li>▪ Beaucoup de péages routiers illicites</li> </ul>	<p>Moundou – Doba</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modernisation des transports, notamment de voyageurs : bus et minibus modernes.</li> <li>▪ Les bus quittant NDjaména peuvent venir jusqu'à Koumra via Moundou et Doba</li> <li>▪ Création de nouvelles sociétés de transport (5 nouvelles entreprises à Doba)</li> <li>▪ Prix : 2 500 F CFA pour les voyageurs</li> </ul> <p>Moundou – Koumra</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prix : 5 000 F CFA pour les voyageurs</li> </ul> <p>Moundou – Sarh</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prix : 7 500 F CFA pour les voyageurs</li> </ul>
<p>Moundou – Doba</p> <p>Transport de marchandises.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il y avait beaucoup de pannes.</li> <li>▪ Prix de transport d'un sac de produit (céréales, arachides, etc.) : un sac de 100 kg : entre 2 000 et 2 500 F CFA</li> <li>▪ Beaucoup de tracasseries et de péages routiers illicites</li> </ul>	<p>Moundou – Doba</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prix de transport d'un sac de produit : un sac de 100 kg : 1 500 F CFA</li> <li>▪ Les tracasseries n'existent plus</li> <li>▪ Les prix de transport de marchandises ne baissent pas beaucoup comme les voyageurs : impôts élevés, les prix des pièces détachées augmentent</li> <li>▪ Manque de concurrence</li> <li>▪ Parc de camions vétuste.</li> </ul>

**Commentaires par l'expert :** Entretien fructueux avec une grande sincérité sur les chiffres fournis.



## Annexe 10 – Personnes rencontrées

Cette liste reprend les noms des personnes qui ont été interviewées lors de la mission préparatoire à N'Djamena (octobre 2014), lors de réunions du groupe de référence au siège de l'UE à Bruxelles (étapes de structuration et documentaire, sept 2014 à février 2015), lors des entretiens menés, au siège de l'UE à Bruxelles ou par téléphone (avril et juillet 2015) et lors de la mission de terrain au Tchad (juin 2015).

### 1 Institutions européennes (siège DEVCO, siège SEAE)

Nom	Prénom	Fonction	Unité
AGUERO	Susana	Desk Tchad	DEVCO E1
BARTHOLME	Philippe	Crisis Response Planner. ICSP.	Service for Foreign Policy Instrument (FPI). Commission européenne
BOLLY	Jean-Louis	Gestionnaire n°2 évaluation	DEVCO 08
CORREA	Victoria	Policy Officer – Sub-Saharan Africa, African Union, LGBTI	SEAE
DEHERMANN-ROY	Thomas	Chef de bureau	Bureau ECHO au Tchad
Del Rosario Ruiz Rivera	Maria	Quality Management Officer - Justice - Etat de droit	DEVCO B1
ERMINI	Sylvia	Desk Tchad	DG ECHO
LAAKSO	Helena	Coordination géographique Afrique centrale	DEVCO/E1
LECOMTE	Yves	Unit D2 "Economic Partnership Agreements - ACP Countries, OCTs"	DG TRADE
LOPES	Caroline	Desk Tchad	SEAE II B2
LOUIS	Olivier	Démocratie	DEVCO
OEPEN	Cornelius	Chargé de programme, section "santé"	DEVCO B4
PERCIER	Philippe	Directorate Security Policy and Conflict Prevention; Security Policy and Sanctions Division	SEAE
PIRONIO	Enrico	Chargé de programme, Unit C2 – Climate Change, Environment, Natural Resources	DEVCO C2
POINSOT	Aurélie	Gestionnaire n°1 évaluation	DEVCO 08
RENIERI	Anna	ancienne chef de la section « économie, bonne gouvernance, secteurs sociaux » à la DUE de N'Djamena	–
RUIZ RIVERA	Maria Del Rosario	Governance, Rule of Law	DEVCO B1
SCUERO	Sergio	Ancien desk Tchad	SEAE

SKOWRON	Delphine	Election Desk. Democracy, Election Observation	SEAE
STALMANS	Marc	–	DEVCO
TARREAU	Sylvain	Membre de l'équipe "Mediation Support", Conflict Prevention, Peace Building and Mediation Instruments	SEAE
THOMAS	Philippe	Développement rural et sécurité alimentaire	DEVCO C1
TORRES-MARTINEZ	Antonio	–	DEVCO
VALLEGEAS	Theodore	Fragilité et Gestion de Crise – Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest	DEVCO 05
VANDENDORPE	Florence	–	DEVCO B1
WATTELIER	Emilie	Chef de secteur Programmation FED	DEVCO D3

## 2 Délégation de l'Union européenne à N'Djamena

Nom	Prénom	Fonction
ABLAYE ROASNGAR	Toussaint	Chargé de programmes section « gouvernance » puis section « politique »
ANCILLOTTI	Manuel	Chargé de programmes « développement rural »
BITUCI	Bashkim	Chef de section contrat / finances
CAVE	Hélène	Ambassadeur, Chef de Délégation de l'UE en République du Tchad
COUSTET	Virginie	Chargée de programme section « Développement rural »
FEVRE	Chloé	Chargée de programmes, section « Infrastructures »
GROTINO	Daniel	Economiste
HADJI TCHERE	Hissein	Chargé de programme ; section « développement rural »
HASSANE	Abakar	Chargé de programmes, section « Infrastructures »
HOUPIKIAN	Pierre	Chef de la "section politique"
KI ZERBO	Olivier	Chargé de programme, section « gouvernance »
LEVECQ	Cécile	Chargée de programme IdS, section « gouvernance »
MAHAMAT	Hassan A.	Chargé de programme, section « infrastructures »
MARIËN	Peter	Chef de section « infrastructures »
MBONEYE	Eulade	Chargé de programmes, section « développement rural »
NGUEABAYE	Catin	Chargé de programmes section « gouvernance »
RUBENSTEIN	Juliette	Chargée de programme, section « gouvernance »
SOLOMONIDES	Christos	Attaché, section « infrastructures »
SYMOENS	Chantal	Chef de coopération
TCHERE	Hissein Adji	Chargé de Programmes « GRN »
WIESE	Martin	Chef de section « développement rural »
WITKAMP	Jeroen	Chef de la section « Secteurs sociaux, bonne gouvernance et économie



### 3 Administrations et entités politiques tchadiennes

Nom	Prénom	Fonction	Organisation
–	–	Sécrétaire Général	Gouvernorat du Ouaddai
–	–	Délégué Régional Intérimaire	Délégation Régionale du Plan
ABAKAR	Ahmat Haroun	Directeur de l'Entretien Routier	MITAC
ABDOULAYE	Moussa Nassir	Délégué Régional	Délégation Régionale de l'Agriculture et de l'Environnement
ABDOULAYE	Ahmed Hassan	Vice-Président CRA	CNCPT
ABDOULAYE	Ahmed Hassan	Vice-Président CRA	CNCPT
ACYLMAHADJIR	Adoum	Responsable base de données	MEH
ADAM	Samir	Président	Cour Suprême
ADBELKADER	Khadidja	Point Focal PDDAA	MAE
AHMAT IBRAHIM	Arrachid	Directeur Rénéral Adjoint	Direction de l'Environnement - MAE
AL-FAROUKH	Djmal	ex-point focal CONSHADIS	CONSHADIS
AL-FRAOUKH	Djamal	Directeur Général	DGPAF- MAE
ALHAPJ	Ramadan	Commissionnaire de transport	Commissionnaire Transport
ALLALINE AHMAT ALHABO	Mahamat	Expert Statisticien	SISAAP
AMADI	Charles	Assistant chargé de projet	Cellule ACTION
ATIM	Mahamat	Directeur	Ministère Pétrole, Minie et Energie
BACHAR	Abdelkerim	Chef de service, Département Planification, Suivi et Evaluation	MITAC
BACHAR RABBE	Abdelkerim	Chef d'équipe -Station pesage Moundou	MITAC
BAKAÏ TCHOU	Mahamat	Directeur Executif	FER
BANAYE	Hisseine Moussa	Chargé de sécurité routière	MITAC
BANDOUM	Manhalbaye	–	Délégation régionale de l'Agriculture et de l'Environnement de la Région du Guéra
BARKAÏ	Hissein	Juge de paix	Justice de paix de Massakory
BECHIR	Mahamat Souleymane	Délégué Régional	Délégation Régionale de l'Elevage et de l'Hydraulique
BOLOU	Ouardougou	Coordonateur	Centre National de Déminage

BOUBA	-	Directeur Cellule Appui à la Maintenance	MEH
CHAIBO	Ismail Ali	Directeur Régional Guéra	MEH
Colonel PAGORE		Inspecteur Général Inspection technique	Gendarmerie Nationale
DAMANE	Achta Saleh	Vice-présidente	Haut conseil de la communication
DJEDANGOMBAYE	Etienne	Assistant Suivi-Evaluation	Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)
DJIMADJIBAÏ KANTANGAR	Aimé	Secrétaire Général	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
DJIMTIBAYE	Yamingaye	Directeur Général	GRADERT
DODY	Kadady	DG Décentralisation	MATSP
DOUDOU BEINDJILA	Doudou	Spécialiste en suivi-évaluation au STP PAMFIP ; point focal "finances publiques" du PAG	Ministère des Finances
FAROUL	Abadi Sair	Gouverneur du Ouaddai	Gouvernorat
GARBA	Salibou	Vice-président de la Commission Politique Générale, Lois, Institution, Affaires administratives et judiciaires	Assemblée Nationale
Général BASSY IOUGMA	Ousmane	Directeur des ressources humaines	Police Nationale
Général MBAIPITI DIONTILLO	Job	DG adjoint PN, Contrôleur Général - dernier commandant du DIS avant sa dissolution	Police Nationale
Général MOYALTA	Abdoulaye Georges	Contrôleur Général de la Police, Coordonnateur PAFSI	Police Nationale
GONI DJOHARA AMINAMI	Mahamat	Chef d'antenne - Cour d'Appel de N'Djamena	Direction d'Accès au Droit
GOZZO	Abel	Chargé de programme	Cellule ACTION
GUIHINI DADI	Yousseuf	Délégué Régional du Logone Oriental	MITAC
HALTENGAR	Traoudal	Inspecteur principal des affaires financières. Spécialiste en organisation et gestion des finances publiques	Ministère des Finances
HASSANA ABDOULAYE	Senoussi	Secrétaire Général	Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers
HASSANE	Abdelkadre Mahamat	Directeur Adjoint des Ressources et de la Planification	MSP

HISSEIN	Ahmat Ali	Directeur général	Bureau permanent des élections
IGNEGONGBA	Keumaye	Ministère du Plan	Secrétaire Général Adjoint
IMAM AMINE	Mahamat	"Chef de Département Financier et comptable	FER
ISSA	Abdel Karil	Médecin Chef de District	MSP
ISSA	Aboudja	Maire	Ville de Mongo
KADAÏ	Abatcha	Cellule ACTION	Coordonnateur de la cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED
KADAM	Moussa	Député, 1 <sup>er</sup> vice-président du groupe parlementaire MPS	Assemblée Nationale
KOIBORO	Abdelkhadir Altidjani	Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement	Secrétaire Général
KOKOH	Wakdet	Expert Agronome	Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)
KOLOTOU TCHAIMI	Ali	Député, administrateur des services financiers, Président du groupe parlementaire MPS	Assemblée Nationale
KOSSO	Idriss Ali	Coordonnateur du STP PAMFIP	Ministère des Finances
KOSSOYA	Tahir Allatchi	Chef d'équipe -Station pesage Moundou	MITAC
KOUCHI	Mahamat	Directeur Général Adjoint	Administration pénitentiaire
KOULADJE	Mbainarem	Coordonnateur SIDRAT	MATUH
LARMAL	Guy	Sociologue DSIS	MSP
MAHAMAT	Abderhamane	Ministère de la Justice	Secrétaire Général Adjoint
MAHAMAT	Djiddi Allahi	Député, Commissaire en économie, Rapporteur de la Commission Finances, Budget et Comptabilité Publique	Assemblée Nationale
MAHAMAT	Idriss	Coordonnateur	Cellule ACTION
MAHAMAT	Abdelkerim Amaday	Point focal de l'Initiative Alliance Globale pour la Résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest (AGIR),	
MAHOULI	Bruno	Procureur Général	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
MAINADJO	Barbarou	Directeur des affaires politiques et de l'état-civil	MATSP
MAMADOU M'BAÏOLO	Alain	Membre permanent	Commission Nationale des Droits de l'Homme
MANGUI	-	Adjoint Laboratoire National	MEH

MAROUFF	Mahamat Marouf	Agent peseur - station pesage Moundou	MITAC
MOUNGLI	Robert	Direction des affaires politiques et de l'état-civil	MATSP
NGAKOUTOU	Adjari	Chef service route Mandoul	MITAC
NGARMIG	Djibrine	Directeur Général	SENORT
NGAROUDAL	Espoir	Directeur Technique	Dépositaire des Pompes Vergnet
NGUEOUNGAI	Marie	Chargée de programme	Cellule ACTION
NOUR BAKARY	Mahamat	Directeur des investissements routiers	MITAC
OUENDO	Pierre	Chargé de projet	Cellule ACTION
OUMARA	_	Coordinateur 10e FED	MEH
SAMADJI	Oumar	Coordonnateur projet OMD	Mairie N'Ndjamena
SEID	Brahim Ali	Point focal volet état-civil - Direction des affaires politiques et de l'état-civil	MATSP
SEMOUSSI	Idriss Ahmat	Délégué Régional Intérimaire	Délégation Régionale des Affaires Sociales
SIGA LAOUKEIN	Arcadius	Conseiller chargé des plans stratégiques et des opérations	Centre National de Déminage
SILEMAN CHERIF	Moussa	Agence de l'Entretien Routier (AGER)	AGENCE
SOULENGAR	Dimye	Chef de service de transport, Logone Oriental	MITAC
TAHIR OLOY	Hassan	Secrétaire Général	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Sécurité Publique
TAO	Dangueube	"Chef de service régional	TAO
TARSOUI	Adeli Ed Ji	Député, Président de la Commission Finances, Budget et Comptabilité Publique	Assemblée Nationale
TASSY	Ahmat Néné	Coordonnateur CSCP	MITAC
TCHORI	Moustapha Hissein	Coordonnateur National projet Energies Nouvelles et Renouvelables	Ministère Pétrole, Minie et Energie
TCHOROMA	Abakar Nassir	Délégué Régional du Logone Occidental	MITAC
TOM	Issa	Inspecteur Général - ex-coordonnateur PRAJUST	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
WORI	Salhe Ali	Directeur Hydraulique	MEH

		villageoise	
YACOUB	Mahamat	Directeur de la planification et des opérations	Centre National de Déminage
YAMAMNI EMMA	Mahamat	Agent peseur - station pesage Moundou	MITAC
ZAOURI	Seïd	Directeur des ressources humaines	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
ZENE M. HAMID	Mahamat	Assistant	Société Nationale Electricité

#### 4 Projets de coopération

Nom	Prénom	Fonction	Organisation
-	Fali	Chargé du volet décentralisation	PAG
ABAKAR	Mohammed	Responsable de l'Antenne d'Abéché	PADL-II
ATCHENEMOU	Samuel	coordinateur design, monitoring, evaluation	Search for common ground
BENDERDOUCHE	Abder	Ancien AT permanent PAFIB	IRAM
CESAREO	Dario	Chef d'Equipe de l'Assistance Technique	PADL-GRN / PADL-II
DAMBAO	Issa Badi Khadidja Clémence	Coordinatrice	PADL-GRN / PADL-II
HALLEY DESFONTAINES	Halley	Ancien AT permanent PAFIB	IRAM
KADADI	Armand Torso	Chargé de suivi-évaluation	PADL-GRN
KONGOBE	Diddy	Assistant au programme	Search for common ground
LAPIVAIN	Bernard	Assistant Technique	Consultant
MAHAMAT	Bechir Nair	Assistant administratif et financier	PAG
MERCIER	Dominique	Assistant technique	PAFSI
MONTFRAIX	Brice	Assistant technique	Projet Alliance Mondiale contre le changement climatique
NSABIMANA	Alexis	Conseiller technique principal	PAG
PATALLET	Bianpambe	Coordonnateur du projet « changement climatique », ministère de l'Agriculture et de l'Environnement.	
PEREGO	Patrick	Assistant technique Formation	PAFSI
POINAS	Jacques	Assistant technique	PAFSI
TARADOUM	Josias	Chargé du volet état-civil	PAG
THIOMBIANO	Kader Patrice	Assistant Technique	PADL-II
VULLIEN	Philippe	Assistant technique	Projet "accès à l'eau potable"

			et à l'assainissement"
--	--	--	------------------------

## 5 Autres PTF

Nom	Prénom	Fonction	Organisation
ABADIE	Franck	Commissaire divisionnaire Attaché de sécurité intérieure	Ambassade de France
ARNULF	Caroline	Conseillère technique coopération française	Ministère en charge de la décentralisation
AYDALOT	Florent	Premier Conseiller	Ambassade de France
BAGDE	Edmond	Chargé de la communication et de l'information, Représentant Résident	Banque Mondiale
BEGUY	Olivier	Economiste	Banque Mondiale
CHOQUER	Céline	Monitoring and Evaluation Expert	FAO
DESCORPS	Evelyne	Ambassadrice	Ambassade de France au Tchad
DJUMO	Clément	Responsable vaccination	UNICEF
GIANVITI	Françoise	Conseillère de coopération d'action culturelle. Directrice de l'Institut Français	Ambassade de France au Tchad
GUERIN	Sixtine Vialle	Chargée de développement rural	AFD
HAROUNA	Mustafa	Responsable WASH	UNICEF
KULITZ	Helmut	Ambassadeur	Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Tchad
LANGHEHEINE	Rico	Coordinateur Projet De Facilitation de Développement Local (PFDL)	GIZ
LEGRAND	Eric	AT MINJUDH	Ambassade de France
LEVRAK	Mohamed Cheikh	REACH Facilitator	UN
MBAILEMDANA	Brahim Tom	Chargé de programme gouvernance	PNUD
MOULNANG	Oussoumal	Chargée de programme protection de l'enfance	UNICEF
NACHEGA	Jean-Claude	Représentant Résident	FMI
NOUDJALBAYE	Batejim	Assistant du Représentant	FAO
OLIER	Joana	Responsable eau et assainissement	AFD
PAVAGEAU	Myriam	Conseillère de coopération et d'action culturelle – secteur institutionnel, économique et financier	Ambassade de France
SOGOBA	Bakary	Responsable de la	UNICEF

		protection de l'enfance	
SOKPOH	Bonaventure	Evaluateur à mi-parcours projet LRRD, et responsable de l'observatoire de pratiques humanitaires au Tchad	Groupe URD
TALLEC	Fabien	Coordonateur Clusteur Sécurité Alimentaire	FAO
TINLOT	Marianne	Expert Sécurité Alimentaire	FAO
TIROT	François	AFD	Directeur

## 6. Organisations de la société civile

Nom	Prénom	Fonction	Organisation
–	Clarisse	Présidente nationale	CELIAF
ABAKAR	Baesshar	Acteur transport	Société de transport TCI et COLRACO
ABAKAR	Ahmat Abakar	–	NAGDARO
ABDERRAHMAN	Annaim Oumar	Expert en finance local et développement durable, Secrétaire permanent	Association nationale des communes du Tchad
AHMAT	Mohamet	Acteur transport	Entreprise de transport MALOC
AKOUNA	Djima	Président	COGES CS Mongo Est
ALHAI	Abdoulla	Membre	COGES CS Mongo Est
ALI ABDOULAYE	Ibrahim	Président (également conseiller auprès de la CS)	Syndicat des Magistrats du Tchad
ANAKAR	Issa	Acteur transport	Société de Transport Ciments (STC)
BAH	Maimoula	Assistante	Maison des Médias du Tchad
BESSON	Gérard	Chef adjoint de délégation	Comité International de la Croix Rouge
BOLIN	Michael	Grants Officer	IRC
CIBANDA	François	–	Fondation Intermon OXFAM
DAGUINE NDAJO	Ahmat	Encadreur Guéra	Lotti
DIALLO	Mamadou	Socio-économiste	Lotti
DINGAMES	François	Directeur	Maison des Médias du Tchad
DIPLO	Yan	Directeur	Médecins du Monde
DOUMAGOUM	Daugla	Responsable projets santé	CSSI
DOUNIA	Kagne	Directeur	INADES Formation
EIKEBE	Mahamat	Animateur Département Guéra	Lotti
GABIL	Idris	Caissier	COGES CS Croix Rouge



	Abraham		Mongo
GAGNA	Adoum	Animateur Département Guéra	Lotti
GORI	Oumar	Acteur transport	"Groupements des petits Transporteurs (GPTT)"
HAMID	Souleiman	Caissier	COGES CS Mongo Est
HAMID	Abdoule	Acteur transport	"Union Nationale des transporteurs
HANO	Harouna	Acteur transport	Société de transport SNTLT
HANOUNE	Hamid Kassim	Trésorier	COGES CS Croix Rouge Mongo
HISSEIN	Dogo	_	FIKIRNA
IDO Dr	Charles Gnenassi	Senior Helth& Nutrition	IRC
MAGNOKI	Bani	_	NAGDARO
MAHAMAT AHMAT	Adou	_	NAGDARO
MAHAMAT NOUR	Anour	_	NAGDARO
MAKI	Sado Noé	_	ACORD
MONDOM	Fatima	Trésorière générale	CELIAF
MPOYI	Franck	Coordonnateur Nutrition	IRC
NADJITA	Djimadoum	Nutrition Manager	IRC
NANASSOUM	Goual	Directeur de publication Le Citoyen, Secrétaire Général ODEMET	
NDILBE	Taringar	Expert 1 OCR	INADES Formation
NGARODJLO	Marabane	Secrétaire générale	CELIAF
OUDA	Hissein	Chauffeurs	Syndicat de chauffeurs
OYOMTA	Baldal	Coordinateur national	Ligue tchadienne des droits de l'homme
PERARDEL	Didier	Directeur des Opérations Techniques	MAG
SANOUSI	Ahmat Adam	Responsable projets santé	BASE
SOW	Hady	Chargé de Projet	Croix Rouge française
SULTANE ALI	Seid	Socio-économiste, Directeur Pays	ACORD
TERNIA	Adoum	Membre	COGES CS Mongo Est
TRADOUMBAYE	Fortuné	_	ACRA CCS
VERRINA	Maurizio	Directeur	COOPI
WABULAKOMBE Dr	Jeannot	Deputy Director	IRC
YODANNE	Marie	Secrétaire générale adjointe	CELIAF
YOUSOUF	Ramat Mahamat	EH Manager	IRC

## 7. Bénéficiaires finaux

Nom	Prénom	Fonction	Organisation
1 membre du CGPE d'Alibeit			
6 usagers d'eau des villages de Zoubli, Dari et Alibeit dans le Guéra			
7 membres de l'AUE Mongo			
7 membres du CGPE de Zoubli			
7 membres du CGPE de Zoubli			
ABAKAR	Mahamat	Vendeur	Magasin de pièces détachées
AHAMAT ADAMOU	Mahamat	Journaliste	–
BACHIR	Tidjani	Vendeur	Magasin de pièces détachées
DJIMADOUM	Blaise	Journaliste	Agence tchadienne de presse, collaborateur associé Radio FM-Liberté
GABORIKE	Betouloum	Artisan réparateur	Travailleur indépendant
NDER	GATA	Journaliste	–
SAHAT	Mahamat Zen	Artisan réparateur	Travailleur indépendant
SA- NDOUDJINANG	Laoukoura	Journaliste	–
TERAB	Habib	Vendeur	Magasin de pièces détachées
ZENA	Mahamat	Vendeur	Magasin de pièces détachées

## 8. Personnes-ressources

Nom	Prénom	Fonction	Organisation
BONNET	Bernard	Chargé de programmes,	IRAM
LUNTUMBUE	Michel	Chargée de recherche	GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité)
SENIORA	Jihan	Chargée de recherche	GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité)
SOKPOH	Bonaventure	Evaluateur à mi-parcours projet LRRD, et responsable de l'observatoire de pratiques humanitaires au Tchad	Groupe URD

## Annexe 11 – Documentation consultée

### 1 Stratégies de développement du Tchad

Auteur	Titre	Année
Gouvernement de la République du Tchad et Programme des Nations Unies pour le Développement	Plan d'Action du Programme Pays 2012-2015	2011
République du Tchad	Accord politique en vue du renforcement du processus démocratique au Tchad	2007
République du Tchad	Constitution du 31 mars 1996 révisée	1996
République du Tchad	Plan national de développement (2013-2015)	2013
République du Tchad	Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SNRP2) (2008-2011)	2008

### 2 Stratégies de coopération Tchad – UE

Auteur	Titre	Année
ADE	Evaluation of the implementation of the European Consensus on Humanitarian Aid. Final Report. June 2014.	2014
Commission des Communautés européennes	Code de conduite de l'UE sur la division du travail dans la politique de développement. Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen	2007
Commission européenne	Programme indicatif régional 2008-2013	2007
Commission européenne	Tchad: Revue à mi-parcours du 10ème FED	2010
Commission européenne	Conclusions de la revue en fin de parcours du CSP/PIN 10ème FED de la République du Tchad	2013
Commission européenne	Evaluation de la coopération de la Commission européenne avec la République du Tchad- Evaluation de niveau national. Rapport final	2009
Commission européenne	COM(2007) 643 – Vers une réponse de l'UE aux situations de fragilité : s'engager pour le développement durable, la stabilité et la paix dans des environnements difficiles	2007
Commission européenne	COM(2006) 421 – La gouvernance dans le consensus européen pour le développement : vers une approche harmonisée au sein de l'Union européenne	2006

Auteur	Titre	Année
Commission européenne	Guidelines on contractual procedures to be used in cases of crisis and emergency and post emergency situations	2013
Commission européenne	COM(2011) 637 – Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE : un programme pour le changement	2011
Commission européenne	COM(2003) 615 – Gouvernance et développement	2003
Commission européenne	Décision de la Commission du 22.4.2014 relative au financement d'actions d'aide humanitaire au Tchad sur le mécanisme de transition (FED) (ECHO/TCD/EDF/2014/01000)	2014
Commission européenne	Atelier sur l'intégration ECHO / DUE. Présentation de l'atelier. N'Djamena, 24-25 juin 2014	2014
Commission européenne	Décision d'exécution de la Commission du 21.8.2014 relative à l'adoption d'une mesure d'aide exceptionnelle portant sur les risque de contagion au Tchad de la crise en République Centrafricaine et de propagation de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Tchad et au Nord Cameroun.	2014
Commission européenne. Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité	Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil : L'approche globale de l'UE à l'égard des crises et conflits extérieurs. Bruxelles, 11 décembre 2013	2013
Council of the European Union	Council conclusions on the Sahel Regional Action Plan 2015-2020. 20 April 2015	2015
Council of the European Union	Council conclusions on EU approach to resilience. 28 May 2013	2013
Council of the European Union	Council conclusions on a right-based approach to development cooperation, encompassing all human rights. 19 May 2014	2014
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Document interne à la Commission - période 01/01/2008-31/12/2008	2008
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Document interne à la Commission - période 01/01/2009-31/12/2009	2009
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Document interne à la Commission - période 01/01/2010-31/12/2010	2010
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Document interne à la Commission - période 01/01/2011-31/12/2011	2011
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Document interne à la Commission - période 01/01/2012-31/12/2012	2012
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Document interne à la Commission - période 01/01/2013-31/12/2013	2013

Auteur	Titre	Année
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Document interne à la Commission - période 01/01/2014-31/12/2014	2014
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Procédures flexibles dites de crise conclues en 2012 et 2013 – Délégation du Tchad	2012
DRN	Evaluation Methodology & Baseline Study of European Commission Technical Cooperation support. Final Report and annexe (Chad case study). September 2012	2012
European Commission	Action Plan for Resilience in Crisis Prone Countries 2013-2020. Commission Staff Working Document	2013
European Commission. European External Action Service	Training on the preparation of support projects to Prevent Radicalisation and Recruitment (R&R) an Strengthening Resilience to Violence and Extremism	2015
European Commission. External Relations Directorate General	EC Check-List for Root Causes of Conflict	2002
European Parliament. Directorate General for External Policies. Policy Department	Strengthening LRRD in the EU'S Financing Instruments. Août 2012	2012
European Parliament. Directorate General for External Policies. Policy Department	Linking relief, rehabilitation and development: Towards more effective aid. Policy briefing. July 2012	2012
European Union External Action. European Commission	Guidance note on the use of Conflict Analysis in support of EU external action	2013
Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale. Paris	Approche globale : Etat des lieux d'un outil conceptuel en construction. Table Ronde. 6 mai 2010	2010
Luis N. González Alonso	Le service européen pour l'action extérieure à l'heure de son épreuve : une contribution renforcée de l'UE au maintien de la paix ? Mai 2014	2014
Mabille François	Politique extérieure de l'UE et prévention des conflits. Communication au colloque : "La sécurité internationale et la politique extérieure de l'UE après le Traité de Lisbonne : défis et perspectives. Institut de Sciences Politiques Louvain - Europe	2010
Mbia Yebega Germain-Hervé	Terrorisme et contre-terrorisme en Afrique Centrale : Quelle vision stratégique pour le Tchad et le Cameroun ? GRIP, note n°15, 22 janvier 2015	2015
Mbia Yebega Germain-Hervé	Terrorisme et contre-terrorisme en Afrique Centrale : Quelle vision stratégique pour le Tchad et le Cameroun ? GRIP, note n°15, 22 janvier 2015	2015
Nivet Bastien	De l'institutionnalisation à l'opérationnalisation : le service européen d'action extérieure (SEAE) au défi de renouveler la diplomatie européenne	2012

Auteur	Titre	Année
Parlement européen, Commission des affaires étrangères	Rapport sur l'approche globale de l'Union et ses répercussions sur la cohérence de l'action extérieure de l'Union. 21 février 2014	2014
République du Tchad - Communauté européenne	Document de stratégie pays et programme indicatif national pour la période 2008-2013	2007
République du Tchad - Communauté européenne	Stratégie de coopération et programme indicatif 2001-2007	2000
République du Tchad – Union Européenne	Rapport annuel conjoint 2008	2009
République du Tchad – Union Européenne	Rapport annuel conjoint 2006	2007
République du Tchad – Union Européenne	Rapport annuel conjoint 2009	2010
République du Tchad – Union Européenne	Rapport annuel conjoint 2010	2011
République du Tchad – Union Européenne	Rapport annuel conjoint 2010	2012
Rouppert Bérangère	Le concept d'approche globale à l'épreuve de la crise sahélienne. GRIP, note d'analyse, 14 août 2014.	2014
Service européen pour l'action extérieure	Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel	–
UE, Délégation en République du Tchad	Note for attention of Carla Montesi, Director DEVCO/E. Objet : Optimus	2014
UE, Délégation en République du Tchad	Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action Genre – TCHAD. 1er juillet 2013–1er juin 2014	2014
UE, Délégation en République du Tchad	Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action Genre – TCHAD. 2011–2012	2012
Union européenne	Résolution du Parlement européen du 24 avril 2008 sur le Tchad (2009/C 259 E/20)	2008
Union Européenne - République du Tchad	Programme indicatif national pour le 11ème FED	–

### 3 Décentralisation/ développement local

Auteur	Titre	Année
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique	Revue évaluative Tchad	–
Cities Alliance	L'environnement institutionnel des collectivités locales en Afrique	2013

Commission européenne	Programme d'appui à la bonne gouvernance (PAG), DTA.	2011
Commission européenne	Fiche d'identification de projet Programme d'appui à la bonne gouvernance (PAG)	–
Commission européenne	Mission d'évaluation du dispositif de mise en oeuvre opérationnelle du PADL-GRN	2012
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Appui aux acteurs locaux dans le cadre de la décentralisation à Moundou et dans le secteur de l'éducation, Logone Occidental »	2013
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Projet de renforcement des capacités des autorités locales et acteurs non étatiques visant l'amélioration de l'accès et qualité de l'éducation primaire dans le Département d'Aboudeia (Salamat)	2011
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Projet de renforcement des capacités des autorités locales et acteurs non étatiques visant l'amélioration de l'accès et qualité de l'éducation primaire dans le Département d'Aboudeia (Salamat)	2012
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Appui aux acteurs locaux dans le cadre de la décentralisation à Moundou et dans le secteur de l'éducation, Logone Occidental »	2013
Commission européenne, PNUD	Programme conjoint d'appui à la bonne gouvernance : rapport d'évaluation finale	–
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Mission d'évaluation à mi-parcours du PADL GRN	2013
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Évaluation à mi-parcours de la Composante 1 du Programme d'Appui au Développement Local II	2014
ICE	Évaluation à mi-parcours du programme d'appui à la bonne gouvernance (PAG). Rapport préliminaire	2015
IRAM, Eco Consult	Planification du développement et Gouvernance Locale Principaux enseignements de 8 ans d'expérience à l'Est du Tchad	–
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Sécurité Publique	Module 1 à module 11	2014
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Sécurité Publique	Module 12 (version provisoire)	2015
Particip	Guide harmonisé d'élaboration de plan de développement local	2012
Union européenne	Évaluation des performances du système de gestion des subventions octroyées dans le cadre des programmes PADL- GRN et PADL II - TDR	2015

#### **4 Développement rural/sécurité alimentaire/Gestion des ressources naturelles**

<b>Auteur</b>	<b>Titre</b>	<b>Année</b>
AFD	Note prospective sur les enjeux du développement rural au Tchad	2011
AFD - BM	Revue des stratégies gouvernementales du secteur agricole et rural du Tchad	2011
Commission européenne	COM(2012) 586: The EU approach to Resilience: Learning from food security crises	2012
Commission européenne	SDW(2013) 227: Action Plan for Resilience in Crisis Prone Countries 2013-2020	2013
Commission européenne	COM(2006)21: A thematic strategy for Food Security: Advancing the food security agenda to achieve the MDGs	2006
Commission européenne	COM52013)141: Enhancing Maternal and Child Nutrition in External Assistance: an EU Policy Framework	2013
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Evaluation Finale du Programme "Action Bétail 10eme FED" au Tchad - Version provisoire	2015
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Evaluation à mi-parcours et étude institutionnelle du Projet "Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Soudano-Sahéliens – Phase II"	2010
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Evaluation à mi-parcours du projet LRRD sur Tchad (Département de la Grande Sido)	2010
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Evaluation Finale du "Programme Linking Relief to Rehabilitation and Development (LRRD)"	2013
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Mission d'évaluation du dispositif de mise en oeuvre opérationnelle du PADL-GRN	2012
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Mission d'évaluation à mi-parcours du PADL GRN	2013
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Évaluation à mi-parcours de la Composante 1 du Programme d'Appui au Développement Local II	2014
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Mission d'évaluation à mi-parcours de la composante n°2 du Programme d'Appui au Développement Local intégré à la gestion durable des Ressources Naturelle II, PADL II,	2014
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Evaluation Finale du "Programme d'Appui à la Filière Gomme Arabique"	2013
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Evaluation Finale Projet d'Appui à la Filière Bovine, Viande et Cuirs (PAFIB)	2013
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Evaluation à mi-parcours du programme d'accompagnement structurant d'initiatives locales de	2009



Auteur	Titre	Année
	développement (PASILD)	
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Evaluation finale du Programme d'Accompagnement à la Stabilisation à l'Est du Tchad (PAS)	2013
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Evaluation Finale du Projet SIDRAT	2013
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Programme thématique sur la sécurité alimentaire: Soutien au retour des populations déplacées dans l'est du Tchad et appui aux solutions durables Lignes directrices à l'intention des demandeurs DCI-FOOD/2012/23632	2012
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Programme thématique sur la sécurité alimentaire Renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones de grandes vulnérabilités au Tchad Lignes directrices à l'intention des demandeurs	2012
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Renforcement de la sécurité alimentaire des réfugiés de R.C.A. et des populations hôtes dans le Sud du Tchad Lignes directrices à l'intention des demandeurs	2009
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Programme thématique sur la sécurité alimentaire "Approches innovantes contre l'insécurité alimentaire au Tchad" Appel à proposition ouvert 2010; Lignes directrices à l'intention des demandeurs	2010
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Programme Thématique pour la Sécurité Alimentaire (PTSA) Renforcement de la sécurité alimentaire dans la Région de Wadi Fira au Tchad Lignes directrices à l'intention des demandeurs	2014
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Perspectives de programmation conjointe dans la thématique du développement rural, y compris le développement local, en vue de la programmation conjointe des appuis de l'union européenne	2012
FAO - Tchad	Rapport d'Évaluation Finale, externe et indépendante, du projet SISA—SAP	2010
IIED	Evaluation et capitalisation de 20 ans d'interventions du Groupe AFD portant sur le secteur de l'Hydraulique pastorale au Tchad	2013
IRAM - PAFGA	Synthèse et enseignements du PAFGA au Tchad "Appuyer la transition vers une filière gomme arabique plus durable"	2013
IRAM - PAFIB	Projet d'Appui à la Filière Bovine - Viande (PAFIB) "Renforcer les capacités de acteurs de la filière bovine au Tchad"	2013
PAM - Tchad	Evaluation de la Sécurité Alimentaire des ménages ruraux dans les zones sahélienne et soudanienne du Tchad	2013

Auteur	Titre	Année
PAM - Tchad	Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire des ménages ruraux (ENSA)	2013
PAM - Tchad	République du Tchad : Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité	2009
République du Tchad	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples	2010
République du Tchad	Enquête Démographique et de Santé	2004
République du Tchad - UNICEF	Enquête nutritionnelle et de mortalité rétrospective dans les régions de la bande sahélienne du Tchad	2013
SISAAP	Cadre Harmonisé d'identification des zones à risques et des populations vulnérables au Sahel et en Afrique de l'Ouest	2014

## 5 Démocratie / Processus électoral

Auteur	Titre	Année
ACORD, CCFD	Des sociétés prises au piège, Conflits et enjeux régionaux	2014
Amnesty international	Au nom de la sécurité ?	2013
Assemblée parlementaire de la francophonie	La conception du fichier électoral, enjeu pour l'organisation des élections libres et transparentes	–
Commission européenne	Convention de financement PARSET.	2007
Commission européenne	COM(2000) 191 final : communication from the Commission on EU Election Assistance and Observation	2000
Commission européenne	Compendium of International Standards for Elections (second edition)	–
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « InformAction: Information, éducation, communication pour la démocratie, le développement local et la bonne gouvernance au Tchad »	2010
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Promotion de l'éducation civique et de la participation des femmes aux processus locaux et nationaux de prise de décision »	2011
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Participation citoyenne : communication, information et mobilisation pour des actions citoyennes de développement	2011

Auteur	Titre	Année
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Projet Communication Providence pour le Développement Local »	2011
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Promotion de l'éducation civique et de la participation des femmes aux processus locaux et nationaux de prise de décision »	2011
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Promotion de l'éducation civique et de la participation des femmes aux processus locaux et nationaux de prise de décision »	2013
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Echanger pour mieux informer »	2011
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Echanger pour mieux informer »	2012
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « INTERACTION: Permettre aux populations, aux ANE et AL de connaître leurs droits et devoirs et d'améliorer leurs interactions dans les prises de décision pour la construction d'une société intégrée et pacifique au Tchad »	2012
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Renforcement des Capacités des Médias pour Promouvoir le Développement Collaboratif au Tchad »	2013
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet « Renforcement des Capacités des Médias pour Promouvoir le Développement Collaboratif au Tchad »	2012
CSAPR	Les partis politiques tchadiens : quelle démocratie pour quelle paix ?	2014
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Répertoire des acteurs non-étatiques, projets financés par l'UE, la France et l'Allemagne au Tchad (2007-2011)	2007
EISA	Rapport général sur le processus électoral (2009-2012)	2012
EISA	Le contentieux électoral au Tchad	2010
EISA	Guide du candidat aux élections	2010
EISA	Options politiques et axes programmatiques des partis politiques tchadiens	2010
EISA	Education civique et électorale : manuel de formation de formateurs	2011
EISA	Comprendre l'organisation des élections au Tchad	2012

Auteur	Titre	Année
EISA	Rapport de la mission d'évaluation des besoins électoraux de l'EISA en République du Tchad	2015
GRET	Rapport trimestriel du projet de renforcement du secteur des médias dans le processus démocratique au Tchad	2009
IRG	Election et risques d'instabilité en Afrique : Quel appui pour des processus électoraux légitimes ?	2014
Jeune Afrique	« Tchad - Saleh Kebzabo : "L'objectif de l'opposition est de remporter un tiers bloquant à l'Assemblée en 2015 »	2014
Jeune Afrique	« Odysée électorale en vue en 2011 »	2010
Jeune Afrique	« Pas d'élection dans ces conditions", promet l'opposant tchadien Saleh Kebzabo »	2011
Journal du Tchad.com	« La composition de la CENI modifiée »	2013
Ministère du plan, de l'économie et de la coopération internationale	Deuxième recensement général de la population et de l'habitat : principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique	2012
Ministère du plan, de l'économie et de la coopération internationale	Deuxième recensement général de la population et de l'habitat : résultats définitifs par sous-préfecture	2012
Ministère du plan, de l'économie et de la coopération internationale	Deuxième recensement général de la population et de l'habitat : résultats globaux définitifs	2012
Mission d'Observation Electorale de L'Union Européenne	Rapport final élections législatives	2011
Nations Unies	La Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections et le Code de conduite à l'usage des observateurs électoraux internationaux	2005
Nations Unies – Commission économique pour l'Afrique	Elections et gestion de la diversité en Afrique	2013
Particip, Europlus	Evaluation finale du PARSET	2011
Search for Common Ground	Renforcement des capacités des Médias pour promouvoir le développement collaboratif au Tchad Evaluation finale	2014
UE	Répertoire des acteurs non-étatiques, projets financés par l'UE, la France et l'Allemagne au Tchad (2007-2011)	2011
UE	La société civile au Tchad : cartographie des acteurs	2014
UE, AFD, GIZ, DDC, Ambassade de France au Tchad, Ambassade	Feuille de route de l'Union européenne et des partenaires pour l'engagement avec la société civile (2014-2017)	2014

Auteur	Titre	Année
d'Allemagne au Tchad		
UE, COWI	Identification et formulation d'un programme d'appui à la société civile dans le cadre du 11 <sup>ème</sup> FED	2014
USAID, Counterpart International, Global civil society strengthening	Rapport d'évaluation final : projet "Promouvoir les élections la responsabilité et l'engagement civique".	2012

## 6 Eau/Assainissement

Auteur	Titre	Année
Banque Mondiale	Rapport Final - Préparation de la stratégie de participation du secteur privé dans le secteur de l'eau	2011
Commission européenne	Convention de Financement du projet "Appui à la politique de l'eau", 8ème FED	1999
Commission européenne	Convention de Financement du projet "Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle, phase I" (9ème FED)	2005
Commission européenne	Avenant n°1 à la Convention de Financement du projet "Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle, phase I" (9ème FED)	2007
Commission européenne	Convention de Financement du projet "Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle, phase II" (9ème FED)	2007
Commission européenne	Convention de Financement du projet "Accès à l'eau potable et à l'assainissement, phase I", 10ème FED	2011
Commission européenne	Convention de Financement du projet "Accès à l'eau potable et à l'assainissement, phase I", 10ème FED	2012
Commission européenne	Rapport Final, Évaluation mi-parcours (9ème FED) et finale (8ème FED)	2009
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet "Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle, phase I" (9ème FED)	2011
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet "Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle, phase II" (9ème FED)	2011
Commission européenne	Rapport de monitoring projet "Accès à l'eau potable et à l'assainissement, phase I", 10ème FED	2013
Commission européenne	Rapport de monitoring du projet "Appui à la politique de l'eau", 8ème FED	2006
Croix Rouge française	Rapport annuel n°3, projet "Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que les principes d'hygiène pour les populations rurales des régions du Logone occidental et du Mandoul"	2014

Auteur	Titre	Année
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Répertoire des acteurs non-étatiques, projets financés par l'UE, la France et l'Allemagne au Tchad (2007-2011)	2007
Gouvernement du Tchad-UNICEF	Politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation 2014-2025	2013
Groupe URD	Etude interne stratégique "Analyse des besoins au Tchad en support aux actions humanitaires existantes et à venir soutenues par la Commission européenne aide humanitaire - DG ECHO"	2008
Groupe URD	Compte rendu atelier sur la gestion sociale de l'eau	2011
Groupe URD	Améliorer l'accès durable à l'eau dans les recompositions territoriales au Tchad oriental	2011
Institut National de la statistique, des études économiques et démographiques	Profil de Pauvreté au Tchad en 2011, 3ème enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT3)	2014
Institut National de la statistique, des études économiques et démographiques	Profil de Pauvreté au Tchad en 2004, 2ème enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT2)	2006
Lotti Engegneria	Rapport Annuel n°3 (2014), Lot 1, Maîtrise d'oeuvre déléguée du projet "Accès à l'eau et à l'assainissement du 10ème FED"	2014
Lotti Engegneria	Rapport Annuel n°2 (2013), Lot 1, Maîtrise d'oeuvre déléguée du projet "Accès à l'eau et à l'assainissement du 10ème FED"	2013
Lotti Engegneria	Rapport Annuel n°1 (2012), Lot 1, Maîtrise d'oeuvre déléguée du projet "Accès à l'eau et à l'assainissement du 10ème FED"	2012
Lotti Engegneria	Rapport Annuel n°1 (2012), Lot 2, Maîtrise d'oeuvre déléguée du projet "Accès à l'eau et à l'assainissement du 10ème FED"	2012
Ministère de l'Environnement et de l'Eau	Bilan diagnostique de l'hydraulique villageoise	2001
Ministère de l'Environnement et de l'Eau	Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement 2003-2020	2001
Secours Islamique France	Pistes de réflexion illustrées par l'accès à l'eau au Tchad	2013
Secrétariat général de la Commune de Ville de N'Djaména	Volet 1 de l'initiative OMD: Rapport annuel n°1, Projet de renforcement de l'accès à l'eau et à l'assainissement à N'Djaména et de la gouvernance du secteur	2014
UNICEF	Fiche d'information eau, assainissement et hygiène	2011

## 7 Justice et réforme du secteur de sécurité

Auteur	Titre	Année
Abderamane Ali Gossoumian, Coordinateur du Réseau pour la Promotion de la paix et de la Citoyenneté au Tchad	L'Est du Tchad : une zone victime des armes non contrôlées !	2012
ADE-EGEVAL	Thematic evaluation of the European Commission Support to Justice and Security System Reform, Final report, Executive summary	2011
Acted, APLFT, Première Urgence, Intersos, Oxfam, mars 2012	Solutions durables pour les personnes déplacées : les défis à l'est du Tchad, Rapport conjoint	2012
Afrik.com du 02/03/2015	Tchad : les avocats, notaires et huissiers mettent fin à leur grève	2015
Agence France Presse, <a href="http://www.tchadactuel.com/?p=1719">http://www.tchadactuel.com/?p=1719</a> du 03/04/2008	Tchad: HRW dénonce l'expulsion de milliers de personnes devenues sans abris	2008
Ambassade des Etats-Unis	Rapport 2013 sur les droits de l'homme – Tchad	2013
Amnesty International, septembre 2012	Nous sommes tous en train de mourir ici	2012
Andrea Behrends, Stephen Reyna, Christine Pawlitzky, Babett Jánosky	Sources de violence, médiation et réconciliation : Une étude ethnologique sur le Dar Sila	2008
Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation Nationale au Tchad	Mémoire : Tchad : un climat politique apaisé, mais une situation sécuritaire toujours préoccupante...	2011
Comité des Droits de l'Homme	Examen des rapports présentés par les Etats parties en application de l'article 40 du Pacte – Deuxièmes rapports périodiques des Etats parties – Tchad	2012
Comité des droits de l'homme	Observations finales concernant le deuxième rapport périodique du Tchad	2014
Comité des droits de l'homme	Examen des rapports présentés par les Etats parties – Deuxièmes rapports périodiques des Etats parties – Tchad, juillet 2012	2012
Comité des droits de l'homme	Examen des rapports présentés par les Etats parties en application de l'article 40 du Pacte – Deuxièmes rapports périodiques des Etats parties – Tchad	2012
Commission européenne	Convention de financement du Programme d'Appui à la Justice PRAJUST	2009
Commission européenne	Rapport d'évaluation finale du Programme d'Appui à la Justice PRAJUST	2014

Commission européenne	Programme d'Appui à la Justice PRAJUST : Monitoring Report	2011
Commission européenne	Programme d'Accompagnement à la Stabilisation de l'est du Tchad PAS : Monitoring Report	2010
Commission européenne	Rapport d'évaluation intermédiaire du Programme d'Appui aux Forces de Sécurité Intérieure PAFSI	2012
Commission européenne	Rapport d'évaluation intermédiaire du Programme d'Appui aux Forces de Sécurité Intérieure PAFSI	2012
Commission européenne	Implementation of IcSP Chad 498592-06/02/2015	2015
Commission européenne	Convention de financement du Programme d'Accompagnement à la Stabilisation de l'est du Tchad PAS	2007
Commission européenne	Rapport d'évaluation finale du Programme d'Accompagnement à la Stabilisation à l'Est du Tchad (PAS)	2013
Commission européenne	A rights-based approach, encompassing all human rights for EU development cooperation	2014
Conseil des droits de l'homme	Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel – Tchad	2009
Conseil des droits de l'homme	Rapport national présenté conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/21 du Conseil des droits de l'homme – Tchad	2013
Conseil des droits de l'homme	Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel – Tchad, Conseil des droits de l'homme, janv 2014	2014
Convention Tchadienne pour la Défense des Droits Humains	Situation effroyable des droits humains au Tchad	2014
Coordination des Associations de la Société Civile et de Défense des Droits de l'Homme CASCIDHO, Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation CSAPR	Mémoire de la société civile tchadienne pour une paix durable au Tchad	2007
Council of the European Union	A Secure Europe for a Better World, European Security Strategy	2003
Directorate-general for external policies of the union, Directorate B, Policy department, March 2014	Political dialogue on human rights under article 8 of the Cotonou agreement	2014
Délégation de l'Union européenne au Tchad	Analyse partielle du projet de réforme du Code pénal	–



Dr. Jean Paul ZOYEM avec la collaboration de Riradjim MADNODJI et Naryanan OROUMBAYE (INSEED)	Enquête d'Opinion sur la Justice au Tchad (EOJT-2014), Rapport final	2015
European Commission	A Concept for European Community Support for Security Sector Reform, COM(2006) 253 final	2006
European Consultants Organisation	Evaluation de l'impact des activités des organisations de la société civile financées par le PRAJUST dans le domaine de l'aide juridique et l'assistance judiciaire, rapport final	2013
FIDH – LTDH – ATPDH	Tchad / Evénements de février 2008 « 4 ans après : l'impunité plombe les espoirs de réforme »	2011
GIZ	Programme d'appui à la réintégration des militaires démobilisés des Forces Armées Nationales du Tchad (PARMD), rapport d'exécution juillet 2013-juin 2014	2014
GRIP	Mise en œuvre du Traité sur le Commerce des Armes – Evaluation des dispositifs de contrôle des transferts d'armements d'Etats d'Afrique subsaharienne – section Tchad, septembre 2014-mars 2015	2015
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Résumé établi par le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme conformément au paragraphe 15 c) de l'Annexe à la Résolution 5/1 du Conseil des Droits de l'Homme	2009
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, Conseil des Droits de l'Homme	Résumé établi par le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme conformément au paragraphe 15 c) de l'Annexe à la Résolution 5/1 du Conseil des Droits de l'Homme	2009
Hauck, V., Galeazzi, G., Vanheukelom, J. ECDPM Briefing Note 60	The EU's State Building Contracts: Courageous assistance to fragile states, but how effective in the end?	2013
Haut-Commissariat National de Déminage, Centre National de Déminage	Stratégie de l'Action contre les Mines, 2013-2017	2013
International Crisis Group, novembre 2014	Le sort des réfugiés centrafricains au sud du Tchad	2014
International Crisis Group, Rapport Afrique n°149, Avril 2009	Tchad : la poudrière de l'est	2009
International Crisis Group, Rapport Afrique n°162	Tchad : au-delà de l'apaisement	2010
IO ALFAROUKH, N. AVELLA, P. GRIMAUD (éditeurs scientifiques)	Actes du colloque national « La politique sectorielle du pastoralisme au Tchad : Quelles orientations ? », 01-03 mars 2011, N'Djaména, Tchad	2011
Inspection Générale de la Justice	Rapport de mission d'inspection des Cabinets d'instruction du TGI de N'Djaména, 19 Janvier-11 Février 2015	2015
Institut de Recherche sur la Gouvernance	Parcours international de propositions et de débat sur la gouvernance - Les sources de légitimité du pouvoir central en Afrique Centrale : une « diversité concurrentielle »	2013

Joint Communication of the European Commission and the High Representative of the European Union for Foreign Affairs and Security Policy	Human rights and democracy at the heart of the external action of the EU – Towards a more effective approach, COM(2011) 886 final	2011
Ladiba Gondeu, Sahel Research Group	Notes sur la sociologie politique du Tchad – La dynamique d'intégration nationale : dépasser la conflictualité ethnique d'un Etat entre parenthèses, Working Paper 006	2013
Landmine & Cluster Munition Monitor	Chad - Last Updated: 29 October 2014	2014
Le Monde du 25/03/2015	Tchad : perpétuité pour des agents de la police politique de l'ex-président Habré	2015
Marc Moinard	Assistance technique au PRAJUST – Rapport de synthèse, Missions de juin 2010 à décembre 2013	2014
Ministère de la santé publique, de l'action sociale et de la solidarité nationale	Rapport national d'évaluation des vingt ans de mise en œuvre des recommandations du programme d'action de Beijing	2014
Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	Note circulaire n° 001/MJDH/IG/2014	2014
Mines Advisory Group (MAG)	Rapport narratif bimensuel, 1er oct 2012 – 31 janv 2013, MAG,	2013
Mines Advisory Group (MAG)	Rapport final	2014
MINURCAT-HCDH	Situation des droits de l'homme à l'est du Tchad : progrès, défis et pistes d'avenir, avril 2008-novembre 2010,	2010
Observatoire des situations de déplacement interne, Conseil Norvégien pour les Réfugiés, 24 octobre 2014	Tchad, L'instabilité régionale éclipse le sort des personnes encore déplacées à l'intérieur de leur propre pays	2014
OECD	Supporting Statebuilding in Situations of Conflict and Fragility: Policy Guidance	2011
Patrice de Charette	Chroniques tchadiennes, juin 2014	2014
Radio France Internationale du 24/10/2014	Tchad: une enquête conclut à des irrégularités au concours de l'ENA	2014
Regional Centre on small arms	The fight against the illicit accumulation and trafficking of firearms in Africa (first panafrikan project on SALW funded by the European Union) – Project summary	–
République du Tchad	Déclaration du Représentant Permanent du Tchad auprès des Nations Unies, Chérif Mahamat Zene, au Conseil de Sécurité 13/05/2015	2015

Syndicat des magistrats	Lettre ouverte du syndicat des magistrats au président de la République tchadien, sept. 2014	2014
Tchadactuel du 05/01/2012, <a href="http://www.tchadactuel.com/?p=5018">http://www.tchadactuel.com/?p=5018</a>	L'Armée nationale garante des institutions de l'état et de la nation	2012
Tchadenligne.com du 23/02/2012	Le Ministre de l'assainissement public et de la bonne gouvernance, Ahmadaye Al Hassane révoqué et mis aux arrêts	2012
Tchadactuel du 31/03/2013, <a href="http://www.tchadactuel.com/?p=9019">http://www.tchadactuel.com/?p=9019</a>	Le Tchad modifie son organisation judiciaire	2013
Tchadoscopie, <a href="http://tchadoscopie.net/2014/05/24/avocats-en greve-la-justice-est-elle-rendue-au-nom-du-peuple-tchadien/">http://tchadoscopie.net/2014/05/24/avocats-en-greve-la-justice-est-elle-rendue-au-nom-du-peuple-tchadien/</a>	Avocats en grève : la Justice est-elle rendue au nom du peuple tchadien ?	2014
Tchadenligne du 09/09/2014	Tchad : des magistrats protestent après des nominations de complaisance !	2014

## 8 Gouvernance économique

Auteur	Titre	Année
Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers	Rapport bilan 2003 - 2012	2014
Commission européenne	Proposition de financement n° 2006 / 018-679 : projet d'appui au PAMFIP	2006
Commission européenne	Programme d'appui à la bonne gouvernance (PAG), DTA.	2011
European Consultants Organisation (ECO).	Evaluation à mi-parcours du PAMFIP	2009
FMI	Communiqué de presse n°15/183 : Le Tchad atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE	2015
ICE	Evaluation à mi-parcours du programme d'appui à la bonne gouvernance (PAG). Rapport préliminaire	2015
République du Tchad	Stratégie de mise en œuvre du plan d'action pour la modernisation des finances publiques (PAMFIP)	2007
SAFEGE	Evaluation du volet UE du PAMFIP Tchad. Rapport d'évaluation finale. Janvier 2013.	2013

## 9 Santé

Auteur	Titre	Année
Commission européenne	Convention de Financement du projet "Appui à la politique de Santé", 8ème FED	2000
Commission européenne	Convention de Financement du projet "Appui au système de Santé du Tchad", 10ème FED	2009
Commission européenne	Évaluation Finale du projet "Appui à la politique de Santé", 8ème FED	2006
Commission européenne	Évaluation Finale du projet "Appui au système de Santé du Tchad", 10ème FED	2014
Ministère de la Santé Publique	Plan Pluri Annuel complet du Programme Élargi de Vaccination (PEV) du Tchad	2012
Ministère de la Santé Publique	Plan Stratégique de Développement des Ressources Humaines pour la Santé au Tchad 2013-2020	2013
Organisation mondiale de la santé	Guidelines for drinking water quality	2011

## 10 Transports/Energie

Auteur	Titre	Année
AGER	comptages routiers 2013 et 2014, Axe Moundou-Doba-Koumra	2014
ALANET	"Evaluation à mi-parcours du Programme « Appui à la politique sectorielle des transports : entretien routier et axes de développement »"	2010
BCEOM	" Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Moundou-Doba-Koumra-Sarh (tranche ferme) "	–
Bernard PECCOU	Stratégie de l'entretien routier, Rapport final, 2005	2005
EGIS & Louis Berger	"Actualisation de la Stratégie Nationale des Transports 2011-2020 – Résultats du processus de révision de la SNT"	2011
FICHTNER	Schéma Directeur du secteur de l'Energie au Tchad + Annexes	2012
Fonds Entretien Routier	Prévision des ressources 2006-2014	2015
Fonds Entretien Routier	Réalisation des ressources 2006-2014	2015
Fonds Entretien Routier	Programmation des travaux 2006-2014	2015
Fonds Entretien Routier	Exécution des travaux 2006-2014	2015
Gouvernement du Tchad	Loi N° 03/PR/2006 portant protection du patrimoine routier national	2006

Auteur	Titre	Année
Hydratec	Etude de définition et de mise en œuvre d'une stratégie de contrôle des charges des essieux des véhicules lourds sur les réseaux routiers revêtus du Tchad	2008
Hydroarch-Sofreco-Cira	Etude de préféabilité et de faisabilité pour l'aménagement du corridor Sarh-Abéché au Tchad », Rapport identification 1	2010
Ministère Pétrole, Mines et Energie	Plan d'Actions National pour la Promotion des Energies	2015
MITAC	Comptages routiers 1987-2009	2009
MITAC/DGTS	Bulletin de statistique des transports de surface	2014
MWH	"Evaluation finale du Programme Stratégique d'Amélioration de la gestion et de la Gouvernance de l'Énergie au Tchad (PSAGGET)"	2013
Ressource and Logistics	Evaluation finale du "Projet d'Électrification Périurbaine intensive" financé par la Commission européenne	2013
SAFEGE	"Renforcement de la gestion des ressources humaines au sein du Ministère des Infrastructures et des Transports du Tchad"	2004
SAFEGE	« Diagnostic de l'entretien routier au Tchad », Rapport STTS, Rapport intermédiaire, 1ère Phase	2013
Société Nationale d'Electricité	Bilan de fin des travaux du Projet d'Électrification Périurbaine intensive SNE-CEMAC	2015
Société Nationale d'Electricité	Quantité des prestations fournies-Lignes électriques installées	2015

## 11 Etats fragiles (non sectoriel)

Auteur	Titre	Année
CAD - OCDE	Soutenir le renforcement de l'Etat dans les situations de conflit et de fragilité. Document d'orientation	2011
CAD - OCDE	Evaluer les activités de construction de la paix dans les situations de conflit et de fragilité. Mieux comprendre pour de meilleurs résultats.	2012
CAD-OCDE	Fragile States 2014 : Domestic Revenue Mobilisation in Fragile States	2014
CAD-OCDE	Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires	2007
CAD-OCDE	Plan de suivi de la mise en œuvre des Principes	2009
CAD-OCDE	Rapport 2011 sur l'engagement international dans les Etats fragiles - République du Tchad	2011

Auteur	Titre	Année
CAD-OCDE	Vers un guide du CAD pour l'évaluation des activités en faveur de la prévention des conflits et de la construction de la paix	2007
EEAS	Rapport analytique Tchad – Atelier d'analyse de conflit	2014
IFAD	IFAD's Engagement in Fragile and Conflict-affected States and Situations, Corporate-level Evaluation, Report n° 3704, May 2015	2015
International Dialogue on Peacebuilding and Statebuilding	Un New Deal pour l'engagement dans les Etats fragiles	–
UNICEF	Analyse des facteurs de conflits, de catastrophes naturelles et de vulnérabilité du système éducatif aux chocs au Tchad	2013

## 12 Interventions des autres PTF (non sectoriel)

Auteur	Titre	Année
Agence française de développement	Cadre d'intervention régional Afrique subsaharienne (2014-2016)	2014
Banque africaine de développement	Tchad: Document relatif à l'approbation de l'Initiative PPTE - stade de la prise de décision dans le cadre renforcé	2001
Banque africaine de développement	Document de stratégie pays	2009
Confédération suisse, Direction du développement et de la coopération (DDC)	Stratégie de coopération suisse au Tchad (2013 – 2016)	2012
International Development Association	Interim strategy note for the Republic of Chad for the period June 2010 to June 2012, Report No. 54335-TD	2010
International Development Association	THE REPUBLIC OF CHAD: JOINT IDA-IMF STAFF ADVISORY NOTE ON THE NATIONAL DEVELOPMENT PLAN 2013–15, Report No.78692	2013
PNUD et Gouvernement du Tchad	Rapport décennal sur la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, ROMD 2010	2010
Programme des Nations Unies pour le Développement	Développer une approche résilience pour le Tchad, Concept paper	–
Programme des Nations Unies pour le Développement	Cadre opérationnel Intérimaire d'assistance au Développement Nations Unies au Tchad 2012-2013	2011